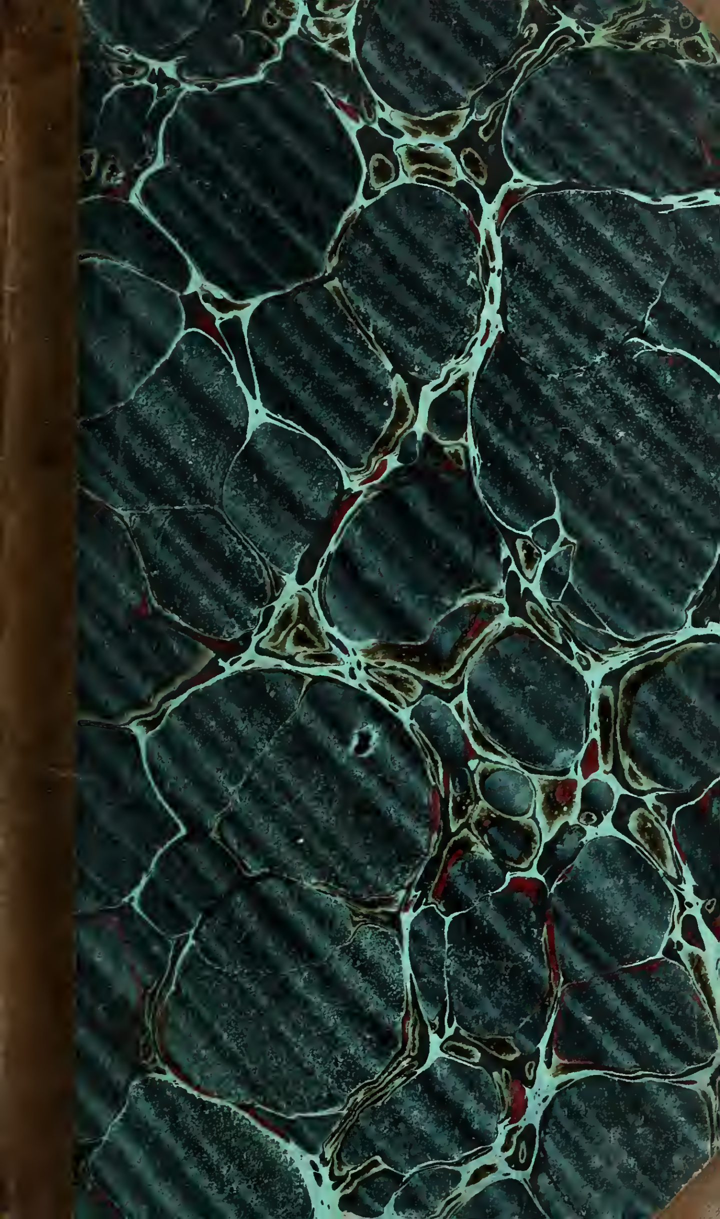


$5.00

VIE
DE
FREDERIC II,
ROI DE PRUSSE.

Accompagnée d'un grand nombre de Remarques, Pièces justificatives & Anecdotes, dont la plupart n'ont point encore été publiées.

TOME I.

ANNÉES 1712 à 1756.





A STRASBOURG 1787.

Chez J. G. TREUTTEL, LIBRAIRE.
A PARIS, chez les principaux LIBRAIRES.
A GENÈVE, chez BARDE, MANGET & Comp.

Avec Approbation & privilège du Roi.


LIB
MAR 4 1975
UNIVERSITY OF

PRÉFACE.

Ce n'eſt point une hiſtoire, c'eſt une *Vie de Frédéric II.* que nous donnons ici; voilà pourquoi nous avons raſſemblé tant d'anecdotes, tant de particularités, tant de détails qui intéreſſent toujours dans la vie des grands hommes, & qui feraient déplacés dans une hiſtoire proprement dite. Les détails des guerres s'y trouvent parceque Frédéric fit ces guerres en capitaine & en ſoldat, & qu'il fut toujours lui-même à la téte de ſes troupes.

Il nous a ſemblé que le moment n'était pas encore venu d'écrire *l'hiſtoire de Frédéric II.* Les événements ſont trop récens, pour que l'hiſtorien puiſſe être véridique ſans danger & ſans imprudence. Il faut attendre que la main du tems ait anéanti l'orgueil qu'on pourroit bleſſer, l'amour propre qu'on pourroit révolter; qu'elle ait tiré le coin du rideau qui cache encore une partie de la ſcène. Il faut attendre ſur-tout que les germes que Frédéric II. a jettés dans la conſtitution de ſes états aient produit des fruits quelconques, que les anneaux qu'il a

attachés aux différents chaînons de la conſtitution de l'Europe ſoient conſolidés ou rompus. C'eſt alors que l'on pourra juger les cauſes par les effets; c'eſt alors que l'on pourra apprécier ce qu'il a fait, ſentir ce qu'il aurait dû faire, & offrir dans l'hiſtoire du plus grand homme qui ait peut-être exiſté de grands exemples de talens & de vertus, de grandes fautes à éviter.

En attendant cette révolution, nous avons cru qu'il ne ferait pas inutile de donner une ſuite de détails ſur la vie de ce grand roi. Notre principal but a été de raſſembler en un corps d'ouvrage tout ce qu'on a écrit de plus intéreſſant ſur ce prince. Si nous n'avons pas réuſſi à bien peindre Frédéric, nous pouvons nous flatter du moins d'avoir fourni d'amples matériaux à l'homme de génie qui eſt deſtiné à le faire.

Nous ne donnons les jugements, que nous nous ſommes permis dans pluſieurs occaſions que comme de ſimples opinions. C'eſt la manière dont nous avons vu & dont nous voyons les choſes; nous l'expoſons ſans crainte & avec franchiſe; c'eſt le devoir & le droit de tout homme qui écrit.

Nous ne ſommes point exempts d'erreurs ſans doute, mais du moins nous le ſommes de menſonges,

Il y aura ſans doute des perſonnes qui ne feront pas toujours de notre avis; à la bonne heure! qu'ils rapportent des faits qui prouvent le contraire de ce que nous avons avancé, nous ſerons charmés d'avoir donné occaſion à la découverte de la vérité; & nous nous ſoumettrons ſans peine au jugement de gens mieux inſtruits. *Les choſes de ce monde ſont à facettes*, comme diſait une femme d'eſprit. Chacun juge de la manière qu'il ſent & qu'il voit; c'eſt au public à décider.

Nous nous ſommes vus obligés d'appuyer ſur certains détails de la vie littéraire de Frédéric II, par ce qu'après la mort de ce prince, on a préſenté ſous un faux jour quelques ordres, quelques lettres de ce grand homme, de manière à donner une fauſſe idée de ſa façon de penſer ſur la littérature, ſur ſon académie, ſur la cenſure, ſur la liberté de la preſſe. Ces faux expoſés que tous les écrivains allemands ont copiés, tendaient à donner, une fauſſe

)(2

touche au portrait de Frédéric; nous avons cru devoir la rectifier. Nous nous fommes procuré des pièces originales relatives a ces affaires, & nous avons eu la fatisfaction de nous voir à même de détruire des impreffions injuftes qu'un efprit de prévention s'était efforcé de faire circuler en Allemagne. Les perfonnes qui fe trouvent nommées dans ces détails auraient tort de fe plaindre, fur-tout fi elles ont donné lieu à ces éclairciffemens par des procédés qu'elles auraient dû s'interdire; ou connaiffant elles-mêmes les chofes, elles ont excité ou favorifé les publications contournées qui devaient néceffairement amener celles qu'elles avaient paru craindre. La crainte futile de leur déplaire, n'a pas dû arrêter le témoignage que nous devions à la vérité.

Si nous n'avons point mis notre nom à cet ouvrage, ce n'eft pas pour nous fouftraire à l'obligation de foutenir les faits que nous avons avancés. Nous fommes difpofés à indiquer toutes les fources où nous avons puifé, & à conftater l'authenticité des originaux & des copies que nous avons entre les mains. Il nous en refte même un

très-grand nombre qui pourraient venir à l'appui de ces faits; mais dont nous n'avons point fait usage, parce qu'ils s'écartent trop de notre sujet & rentrent dans des discussions particulières. Nous les réservons pour des circonstances où nous serions obligés d'entrer dans de plus grands détails.

Il serait superflu de citer ici 3 à 400 ouvrages divers où nous avons puisé nos matériaux, nous nous contenterons d'indiquer les principaux.

Sources employées pour cet ouvrage.

Adelungs diplomatiſche Geſchichte.

Lebens - und Regierungs - Geſchichte Friedrichs des andern.

Von Schleſien vor und ſeit dem Jahr 1740.

Helden - Staats - und Lebensgeſchichte des Kœnigs Friedrichs des andern in Preuſſen.

Die Denkwürdigkeiten Friedrichs des Groſſen.

Merkwürdigſter Regierungs-Antritt Sr. Preuſſiſchen Majeſtæt.

Kriegs - und Heldengeſchichte Friedrichs II. Kœnigs in Preuſſen.

Hercules Boruſſorum, *oder Friedrichs II. Lebensbeſchreibung.*

Les campagnes du Roi avec des réflexions ſur les cauſes des évènements.

Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des années 1744 & 1745.

Hiſtoire de la dernière guerre de Bohème.

Obſervations ſur la conſtitution militaire de la Pruſſe.

Lettres du Roi de Pruſſe pour ſervir à l'hiſtoire de la dernière guerre.

Zuſtand der preuſſiſchen Armee.

Geſammelte Nachrichten und Documente, das Herzogthum Schleſien betreffend.

Unpartheiiſche Geſchichte des Bayeriſchen Erbfolge - Krieges.

Schauplatz des Bayeriſchen Erbfolge-Krieges.

Hiſtoire de la campagne de 1757 par l'armée combinée de France & de l'Empire contre celle du Roi de Pruſſe.
Hiſtoire des révolutions de la Pologne.
Accounts from Sileſia with remarks on the Auſtrian and Pruſſian Government.
Briefe über Breſslau.
Anecdoten groſſer Regenten.
Mémoires de l'Académie de Berlin.
Mémoires ſecrets de la République des lettres par d'Argens.
Gelehrte Geſchichte des Weltweiſen von Sansſouci.
Geſammelte Staats-Briefe Sr. Maj. Frid. II.
Lebensgeſchichte des Prinzen von Preuſſen.
Vie de Voltaire.
Œuvres de Voltaire.
Œuvres du Philoſophe de Sans-ſouci.
Preuſſiſche Finanz-Litteratur.
Schlœzers Staats-Anzeigen und Briefwechſel.
Diſſertations de M. de Herzberg.
Acta publica, *den ſiebenjæhrigen Krieg betreffend.*
Tableau des guerres de Frédéric le Grand, contre les puiſſances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Ruſſie, de la France, de la Suede & de la Saxe. Ou plans figurés de vingt-ſix batailles rangées, ou combats eſſentiels donnés dans le trois guerres de Siléſie, réunis en une ſeule grande planche; avec une explication préciſe de chaque bataille. (Volume in 4to de cent pages.) Traduit de l'Allemand de

Louis Müller, Officier du génie au service de Prusse. *)

Plusieurs recueils de mémoires, déductions traités &c.

Lettres de Montalambert.

Cloyds und Tempelhofs Geschichte des siebenjæhrigen Kriegs.

Vie privée de Frédéric II.

Anecdoten und Karakterzüge aus dem Leben Friedrichs des zweiten.

Krankheitsgeschichte des Hochseeligen Kænigs von Preussen.

Anecdoten aus dem Leben Friedrichs des Grossen,

Pütters historische Entwickelung der heutigen Staats - Verfassung des Teutschen Reichs.

Correspondance familière entre Fréd. II. & Suhm.

Lebensgeschichte des Freyherrn von der Trenck.

Eloge du Roi de Prusse par Guibert.

Mosers patriotisches Archiv für Teutschland.

Wielands teutscher Merkur.

Lezte Stunden und Leichenbegængniss Friedrichs des zweiten, Kænigs von Preussen. &c. &c.

*) Cet ouvrage, dont les Plans qui sont un seul grand & beau tableau supérieurement exécuté, & qu'on peut mettre sous glace, peut servir d'Atlas portatif pour cette vie, à l'usage des Militaires; Il se vend aux mêmes adresses, & son prix *actuel* est 15 Livres.

MONSEIGNEUR

Les larmes que l'on a remarquées aux yeux de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME à la nouvelle de la mort de FRÉDÉRIC II. me ſont un ſûr garant qu'ELLE ne dédaignera pas l'hommage que j'oſe LUI faire d'un ouvrage, qui doit peindre cet homme immortel avec ſes grandes qualités de guerrier, de pere de ſon peuple, d'homme d'état & d'homme de lettres. Autant, MONSEIGNEUR, VOTRE eſprit admirait les actions héroïques de ce grand Roi, autant VOTRE cœur lui était attaché non ſeulement par la part ſi vive qu'il prenait aux intérêts de VOTRE Auguſte Maiſon; mais plus encore par

cet attrait ſupérieur qui met un rapport ſi intime entre les grands cœurs — entre les cœurs nés pour les mêmes vertus.

J'eſpère donc, MONSEIGNEUR, que VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME daignera honorer d'un regard favorable ce faible tribut de ma reconnaiſſance pour les bontés dont ELLE m'honore, & qu'ELLE permettra que j'en faſſe ici un aveu public ainſi que du très-profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être

MONSEIGNEUR

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME

Le très-humble &
très-obéiſſant Serviteur
TREUTTEL
Conſeiller de Cour.

A SON

ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR

MAXIMILIEN JOSEPH

PRINCE PALATIN DU RHIN, DE DEUX-PONTS, DUC DE BAVIÈRE, DE JULIERS, DE CLÈVES ET DE BERGUE; PRINCE DE MŒURS, COMTE DE VELDENCE, DE SPONHEIM, DE LA MARCHE, DE RAVENSBERG ET DE

RIPEAUPIERRE, SEIGNEUR DE RAVENSTEIN ET DE HOHENACK; BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, MESTRE DE CAMP; PROPRIÉTAIRE DU RÉGIMENT D'ALSACE, &c.

VIE DE
FREDERIC II.

PREMIÈRE PÉRIODE,

depuis la naissance de FRÉDÉRIC jusqu'à son avènement au trône.

1712-1740.

Il n'y a pas encore un siècle que la maison électorale de Brandebourg, aujourd'hui si puissante, était bornée à des possessions d'une très-petite étendue. Le Brandebourg ressemblait alors à ces petits états d'Allemagne dont toute la politique consiste à épier, parmi les grandes puissances de l'Empire, celle qui peut devenir prépondérante, afin de pouvoir se cacher, selon les circonstances, sous la protection de l'une ou de l'autre.

L'ÉLECTEUR George-Guillaume qui mourut en 1640, vit dévaster ses états dans la guerre de 30 ans, & n'eut pas même la liberté de choisir ses alliés.

Frédéric-Guillaume fon fucceffeur, que l'on nomme le Grand-Electeur, rétablit les affaires par fa fageffe & fon courage. Affez fort pour foutenir puiffamment l'Empereur Léopold, il fit naître fa jaloufie par les fervices mêmes qu'il lui rendit.

A la mort de George-Guillaume, dernier Duc de Siléfie de la race des Piaftes, fes trois principautés, Ligniz, Brieg & Wolau devaient revenir à l'Electeur, en vertu d'un pacte de fucceffion fait en 1537, entre l'Electeur Joachim II & les Ducs Piaftes, fouverains de ces trois pays. Mais Léopold qui craignait d'avoir pour voifin un prince proteftant dont la puiffance lui donnait de l'ombrage, s'empara des trois principautés & les déclara héréditaires.

Il ne lui donna pour dédommagement que le cercle de Schwibus, petit coin de terre fitué vers les confins du Brandebourg; & il affecta même de lui céder ce pays, comme une récompenfe des fervices qu'il en avait reçus.

Il fit plus encore. En cédant d'une main le cercle de Schwibus, il tâcha de le reprendre de l'autre. Le prince héréditaire de Brandebourg, efprit faible & plein de vanité, fe laiffa gagner par les promeffes flatteufes de Léopold. Bercé

de l'efpérance d'obtenir un jour le titre de roi, il promit, par un traité fecret, de rendre Schwibus à l'Empereur dès qu'il ferait parvenu au gouvernement, & il tint parole. (1) C'eft ce prince qui fut dans la fuite le premier roi de Pruffe, fous le nom de Frédéric I.

Frédéric-Guillaume fut obligé de céder. Il avait une guerre à foutenir contre les Suédois, des liaifons à ménager avec l'Empereur ; il ne pouvoit foutenir fes prétentions par les armes.

Frédéric I, toujours occupé des vains projets d'une fauffe grandeur, travailla avec ardeur à obtenir le titre de roi, & l'obtint, dans des circonftances favorables. Le duché de Pruffe dont fon père avait obtenu la fouveraineté abfolue en 1657, fut érigé en royaume, & Frédéric fut le premier roi de Pruffe.

Ce nouveau roi, fans génie, fans puiffance & prefque fans revenus, s'était mis dans la tête, qu'on ne pouvait porter dignement une couronne fans être environné de tout l'appareil du luxe & de la magnificence ; & il prit pour modèle la cour de Louis XIV, qui était alors la plus brillante de l'Europe.

Il voulut être facré par un Evêque ; & il donna ce titre à un de fes Chapelains. (2) Il

fit faire une ampoule ſur le modèle de celle de France ; & alla ſe faire oindre à Kœnigsberg en Pruſſe, parce que les rois de France vont ſe faire ſacrer à Rheims. Il porta les grandes perruques eſpagnoles, des habits ſuperbes, & donna des fêtes. Il avait un premier miniſtre, un grand-maître des cérémonies, 50 cuiſiniers & une académie des ſciences. A la naiſſance de Frédéric II ſon petit-fils, il pria pour parrains & maraines, l'Empereur Charles VI, le Czar Pierre I, la République de Hollande & le Canton de Berne.

FRÉDÉRIC II naquit à Berlin le 24 janvier 1712, il était troiſième fils de Frédéric-Guillaume, alors prince héréditaire, & de Marie-Dorothée princeſſe de la maiſon de Brunſwic. Ses deux frères étaient morts avant ſa naiſſance.

L'ANNÉE ſuivante, Frédéric-Guillaume monta ſur le trône. Il eut des inclinations tout-à-fait oppoſées à celles de ſon père ; il prit des moyens tout différents pour ſoutenir l'éclat de ſa couronne. Il commença par quitter la grande perruque pour une petite queue, & les habits galonnés pour un ſimple uniforme. Il chaſſa le grand-maître des cérémonies, les chambellans, les cuiſiniers & les académiciens. Il ne garda

de ces derniers que l'aſtronome pour lui faire des almanacs ; & , pour tourner l'académie en ridicule , il nomma un fou préſident , lui donna des patentes burleſques , & diſtribua les penſions à des chirurgiens de régiments & à des ſages-femmes. (3)

Ce prince ſingulier qui ne ſongeait qu'à former des ſoldats , regardait comme de vaines fadaiſes toutes les connaiſſances dont un bas-officier pouvait ſe paſſer. La plupart de ſes généraux ſavaient à peine ſigner leur nom ; & ils ne rougiſſaient pas plus de cette ignorance que de ne pas ſavoir danſer ſur la corde.

Il ne ſouffrait d'autre ſavant à ſa cour que celui qui lui liſait & expliquait la gazette, lorſqu'il paſſait la ſoirée à fumer & à boire de la bierre avec quelques-uns de ſes généraux & de ſes miniſtres , & ce ſavant était en même tems le bouffon de l'aſſemblée. (4)

Un théologien de Halle nommé Lange, qui voulait perdre le philoſophe Wolf ſon confrère, repréſenta que, par le ſyſtême de l'harmonie préétablie, ce philoſophe avançait que le corps & l'ame de l'homme reſſemblaient à une horloge qui ne pouvait agir que conformément à la première impulſion qu'elle avait reçue. Il s'enſuit

de-là, ajoutait le théologien, que les grands grenadiers de votre Majefté ne font point coupables, quand ils défertent; puifque c'eft une fuite néceffaire de l'impulfion que leur horloge a reçue du créateur. A ces mots, le roi fe mit dans une grande colère contre le philofophe; & Wolf eut l'alternative de quitter les états de Sa Majefté ou d'être pendu. Il préféra le premier parti; & le roi ordonna à toutes les églifes du Brandebourg d'acheter deux gros volumes *in-folio*, intitulés: *la lumière & le droit*, ouvrage du théologien Lange, qu'un ordre feul pouvait faire acheter; mais qu'aucun ordre ne pouvait faire lire.

Frédéric-Guillaume vivait comme un fimple gentilhomme, buvait de la bierre & ne fefait aucune dépenfe fuperflue.

C'est ce prince fingulier que l'on blâme quand on voit fes actions ifolées, que l'on admire quand on en faifit l'enfemble, & qu'on en voit le fuccès; c'eft ce prince qui fut le créateur de cette armée invincible, de cette adminiftration fans exemple qui ont jetté les fondements de la grandeur pruffienne.

Il augmenta de moitié les revenus de l'état, forma une garde de géants, & une armée de 60000 foldats tous grands & bien exercés.

Sous l'Electeur George-Guillaume, toutes les forces du Brandebourg consistaient en 13 compagnies distribuées à Berlin, Spandau & Custrin. Le prince ayant voulu créer une nouvelle compagnie, le bourguemestre d'une petite ville osa lui faire des représentations. A la mort du grand Electeur, qui arriva en 1688, le Brandebourg avait 40 bataillons, de quatre compagnies, & 40 escadrons de cavaliers & de dragons. En 1740, le roi Frédéric-Guillaume laissa à son fils Frédéric II, 85 bataillons & 111 escadrons.

On a remarqué que sur-tout dans la maison de Brandebourg, le fils a ordinairement des inclinations opposées à celles du père ; & on croit en avoir trouvé la cause dans la gêne où vivent ordinairement les princes héréditaires avant que de parvenir au gouvernement. C'est ainsi que le grand Electeur succéda au faible George-Guillaume ; c'est ainsi que la vanité & l'étiquette gênante de la cour de Frédéric I, inspirèrent à Frédéric-Guillaume le goût exclusif des soldats ; c'est ainsi que l'ignorance soldatesque de Frédéric-Guillaume fit naître dans l'esprit de Frédéric II, l'amour de la politesse & des arts.

Mais malgré ces inclinations opposées, l'esprit militaire se propagea toujours de père en fils.

Ce fut le grand Electeur qui jetta les premiers fondements de la puiſſance militaire du Brandebourg. Ce goût qui ſembla s'affaiblir ſous Frédéric I, s'y conſerva cependant par les ſoins & le caractère de Léopold de Deſſau, prince coloſſal, qui ne ſavait que ſe battre, & dont la nature ſemblait avoir fait un grenadier, quoique ſa naiſſance en eût fait un prince.

Ce prince de Deſſau avait conduit les troupes du Brandebourg en Italie & dans les Pays-Bas ; c'eſt lui qui les forma à cette diſcipline ſévère, ſans laquelle il n'eſt point d'art militaire.

Frédéric-Guillaume n'étant encore que prince héréditaire, avait fait une campagne dans les Pays-Bas avec le prince de Deſſau. On dit, qu'ayant entendu un officier anglais parler avec mépris des troupes pruſſiennes, qui étaient alors à la ſolde de l'Angleterre, il en fut ſi piqué, qu'il forma dès lors le projet de créer cette armée de 80000 hommes qu'il eut dans la ſuite, & de l'entretenir à ſes dépens. Voilà peut-être une des petites cauſes de la grande puiſſance de la Pruſſe.

Frédéric-Guillaume était dévot comme il était ſoldat. Il voulait qu'on fût auſſi exact à l'égliſe qu'à la parade. On commandait les ſoldats

pour aller au ſermon & pour communier, & on mettait deux ſentinelles à la porte de l'égliſe pour arrêter ceux qui auraient été tentés de ſortir.

Toute ſa dévotion ſe bornait à ces pratiques extérieures; & comme ſes chapelains n'oſaient lui dire que la douceur, l'humanité & l'indulgence étaient des vertus au moins auſſi eſſentielles pour le ſalut, il ne lui venait pas en tête qu'il y eût le moindre mal à traiter ſes enfans, ſes domeſtiques & ſes ſujets comme un palfrenier traite ſes chevaux, ou un corſaire ſes eſclaves. Tel était le père de Frédéric II. (5)

A ſa naiſſance, le jeune prince fut mis entre les mains d'une réfugiée françaiſe, nommée du Val de Recoule, qui avait été gouvernante de ſon père. Cette dame qui avait de l'eſprit & des connoiſſances, lui inſpira dès ſa plus tendre jeuneſſe un goût pour la langue françaiſe qu'il préféra toute ſa vie à toutes les autres, & ſurtout à celle de ſa nation. (6)

A l'âge de ſept ans, le jeune prince ſortit des mains de madame de Recoule. Son père qui voulait en faire un bon ſoldat, diſpoſa tout vers ce but. Il lui donna pour gouverneur le général comte de Finkenſtein, vieux militaire

blanchi ſous les armes ; pour ſous-gouverneur le colonel de Kaikſtein, qui n'avait pas moins d'expérience & de courage ; le major de Senning lui enſeigna la fortification & les mathématiques ; un français, nommé du Han de Jendun, que le Roi avait connu au ſiège de Stralſund, fut chargé de lui donner quelques autres connoiſſances, & un cadet nommé Kenzel lui apprit à faire l'exercice.

A l'âge de 8 ans, ſon père lui fit faire un petit arſenal fourni de toutes ſortes d'armes proportionnées à ſon âge & à ſes forces ; & il l'en laiſſa le maître abſolu. Bientôt après il le nomma capitaine & chef du corps des cadets, & le jeune prince feſait tous les jours, en petit, avec ſes petits ſoldats, toutes les évolutions auxquelles le père exerçait ſes géants. Dans la ſuite, il lui donna une compagnie dans ſon régiment, fameux dans toute l'Europe, & dont le plus petit homme n'avait guère moins de ſept pieds.

On s'imagine bien que le ſermon n'était pas oublié, & qu'il fallait communier régulièrement dans l'égliſe de la garniſon, à la tête de ſa compagnie.

Le jeune Frédéric entouré de toutes parts d'armes & de guerriers, n'entendant louer que

la valeur des combats & la force des armées, ſoupirait quelquefois après des occupations moins bruyantes, & des converſations plus paiſibles. Né avec le goût des arts, il conſacrait à les cultiver tous les inſtants où il pouvait ſe dérober aux yeux de ſes ſurveillants. Il aimait ſur-tout la poéſie & la muſique, & dès qu'il trouvait un moment de loiſir, il liſait des livres français, ou jouait de la flûte. Mais ſon père qui ne connaiſſait d'autre littérature que la Bible, d'autre muſique que celle des mouſquets & des canons, jettait au feu ſes livres français & caſſait ſa flûte lorſqu'il le ſurprenait à jouer ou à lire.

FATIGUÉ des exercices & des études militaires, ennuyé de la bible & des ſermons, excédé de l'inflexible ſévérité de ſon père, le jeune prince royal voulut ſe ſouſtraire du moins pour quelque tems à ſes éternelles occupations, & demanda la permiſſion de voyager. Il mourait d'envie de voir l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie Mais le père qui ne concevait pas qu'il y eût encore quelque choſe à voir au monde, quand on avait vu manœuvrer ſon régiment des gardes, fut inſenſible à ſes prières. Il lui permit ſeulement de l'accompagner dans les petits voyages qu'il feſait de tems en tems en Allemagne.

En 1728, il le mena à Dresde voir le Roi de Pologne; & deux ans après, ils firent un autre voyage en Allemagne & passèrent par Leipzic, Cobourg, Bamberg, Erlang, Nuremberg, Anspach, Augsbourg, Stouttgard, Louisbourg, Manheim, Darmstadt, Francfort sur le Mein, d'où ils descendirent le Rhin pour se rendre à Wésel.

Ces petits voyages augmentèrent dans le prince royal, le désir d'en faire de plus grands. Mais convaincu que son père serait inflexible, il résolut de partir secrettement & confia son dessein à deux jeunes gens de ses amis, Kat & Keit qui consentirent à l'accompagner. On emprunta de l'argent, on fixa le jour du départ, on était prêt à partir lorsque le projet fut découvert. Le père était furieux dans ses colères & implacable dans ses vengeances. Il fit enfermer son fils à la forteresse de Custrin, & résolut de lui faire couper la tête. (7) On sesait son procès, on consultait les universités, & les juges de Berlin auxquels il distribuait des coups de canne depuis le président jusqu'aux secrétaires, quand ils ne jugeaient pas à sa fantaisie; (8) les juges de Berlin auraient mieux aimé épargner leurs épaules que la tête du prince. C'en était fait sans l'Empereur Charles

VI. Ce prince envoya à Berlin le Comte de Seckendorf pour ramener le Roi à des ſentimens plus doux. On eut de la peine à le faire changer. Militaire dans toutes ſes actions, il regardait ſon fils comme un ſoldat qui manquait à la ſubordination & comme un déſerteur qui méritait la mort.

Keit ſe ſauva en Hollande d'où il paſſa en Portugal. Kat fut moins heureux. Le Roi le fit décapiter ſous les fenêtres du prince royal auquel quatre grenadiers tenaient la tête tournée vers l'échaffaut; & il aſſiſta lui-même à l'exécution.

Le prince royal reſta un an à Cuſtrin. Pendant ce tems, on l'aſtreignit à des occupations plus ennuyantes peut-être que les exercices militaires, pour un eſprit plein de feu, où l'amour des beaux arts était augmenté ſans ceſſe par la réſiſtance qu'il éprouvait. Son père voulut profiter de ce tems pour le faire inſtruire dans les détails de la police & des finances. M. de Munchow, préſident de la chambre des domaines & des finances, eut ordre de le faire aſſiſter à toutes les ſéances, de le regarder & de le traiter comme un ſimple conſeiller, & de le faire travailler comme les autres. Le jeune conſeiller aſſiſtait

aux féances ; mais au lieu de lire des actes où de copier des décrets, il s'amufait tantôt à lire des brochures françaifes, tantôt à deffiner en caricature le préfident ou les confeillers fes confréres, & à les repréfenter avec des attributs fatyriques tels que des cornes, une bouteille, des cartes ou autres chofes de cette efpèce.

Le préfident de Munchow rendit de grands fervices au prince, en lui fourniffant des livres & d'autres commodités, contre la défenfe de fon père. C'était rifquer beaucoup ; car le vieux roi qui fefait pendre un homme comme il fumait une pipe, n'aurait pas épargné le préfident s'il eût eu le moindre vent de fes complaifances.

Enfin, Frédéric fut rappellé à Berlin. On prit pour prétexte la célébration du mariage de fa fœur ainée avec le prince héréditaire de Bareith. La Reine pleura pour obtenir fon retour, & le Roi feignit d'accorder aux larmes de fon époufe ce que fes deffeins rendaient néceffaire.

En effet, peu de tems après fon retour, on parla de le marier ; & l'année fuivante il époufa la princeffe Elifabeth-Chriftine de Brunfwic, nièce de l'Impératrice. Le prince royal, qui n'avait pas lieu d'être fort content des procédés de fon père à fon égard, trouvait extraordinaire qu'on

le mariât avec la nièce de l'Impératrice, après les raiſons qu'on avait d'être mécontent de la cour de Vienne; il fit quelques difficultés; mais Frédéric-Guillaume employa pour le convaincre ſes argumens ordinaires, c'eſt-à-dire, ſa canne & des coups de pieds dans le derrière.

D'AILLEURS bien des choſes avaient déjà contribué à inſpirer au jeune prince héréditaire de l'éloignement pour le beau ſexe. Il ſe rapellait toujours avec une impreſſion déſagréable que ſon père avait fait fouetter publiquement, par la main du bourreau, la fille d'un apothicaire de Potsdam, parce qu'elle avait ſouffert que le prince royal accompagnât de ſa flûte quelques ſonates de clavecin qu'elle jouait tant bien que mal. (9) On aſſure auſſi que ſes premières amours n'avaient pas été heureuſes, & qu'il en portait des traces ſenſibles & irréparables.

LA jeune princeſſe avait de la beauté, & ſur-tout un cœur excellent qui la rend encore chère à tous ceux qui la connaiſſent; mais le préjugé était enraciné, & les obſtacles phyſiques de la part du prince, étaient inſurmontables.

LE mariage devait être conſommé le 12 Juin 1732, au château de plaiſance de Salzdahlen, qui appartient au Duc de Brunſwic. A peine les

deux époux étaient-ils au lit que l'on entendit crier de tous côtés *au feu! au feu!* Auſſitôt le prince héréditaire ſe lève avec précipitation, & court avec empreſſement comme pour chercher où eſt l'incendie. C'était une fauſſe allarme que ſes amis avaient donnée. Mais Frédéric qui craignit que ſa jeune épouſe n'eût été trop effrayée, la fit tranquilliſer & ne voulut pas troubler ſon repos. Il a eu toute ſa vie les plus grandes attentions pour cette reſpectable princeſſe, que tous les pruſſiens chériſſent, & dont peut-être jamais perſonne n'a pu dire le moindre mal.

A l'occaſion de ce mariage, le Roi donna au prince le Comté de Rupin. Frédéric demeura quelque tems à Rupin qui en eſt la capitale; mais bientôt il aima mieux ſe fixer à Rheinsberg petite ville ſituée à deux lieues de la prèmiere, où il y a un château de plaiſance que le Roi acheta d'un lieutenant-colonel nomme Béville, pour en faire préſent au prince. (10) Cette petite ville bâtie dans le ſable, ſur les frontières du Mecklenbourg, & qui n'avait pas plus d'un millier d'habitans, ſe reſſentit de la préſence d'un jeune prince, ami des arts. Le château prit bientôt une nouvelle forme. C'était un vieux bâtiment prêt à tomber; le prince le fit relever.

Les

Les jardins étaient ſans goût, il les rendit charmans, & Rheinsberg devint un ſéjour délicieux. Frédéric avait fait graver ſur la grande porte du château ; FRIDERICO TRANQUILLITATEM COLENTI. Son père fut fort mécontent de cette inſcription. Il croyait qu'un prince qui affichait l'amour du repos, de la muſique & des vers, était peu propre à lui ſuccéder ; & il craignait qu'il ne laiſſât crouler un jour un état militaire qui ne pouvait être ſoutenu que par les principes qui l'avaient élevé.

A peine le prince eût-il pris poſſeſſion de Rheinsberg, qu'un ordre de ſon père le tira de cette ſolitude, pour le tranſporter dans le tumulte de la guerre.

ALORS la ſucceſſion au trône de Pologne avait allumé la guerre dans une grande partie de l'Europe. Frédéric-Guillaume devait envoyer 10000 hommes de troupes auxiliaires à l'armée impériale qui campait vers le Rhin, ſous les ordres du prince Eugène. Le Roi qui aimait trop ſes ſoldats pour ſe réſoudre à les quitter, voulut les conduire lui-même ; & il profita de cette occaſion pour donner au prince une idée de la guerre. Au mois de juin, les deux princes arrivèrent à Philipsbourg où était l'armée impériale. Tous

deux couchèrent ſous des tentes, au milieu de leurs ſoldats. La ſanté du Roi qui était déjà affaiblie, en ſouffrit beaucoup ; il fut obligé de quitter le camp au mois d'août, & Frédéric après l'avoir accompagné juſqu'à Cléves, revint auprès des troupes pruſſiennes. Mais cette campagne ne fut pas fort inſtructive pour lui ; il ne vit, comme il le dit lui-même, (a) que l'ombre du grand Eugène. (11)

Au mois d'octobre, Frédéric ramena à Potzdam les troupes de ſon père qui n'avaient trouvé aucune occaſion de montrer avec éclat, l'effet de ces manœuvres ſavantes, de ces exercices continuels & de cette diſcipline ſévère qui les avait rendues les meilleures troupes de l'Europe. Il trouva ſon père très-malade, & fut chargé, pendant quelque tems de ſigner tous les ordres, en ſon nom. Le Roi s'étant rétabli, envoya Frédéric à Stettin ſous la conduite du prince de Deſſau, pour lui faire voir les fortifications de cette ville. L'infortuné Stanislas qui fuyait alors ſes ennemis, s'était refugié à Kœnigsberg. Frédéric eut la permiſſion d'aller voir ce prince auſſi célèbre par ſes malheurs que par ſa philoſophie & ſa conſtance. Il reſta quelques

(a) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Brandebourg.

ſemaines avec Stanislas, & lia avec lui une amitié qui a duré juſqu'à la mort du dernier.

ENFIN Frédéric revint dans ſa chère retraite, où il reſta juſqu'à la mort de ſon père. La philoſophie y régla ſes occupations & ſes plaiſirs. Ses inſtants étaient partagés entre l'étude des ſciences, la culture des arts, & les plaiſirs de l'amitié. La philoſophie, l'hiſtoire, la politique, l'art militaire, la poéſie & la muſique avaient chacun leurs tems marqués, & ſe ſuccédaient agréablement. Le prince paſſait la plus grande partie de la journée dans ſa bibliothèque, & le reſte dans la ſociété de quelques gens aimables & inſtruits qu'il s'était choiſis. Les principaux étaient Chaſot, officier français qui avait autant d'eſprit que de connaiſſances & d'aménité dans le caractère; Kayſerling gentilhomme Courlandois plein de talents, de vivacité, de qualités ſolides & de bizarreries plaiſantes; le prince le nommait ordinairement Cæſarion; Jordan réfugié français, plaiſant agréable dont la converſation amuſait le prince, & qui mérita ſa confiance par les qualités de ſon cœur; Knobelsdorf moins gai que les précédents, mais qui dirigeait les bâtiments & les jardins & qui ſavait parler de tous les arts du deſſin avec autant de jugement que de goût.

La gaieté préſidait ordinairement aux entretiens, & le prince n'avait pas de peine à mettre en train ſes joyeux amis. On avait auſſi des généraux pour parler de guerre, de bons muſiciens pour faire de jolis concerts, & d'excellents peintres pour décorer les appartements. Pendant que Knobelsdorf feſait de jolis payſages & ordonnait les jardins, Pesne s'immortaliſait par des plafonds, & du Buiſſon par des tableaux de fleurs. Les deux Graun compoſaient de la muſique charmante, pour ce tems-là, ou dirigeaient l'orcheſtre, & Benda un des meilleurs violons de l'Europe accompagnait le prince, qui jouait fort bien de la flûte.

La matinée était ordinairement conſacrée à l'étude, les repas aux plaiſirs de la converſation & à la gaieté; & le ſoir il y avait un petit concert. Tems heureux & paiſibles que Frédéric regretta ſouvent, & après lesquels il ſoupira plus d'une fois au milieu du tumulte des affaires, & des orages de la guerre!

Cette époque de la vie de Frédéric eſt plus importante que l'on ne penſe. C'eſt dans la retraite de Rheinsberg que s'eſt préparé cet homme extraordinaire qui a fait l'admiration & l'étonnement de l'Europe. C'eſt là que ſon ame de feu,

agitée ſans ceſſe par la ſoif ardente de la gloire, forma les projets les plus ſublimes & les plus hardis. C'eſt là qu'il réſolut de ſoumettre toutes ſes autres paſſions à celle de la gloire. C'eſt là que ſe forma le guerrier, le héros, le conquérant, le politique, l'économiſte, le philoſophe, l'homme de lettres, le grand roi.

La lecture des auteurs anciens fit ſes plus chères délices depuis cette époque juſqu'aux dernières années de ſa vie; & il y conſacrait tous les jours quelques heures de la journée. Les grands exemples des héros de la Grèce & de Rome, avaient fait ſur ſon ame l'impreſſion la plus vive; & il brûloit de les imiter. Parmi les ouvrages qu'il reliſait preſque tous les ans, on compte Hérodote, Thucidides, Xénophon, Plutarque, Tacite, Sallufte, Tite-Live, Quinte-Curſe, Cornelius-Népos, Valère-Maxime, Polybe, Céſar, Végèce &c. Il ne parlait qu'avec enthouſiaſme des grands guerriers de la Gréce & de Rome; & lorſqu'il fut ſur le trône, il crut ne pouvoir mieux honorer un habile militaire qu'en lui donnant un ſurnom romain. (b)

(b) Le Roi Frédéric II. a donné un bataillon franc & le nom de QUINTUS ICILIUS à M. Guichard qui a écrit quelques ouvrages ſur l'art militaire des anciens. Guichard a gardé ce nom pendant toute ſa vie.

Frédéric ſentait que pour acquérir de la gloire, il n'était pas inutile de ſe faire ami des philoſophes, des poètes & des gens de lettres célèbres ; & il écrivit à ceux qui tenaient alors le ſceptre des lettres & des ſciences. Lettres flatteuſes, compliments agréables, louanges exagérées, il ne négligeait rien pour gagner leur eſtime, ou du moins pour attirer les effets de leur reconnoiſſance ; & les gens de lettres qui, ſans en excepter les philoſophes, ne ſont pas chiches de louanges, quand ils ſont ou déſirent d'être careſſés par les grands, les gens de lettres & les philoſophes louaient le prince héréditaire au delà de ſes eſpérances. Il leur envoyait des lettres en vers & en proſe, des traités de métaphyſique, d'hiſtoire, de politique &c. Les philoſophes chatouillés par ſes louanges, lui répondaient comme un amant fou écrit à ſa maîtreſſe. On lui écrivait qu'il était un grand poète, un grand philoſophe, le Salomon du Nord. Toutes ces flagorneries s'imprimaient, & le Salomon n'en était pas fâché, quoiqu'il eût trop d'eſprit pour y croire. Wolf, Rollin, Graveſande, Maupertuis, Algarotti, Voltaire, furent honorés de ſa correſpondance. Le dernier ſurtout, accoutumé à encenſer l'idole du jour,

eût-elle été portée du fumier fur l'autel, ne manqua pas de prôner, comme le plus grand homme de l'univers, un prince qui attendait un trône; & qui lui difait qu'il était le plus grand philofophe de fon fiècle & le premier poète du monde.

LORSQUE le prince allait à Berlin, il voyait furtout le comte de Manteufel qui avait formé dans cette ville une fociété d'amis de la vérité, dont le principal but était de foutenir les opinions de Wolf, & de le défendre contre fes ennemis. Le prince royal qui eftimait le philofophe & qui voulait en être eftimé, fe joignit à eux. Il fit faire l'apologie de Wolf, & traduire en français fes principaux traités. Wolf lui dédia, par reconnaiffance, la première partie de fon *droit de la nature*; & le prince lui répondit une lettre pleine de complimetns & d'éloges.

IL fit plus encore, il travailla à faire rappeller le philofophe, & il réuffit. En 1736, le Roi nomma pour examiner fes principes, une commiffion compofée de théologiens reformés & Luthériens. Wolf fut déclaré innocent. On

lui écrivit à Marbourg où il s'était retiré, pour l'engager à revenir; mais il se garda bien d'ajouter foi aux paroles d'un Roi qui fesait juger les philosophes par les théologiens, & qui voulait faire pendre les gens pour des opinions. Il ne revint qu'en 1740, lorsque son protecteur fut monté sur le trône.

C'EST à Rheinsberg que Frédéric composa une réfutation des principes de Machiavel sous le titre *d'Anti-Machiavel*; il envoya le manuscrit à Voltaire pour le corriger & le faire imprimer. Frédéric voulait que cet ouvrage préparât l'Europe à son règne, & disposât les esprits en sa faveur.

EN 1738, le Roi alla à Loo avec le prince royal, pour voir le prince d'Orange. C'est dans ce voyage que Frédéric fut reçu Franc-maçon. Le comte de la Lippe-Bukenbourg se trouvant à dîner avec les princes, le Roi parla des Francs-maçons avec beaucoup de mépris. Ses bons & charitables prédicants lui avaient fait accroire que c'était une société d'hérétiques, d'athées & de précurseurs de l'antechrist qui ne travaillaient qu'à la destruction de la religion. Le comte prit leur parti avec chaleur, & son apologie

fit tant d'impreſſion ſur Frédéric, qu'il le tira à part dès qu'on fut ſorti de table, & le pria de lui faciliter les moyens de ſe faire recevoir. Le comte y conſentit, & on réſolut que la réception ſe ferait à Brunſvic par où le roi devait paſſer. En effet, il fut reçu dans cette ville le 12 du mois d'août; dans une loge ſecrette tenue par des maçons que le comte avait fait venir de Hambourg. Heureuſement le roi ne ſut rien de cette réception; & bien en prit aux Francs-maçons, car il n'aurait pas manqué d'employer tout ſon crédit pour faire pendre tous ceux qu'il aurait pu. Les premiers jours de ſon règne, il tint une loge où, en qualité de *maître en chaire* il reçut le prince Guillaume, le Margrave de Schvedt & le Duc de Holſtein. (12)

Après ce voyage, le prince retourna à Rheinsberg. Son père voyait avec peine qu'il fréquentât des gens de lettres & des philoſophes, mais il les tolérait quand il n'avait pas la goutte, pourvu qu'ils ne ſe préſentaſſent jamais devant lui. Sur la fin de ſa vie, lorſque les douleurs de la goutte augmentaient ſa mauvaiſe humeur, & lui cauſaient de fréquents accès de colère & d'impa-

tience, (13) il menaçait fouvent de faire enlever & conduire à Spandau toute la fociété de beaux-efprits, efprits-forts, philofophes, &c. qu'il appellait les corrupteurs de fon fils. Ces éruptions répandirent quelque fois de vives allarmes parmi les membres de la joyeufe académie de Rheinsberg, & le prince eut fouvent befoin de toute fon éloquence pour raffurer fes timides amis, & les empêcher de prendre la fuite.

Frédéric avait des amis à Potzdam qui lui rendaient compte de tout, favaient détourner à propos la tempête, & rendaient, lorfqu'ils pouvaient, le calme à meffieurs les beaux-efprits.

Au commencement de l'an 1740, la maladie du roi augmenta confidérablement : & au mois de mai, il n'y avait plus aucune efpérance. Dans la nuit du 26 au 27, un courier arriva à Rheinsberg pour annoncer que le roi était plus mal que jamais. Les amis du prince qui l'avaient dépêché lui fefaient dire en même tems de fe rendre à Potzdam ; & d'arriver comme ne fachant rien du danger de la maladie du roi. Le prince partit auffitôt, fit dire que la tendreffe filiale l'avait engagé à venir

s'aſſurer par lui-même de l'état de la ſanté du roi ; & au lieu de le trouver abbatu, comme il l'avait cru, il le vit dans ſon fauteuil à roulettes, parlant avec autant d'action & de feu que s'il n'eût jamais été malade. Le prince crut qu'on s'était moqué de lui; mais bientôt le roi eut de nouvelles faibleſſes ſemblables à celle qui avait fait dépêcher le courier ; & Frédéric ne ſoupçonna plus ſes amis.

Le 27 Mai, le roi qui ſentait approcher ſa fin vit venir deux prêtres. Il confeſſa ſes pêchés & s'accuſa ſurtout d'avoir fait pluſieurs injuſtices dans les accès de ſa colère. Mais il ſe tranquilliſa en penſant qu'il n'avait jamais commis d'adultère, qu'il avait toujours honoré les prêtres, & fréquenté aſſiduement les égliſes. Les prêtres le confirmèrent dans cette confiance & il eſpéra le paradis. Le 29 du même mois, il dicta lui-même la manière dont il voulait que ſe fiſſent ſes funérailles. Cette pièce qu'on nous a conſervée porte l'empreinte de ſon caractère. (14) Il vécut juſqu'au 31 Mai. Le prince Royal, les trois autres princes ſes frères, la reine, & quelques généraux qu'il eſtimait particulièrement le virent ſouvent pendant les derniers jours ; mais les

deux prêtres ne le quittaient ni jour ni nuit ; & étaient ſans ceſſe occupés à prier avec lui, ou à le fortifier contre les craintes de la mort & les remords de ſa conſcience. Un d'eux nommé Cochius lui ayant demandé s'il était diſpoſé à mourir, il répondit : *J'ai détaché mon cœur de tous les objets qui m'étoient chers, de ma femme, de mes enfants, de mon armée, de mon royaume & de tout l'univers. Que vous êtes heureux*, lui répondit le prêtre*! c'eſt une preuve que vous aimez Dieu par-deſſus toutes choſes.* Quelques tems après il mourut en s'écriant, *O vanité! vanité!*

SECONDE PÉRIODE,

depuis l'avènement de FRÉDÉRIC II. au trône, jufqu'à la paix de Breflau.

1740-1742.

FRÉDÉRIC II. monta fur le trône. On n'avait encore vu dans ce prince que l'ami des philofophes & des mufes, que l'ami de la retraite, de l'étude & de la paix. On s'attendait à un règne tout oppofé à celui de fon père. Depuis longtems on s'était figuré une cour brillante, une élégance attique, tous les charmes de l'efprit, tous les avantages des fciences & des arts; en un mot un prince qui bornerait fes plaifirs aux charmes de l'étude, & fon ambition au titre de roi philofophe. On fe trompa. Frédéric ne ceffa point d'aimer & de cultiver les lettres, mais il joignit à l'amour de l'étude toutes les qualités, tous les travaux d'un grand roi. On crut que l'armée ferait négligée; & il l'augmenta de quelques régimens fans toucher à fa conftitution; il difperfa feulement le régiment des gardes

qui était plus ſingulier qu'utile, à l'exception d'un ſeul bataillon qu'il conſerva comme un monument. Les prêtres des différentes communions ſe croyaient perdus, & il rendit aux Luthériens la liberté de faire le ſervice divin, avec toutes les cérémonies que leur avait défendues Frédéric-Guillaume, pour les rapprocher davantage des Réformés auxquels il voulait les réunir. Le peuple crut qu'il ſerait oublié pour les beaux-eſprits & les ſpectacles, & le ſecond jour de ſon règne il fit ouvrir tous les magazins royaux, diſtribuer du bled à bas prix, pour faire ceſſer la cherté; ordonna d'acheter des grains en Pologne pour former de nouveaux magazins dans les provinces; abolit toutes les diſpenſes de mariage, défendit de donner de l'argent pour ces ſortes de diſpenſes & permit à tout le monde de ſe marier à ſa fantaiſie, dans tous les cas où le mariage n'était pas défendu clairement par la bible. Les beaux-eſprits de Rheinsberg ſe figuraient déjà une vie délicieuſe coulée dans l'abondance; ils voyaient dans l'avenir des jours filés d'or & de fleurs; quelques-uns en pleuraient déjà de tendreſſe, & Kayſerling penſa en devenir tout-à-fait fou; on les plaça, mais ils furent obligés de travailler & de ſe rendre utiles. (15)

Dès le troisième jour, la plupart de ces changements étaient déjà faits, & le sixième le philosophe Wolf fut rappellé. (16)

FRÉDÉRIC-Guillaume avait laissé à son fils une population de 2,240,000 hommes, un revenu de 48 millions de livres, (a) un trésor de 80 millions, (b) & une armée de 80,000, hommes bien disciplinés. Frédéric II avait formé depuis longtems la résolution de tirer tout le parti possible de sa situation & de ses ressources, & personne n'a mieux réussi que lui dans l'exécution de ses projets. Voici la liste de ses états, lorsqu'il monta sur le trône.

Le royaume de Prusse.

Le Duché de Poméranie, excepté la Poméranie suédoise.

La Marche Electorale de Brandebourg.

Le Duché de Crossen avec Cotbus & Peitz dans la Basse-Lusace.

Le Duché de Magdebourg, avec deux cinquièmes du Comté de Mansfeld.

La Principauté de Halberstadt avec le Comté de Hohnstein.

La Principauté de Minden.

(a) 12 millions d'écus Prussiens.

(b) 20 millions d'écus Prussiens.

Le Duché de Clèves.

La Principauté de Mœurs.

Le Comté de Mark & Ravensberg.

Le Duché de Gueldre.

Le Comté de Tecklenbourg & Lingen.

La ſeigneurie & le baillage de Montfort dans la Haute-Gueldre.

La terre de Turnhout dans le Brabant.

La Baronie de Harſtal.

Les ſeigneuries d'Orange, Polder, Thaaldierge, Wateringen, Haut & Bas Schwaluve, petit Waſpic, Twintig, Horven, Honderland, Graveſande.

Le château de la Haie dit *la Vieille Cour.*

Le gouvernement était militaire & abſolu. Ses arſenaux étaient bien fournis, les forterelles en état de défenſe, les ingénieurs expérimentés, & le corps de cadets était une pépinière d'où l'on tirait au beſoin des officiers à demi-formés. Frédéric-Guillaume en opprimant les ſciences, avait favoriſé la population & les manufactures, il accordait des avantages & des encouragements aux étrangers qui venaient s'établir dans ſes états, & il n'avait pas négligé de faire quelques embelliſſements à Berlin & à Potzdam. Il établit dans la capitale une police ſur le modèle de celle

celle de Paris, & des hôpitaux pour faire travailler les mendiants & les vagabonds.

Le fyftème des finances était fur un pied très-folide, ce prince avait établi un directoire-général divifé en quatre départements, dont chacun était préfidé par un miniftre d'état. A ce principal département était fubordonné, dans chaque province, un collège de juftice & de finances. Les miniftres des affaires étrangères, de la juftice, des finances, &c. étaient obligés de lui rendre tous les jours compte de ce qui fe paffait, & il décidait de tout en dernier reffort.

Tel eft l'état où Frédéric II trouva fon royaume en montant fur le trône ; il avait fenti la folidité des fondements fur lefquels fon père avait conftruit ; & loin d'y rien changer il réfolut de continuer fur les mêmes principes. Il voulait un peuple éclairé ; mais il craignait que les lumières & l'aifance ne corrompiffent l'efprit militaire, & ne détruififfent l'activité, la fobriété & la fubordination. Il avait formé deux plans dont il s'écarta rarement pendant tout fon règne, c'était de gouverner fes fujets en père, & fes foldats en defpote ; Frédéric-Guillaume n'avait pas fait cette différence ; fous fon règne, tout était traité militairement.

Les deux premiers mois du règne de Frédéric ſe paſsèrent en nouveaux arrangements, voyages & autres affaires publiques. (17) Il défendit, par exemple, de donner des places aux jeunes gens qui n'avaient pas étudié dans une univerſité de ſes états, parce qu'il comptait pour beaucoup chaque homme, qui conſommait des denrées dans le pays. Les filles qui étaient convaincues d'avoir fait périr leur fruit, étaient enfermées toutes vives dans un ſac de cuir, & jettées dans la rivière; il abolit cette coutume barbare; & il fonda l'ordre *pour le mérite* qu'il deſtina particulièrement à récompenſer les militaires.

Il alla en Pruſſe & en Weſtphalie pour recevoir l'hommage des habitants. En feſant ce dernier voyage, il lui prit envie d'aller incognito jusqu'à Paris. Il prit le nom de *du Four*, ſe donna pour un comte de Bohème, & arriva ainſi à Strasbourg. Le prince Guillaume ſon frère qui l'accompagnait, prit le nom de comte de *Schafgotſch*, & ne logea pas dans la même auberge que le Roi. Dès qu'ils furent arrivés, ils ſe firent habiller à la françaiſe. Vers le ſoir, le Roi alla dans un café, fit connaiſſance avec quelques officiers & les invita à ſouper. *Parbleu! il faut voir un peu, ce que c'eſt que ce comte*

Bohémien, dit affez haut l'un d'eux. Ils fe rendirent à fon invitation, & furent furpris de trouver dans le prétendu Bohémien, un convive aimable & plein d'efprit, qui parlait leur langue auffi bien qu'eux. Ils fe retirèrent fort contents, & le lendemain, ils vinrent lui demander à déjeûner.

A l'heure de la parade, le Roi s'y rendit, mais dès qu'il parut, il fut reconnu par un foldat, qui avait fervi dans l'armée pruffienne. Auffitôt on fit dire au maréchal de Broglie, alors gouverneur de Strasbourg, que le Roi de Pruffe était dans la ville. Frédéric s'étant fait annoncer chez lui, fous fon faux nom, il le reçut avec diftinction & laiffa échapper deux ou trois fois, dans la converfation, les mots de *Votre Majefté*. Bientôt toute la ville fut que le Roi de Pruffe était à Strasbourg, on illumina les rues, on cria *vivat* fous fes fenêtres : mais Frédéric fâché qu'on l'eût reconnu, changea de projet, ne fongea plus à aller à Paris, & partit de Strasbourg à la pointe du jour. (18)

Les Liégeois payèrent les frais de ce voyage. L'évêque de Liège prétendait avoir des droits fur la feigneurie de Herftal que la Maifon de Brandebourg révendiquait comme une partie

de la fucceffion du prince d'Orange. En 1732, Frédéric-Guillaume s'en était emparé, mais les habitants avaient refufé de lui prêter hommage. Ce prince en avait donné avis à la cour impériale, & il était fur le point d'en venir à la force, lorfqu'il mourut. Dans le moment dont nous parlons, les habitants de Herftal, refusèrent auffi de prêter hommage au nouveau Roi, & l'évêque qui ne croyait avoir affaire qu'à un poète, s'avifa de les foutenir. Auffitôt le Roi lui envoya un de fes confeillers nommé Rambonnet, pour lui demander s'il était décidé à pourfuivre fes prétentions fur Herftal, & à foutenir les mutins; ou s'il voulait renoncer à fes prétentions? L'évêque héfita, & auffitôt douze compagnies d'infanterie & un efcadron de dragons entrèrent dans fa feigneurie de Horn, & y vécurent à fes dépens. (19) L'évêque demanda du fecours à l'Empereur, à la France & à la Hollande. Le premier renvoya l'affaire à la diète de l'Empire, & les deux autres s'étant rendus médiateurs, le Roi consentit à renoncer à fes droits pour 150,000 écus que lui paya l'évêque.

Frédéric comptait paffer le refte de l'année à Rheinsberg pour reprendre fes anciennes

études, & ſe rétablir entièrement d'une maladie qu'il avait eue dans ſon voyage de Weſtphalie. Mais l'Empereur Charles VI mourut, & cette mort changea la face de l'Europe. (20)

La ſouche mâle des comtes de Habsbourg ou de la maiſon d'Autriche ſe trouvait éteinte. Il ne reſtait que deux Archiducheſſes, Marie-Thérèſe & Mariane. Par la pragmatique-ſanction, Marie-Thérèſe, fille aînée de Charles VI, ſe trouvait héritière de ſes vaſtes états; & cette princeſſe était digne de les poſſéder. Elle avait épouſé depuis quelques années François duc de Toſcane. La réunion d'un grand nombre d'états puiſſans ſous le même ſceptre, & la dignité impériale attachée depuis 300 ans à cette même puiſſance, avaient rendu la maiſon d'Autriche l'objet continuel des inquiétudes & de la jalouſie des états voiſins. Un des premiers principes de la maiſon de Bourbon avait toujours été d'affaiblir cette maiſon, de diſperſer ſes états, & d'en éloigner la couronne impériale.

Charles VI, qui avait prévu les attaques que ſon héritière aurait à craindre de ce côté, avait preſſé la plupart des puiſſances de l'Europe, & même la France & l'Eſpagne, de ſe

rendre garants de la pragmatique-ſanction. Le bon Empereur comptait ſur de pareilles garanties ; & il n'avait pas les ſeules choſes qui puſſent aſſurer ſes projets, une bonne armée & un tréſor. Il avoit cependant ſongé à ſe les procurer ; & c'eſt dans cette vue que dans les années 1735 & 1739, il avait acheté la paix par le ſacrifice de la Sicile, de Naples, d'une partie de la Lombardie, de la Servie, de la Valachie & de Belgrade. Mais il fallait bien des années de paix & de repos pour réparer ſes forces & en acquérir de nouvelles. A ſa mort, la malheureuſe guerre des Turcs était à peine finie, les troupes étaient détruites & les reſſources épuiſées.

Les puiſſances jalouſes ne pouvaient avoir une plus belle occaſion d'abaiſſer la maiſon d'Autriche ; & elles réſolurent d'en profiter. La garantie ne les embarraſſa point. Avec une bonne armée & de l'argent, quel eſt le traité qu'on ne puiſſe expliquer à ſon avantage, lorſqu'on a affaire à une puiſſance abattue ?

Le Roi d'Eſpagne fit des prétentions ſur tous les états héréditaires de la maiſon d'Autriche, & travailla à s'approprier du moins ceux d'Italie. Charles, Electeur de Bavière, qui s'était rendu

l'inftrument des projets de la France, préten-dit auffi que l'héritage lui appartenait, & prit les armes pour s'en emparer. Louis XV pouvait faire les mêmes prétentions, & avec autant de fondement, car il defcendait par les femmes de Louis XIII & de Louis XIV, de la plus ancienne ligne mafculine de la maifon d'Autriche. Mais il ne pouvait faire valoir fes droits, fans rifquer de voir s'élever contre lui la moitié de l'Europe. La politique exigeait donc que l'on prît des moyens moins dangereux, & que l'on écartât tout foupçon de projet d'agrandiffement. Le vieux cardinal de Fleuri fe fefait illufion fur ces projets, en confidérant qu'ils pouvaient tourner au profit de la France ; & qu'ils ne bleffaient pas directement la foi des traités & fur-tout la garantie de la pragmatique-fanction. Cet homme trop dévot pour un miniftre, trop ambitieux pour un dévot ; avait conçu l'idée fingulière de concilier les intérêts de la politique avec les principes de la religion, de la morale & de la confcience.

AUGUSTE III, Roi de Pologne, formait des prétentions fur l'Autriche à caufe de fon époufe, qui était fille de l'Empereur Jofeph. Le Roi de Sardaigne demandait Milan.

PHILIPPE Roi d'Efpagne, en qualité d'héritier de Charles II de la maifon d'Autriche, fondait fes prétentions fur le traité de l'Empereur Charles V avec Ferdinand I, par lequel il avait été ftatué, que tous les états autrichiens reviendraient à la couronne d'Efpagne, au cas que cette Maifon vint à manquer faute d'hoirs mâles. L'Electeur de Bavière prétendait à la fucceffion d'Autriche, en vertu du teftament de l'Empereur Ferdinand I, dont la fille ainée avait époufé Albert V duc de Bavière. Ce teftament portait, qu'à l'extinction de la ligne mafculine de la maifon d'Autriche, la poftérité d'Anne, époufe d'Albert V, exclurait les filles de cette maifon de la fucceffion aux Etats, & qu'elle hériterait de toutes les poffeffions de Ferdinand I.

PENDANT que toutes ces puiffances s'amufaient à difcuter leurs prétentions, Frédéric II prit un moyen plus court pour faire valoir les fiennes. Charles VI était mort au mois d'octobre; en décembre, le Roi était déjà dans la Siléfie avec 30 bataillons & 31 efcadrons. Le fecret & la célérité affurèrent prefque toujours le fuccès de fes entreprifes. La cour de Vienne apprit qu'il était en Siléfie, & ne favait pas

qu'il fût parti de Berlin. Les troupes elles-mêmes ignoraient où on les conduifait ; & ce n'eft qu'en entrant dans la province qu'elle devait conquérir, que l'armée fut inftruite de fa deftination. On l'en inftruifit par un écrit qui portait que „ comme la Siléfie était le rempart des „ états du Brandebourg, on avait deffein de „ prendre cette province en dépôt & de la dé- „ fendre contre ceux qui voudraient faire des „ prétentions à la fucceffion d'Autriche. On „ ajoutait que loin d'avoir fait cette démarche, „ pour offenfer la Reine de Hongrie, le Roi „ ne défirait au contraire que d'entretenir avec „ elle une amitié étroite, & qu'il était en né- „ gociation pour cela. „

En effet, le Roi avait envoyé à Vienne le comte de Gotter pour offrir à la Reine fon fecours contre les ennemis de la maifon d'Autriche, fon acceffion à une ligue avec la Ruffie & les puiffances maritimes pour la foutenir dans fon héritage, fon crédit pour faire élire roi des Romains le duc de Lorraine fon mari ; & deux millions de florins. Mais pour cela il exigeait que la Reine lui cédât toute la Siléfie. (21)

Le comte dicta mot pour mot les propofitions au cabinet de Vienne & demanda une

réponse. La cour de Vienne n'était pas accoutumée à entendre un tel langage de la part d'un prince de l'Empire. Marie-Thérèse n'avait pas oublié que le Roi de Prusse était vassal de ses ancêtres, elle fit une réponse conforme à sa naissance & à la dignité de sa Maison ; mais peu conforme à sa situation. Le duc de Lorraine répondit en son nom : „ que le Roi de „ Prusse, comme prince de l'Empire d'Alle„ magne, & garant de la pragmatique-sanction „ était obligé au secours qu'il offrait ; que la „ Reine était déjà alliée avec la Russie & les „ puissances maritimes, & pouvait compter sur „ leurs secours ; que, selon la bulle d'or, „ l'élection de l'Empereur devait être libre ; „ que les deux millions de florins offerts, „ n'étaient pas même suffisans pour l'indemni„ ser du dommage que les troupes prussiennes „ avaient causé en Silésie. „

En même tems, la Reine fit publier en Silésie, un écrit, par lequel elle déclarait l'entreprise du Roi de Prusse, une véritable hostilité, & demandait que les troupes étrangères sortissent de ses Etats.

De cette manière, les négociations furent rompues, & le Roi de Prusse se tint prêt à

changer ſes conditions en prétentions, & à les faire valoir par la force des armes. Tout cela ſe fit en même tems. Pendant que Louis de Halle, ſon chancelier (22) compoſait un manifeſte ſubtil, Frédéric marchait à la tête de ſon armée, & il fut maître d'une grande partie de la Siléſie, avant que le chancelier eût achevé de rédiger ſes matières. (23)

Les prétentions du Roi avaient pour objet les principautés de Lignitz, Brieg, Wolau & Jægerndorf, avec les ſeigneuries de Leobſchütz, Oderberg, Beuten & Tarnowiz. Voici l'hiſtoire abrégée de ces prétentions.

En 1524, George, Margrave de Brandebourg, acheta de ſes épargnes la principauté d'Jægerndorf, qui appartenait à la maiſon de Schellenberg, & Louis, Roi de Bohème, lui en donna l'inveſtiture, comme d'un fief héréditaire qui pouvait être aliéné. Lorſque Ferdinand I monta ſur le trône de Bohème, il confirma cette inveſtiture avec toutes ſes clauſes, articles & conditions. A la mort du Margrave George, Jægerndorf paſſa à ſon fils George-Frédéric. Ce dernier n'ayant point d'héritiers, laiſſa, par teſtament, la principauté à Joachim-Frédéric, Electeur de Brandebourg ſon proche parent,

fouche de la maifon royale de Pruffe actuellement règnante. Après la mort de George-Frédéric, l'Electeur en prit poffeffion fans difficulté, & la réunit pour toujours à fes états héréditaires. Il eft vrai que dans la fuite, il la céda fous le titre d'apanage à fon fecond fils Jean-George; mais à condition qu'il ne pourrait point l'engager, & qu'à fa mort, elle reviendrait à la ligne électorale de Brandebourg; à laquelle elle refterait à perpétuité.

En vertu d'anciens traités de famille, & furtout de celui de Géra, fait en 1603, où la principauté d'Jægerndorf eft nommée expreffément; en vertu de plufieurs conventions confirmées fucceffivement par tous les Empereurs, les Electeurs & Margraves de Brandebourg, ne peuvent aliéner à perpétuité la moindre partie de leurs états héréditaires, fût-ce même une acquifition nouvelle; & au cas que la chofe arrivât, les fucceffeurs confervent le droit de revenir contre une difpofition de cette nature, & peuvent faire valoir leurs droits fur le pays aliéné.

Pendant les troubles de la Bohême, fous l'Empereur Ferdinand II, le Margrave Jean-George fe rangea du parti de Frédéric I, Electeur

Palatin, parce qu'il croyait ſes prétentions juſtes. Ferdinand II déclara ſon action crime de félonie, le mit au ban de l'Empire, & s'empara de la principauté d'Jægerndorf. Il étendit même la rigueur de ce jugement juſques ſur ſon fils à peine âgé d'un an; & ce prince infortuné mourut en 1642, privé de l'héritage de ſes pères & accablé de misère.

Sa mort fit paſſer à la maiſon électorale de Brandebourg, tous ſes droits, & par conſéquent des prétentions à la principauté d'Jægerndorf & à ſes dépendances. Le crime de félonie pour lequel on avait ôté cette principauté à Jean-George ne pouvait porter aucune atteinte à ces droits, puiſqu'en vertu des traités, cette principauté ne lui avait été donnée par ſon père qu'à titre de *fidei commis*, & qu'elle ne pouvait point être démembrée à perpétuité, des poſſeſſions de la maiſon de Brandebourg.

Ces raiſons pouvaient être fort bonnes; mais l'Electeur de Brandebourg n'était pas à même de les faire valoir. Une guerre malheureuſe qui déſolait toute l'Allemagne, avait ſur-tout dévaſté ſes états. Le grand Electeur ſe trouva donc trop faible pour ſoutenir des droits que la cour impériale ne pouvait nier, mais qu'elle ſavait

éluder de mille manières différentes. Cette cour disait entre autres, qu'on ne pouvait tolérer qu'un prince protestant eût des possessions dans un pays qu'on voulait convertir à la foi catholique ; droit singulier & nouveau dont il aurait été bien difficile de produire les titres. A la fin on offrit à la maison électorale de Brandebourg un équivalent en argent. L'Electeur ne pouvait l'accepter sans agir contre la constitution de sa maison, de sorte que les négociations durèrent plus de quarante ans, sans que l'on pût rien finir. C'est dans ces circonstances que s'éteignit, comme nous l'avons dit, la famille des ducs de Ligniz, Brieg & Wolau. Les anciens ducs de cette maison jouissaient d'une puissance absolue, & ne dépendaient ni de la couronne de Pologne, ni de celle de Bohème. Cependant en 1329, ils offrirent de soumettre leurs possessions à Jean de Lützelbourg, Roi de Bohème, comme fiefs héréditaires, avec la réserve de tous leurs droits ; & particulièrement de celui de vendre, aliéner ou engager à leur gré. Ladislas & Louis qui succédèrent à Jean, confirmèrent ces droits, & ajoutèrent même qu'ils pourraient disposer par testament en faveur de qui ils jugeraient à propos. Fondés sur ce droit,

les princes de Ligniz firent en 1537 un pacte de fucceffion avec la maifon électorale de Brandebourg.

FERDINAND, alors Roi de Bohème, ne vit pas ce pacte avec plaifir ; mais il ne pouvait s'y oppofer fans détruire les droits fondamentaux de la maifon de Ligniz, qu'il avait confirmés lui-même. Il prit une autre voie, il excita les états de Bohème à lui faire des répréfentations contre ce traité. On avait bien envie de le déclarer nul, mais on ne trouvait point de raifons pour motiver cette déclaration. On chercha des prétextes, & on tâcha de leur donner quelqu'apparence de folidité. On prétendit qu'il ferait défavantageux pour la couronne de Bohème, que les poffeffions de la maifon de Ligniz fuffent réunies à celles de la maifon de Brandebourg. Mais cette prétendue crainte pouvait-elle annuller des droits fi bien établis & fi bien confirmés ?

CES faibles raifons furent appuyées par la force. En 1546, Ferdinand déclara nul le pacte de confraternité des deux maifons, & força le duc de Ligniz à lui en livrer l'original.

LA maifon de Brandebourg ne ceffa de protefter contre ces procédés, & ne céda pas la moindre claufe des droits établis par le traité.

Elle en conſerva l'original, & attendit un moment favorable pour faire valoir ſes prétentions.

TEL était l'état des choſes lorſque la maiſon de Ligniz s'éteignit. Le grand Electeur renouvella ſes prétentions ſur Ligniz & en même tems ſur Jægerndorf. Nous avons vu comment il ſe contenta du cercle de Schwibus, qui fut rendu par ſon ſucceſſeur.

Voilà les droits que Frédéric II voulait faire revivre. La cour de Vienne niait que toutes ces prétentions fuſſent fondées ; elle ſoutenait que le pacte de fraternité entre le duc de Ligniz & l'Electeur Joachim, ainſi que le teſtament au ſujet d'Jægerndorf ayant été faits contre les loix féodales, avaient été déclarés nuls avec juſtice, & qu'ainſi à l'extinction des hoirs mâles, ces principautés avaient été juſtement réunies à la couronne de Bohème. On citait ſur-tout les traités de 1686 & 1695. Par le premier, l'Electeur Frédéric-Guillaume avait renoncé à ces principautés pour le cercle de Schwibus ; par le dernier, Frédéric I avait rendu cette partie de la Siléſie à l'Autriche, pour ſe frayer une route à la dignité royale. Rien n'eſt plus ridicule que les écrits que l'on publiait alors de part & d'autre, on y citait juſqu'aux pandectes.

Le

Le fait eſt que les Electeurs de Brandebourg avaient été obligés de céder leurs droits ſur la Siléſie, parce qu'ils étaient trop faibles pour réſiſter à l'Autriche; & Frédéric II leur ſucceſſeur voulut les faire valoir, parce qu'il ſe ſentit aſſez fort pour y parvenir.

La Siléſie n'avait qu'une petite garniſon pour ſa défenſe. Glogau eſt la première fortereſſe que l'on rencontre du côté du Brandebourg; 800 ſoldats qui formaient la garniſon de cette place, ſous les ordres du comte Wallis, ne pouvaient réſiſter aux pruſſiens. Le Roi laiſſa en arrière le prince Léopold de Deſſau avec quelques régiments, pour aſſiéger Glogau. Pour lui, il continua ſa route avec le reſte de l'armée, & arriva devant les portes de Breſlau le 2 janvier 1741; il était à la tête d'une avant-garde de 20 compagnies de grenadiers & de quelques eſcadrons de cavalerie & de houſards. La ville qui était gardée par ſes propres ſoldats, ſe ſoumit ſans réſiſtance, à condition qu'on lui laiſſerait garder une eſpèce de neutralité. C'eſt dans le même deſſein qu'elle avait refuſé une garniſon de 5000 hommes que la Reine de Hongrie lui avait offerte peu de tems auparavant. Elle ſe trompa dans ſes eſpérances. Le Roi conſentit à ne pas

faire entrer dans la ville plus de trente gens-d'armes. Il y entra accompagné de cette troupe & d'une fuite de princes & de généraux. Il ne lui en fallut pas davantage. Sa préfence & fa conduite, fuffirent pour bannir des efprits la crainte, la défiance & toute idée d'hoftilité. Frédéric, âgé de 28 ans, poffédait toutes les qualités qui lui avaient fait donner le titre de l'homme le plus poli de fon fiècle (24), & leur éclat était rehauffé par toute la vigueur & la vivacité de la jeuneffe. Il tranquillifa les catholiques fur la liberté de religion, témoigna beaucoup d'égards à l'évêque & au clergé, fit concevoir des efpérances flatteufes aux membres des églifes proteftantes, eut toutes fortes d'attentions & d'égards pour la nobleffe & les principaux bourgeois; doux, affable, modefte, il fut bientôt infpirer de la confiance aux Siléfiens, ils s'accoutumèrent à le voir, & bientôt ils ne regardèrent plus fa préfence comme le préfage d'une révolution dangereufe.

Jusqu'ici, tout s'était paffé fans rigueur, fans effufion de fang, fans ravages. Les Pruffiens n'avaient infpiré aucune crainte. Les vaincus admiraient le vainqueur & s'entretenaient fans ceffe de fes grandes qualités. Ils prenaient plai-

fir à voir pour la première fois le ſpectacle d'une armée brillante & bien diſciplinée. Le Roi donnait des fêtes & des bals qu'il ouvrait lui-même avec les plus belles dames de la province. Toutes ces choſes gagnèrent les cœurs d'une nation qui aimait le plaiſir & la pompe, & l'on peut dire, ſans plaiſanterie, que Frédéric a plus conquis de Siléſiens par des fêtes & des menuets, que par la terreur de ſes armes.

CEPENDANT Breſlau ne fut point une Capoue pour les vainqueurs. Le Roi quitta les plaiſirs pour voler à la conquête de la Haute-Siléſie. Sur ces entrefaites le Feld-maréchal Schwérin s'était avancé, juſques ſur la Neiſſe avec l'aile droite de l'armée ; & les troupes légères s'étaient répandues ſur les deux rives de l'Oder juſqu'aux frontières. A la fin du mois de janvier 1741, la Siléſie était ſous la puiſſance de la Pruſſe, depuis Croſſen juſqu'à Jablunka, qui eſt le paſſage de la Hongrie, & depuis les montagnes juſqu'aux frontières de la Pologne. Les forteresses de Glogau, Brieg & Neiſſe furent bloquées. Les faibles garniſons de quelques villes qui s'étaient préparées à la défenſe, furent faites priſonnières de guerre. Le général Broun avait raſſemblé près de Troppau le reſte des troupes

autrichiennes que la frayeur avait dispersées ; mais après une tentative infructueuse, il fut obligé de passer la Mora pour se retirer en Moravie, & d'abandonner la Haute-Silésie au Feld-maréchal Schwerin.

Les quartiers d'hiver ne furent pas longs. Le Roi était retourné à Berlin pour couvrir la Marche contre toute attaque du côté de la Hanovre. Pour cet effet, il forma sur les frontières près de Gentin, un camp de 30,000 hommes, commandés par le vieux Léopold de Dessau.

Vers la fin de février, le Roi retourna en Silésie, & reçut bientôt après les clefs de la forteresse de Glogau, qui fut prise d'assaut le 8 mars, par huit bataillons commandés par le prince Léopold & le Margrave Charles. (25)

Après cela, les assiégeants rejoignirent l'armée composée alors de 60,000 hommes. Les Autrichiens avaient aussi assemblé une armée de 25,000 hommes de troupes régulières, avec laquelle le général Neuperg sortit de la Moravie au commencement d'avril, & passa la Neisse pour entrer en Silésie. Ces troupes étaient composées de soldats expérimentés, qui avaient déjà fait plusieurs campagnes. La cavalerie autrichienne était célèbre, & l'armée était suivie

d'une troupe de Hongrois, Efclavons, Croates, Pandours, Varasdins, &c. qui étaient volés à la défenfe de Marie-Thérèfe, par attachement pour cette princeffe.

Nous voici arrivés au moment où les troupes pruffiennes vont avoir l'occafion de montrer devant l'ennemi, ce que peut une armée exercée pendant vingt ans avec le plus grand foin, & accoutumée à la difcipline la plus févère. (26) Le 10 avril 1741, ils en firent l'épreuve dans la plaine qui fépare Molwiz de Pampiz, deux villages peu éloignés de Brieg.

Le 9, Neuperg s'était avancé jufqu'à Brieg, dans le deffein de pouffer jufqu'à Olau, & de s'émparer des magazins & de la groffe artillerie de l'ennemi qui étaient dans cet endroit. Le 10 de grand matin, le Roi s'avança de Pampiz à fa rencontre, avec 31 bataillons & 30 efcadrons, en ordre de bataille. Les Autrichiens n'étaient pas encore tout-à-fait formés, que l'aile droite des Pruffiens avait déjà canoné leur aile gauche près de Molwiz. La Cavalerie autrichienne fit des merveilles. Le général Rœmer qui la commandait caufa un grand défordre dans l'aile droite des Pruffiens, par cinq attaques confécutives qu'il fit avec trois régiments de cuiraffiers & de

dragons. La cavalerie fut rompue. Schulenbourg, général pruſſien qui s'était porté à la tête de ſes dragons, reſta ſur la place. Tout plia, la bataille ſemblait perdue. Le Roi doutait de la victoire, & avait été entraîné loin du champ de bataille. (27) Cependant le Feld-marechal Schwerin (28) feſait un feu continuel & preſſait tellement l'infanterie autrichienne qu'elle fut enfin obligée de céder. On vit auſſi à l'aile droite des Pruſſiens les effets de la diſcipline militaire. Le prince Léopold, qui commandait le ſecond rang, repouſſa les fuyards du premier, en feſant tirer ſur eux. Il renforça cette aile de quelques bataillons de grenadiers, & lui donna par là, l'avantage ſur l'infanterie ennemie, que la cavalerie avait laiſſée découverte & ſans ſoutien par le flanc, en s'avançant avec trop de chaleur contre les Pruſſiens. Le général Rœmer fut tué d'un coup de feu, & ſes cavaliers eurent la hardieſſe de paſſer devant les Pruſſiens pour rejoindre l'aile gauche. Neuperg envoya quelques autres régiments de cavalerie au ſecours de l'aile gauche. Alors cette aile mit encore une fois celle des Pruſſiens en déſordre, mais enfin le feu continuel des grenadiers la força de reculer. Vers le ſoir, les Pruſſiens ſe trou-

vèrent maitres du champ de bataille après cinq heures de combat. Neuperg se retira vers Neisse.

CETTE journée couta plus de 2000 hommes aux Prussiens & plus de 3000 à l'Autriche. Parmi les premiers on compte, le Margrave Frédéric-Guillaume. Il y avait à cette bataille dix princes de la maison de Brandebourg. Le nombre des blessés fut immense, & prouve l'opiniâtreté avec laquelle on combattit de part & d'autre.

LES deux partis se rendirent justice. Les Autrichiens convinrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de plus brave & de mieux exercé que les troupes prussiennes, & les Prussiens avouèrent qu'ils auraient perdu la bataille, si l'armée autrichienne avait été formée au moment de l'attaque, & que l'infanterie eût soutenu la cavalerie. (29)

CETTE victoire prouva la supériorité de la nouvelle tactique prussienne; & procura à Frédéric la conquête de la Silésie. Ces succès brillants excitèrent l'attention de toute l'Europe. Les souverains qui la gouvernaient alors étaient divisés en deux grands partis; celui d'Autriche, & celui de la maison de Bourbon. La prépondérance de l'un ou de l'autre parut dépendre alors du parti que prendrait le Roi; & l'Europe

eut les yeux tournés vers une puiſſance qui n'était connue auparavant que par les plaiſanteries que l'on feſait ſur les grands ſoldats de parade, avec de petits habits bleus & les cheveux poudrés à blanc. Le quartier du Roi devint le rendez-vous des ambaſſadeurs de preſque toutes les cours, depuis Pétersbourg juſqu'à Madrid. L'Autriche, la Ruſſie, l'Angleterre & la Hollande travaillaient avec ardeur à perſuader au Roi de faire un traité avec la Reine de Hongrie, & à le détourner d'une alliance avec les ennemis de cette Reine. On lui propoſa de vider la Siléſie, & on promit de le ſatisfaire ſur ſes prétentions.

Mais Frédéric n'était pas d'humeur à lâcher ce qu'il avait une fois entre les mains ; ni à préférer la voie douteuſe des négociations à celle des armes qui décide d'une manière bien plus efficace. Il aima mieux écouter la France, la Bavière & la Saxe qui avaient pour but l'affaibliſſement de la maiſon d'Autriche, & l'élection de Charles de Bavière au trône impérial. Le duc de Belle-isle qui ſe rendit au camp des Pruſſiens auſſitôt après la bataille, fut le principal inſtrument de ce projet.

La guerre de Siléfie fut donc continuée. Le premier exploit des Pruffiens après la victoire de Molwiz fut la prife de Brieg qui était défendu par le général Piccolomini avec deux milles hommes. Cette place fe rendit le 7 mai & il n'en couta aux Pruffiens que 2000 bombes & 4000 boulets.

Le Roi de Pruffe fe trouvait maître de la Baffe-Siléfie, à l'exception de Breflau & Neiffe. Ses troupes entrèrent inopinément dans la première le 10 août, & levèrent la neutralité. On accufait cette ville d'avoir entretenu des intelligences avec les troupes autrichiennes. Le Roi en avait été informé par une lettre interceptée que la ville écrivait au général Neuperg. On lui marquoit de faire approcher les Autrichiens de la ville, & qu'on les y laifferait entrer. Le Roi les prévint. Pendant la nuit, il fit entrer 8000 hommes dans les faubourgs, & le lendemain matin dans la ville. Afin d'éviter toute violence & d'épargner le fang, on feignit que ces troupes voulaient traverfer la ville pour paffer l'Oder. Le major de la ville fe mit, comme à l'ordinaire, à la tête des troupes, pour les conduire. Mais bientôt on le difpenfa de ce foin. Les grenadiers pruffiens, firent tout d'un

coup volte-face, au detour d'une rue, laifsèrent aller le major ; & s'avancèrent vers la grande place. Le major qui croyait que les Pruffiens s'étaient trompés de chemin, criait de toutes fes forces pour fe faire fuivre ; on était fourd ; & le prince Léopold s'étant approché de lui, le remercia fort poliment, de ce qu'il avait bien voulu fervir de guide aux troupes, le pria de ne plus fe donner cette peine, & de remettre fon épée dans le fourreau, parce que les Pruffiens reftaient dans la ville. Les bourgeois voulurent fermer les portes & lever les ponts pour empêcher le refte des Pruffiens d'entrer ; mais on avait tout prévu ; & des chariots de bagage placés à propos vers les portes & les ponts rendirent tous les efforts inutiles. Dans l'efpace d'une heure, les places & les rues furent pleines de foldats, & à huit heures du matin, la ville était entièrement dans la puiffance du Roi. Un quart-d'heure après, le Roi qui était à dix lieues delà apprit la nouvelle de cette conquête, par le bruit fucceffif de plufieurs canons que l'on avait placés de lieue en lieue, entre Breflau & fon quartier.

Le même jour, le Feld-maréchal Schwérin fit affembler à l'hôtel de ville les confeiliers & les

notables de la bourgeoisie ; il leur exposa de la manière la plus gracieuse, les raisons qui avaient porté le Roi à mettre garnison dans leur ville, leur promit à tous, au nom de Sa Majesté, sa protection, ses graces, & sa faveur, & finit par les prier de prêter sur le champ au Roi serment de fidélité, & de lui rendre hommage en qualité de duc de Silésie. Les bourgeois de Breslau ne purent résister à des manières si engageantes, & ils prêtèrent serment. Aussitôt on retrancha une tête aux aigles autrichiennes, pour en faire des aigles prussiennes ; on cria *vive le Roi de Prusse souverain duc de Silésie*, on jetta de l'argent au peuple, on chanta le *Te deum*, & on ordonna aux prêtres de faire des sermons d'actions de graces. Le général Schwerin qui avait beaucoup d'attachement pour sa religion, embrassa publiquement les prêtres Luthériens, & se contenta de donner la main aux catholiques. Le commandant des troupes de la ville fut nommé général par le Roi. On le compara à un orateur grec auquel un de ses confrères racontait un jour ce qu'il avait gagné à défendre une cause ; & qui lui répondit, *& moi j'ai gagné le double à me taire.*

L'ENNEMI s'était approché avec la plus grande partie de ſes forces vers la ville de Schweidniz, où les Pruſſiens avaient un magazin conſidérable, & pour leur couper toute communication avec cette ville, il s'était campé près de Frankenſtein. De ſon côté, le Roi quitta Strehlen où il était alors, & vint camper près de Reichenbach. Le camp ennemi était diſpoſé de manière qu'il n'y avait pas apparence que l'on pût l'attaquer avec ſuccès. Le Roi prit un autre moyen pour faire quitter cette poſition à l'ennemi, & le repouſſer au delà de Neiſſe. Il marcha par Tœplivode, & Munſterberg, pour ſe rendre dans les environs de Neiſſe. Les Autrichiens voulurent prendre les bagages; mais il fallait paſſer par Nimtſch, que le colonel de Voigt occupait déjà; & l'on ne perdit que quelques chariots. Le 11 ſeptembre, le Roi arriva dans la plaine de Woitz près de Neiſſe. L'ennemi qui ne voulait pas ſe laiſſer couper la communication de ce dernier endroit, était décampé & s'était placé près d'Otmachau, vis-à-vis du Roi; de ſorte qu'il était impoſſible à l'armée pruſſienne de paſſer la Neiſſe de ce côté-là. En conſéquence, le Roi campa près de Neuendorf, & le 26 ſeptembre il paſſa ſans obſtacle

la Neiſs du côté de Kœppitz, afin d'entrer dans la Haute-Siléſie, & de forcer l'ennemi à ſe battre ou à ſe retirer en Moravie. Il fit occuper Oppeln & Crappitz, & s'approcha de l'ennemi, pour l'engager à ſe battre. Le 16 octobre, il s'avança dans la plaine de Zulz, dans le deſſein de livrer bataille. Mais les Autrichiens avaient décampé pendant la nuit, & s'étaient retirés à Jægerndorf.

Alors la forteresse de Neiſſe, qui n'avait qu'une faible garniſon, ſe trouva comme abandonnée à elle-même. Le Roi diviſa ſon armée en trois parties. Le prince Léopold inveſtit avec une partie la forteresse de Neiſſe; un autre détachement fut envoyé à la pourſuite de l'ennemi, ſous les ordres du comte de Truchſes, & le Roi avec le reſte de l'armée campa d'abord près de Schnellenwalde, puis près de Neumtz non loin de Neiſſe. Le prince Dietrich d'Anhalt-Deſſau fut chargé d'aſſiéger Neiſſe, qui fut priſe le 31 octobre.

Après la priſe de cette forteresse, le Roi retourna à Berlin par Brieg & Breſlau; le Feld-maréchal Schwerin, ſe répandit dans la Haute-Siléſie. Le prince Léopold s'empara avec 10,000 hommes du comté de Glaz, excepté de la for-

tereſſe qui fut inveſtie. Une partie de ſes troupes pénétra dans la Bohème par le cercle de Kœnigsgratz. Vers le même tems, l'Electeur de Bavière, après avoir pris la ville de Prague, s'était fait rendre hommage par les habitants en qualité de Roi de Bohème. Ce prince qui avait beaucoup à craindre & à eſpérer du Roi de Pruſſe ſon allié, ne fit aucune difficulté de lui céder tous ſes droits ſur le comté de Glaz, qui dépendait de la Bohème.

Vers la fin de l'année 1741, le Roi était en poſſeſſion de la Haute & Baſſe-Siléſie & du comté de Glaz. Au mois de novembre, il avait reçu en perſonne, à Breſlau, l'hommage des princes & des états de la Siléſie. L'aſſemblée était de 400 perſonnes. Nous avons vu plus haut qu'au commencement, le Roi ne formait des prétentions que ſur quatre principautés & quelques ſeigneuries. Le diſcours qu'il fit aux Etats contenait les raiſons qui l'autoriſaient à garder la Siléſie entière. „La ſomme des revenus, „ diſait-il, que la maiſon de Brandebourg a „ perdus depuis qu'on lui a ôté ces duchés, „ ſurpaſſe la valeur de la province entière.

Le Roi confirma les droits & les privilèges des princes & des états; & refuſa le don de

100,000 écus que les ſouverains précédens avaient reçu ordinairement le jour de cette cérémonie. Il gagna la nobleſſe par des titres vains qui flattent l'orgueil, ſans exiger ni ſuppoſer le mérite. Il fit des princes, des comtes & des barons, diſtribua des croix, des rubans & des clefs de chambellan; accorda à quelques-uns le droit d'atteler ſix chevaux à leur voiture aux jours de cérémonie. Afin de s'attacher pluſieurs d'entre-eux, il créa des charges provinciales avec le titre d'Excellence, ſans aucun emploi, ni affaires.

PROTECTION, religion, impôt; voilà les trois choſes qui intéreſſent ſurtout le peuple dans le gouvernement. Toutes les nouvelles ordonnances tranquilliſaient les Siléſiens ſur ces trois objets, ou rendaient leur condition plus douce. Les Catholiques ne furent point troublés dans leurs égliſes, écoles, ou exercices de religion. Les Proteſtants recevaient de nouvelles égliſes & de nouveaux miniſtres, dès qu'ils en demandaient, & qu'ils pouvoient en faire les dépenſes. Le Roi afin de donner des preuves de ſa tolérance, aſſiſta une fois au ſermon des Luthériens, & une autre fois à la meſſe des Catholiques. Le cardinal de Sinzendorf

évêque de Siléſie , avait été fait priſonnier au commencement de la guerre , à cauſe d'une correſpondance qu'il avait entretenue avec le commandant de Neiſſe. Alors le Roi lui témoigna beaucoup d'égards & lui accorda la permiſſion de ſe retirer à Vienne pendant la guerre. (30)

Un des premiers ſoins du Roi fut d'abolir les impôts arbitraires qui déſolaient la Siléſie ſous la maiſon d'Autriche , & d'établir la proportion la plus juſte dans la répartition. Nous parlerons dans la ſuite de toutes ces opérations.

On diſtribua du bled pour vivre & pour enſemencer les terres , aux payſans qui avaient ſouffert des ravages de la guerre, & les habitans des villes reçurent de l'argent & des ſecours pour rebâtir leurs maiſons. Pendant que le vainqueur travaillait ainſi à gagner la confiance & l'attachement de ſes nouveaux ſujets, une partie de ſon armée ſe rendait maîtreſſe de la Moravie, ſous les ordres du Feld-maréchal Schwerin. La fortereſſe d'Olmuz ſe rendit le 27 décembre & le prince Léopold reçut au nom du Roi, l'hommage du comté de Glaz qu'il avait conquis.

Le Roi de la Grande-Brétagne était le ſeul qui ſe préparât à ſecourir efficacement la Reine de Hongrie: il avait pris à ſa ſolde des troupes

de

de Dannemarck & de Heſſe, & augmenté conſidérablement le nombre de celles qu'il avait déjà dans ſes états d'Allemagne. Au mois d'avril 1741, le parlement d'Angleterre avait accordé à la Reine de Hongrie 300,000 livres de ſubſides annuels; & un corps de troupes anglaiſes était prêt à partir pour l'Allemagne. Ces diſpoſitions engagèrent le Roi de Pruſſe à former une armée d'obſervation, pour s'oppoſer aux attaques de l'armée de Hanovre. Frédéric qui croyait alors être également en ſureté du côté de la France & de la Ruſſie, compoſa cette armée des régiments qu'il avait laiſſés en Weſtphalie & en Pruſſe. Au mois d'août, une armée françoiſe commandée par le maréchal de Maillebois, parut ſur les frontières de Hanovre. Le Roi d'Angleterre trop faible pour réſiſter à ces deux armées, & ne pouvant alors compter ſur aucun ſecours étranger, fit une convention que les circonſtances rendaient néceſſaire, & promit de ne porter aucun ſecours à la Reine, & de ne point s'oppoſer aux entrepriſes du Roi de Pruſſe & de l'Electeur de Bavière contre les états de cette Reine. En conſéquence, le Roi de Pruſſe retira ſon armée qu'il envoya l'année ſuivante

en Siléfie ; & les Français quittèrent auffi les frontières de Hanovre.

VERS la fin de janvier 1742, le Roi traverfa lui-même le comté de Glaz pour rejoindre l'armée de Moravie. Le prince Lobkowiz qui commandait les troupes autrichiennes, fut trop faible pour lui réfifter. Brinn capitale de cette principauté fut inveftie. Le Roi s'avança avec une partie de fes troupes jufqu'aux frontières de l'Autriche, & envoya le Feld-maréchal Schwérin avec une armée, jufqu'à Krems fur le Danube. Ce général mit à contribution la Baffe-Siléfie, & les houfards pruffiens poufsèrent leurs incurfions jufqu'aux portes de Vienne.

Les principales forces de l'Autriche étaient raffemblées en Bohême, où les troupes combinées de France & de Bavière étaient fi affaiblies qu'elles ne pouvaient refter longtems dans le pays fans renfort. En conféquence, le Roi jugea néceffaire de tourner du côté de la Bohême, pour couvrir le comté de Glaz. Le prince Charles de Lorraine,qui commandait l'armée en Bohême; tâcha de prévenir le Roi, de l'empêcher de fe réunir à l'armée françaife, & de s'emparer des magazins pruffiens qui étaient à Kolin & à Pardubitz, fur l'Elbe. Les deux armées fe

rencontrèrent près de la ville de Czaslau en Bohème, & le 17 mai, il y eut une bataille près du village de Chotusitz.

La cavalerie prussienne s'était perfectionnée dans la guerre, & disputa, dans cette bataille, l'avantage à celle des Autrichiens. Le général Buddenbrok fit une attaque, qui renversa la première ligne de la cavalerie ennemie. Le général Rotenbourg fit reculer quelques régiments de l'aile droite, & les houssards prussiens attaquèrent avec tant d'impétuosité la seconde ligne des Autrichiens, qu'elle fut obligée de se former en bataillon carré, ce qui la sépara de l'infanterie. L'infanterie autrichienne eut l'avantage de s'emparer du village de Chotusitz & d'en chasser les Prussiens. Elle prit, dans cette occasion, 16 drapeaux & fit plus de 1500 prisonniers. Mais l'art & la prestesse des évolutions, qui distinguent la tactique prussienne, triomphèrent de tous les obstacles. Le Roi fit avancer l'infanterie de son aile droite, & par cette évolution, l'infanterie autrichienne fut attaquée en flanc, avant que d'avoir eu le tems de se retourner. Il n'en fallut pas davantage pour la mettre en désordre & lui faire prendre la fuite. La victoire se déclara pour les

Pruſſiens. Les Autrichiens qui avaient perdu plus de 4000 hommes, ſe retirèrent vers la Mulde, & le Roi qui n'en avait guère perdu moins, reſta près de Kuttenberg ; Frédéric écrivit du champ de bataille à Louis XV : *Sire, le prince Charles m'a attaqué & je l'ai battu.*

Le fruit de cette victoire fut la paix de Breſlau. Dès l'année précédente, le Roi d'Angleterre, unique allié de la Reine de Hongrie, avait conſeillé à cette princeſſe, de ſacrifier une partie de la Siléſie, pour obtenir la paix du Roi de Pruſſe. Mais la cour de Vienne avait toujours rejetté ces conſeils, & était réſolue avant que de ſe décider, d'attendre l'iſſue de la première bataille. Le 11 juin, les préliminaires (31) furent ſignés à Breſlau ; & le 28 juillet la paix fut conclue à Berlin. (32)

Par le traité, on cédait au Roi de Pruſſe la haute & baſſe-Siléſie, ainſi que le comté de Glatz, avec une indépendance entière de la couronne de Bohême ; de ſorte qu'il ne reſtait à la Reine de Hongrie qu'une très-petite partie de la haute-Siléſie. De ſon coté, le Roi promit de payer les capitaux que quelques Anglais & Hollandais avaient prêté à la maiſon d'Autriche ſur la Siléſie, de laiſſer pendant 5 ans les

habitans de la Siléſie libres de paſſer dans les pays autrichiens, ſans être obligés de payer aucun droit à la Pruſſe, & de conſerver la religion catholique ſur l'ancien pied.

QUELQUES hiſtoriens de ce tems prétendent que la paix de Breſlau ne ſe fit ſi promptement que parce que, avant la bataille de Chotuſitz, le Roi avait prié le maréchal de Broglie de ſe joindre à lui, & que celui-ci l'avait refuſé, ſous de vains prétextes. Ce refus, dit-on, irrita beaucoup le Roi, & lui fit voir ce qu'il avait à attendre de ſes alliés. Mais il y a bien apparence que cette nouvelle a été faite à plaiſir. Car dans ce tems-là, le maréchal de Broglie avait devant lui le prince de Lobkowiz, qui était à Budweis, & s'il avait voulu s'avancer vers le Roi, par le cercle de Czaſlau, il aurait été obligé d'abandonner Prague & la partie de la Bohème qu'on l'avait chargé de couvrir. D'ailleurs le Roi était auſſi fort que le prince Charles, & n'avait pas beſoin du ſecours des Français pour remporter la victoire.

AU mois de juillet, la paix fut publiée & célébrée. Le cardinal de Sinzendorf, évêque de Siléſie fit, à cette occaſion, dans la cathédrale un ſermon auquel le Roi aſſiſta. Les

historiens Allemands n'ont pas manqué de remarquer ceci comme une particularité singulière ; apparemment parce qu'il est encore plus rare d'entendre prêcher des cardinaux que de voir des Rois au sermon.

Plusieurs historiens ont paru étonnés que le Roi de Prusse ait osé le premier, faire valoir ses prétentions les armes à la main, dans un tems, où il n'avait point d'alliés & où il pouvait craindre, en attaquant la maison d'Autriche, de voir s'élever contre lui toutes les puissances qui avaient garanti la pragmatique-sanction. On a dit, à cette occasion, que le Roi de Prusse avait été plus heureux que sage. Mais, à bien considérer les choses, on voit que les mesures de Frédéric ne pouvaient être mieux prises. Il commença la guerre dans un tems où il savait que la Silésie se trouvait sans défense, & que les finances de l'Autriche étaient épuisées. Il savait que les Electeurs de Bavière & de Saxe, ainsi que le Roi d'Espagne, fesaient des prétentions auxquelles la Reine ne manquerait pas de se refuser. Depuis longtems, la cour de France était alliée avec la Bavière, & obligée par politique de la soutenir dans ses prétentions. Il prévoyait que toutes les puissances prendraient

bientôt les armes pour ſoutenir leurs prétentions, & que s'il parvenait à donner une autre tournure aux affaires, il engagerait toutes les puiſſances à rechercher ſon amitié & ſon alliance. Il n'avait rien à craindre du côté de la Suède, du Dannemarck & de la Pologne. La première s'était rangée du côté de la France, les deux derniers étaient trop faibles. Il n'y avait donc plus que la Ruſſie, l'Angleterre & la Hollande qui puſſent former quelqu'obſtacle à ſes conquêtes. Il ſut auſſi ſe mettre en ſureté à cet égard. La cour de Ruſſie, troublée depuis la mort de l'Impératrice Anne, par des révolutions importantes, eut une guerre avec les Suédois qui l'empêcha de ſe mêler des affaires de l'Allemagne. Les projets du Roi d'Angleterre furent arrêtés par l'armée d'obſervation que Frédéric oppoſa à ſes troupes; & l'armée françaiſe s'étant approchée du côté du Rhin, des frontières de Hanovre, la cour d'Angleterre ſe vit obligée de ſigner le traité de neutralité dont nous avons parlé. A l'égard des Hollandais, le Roi connoiſſait leur ſyſtème pacifique, & il ſavait que le voiſinage de la France leur feſait une loi de la neutralité. Tel fut à peu près l'état des affaires de l'Europe pendant l'année 1741; paſſons maintenant à

quelques affaires particulières qui occupèrent la cour de Pruffe pendant la même année.

La principale fut l'élection d'un Empereur. Le 17 novembre 1740, le baron de Grofchlag, ambaffadeur de l'Electeur de Mayence, invita folemnellement le Roi de Pruffe de fe rendre à l'élection. On nomma le grand écuyer Schwérin & le miniftre de Broik pour fe rendre au nom du Roi à Francfort fur le Mein où l'élection devait fe faire le 1 mars 1741. Mais bientôt on vit naître des événements qui prolongèrent cette élection pendant près d'une année entière. La Reine de Hongrie avait donné à fon mari, grand duc de Florence & duc de Lorraine, la corégence & la voix électorale attachée à la couronne de Bohème. Le Roi de Pologne, en qualité d'Electeur de Saxe, s'oppofa à cet arrangement, & prétendit qu'il était contraire aux loix fondamentales de l'Empire & à la pragmatique fanction. L'Electeur palatin propofa à l'Electeur de Mayence, de différer de trois ou quatre mois l'élection, à caufe de la guerre de Siléfie, & des différens qui s'étaient élevés au fujet du fuffrage de la Bohème. Le Roi de Pruffe ainfi que les Electeurs de Bavière & de Cologne, fe joignirent à l'Electeur palatin

pour demander ce délai. Enfin on convint de faire faire l'élection par le peu d'ambaſſadeurs qui ſe trouvaient à Francfort, ſans les cérémonies ordinaires, & ſeulement par la voie des délibérations. On travailla à lever les difficultés qu'avait fait naître la voix électorale de la Bohème, & on convint, à la pluralité des voix, de ſuſpendre ce ſuffrage pour cette fois, ſans conſéquence pour l'avenir. Auſſitôt l'ambaſſadeur de Bohème procéda contre cette réſolution, & partit de Francfort. Dans la ſuite, le Roi donna ſa voix à Charles Albert Electeur de Bavière, qui fut élu Empereur en 1742, ſous le nom de Charles VII. Ce prince avait envoyé des ambaſſadeurs au Roi de Pruſſe qui était en Siléſie, pour s'aſſurer de ſon ſuffrage, & former avec lui une union étroite. Le comte de Belle-iſle appuya les demandes de l'Electeur, & tout fut arrangé. Par le traité de Nymphenbourg, la France s'était engagée à ſoutenir le duc de Bavière par de l'argent & des troupes. En conſéquence, on vit paraître en Allemagne deux armées françaiſes conſidérables, dont l'une ſe joignit aux troupes de Bavière, & fit des conquêtes en Autriche & en Bohème; & l'autre s'approcha des frontières de Hanovre, pour empêcher

le Roi d'Angleterre de ſoutenir Marie-Thérèſe. L'Eſpagne, en vertu de ſes prétentions ſur la ſucceſſion d'Autriche, s'était miſe en état de les faire valoir à main armée, & avait accédé à l'alliance de la France & de la Bavière. Elle envoya auſſi un ambaſſadeur au camp du Roi de Pruſſe, dans le deſſein de forcer la maiſon d'Autriche à céder les pays qu'on lui demandait, & de faire donner la couronne impériale à l'Electeur de Bavière. Au mois de ſeptembre, le Roi conclut une alliance avec la France, l'Eſpagne & la Bavière; & après la conquête de la Bohème, Charles VII lui céda le comté de Glaz à titre de ſouveraineté indépendante.

Dès le commencement, la Saxe s'était oppoſée aux diſpoſitions de la Reine au ſujet de la voix électorale de Bohème; & au printems, elle avait raſſemblé ſes troupes, dans le deſſein de ſoutenir ſes prétentions. Mais la rupture formelle n'eut lieu qu'au commencement du mois de novembre, tems auquel les troupes de l'Electeur entrèrent en Bohème. L'ambaſſadeur de Saxe, qui avait accompagné le Roi en Siléſie, forma au mois de novembre, entre les deux cours, une union, en vertu de laquelle le Roi eut les troupes ſaxonnes à ſon commandement,

& s'en fervit comme des fiennes dans l'expédition de Moravie.

Tandis que du côté des Français, des Bavarois, des Efpagnols & des Saxons, on tâchait d'engager le Roi à continuer la guerre, & à contribuer au projet d'affaiblir la maifon d'Autriche ; l'Angleterre & la Hollande tâchaient d'un autre côté de réunir, par un traité, les maifons d'Autriche & de Brandebourg. Les ambaffadeurs d'Angleterre, de Brunfwic & de Hollande qui avaient fuivi le Roi en Siléfie, travaillaient avec ardeur à cette paix. Mais leurs propofitions n'étaient pas de nature à le fatisfaire. Vers la fin de l'année 1741, le bruit fe répandit dans toute l'Europe, que les cours de Berlin & de Vienne avaient figné la paix au mois d'octobre. On démentit cette nouvelle, & on donna ordre à tous les envoyés pruffiens dans les cours étrangères, de déclarer le contraire. Voici ce qui avait donné lieu à ce faux bruit.

On fait que lorfque l'armée françaife entra en Allemagne, & que les deffeins des cours de Munich & de Drefde ne furent plus douteux, la Reine de Hongrie fe trouva forcée, par les circonftances, d'offrir au Roi une partie de la Siléfie, & de tâcher de faire la paix avec lui,

afin de pouvoir réſiſter plus aiſément à ſes autres ennemis. Le comte de Hyndford, ambaſſadeur d'Angleterre auprès du Roi, eut ordre de faire les propoſitions, & on tint des conférences dans le château de Klein-Schnellendorf, ſitué en Haute-Siléſie. Elles n'aboutirent à rien, & le Roi continua la guerre. En 1744, lorſque le Roi recommença la guerre, la cour de Vienne lui reprochá de manquer à la convention de Schnellendorf, & publia l'acte de cette convention, (33) ſigné le 9 octobre 1741. Mais il ſuffit de lire cet écrit pour ſe convaincre que ce n'était rien moins qu'une convention; mais ſeulement une préparation au traité qui ſe fit dans la ſuite. Les articles 7 & 8 diſent clairement que le traité au ſujet de la ceſſion de la Siléſie, ne ſerait conclu que vers la fin du mois de décembre; & il eſt dit dans le 17e article, que l'on ſe réunira au printems, pour prendre des meſures, au cas que la paix ne ſe faſſe point. Il eſt clair que ce n'était point là une véritable convention obligatoire de part ni d'autre. Vers la fin de 1741, les négociations furent rompues, & la guerre continua.

La cour de Ruſſie fit auſſi des négociations au ſujet des entrepriſes du Roi ſur la Siléſie.

On envoya au Roi le miniſtre de Brackel, pour lui faire des répréſentations, & pour lui déclarer que la cour de Pétersbourg ſe voyait obligée de remplir les obligations qu'elle avait contractées avec la cour de Vienne. En effet, lorſque la grande-ducheſſe Anne fut montée ſur le trône, elle fit marcher des troupes vers les frontières de la Livonie. Cette princeſſe avait des ſentimens très-favorables pour la cour de Vienne, & le comte de Munnich, ſon premier miniſtre, perdit toutes ſes places, parce qu'il était attaché à la cour de Pruſſe. Sur ces entrefaites, le Roi envoya à Pétersbourg le colonel de Winterfeld, gendre du comte de Munnich, pour porter de nouvelles inſtructions à ſon envoyé à la cour de Ruſſie. Mais la guerre de Suède changea la face des affaires, & la Ruſſie ne ſongea plus à ſoutenir Marie-Thérèſe

La Suède & le Dannemarck, qui avaient des ambaſſadeurs en Siléſie, conſeillèrent auſſi de faire la paix. Mais leurs négociations étaient dirigées par des vues particulières. Le Roi de Dannemarck, qui voyait celui de Suède ſur le bord de la tombe, voulait faire donner la couronne de ce royaume à ſon fils, & il avait un parti conſidérable parmi les Suédois. En conſé-

quence, il tâchait d'engager les puiſſances étrangères à favoriſer ſon deſſein, ou du moins à n'y point porter obſtacle. La Suède avait réſolu de faire la guerre à la Ruſſie. Le conſeil d'état ſavait qu'il y avait une alliance entre cet empire & la Pruſſe, & il tâchait de détourner le Roi de fournir des ſecours aux Ruſſes. Il n'était pas difficile d'y réuſſir d'après les ſentimens de la cour de Ruſſie au ſujet de la Siléſie.

Les ennemis de la Pruſſe ſongèrent auſſi à réveiller contre elle cet eſprit de fanatiſme & de ſuperſtition qui eſt ſi féroce lorſqu'il arme les peuples. On prétendit que c'était un grand danger pour la religion catholique qu'une grande province, comme la Siléſie, où cette religion avait toujours dominé, fût ſoumiſe à un prince proteſtant tel que le Roi de Pruſſe; on repréſenta à la république de Pologne, qu'elle riſquait beaucoup avec un tel voiſin; & on aſſurait que le Roi qui ne ſongeait qu'à faire des conquêtes, ſe jetterait bientôt ſur les évêchés de Wirzbourg & de Hildesheim. Le Roi qui ſut toutes ces menées, ordonna à ſon envoyé à Ratisbonne de déclarer qu'il était très-éloigné de troubler qui que ce fût dans l'exercice de ſa religion; & qu'il ne ſouffrirait jamais que l'on portât atteinte

à la liberté d'une des trois religions reçues dans l'Empire. Après cela, il fit publier un mémoire latin, où il prouva qu'il n'y avait aucun danger ni pour la religion catholique, ni pour la Pologne, s'il réunissait la Silésie à ses autres états. (34)

Les particuliers d'Angleterre & de Hollande qui avaient prêté huit millions à la cour impériale sur la Silésie, craignaient beaucoup de n'être pas payés. Mais le Roi fit déclarer à la Haie & à Londres, qu'il payerait ces dettes à proportion de ce qu'on lui céderait de la Silésie; & cette promesse fut remplie par le IXe article de la paix de Breslau.

On tâcha aussi de rompre la bonne intelligence qui régnait entre la Saxe & la Prusse. Il parut un écrit dans lequel on s'efforçait de motiver des prétentions de la Prusse sur quelques endroits de la Lusace. (35) Le Roi qui n'y avait aucune part, le fit confisquer; & ordonna que l'on fit un procès à l'auteur, s'il se trouvait dans ses états. En même tems, il fit déclarer par son envoyé à la diète de Ratisbonne qu'il n'avait pas plus de desseins sur la Lusace que sur les évêchés de Hildesheim & de Wirzbourg; & que c'était par cette raison qu'il avait fait confisquer cet écrit.

Il y eut des négociations avec lès maiſons de Wirtemberg, Brunſvic & Saxe-Eiſenach, pour quelques régiments qu'on leur demandait. Le Wirtemberg en céda deux; Eiſenach un; & Brunſvic fournit quelques centaines de recrues pour compléter le nouveau régiment de fuſiliers du prince Ferdinand de Brunſvic-Wolfenbuttel. Les princes de Schwarzbourg cédèrent auſſi à la Pruſſe les compagnies de leurs troupes qui avaient été juſqu'alors à Roſtok, ſous le nom de troupes impériales.

On fit avec le Roi de Dannemarck, en qualité de duc de Holſtein, un traité par lequel Holſtein-Gluckſtadt, ou la ligne royale de Holſtein, & la ligne ducale de la même maiſon, furent reçues au nombre des anciennes maiſons des princes, qui ont alternativement voix & ſéance à la diète de Ratisbonne, & on leur donna le pas ſur la principauté de Minden.

En 1741, on fit des traités particuliers avec les Electeurs de Bavière & de Saxe, pour la reddition des déſerteurs. Le traité que le Roi avait fait avec la Ruſſie en 1740, ne lui ſervit pas beaucoup, puiſque, comme nous l'avons vu, cette puiſſance était diſpoſée à ſoutenir la Reine de Hongrie; & l'aurait fait infailliblement

ſans

ſans la guerre de Suède qui exigeait toutes ſes forces.

Le Roi ayant appris auſſi que la cour de Vienne voulait lever une ſomme de 1200,000 florins en Hollande ſur les péages de l'eſcaut, fit proteſter contre ce projet, & il n'eut pas lieu.

Au commencement du mois de janvier 1742, le Roi fit célébrer le mariage du prince Auguſte-Guillaume ſon frère aîné, père du Roi Frédéric-Guillaume II, actuellement règnant, avec la princeſſe Louiſe-Amélie de Brunſwic, & bientôt après il alla rejoindre ſon armée en Moravie.

TROISIÈME PÉRIODE,

depuis la paix de BRESLAU, jufqu'à la paix de DRESDE.

1742-1745.

LORSQUE le Roi fut de retour de la Siléfie, il forma le projet d'aller aux bains d'Aix-la-Chapelle; & partit en effet de Potzdam le 20 d'août; d'Aix, il fe rendit à Minden & Salzdahlen, où il fit une vifite à la maifon ducale de Brunfwic; & le 11 feptembre, il était de retour à Potzdam. Dans ce voyage, il vit fes régiments de Weftphalie. Quelque tems après, il fit un voyage en Siléfie avec fes deux frères aînés, & le prince Ferdinand de Brunfwic. Il paffa quelques jours à Breflau, vifita toutes les forteresses de la haute Siléfie, & revint à Berlin le 2 octobre. Les travaux & les dépenfes de la guerre n'avaient pas éteint chez lui le goût de la mufique & des arts. Il fit conftruire à Berlin

une très-belle salle d'opéra, & fit venir des chanteurs d'Italie, des danseurs & des danseuses de Paris; & les plus habiles d'entre eux furent mieux payés que ses ministres. Le premier opéra fut donné le 1 décembre 1742; c'était Cléopatre, musique de Graun.

Les plaisirs ne firent pas oublier les affaires; la conquête de la Silésie, confirmée par le traité de Breslau, eut de l'influence sur plusieurs autres affaires politiques. Peu de tems après, le Roi fit un traité avec l'Electeur palatin, au sujet de la succession de Berg & Juliers. Le Roi Frédéric-Guillaume avait fait tout son possible pour terminer les différens relatifs à cette succession, sur laquelle il avait des droits incontestables; mais l'Electeur palatin avait trouvé moyen d'obtenir la garantie de la couronne de France, pour la possession de Juliers & Berg, dans la maison Palatine de Sulzbach, & le consentement de l'Empereur Charles VI, pour la possession éventuelle de ces pays dans cette maison. Il y avait apparence qu'après la mort de l'Electeur palatin Charles Philippe, qui était très-vieux, le Roi ne pourrait rentrer dans ces pays que les armes à la main; mais il se présenta une occasion d'arranger les affaires à

l'amiable & on en profita. Lorſqu'en 1741, le Roi ſe ligua contre l'Autriche avec la France & l'Empereur Charles VII, ces deux puiſſances lui accordèrent la poſſeſſion de la Siléſie, & moyennèrent en même tems un traité entre lui & la maiſon Palatine de Sulzbach, en vertu duquel le Roi laiſſait la ſucceſſion de ces deux duchés aux lignes maſculine & féminine de cette maiſon.

La Saxe fut mécontente que l'on eût conclu la paix ſans elle ; Frédéric envoya un ambaſſadeur à Dreſde pour détruire les mauvaiſes impreſſions qu'elle ſemblait avoir reçues ; mais ſes efforts furent inutiles, & cette puiſſance s'allia bientôt avec l'Autriche.

Le 18 novembre 1742, le Roi conclut avec l'Angleterre un traité de défenſe réciproque, & bientôt après, la Ruſſie accéda à la paix de Breſlau. On avait fait courir le bruit que le Roi allait envoyer à Clèves une armée de 30,000 hommes, pour punir les Hollandais, qui étaient ſur le point d'envoyer des ſecours à la Reine de Hongrie ; Frédéric fit diſſiper ces inquiétudes par ſon envoyé à la Haie ; & loin de ſonger à ſe renforcer de ce côté, il tira de Weſel près de 100 pièces de groſſe artillerie, qu'il fit paſſer en Siléſie.

EN 1743, le Roi fit plusieurs voyages dans ses états & en Franconie. Au mois de mars, il alla en Silésie, voir les nouvelles fortifications qu'il fesait construire. Les mois de mai, juin & juillet furent employés à faire la revue de ses troupes dans les principales villes de ses états. Au mois de septembre, il fut voir sa sœur à Bareith, & Voltaire fut du voyage. Il trouva à Anspach, le comte de Seckendorf, général impérial, qui l'invita à voir son armée campée à 8 lieues de cette ville, Fréderic y consentit; l'armée défila devant lui, & lui fit tous les honneurs de la guerre.

PENDANT la même année, il travailla avec ardeur à augmenter ses forces militaires, pour se mettre en état de conserver ses conquêtes & de défendre ses possessions. Il fit faire de grandes recrues dans les pays étrangers, augmenta les compagnies, créa de nouveaux régiments, releva les vieilles forteresses, en fit construire de nouvelles; & ne négligea rien de ce qui pouvait augmenter ses forces & sa puissance.

AU commencement de 1744, après les plaisirs du carnaval, & un voyage de Silésie, Fréderic alla aux eaux de Pirmont, où il resta jusqu'au mois de juin. (36) Pendant son séjour

dans cet endroit, le dernier duc d'Oſt-Friſe vint à mourir, & laiſſa à la couronne de Pruſſe une principauté riche & conſidérable.

En 1694, l'Empereur Léopold avait donné à la maiſon de Brandebourg l'expectative de cette principauté; & les droits de Fréderic étaient inconteſtables. Dès qu'il apprit la mort du prince, il envoya 400 hommes détachés de la garniſon de Weſel pour prendre poſſeſſion de l'Oſt-Friſe. La choſe n'éprouva aucune difficulté; les commiſſaires du Roi reçurent l'hommage en ſon nom & firent de nouveaux arrangements dans la province. On aſſembla les états, on redreſſa leurs anciens griefs, on exempta le pays d'enrôlement & de logements militaires, moyennant 40,000 écus par an, on rendit à la ville d'Emden 14 canons que les troupes du prince lui avaient pris dans différentes affaires, & on aſſura les habitans que ces canons ne ſeraient plus tournés contre eux.

Les Etats-généraux, qui avaient des ſommes à exiger des états & du prince, entretenaient depuis plus de 100 ans une garniſon à Emden & à Leerort; le Roi promit de payer, & fit dire aux Hollandais de ſe retirer. Ils ne ſe firent pas beaucoup prier, & Fréderic mit des garniſons

dans les principaux endroits de la principauté.

APRÈS cette prise de possession, le Roi fit demander l'investiture à l'Empereur, & se présenta à la diète pour jouir de la voix des princes d'Ost-Frise. Mais le Roi d'Angleterre & le comte de Wied & Runkel présentèrent des écrits à la diète, pour s'opposer à ces prétentions. Le premier en qualité d'Electeur de Brunswic & Lunebourg, se fondait sur un pacte de succession, fait en 1691 avec les princes d'Ost-Frise; mais la Prusse avait protesté contre ce traité, comme fait sans le consentement de l'Empereur, & contre les loix de l'Empire. Le comte de Wied demandait cette succession du chef de son épouse, & prétendait que c'était un fief mixte, dont les femmes pouvaient hériter. La dispute continua jusqu'à l'année suivante, & n'a jamais été terminée; mais le Roi est resté en possession de la principauté.

L'ARTICLE de la paix de Breslau, qui était le plus sensible aux ennemis de l'Autriche, c'est celui par lequel le Roi se retirait de leur alliance. Quand le cardinal de Fleuri annonça cette nouvelle à Louis XV, ce prince s'écria, *mon armée de Bohème est donc perdue!* cette crainte était

fondée. Depuis ce tems, l'armée combinée de France & de Bavière fut la victime d'un enchaînement de désastres dont il est peu d'exemples. Vers la fin de 1742, les 30,000 hommes qui restaient de cette armée, & les deux maréchaux de France Belleisle & Broglie, étaient enfermés dans la forteresse de Prague, & furent assiégés, ou plutôt affamés par l'armée autrichienne. (37) Les maréchaux de France, qui souffraient moins de la famine que le simple soldat, rougissaient d'être obligés de se rendre, & sacrifiaient à un vain point d'honneur, la vie du citoyen & du soldat.

Au mois de décembre, la garnison était réduite à 14,000 hommes. Au milieu de ce mois, Belleisle résolut de se retirer de Prague & de Bohème. Après neuf jours de marche, il arriva à Eger, avec 8000 hommes qui lui restaient. Six mille avaient été détruits par le froid, la famine & les Croates. La France n'a point de Xénophon qui ait immortalisé cette retraite. Il n'y avait plus en Bohème aucun ennemi de l'Autriche. Marie-Thérèse se fit couronner à Prague au mois d'avril 1743. Ses troupes firent la conquête de la Bavière, & se réunirent à l'armée anglaise. Les Français furent

battus le 26 juillet près de Detlingen, & forcés de repaſſer le Rhin. Charles VII avait perdu ſon électorat, & ſa faibleſſe ſeule engagea ſes ennemis à lui laiſſer une retraite au milieu de ſon empire. Le lord Stair, général anglais, par reſpect pour ſa dignité, & plus encore par compaſſion pour ſes malheurs, lui aſſura une retraite tranquille à Francfort ſur le Mein. En effet, le ſort de ce prince était déplorable; & il ſe voyait trop puni d'avoir ſervi d'inſtrument aux deſſeins de la France. A la fin, ſes faibles troupes ſe déclarèrent neutres, & l'Electeur de Cologne ſon propre frère, reçut des ſubſides des Anglais, & paſſa du côté des Autrichiens. Charles ſe voyant abandonné voulut faire un traité avec l'Angleterre, & ne demanda que 100,000 écus pour ſes dépenſes les plus néceſſaires; mais le parlement répondit, qu'il n'était pas à propos de décharger la France du fardeau d'un tel allié. Tel fut le ſuccès des projets de la France; & Belleiſle s'était vanté d'aller donner des loix à Marie-Thérèſe ſur les remparts de Vienne.

Cette princeſſe était encouragée par le ſuccès de ſes armes, & animée par l'idée de l'oppreſſion dont on l'avait menacée. Le traité de

Worms lui avait procuré un nouvel allié, dans la perſonne du Roi de Sardaigne; la Hollande & l'Angleterre feſaient marcher des armées nombreuſes pour ſa défenſe; l'Empereur n'était plus qu'un objet de pitié, la plupart des Electeurs & des autres princes de l'Empire penchaient pour elle, & elle avait fait une alliance avec l'Electeur de Saxe, pour s'aſſurer de ſon ſort. De cette manière, tout le fardeau de la guerre retombait ſur la France & l'Eſpagne. La dernière n'avait attaqué que du côté de l'Italie. La France qui n'avait paru juſqu'alors qu'en qualité d'alliée de l'Empereur, déclara la guerre à la Reine de Hongrie & au Roi d'Angleterre, au commencement de 1744. Le Roi des deux Siciles accéda à l'alliance de la France & de l'Eſpagne, & l'Europe ſemblait menacée d'une longue guerre.

La France attaquait le Roi d'Angleterre en qualité d'Electeur de Hanovre, & menaçait ſes poſſeſſions en Allemagne. Auſſitôt ce prince demanda au Roi de Pruſſe, 10,000 hommes de troupes auxiliaires promiſes par le traité de Weſtmünſter. Frédéric répondit que comme la France ſe trouvait offenſée, & qu'elle regardait le Roi d'Angleterre comme l'agreſſeur, il fallait

examiner les raiſons des deux partis, pour déterminer les ſecours.

Il était naturel de regarder la ſituation avantageuſe de Marie-Thérèſe comme une ſuite de la prépondérance de la Pruſſe, & de la paix que cette princeſſe avait conclue avec Frédéric. Ce prince ſentit toute ſon influence, & il ne put réſiſter au déſir de ſe rendre l'arbitre de toutes ces puiſſances, & de procurer par ſon ſecours des conditions avantageuſes aux plus faibles. Le 13 mai 1744, il fit une alliance à Francfort ſur le Mein avec Charles VII, la France, le Palatinat & la Heſſe, contre la maiſon d'Autriche. (38) On voulait, diſait-on, ſoutenir la conſtitution germanique, rendre le repos à l'Allemagne, & maintenir la dignité impériale. En conſéquence, on avait décidé d'eſſayer toutes les voies poſſibles de la médiation & de la douceur, pour engager la cour de Vienne à reconnaître l'Empereur, à lui rendre ſon électorat & ſes pays héréditaires, & à lui livrer les archives de l'Empire qui étaient à Vienne. Il s'agiſſait auſſi d'établir en Allemagne une trève générale pendant laquelle, tous les états de l'Empire travailleraient à terminer par les voies de droit les différens qui ſubſiſtaient encore

au ſujet de la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche.

On penſait bien que la cour de Vienne n'accorderait point ce qu'on lui demandait ; & que toutes ces médiations pacifiques, n'étaient qu'un moyen de ſe mêler dans la guerre. En effet, l'ambaſſadeur de Pruſſe à Vienne voyant que toutes ſes repréſentations étaient inutiles, partit de cette ville le 9 août, en aſſurant que c'était *à regret que le Roi ſon maître ſe voyait obligé d'en venir à des extrémités, vis-à-vis de la cour de Vienne ; & d'envoyer des ſecours à l'Empereur.* Le 10, on communiqua à Berlin, à tous les miniſtres étrangers un écrit (39) qui expoſait les raiſons qui engageaient le Roi à fournir des ſecours à l'Empereur ; cet écrit finit par ces mots : *le Roi ne demande rien pour lui, il n'a pris les armes que pour rendre à l'empire d'Allemagne ſa liberté, à l'Empereur ſa dignité, & à l'Europe le repos.*

La cour de Vienne publia un article ſecret qu'elle prétendait faire partie du traité de Francfort. Il portait que le Roi de Pruſſe voulait aider l'Empereur à conquérir la Bohème, & que pour ce ſervice, il garderait & incorporerait à la Siléſie, le morceau de ce royaume ſitué entre

l'Elbe & la Siléfie, depuis Kœnigsgrætz jufqu'aux frontières de la Saxe.

Le Roi nia publiquement l'exiftence de cet article fecret, & déclara que ce n'était qu'une pure invention. (40)

Le Roi était parti de Potzdam le 15 août, avec fes deux frères, le prince héréditaire & le prince Henri; & avait fuivi fon armée qui marchait en trois colonnes. La première, conduite par le Roi lui-même, paffa par la Saxe, & campa le 25 à Péterswalde en Bohème; la feconde, commandée par le prince héréditaire de Deffau, traverfa la Luface, paffa par Zittau & Crottau en Bohème, & vint camper le 31 à Brandeis. Le général Schwérin conduifait la troifième, qui s'établit d'abord dans le cercle de Kœnigsgrætz. Ces trois colonnes fe réunirent le 4 feptembre, pour affiéger Prague.

Pour prendre cette ville, il fallait attendre la groffe artillerie qu'on fefait venir fur l'Elbe, fous une forte efcorte commandée par le major-général de Bonin. Les Autrichiens avaient arrêté le cours de ce fleuve, en coulant à fond des bateaux chargés de pierres, & ils avaient mis une garnifon dans le château de Tefchen, fitué fur l'Elbe & qui domine fur tous les environs. Le

colonel de Kahlbutz prit ce château, fit la garnifon prifonnière, & alors l'artillerie put s'avancer fans obftacle jufqu'à Leutmeriz fur l'Elbe, d'où elle fut conduite par terre jufqu'à Prague. La ville fut bombardée, & fe rendit. La garnifon compofée de 20,000 foldats nouvellement enrôlés fut faite prifonnière.

Lorsque l'armée pruffienne était entrée en Bohême, l'Autriche n'avait pas des forces affez confidérables pour lui réfifter. On avait ordonné au comte de Bathiani, qui commandait en Bavière, de laiffer une garnifon fuffifante dans ce pays, & de voler, avec le refte de fes troupes, au fecours de Prague; mais malgré toute fa diligence, il ne put aller que jufqu'au cercle de Raconitz, & il y entrait lorfque les Pruffiens étaient déjà aux portes de Prague. Ce général n'ayant que 20,000 hommes, ne pouvait rifquer une bataille. Il envoya en avant le général de Feftetitz, avec une forte avant-garde; & pendant le fiége de Prague, il fe fortifia à Idiz, derrière Beraun. Il forma fon avant-pofte à cette dernière ville, & y mit une forte garnifon. Le 5 feptembre, le Roi détacha le comte de Haacke, avec cinq bataillons & 600 houffards, pour prendre cette ville, qui était

à fix lieues de Prague. L'action commença le 6. L'ennemi était plus fort qu'on ne l'avait cru. Feftetitz vint au fecours des affiégés, & Haacke ayant été bleffé, fit une retraite en quarré, qui lui mérita des éloges & des récompenfes de la part du Roi. L'infanterie pruffienne fut fi ferme, que les attaques réitérées du général Luchefe qui commandait la cavalerie ennemie, ne purent jamais la rompre.

Lorsque les troupes pruffiennes furent entrées dans Prague, le Roi lui fit prêter ferment à l'Empereur, & y laiffa une garnifon de fes troupes. Après cela, voyant que l'hiver approchait, il voulut profiter du peu de tems que la faifon lui laiffait encore. Il fit amener à Prague, le gros bagage de l'armée, pour faire plus de diligence dans fa marche. En même tems, il envoya en avant, le lieutenant-géneral de Naffau avec 10 bataillons & 30 efcadrons, qu'il chargea de faire des magazins de vivres & de fourage pour l'armée qu'il allait conduire, & de prendre les places de Tabor, Budweis & Frauenberg qui étaient occupées par l'ennemi. Le général s'acquitta de toutes ces commiffions avec autant de fuccès que de promptitude, Tabor fe rendit le 23 feptembre, Budweis le 30, & Frauenberg quelque tems après.

Le 19 feptembre, le Roi partit de Prague, & fe rendit par Tabor & Bechin à Tein, où il arriva le 3 octobre. Naffau avait formé à Tabor fon principal magazin, deforte que la marche fut fort commode. Mais alors le prince Charles de Lorraine arriva du Rhin avec la principale armée, après avoir pourfuivi les Français jusqu'en Alface. Son armée était compofée de 90,000 hommes en comptant 24,000 Saxons qui s'y étaient joints. Il fe réunit à Bathiani fans que le Roi put l'en empêcher, & il fut prendre des pofitions fi avantageufes & faire des marches fi favantes, qu'il évita toujours une action décifive, & pouffa fans ceffe les troupes pruffiennes d'un pofte à l'autre.

La réunion fe fit le 1 octobre. L'Electeur de Saxe en fe déclarant contre le Roi de Pruffe, avait renforcé l'armée de fes ennemis, & empêchait celle des pruffiens qui était en Bohème, de recevoir des vivres par la voie de l'Elbe.

Le 3, le Roi paffa la Mulde & campa dans les environs de Wodnian, où il appella vers lui le général de Naffau. Le prince Charles fit des mouvements qui femblaient tendre à couper au Roi toute communication avec Prague, d'où il tirait fes vivres; ce qui obligea ce dernier

de

de ſe retirer. Les troupes légères du prince qui étaient fort ſupérieures à celles du Roi, travaillaient ſans ceſſe à couper les vivres aux Pruſſiens, & le lieutenant-général de Janus avait eu avec eux, près de Mühlhauſen, une eſcarmouche, dont elles ne s'étaient pas tiré à leur avantage. Le 8, le Roi voyant que l'ennemi était campé ſi avantageuſement qu'il ne pouvait l'attaquer avec quelqu'eſpoir de ſuccès, repaſſa la Mulde près de Tein. Le général Nadaſti, paſſe auſſi cette rivière, ſe place au-delà de Tein, & bloque Tabor où le prince Henri, frère du Roi, était reſté malade, & où il y avait un gros magazin, avec tous les bagages. Le colonel de Kalnein qui commandait la fortereſſe, refuſa de ſe rendre & ſe défendit contre pluſieurs aſſauts; les aſſiégeants ſe retirèrent, & le général de Naſſau que le Roi avait envoyé avec 8 bataillons & 35 eſcadrons pour faire lever le ſiège, ne trouva plus d'ennemis à ſon arrivée. Dans la retraite de Tein à Tabor, le Roi avait formé ſon arrière-garde des bataillons de grenadiers de ſaint Surin, & Geiſt, ſoutenus par les régiments de houſſards de Zieten & Rueſch. Le 9, le général Nadaſti attaqua les poſtes de Tein, mais les grenadiers & les houſſards firent une ſi vigoureuſe

réfiftence que la marche continua jufquà l'armée du Roi, fans perdre la moindre chofe du bagage.

Le Roi paffa Béchin & Tabor, pour fe rendre à Konopifcht; & le 18 octobre, il campa vers ce dernier endroit. Le prince Charles paffa la Mulde le 15 pour le fuivre, & campa près de Chlumetz. Cette pofition coupa aux garnifons pruffiennes de Tabor, Budweis & Frauenberg toute communication avec l'armée du Roi; & le corps auxiliare de Saxe qui avait paffé la Mulde le 21 octobre près de Woworn, fe joignit le lendemain à l'armée autrichienne, près de Wofeczan. Un détachement de grenadiers autrichiens & de troupes légères qui venait de Moravie effaya, fous la conduite du colonel Franquini, d'enlever par rufe un magazin pruffien qui était à Pardubitz, à la queue de l'armée; mais la garnifon fe défendit fi bien, que les aggreffeurs furent repouffés avec une perte confidérable. C'était le 19 octobre. Quelques grenadiers autrichiens déguifés en payfans, s'étaient avancés vers la place, avec des voitures de fourage, & une troupe affez confidérable les fuivait fecrettement, pour entrer dans la fortereffe avec eux. Mais la rufe fut découverte, & l'ennemi obligé de fe retirer après avoir mis le feu au magazin.

La quantité de troupes légères autrichiennes qui couraient de côté & d'autre, empêchaient les commandants des garnisons prussiennes de recevoir les ordres du Roi, qui voulait qu'ils se retirassent. Le major-général de Creutzer, qui commandait à Budweis, soutint un siège de 11 jours, & tua aux assiégeants 10 officiers & 200 soldats. Enfin n'ayant plus de poudre, il se vit obligé de se rendre prisonnier avec la garnison. Le colonel de Kalnein se défendit jusqu'au 23 octobre, dans la forteresse de Tabor, contre les efforts du général Ghilani; mais n'ayant aucun secours à espérer, il fut obligé de se rendre, ainsi que le major Conradi qui commandait à Frauenberg, & tous deux furent faits prisonniers de guerre le même jour, avec leurs garnisons.

Le Roi ne pouvait s'opposer à ces conquêtes, parce que le prince Charles était posté d'une manière très-avantageuse, à trois lieues de lui. Mais il résolut de l'attaquer, & le 24 octobre, il s'avança tout près de l'aile gauche des ennemis, composée en grande partie des Saxons auxiliaires. Il se trouva entre lui & l'armée ennemie un ruisseau marécageux qui l'arrêta dans sa marche, & l'empêcha d'attaquer. Le lendemain, le Roi tenta de nouveau d'attaquer

l'armée du prince en flanc ; mais l'armée prussienne étant arrivée dans les environs de Neweklow, trouva un si grand nombre d'étangs & de marais, que la cavalerie ne put s'approcher de l'armée ennemie. Le Roi retira son armée dans le camp de Konopischt, & le général de Nassau conduisait l'arrière-garde. Bientôt après, le Roi forma le projet de retourner par Zassawa, & il envoya Nassau pour s'emparer des passages de Commerbourg & Zassawa qui pouvaient favoriser cette route, & qui étaient occupés par les ennemis. Le prince chassa le général Chilani, qui occupait ces postes, & continua sa route jusqu'à Colin, où il s'établit le mieux qu'il lui fut possible. Le 26 octobre le Roi passa aussi par Zassawa, & se posta près de Pischeli. Il voulait prendre le poste de Kuttenberg, mais le prince Charles y avait déjà mis une garnison avant son arrivée, & l'armée prussienne qui s'avancait à Colin par Zasmuck & Costeletz, trouva déjà le mont St. Jean devant Kuttenberg, gardé par un détachement ennemi de 8000 hommes ; & l'armée autrichienne campée de manière, qu'il était impossible d'en approcher. Le Roi campa près de Colin le 4 novembre, mais la rigueur

de la ſaiſon & la diſette de fourage, lui firent prendre la réſolution de mettre ſes troupes en quartier d'hiver derrière l'Elbe. En effet, le 8, il paſſa ce fleuve, & ſe poſta ſur la rive droite, de manière à pouvoir couvrir les poſtes de Colin & de Pardubitz. Il forma auſſi de lieue en lieu des poſtes de grenadiers & de houſſards, pour obſerver l'ennemi, & avertir à tems, s'il tentait de paſſer l'Elbe. Naſſau reſta à Colin avec 13 bataillons & 10 eſcadrons, pour défendre ces poſtes; & il repouſſa trois fois les attaques de l'ennemi qui voulut s'en emparer.

Le 15 novembre, l'armée ennemie, ayant tâché en vain de paſſer l'Elbe, près de Pardubitz & de Przelautſch; voulut eſſayer de le faire dans un autre endroit. Comme le fleuve eſt guéable en pluſieurs endroits, entre Colin & Pardubitz, il fut aiſé aux Autrichiens d'envoyer de l'autre côté des houſſards, qui ſe mirent en embuſcade dans un grand bois, & qui, au moment du paſſage, éloignèrent les officiers & les houſſards pruſſiens, qui étaient chargés d'avertir les autres. Le 19 dans la matinée, un corps de grenadiers Hongrois & Saxons, commandé par les généraux de Schulenbourg & de Haxthauſen, paſſa le fleuve en deux endroits près

de Teinitz. Le bataillon de grenadiers de Wedel, foutenu par celui de Buddenbrok, fe défendit courageufement pendant quelque tems; mais enfin, ils furent obligés de céder au nombre; toute l'armée autrichienne paffa bientôt, & on coupa aux Pruffiens toute communication avec Colin. Par là, le Roi fe vit obligé de fonger aux moyens de faciliter la jonction du général de Naffau qui était à Colin. En conféquence, auffitôt après le paffage, il fe pofta près de Wifcheniowitz, & les ennemis s'étant avancés vers Chlumetz, il campa fi près de l'armée ennemie qu'elle ne put s'oppofer davantage à la retraite de Naffau, qui paffa par Neu-Byczow & Nechanitz, & fe joignit le 24 novembre à l'armée pruffienne. Cette retraite paffe pour un chef-d'œuvre.

ALORS le Roi fongea à fe retirer de Bohême en Siléfie. Il paffa par Kœnigsgrætz, Jaromirs & Trautenau. Le 27 novembre, il y eut une action près de Jaromirs. Les ennemis attaquèrent l'arrière-garde des Pruffiens; mais après un feu de quatre heures, ils furent repouffés, & la perte fut égale de chaque côté. La groffe artillerie & les bagages furent attaqués entre Liebau & Trautenau. Le major-général de Boffe les efcortait avec un détachement confidérable.

On en vint aux mains, & les Pruſſiens ſe défendirent avec tant de courage, qu'il n'y eut pas un ſeul chariot de perdu. Au commencement de décembre, toutes les troupes pruſſiennes avaient quitté la Bohème, à l'exception de la garniſon de Prague.

Lorsque les Autrichiens eurent paſſé l'Elbe, la garniſon de Prague, commandée par le lieutenant-général d'Einſidel, ſe trouva coupée du gros de l'armée. En conſéquence, elle reçut ordre de ſortir de la place, & de ſe retirer en Siléſie. Cette retraite, qui reſſemblait aſſez à une fuite, ne put ſe faire ſans une perte conſidérable. Les ſoldats avaient ordre de ſauter par deſſus les fortifications. Pour le faire ſans danger, il avait fallu abandonner les poſtes de bonne heure; ce qui donna aux bourgeois le tems de s'emparer des portes & des remparts. Auſſitôt l'ennemi qui était dans le voiſinage avec 500 hommes, entra dans la ville & s'empara des paſſages avant que l'avant-garde des Pruſſiens fût tout-à-fait ſortie, & pût attaquer leur arrière-garde. Les Pruſſiens furent obligés de laiſſer à Prague quelques milliers de ſoldats malades, & la plus grande partie des bagages & du canon. L'armée ſe retirait par Belwarn,

Leutmeritz, Leipa & Gabel. Mais lorſque le corps que conduiſait Einſidel fut arrivé à Reichenberg, il ſe trompa de chemin, prit à gauche au lieu de prendre à droite, rencontra un corps de Saxons, commandés par le général d'Arnim, & fut obligé de camper près de Hohwalde. L'ennemi était bien ſupérieur, & la ſituation d'Einſidel très-fâcheuſe. Mais le Roi envoya, pour le dégager, le général de Naſſau avec un corps de 12,000 hommes. Alors les Saxons craignant de ſe trouver entre deux feux, ſe retirèrent vers Reichenberg, & laiſsèrent les paſſages libres. Le 16 décembre, cette malheureuſe garniſon arriva, accablée de fatigue, en Siléſie où elle prit ſes quartiers d'hiver. (41)

Lorsque le Roi était entré dans la Bohème en 1744, il avait laiſſé dans la haute-Siléſie, ſous la conduite du général Marwitz, un corps de 15 à 18,000 hommes qui était campé près de Neuſtadt, dans la principauté d'Oppeln. Ce corps était deſtiné non-ſeulement à faire des incurſions dans la Moravie, & à mettre cette province à contribution, mais auſſi à défendre la Siléſie contre les incurſions des Hongrois. En effet, le comte de Palfy, palatin de Hongrie, avait envoyé par ordre de la Reine une lettre

circulaire à toute la nobleffe de Hongrie pour l'inviter à prendre les armes. Les Hongrois s'affemblèrent au mois de décembre 1744 ; & ils marchaient contre la Siléfie , lorfque les troupes pruffiennes quittaient la Bohème.

Le Roi crut pouvoir les arrêter par des raifons , & le général Marwitz publia , par fes ordres , un écrit où on les affurait qu'on ne travaillait que pour la paix , & qu'on n'avait aucune envie de les inquiéter. (42) Les Hongrois n'écoutèrent point ces raifons , & le général ne put s'établir dans la Moravie , ni exiger des contributions au delà des frontières. Au mois de feptembre , il mit des garnifons dans toute la haute-Siléfie autrichienne , forma un camp fortifié près de Troppau , & fit chaffer par un détachement, commandé par les colonels Calfow & Malachouski , les houffards & les régiments provinciaux qui étaient près de Fulneck & Wagftadt ; & on les repouffa fort avant dans la Moravie. Au mois d'octobre , il fe préparait à faire dégager par les payfans de Siléfie , les abattis qui bouchaient les paffages de la Moravie , mais les infurgents d'un côté , & de l'autre des détachements de l'armée autrichienne , l'obligèrent , au mois de décembre,

d'abandonner Troppau & Jægerndorf & de fe retirer jufqu'à Oppeln.

Le Roi qui fe rendit le 13 décembre de Schweidnitz à Berlin, laiffa au prince Léopold de Deffau le commandement de toute l'armée reftée en Siléfie. Ce vieux héros conferva les poftes des frontières de Bohème, deftinés à couvrir la baffe-Siléfie ; il renforça le corps de troupes qui était près de Frankenftein, fous les ordres du général Leuwald, fit affembler dans les environs d'Otmachau & de Neiffe, 25 bataillons & 90 efcadrons, dans le deffein de repouffer les ennemis qui étaient entrés dans la baffe-Siléfie ; & il y réuffit, comme nous le verrons bientôt.

Les fuccès des armes autrichiennes firent concevoir à la Reine de Hongrie, l'efpoir de reconquérir la Siléfie. Elle fit connaître fes intentions, & tâcha de gagner l'affection des habitants par un manifefte, (43) & par la douceur. Par le premier, elle déclarait aux Siléfiens que le Roi de Pruffe avait rompu le traité de Breflau, par lequel elle lui avait cédé la Siléfie, & qu'en conféquence, ils devaient la regarder comme leur fouveraine légitime. Le Roi fit répondre par une pièce de la même nature (44) qui engageait

les Siléſiens à lui reſter fidèles, & leur défendait de favoriſer les entrepriſes de ſes ennemis, de quelque manière que ce pût être. Il révendiqua par des lettres avocatoires, tous ſes ſujets qui étaient au ſervice de la Reine; & la Reine de ſon côté défendit aux habitants de Siléſie & de Glatz d'obéir à cet ordre, parce que la paix de Breſlau leur laiſſait la liberté de ſervir celle des deux puiſſances qu'ils voudraient; & que la province de Siléſie lui appartenait, à cauſe de la rupture du traité de Breſlau. Tous ces écrits n'étaient rien ſans les armes. Le prince Charles vint le 18 décembre en Siléſie avec la principale armée autrichienne; mais cette priſe de poſſeſſion n'eut pas de longues ſuites; car le prince de Deſſau le repouſſa le mois ſuivant.

ALORS l'armée autrichienne ſortit en diligence de la haute-Siléſie, & ſe retira dans les montagnes des frontières de la Moravie, en rompant dans ſa marche, tous les ponts qu'elle trouva ſur ſon paſſage. Le prince fit auſſi chaſſer les ennemis des environs de Patſchkau, Weidenau & Johannisberg. Le lieutenant-général de Leuwald fut chargé de la commiſſion & l'exécuta; tandis que le comte de Podewils les chaſſait des environs d'Oppeln. Le major-

général de Kalſow & le colonel de Schwérin, marchèrent contre le général Caroli qui était entré dans les terres de Roſenberg, Bernſtadt & Oels, & le forcèrent de quitter ce pays; la fortereſſe de Coſel qui avait été inveſtie juſqu'alors, fut délivrée; & le lieutenant-général de Naſſau, qui avait été envoyé à Ratibor avec un corps de troupes, s'était diſtingué dans ces contrées, & avait mis des garniſons dans Ratibor, Huetſchin, Oderberg & Beneſchau.

Leuwald eut ordre de chaſſer l'ennemi du comté de Glatz. Le 14 février, il y eut une action aſſez vive près de Habelswerth. Leuwald reſta maître du champ de bataille, & l'ennemi évacua le comté. Les troupes ſe retirèrent en quartier d'hiver; mais elles n'y reſtèrent pas longtems en repos; car au mois de mars, les inſurgents reparurent en foule dans les principautés d'Oppeln & de Ratibor.

Au mois d'avril, les troupes combinées d'Autriche & de Saxe, qui avaient pris leurs quartiers d'hiver ſur les frontières de la Moravie & de la Bohème, commencèrent à faire des mouvements, & à s'avancer vers Kœnigsgrætz. Leurs troupes légères, commandées par le général Nadaſti, entrèrent dans les terres de

la baſſe-Siléſie , & les inſurgents commencèrent de nouveau à ſe répandre dans la haute-Siléſie. Le 8 avril, ils attaquèrent Roſenberg, & firent priſonnier le major de Schaffſtedt , qui commandait dans cette place, ainſi que le lieutenant-colonel de David , qui était accouru à ſon ſecours. Depuis ce tems, il y eut preſque tous les jours des eſcarmouches. Le major-général de Haut-charmoi , & le colonel de Winterfeld firent priſonniers quelques centaines d'inſurgents près de Grosſtrelitz & de Wirbitz ; & le Roi qui ne doutait pas que l'armée combinée ne cherchât à faire une irruption dans la baſſe-Siléſie, fit de bons préparatifs pour la recevoir. Il retira ſes troupes de la haute-Siléſie, & aſſembla toutes ſes forces dans la principauté de Schweidnitz.

Le 22 avril, le comte de Dohna ſe retira de Troppau & des environs. Les houſſards ennemis voulurent le ſuivre, mais le lieutenant-colonel de Dewitz les repouſſa, & la marche fut heureuſe. Le magaſin d'Jægerndorf fut transféré à Neuſtadt, l'ennemi attaqua le convoi du général de Rochow, & prit quelques chariots.

Le 22 mai, le Margrave Charles quitta Jægerndorf & ſe retira à Neuſtadt. Dans ſa marche,

il fut attaqué par un corps confidérable de troupes ennemies; il y eut une action fort vive, où les Autrichiens perdirent beaucoup de monde. Deux jours avant cette action, Neuftadt avait été attaqué; mais fans fuccès, quoique la garnifon fût faible.

Au mois d'avril, tous les Pruffiens s'étant retirés des montagnes vers Schweidnitz, les troupes légères de l'avant-garde des Autrichiens occupèrent les villes de Hirfchberg, Landshout & Schmiedeberg, & levèrent par-tout de fortes contributions. Le Roi envoya dans la contrée de Landshout, le colonel de Winterfeld, qui fut foutenu par les généraux du Moulin & Stille. Le premier mai, Winterfeld attaqua quelques centaines d'ennemis, & s'établit le 20 près de Landshout. Là, il fut attaqué le 22 mai par l'avant-garde autrichienne, & enfermé de toutes parts. Après un combat de cinq heures, le régiment de dragons de Mœllendorf vint à fon fecours, fous la conduite du général de Stille; l'ennemi fut chaffé des hauteurs, & pourfuivi jufques dans la plaine de Griffau. (45)

Lorsque les troupes pruffiennes fe furent retirées de la haute-Siléfie, les ennemis profitèrent de cet éloignement; & le 27 mai, les

Autrichiens prirent d'affaut la petite forterefſe de Cofel, fituée fur l'Oder. Elle était gardée par un bataillon d'un régiment de Saldern; le major-général de Saldern, qui en avait le commandement, était mort quelques jours avant cette prife, & le colonel de Foris commandait à fa place. Un enfeigne qui avait déferté, avait indiqué aux ennemis la manière la plus avantageufe d'attaquer la place; le colonel de Buccow profita de fes avis; la place fut prife & la garnifon prifonnière.

Le 13 mars, le Roi était parti pour rejoindre fon armée en Siléfie, & il s'arrêta d'abord à Neiffe. Comme la marche de l'armée combinée n'était plus douteufe, il raffembla toutes fes forces, & s'avança vers l'ennemi. Charles était pofté très-avantageufement, il s'agiffait de l'attirer des montagnes dans la plaine, & le Roi y réuffit par rufe. Il feignit de vouloir fe retirer vers Breflau; il fit travailler aux chemins, & un Italien établi à Schweidniz qui fervait d'efpion à l'armée autrichienne, fut obligé de donner avis au prince Charles, que les Pruffiens étaient fur le point de fe retirer vers cette ville. A cette nouvelle, le prince fe hâta de fortir des montagnes.

Le 3 juin, les deux armées étaient en préfence. L'aile gauche des Pruffiens était appuyée contre Schweidniz, & la droite contre le village de Jauernick. L'armée autrichienne avait fon aile droite près de Freideberg, & les Saxons qui formaient la gauche fe trouvaient vers Ronftock. L'endroit paroiffait propre à une bataille. Mais au commencement de la nuit, le Roi fit marcher fon armée vers Strigau; & pendant la nuit, il fit garnir de grenadiers & de canons les hauteurs qui font près de cette ville. Les ennemis trompés par les feux du camp qu'on avait laiffés allumés, ne foupçonnérent point cette marche. Mais à la pointe du jour, l'artillerie tonna, du haut de ces hauteurs, fur la cavalerie faxonne qui était vis-à-vis. En peu de tems, elle fut mife en défordre & forcée de céder; l'infanterie en fit autant, & bientôt toute l'aile gauche. L'attaque ne fut pas moins heureufe fur l'aile des Autrichiens, qu'un marais empêchait de foutenir les Saxons. Après quelque réfiftance, elle céda à l'impétuofité des dragons pruffiens, & on leur prit 2500 hommes & 67 étendarts. Le prince Henri, frère du Roi, âgé de 18 ans, fefait dans cette affaire, le fervice d'aide-de-camp général.

Quatre mille Autrichiens ou Saxons reſtèrent ſur le champ de bataille. Neuf mille furent faits priſonniers, parmi leſquels on comptait quatre généraux & deux cents officiers. Les Pruſſiens qui perdirent environ deux mille hommes, prirent 76 drapeaux, 8 étendarts, 6 paires de timbales & 63 canons. (46)

Rien n'eſt plus étonnant que la malheureuſe facilité avec laquelle on répare, de nos jours, ces ſortes de pertes. Le prince Charles ſe retira en Bohème avec les débris de ſon armée, & le 20 juin, elle était campée près de Kœnigsgrætz & en aſſez bon état, pour eſpérer d'en impoſer au vainqueur qui la pourſuivait.

En effet, après la bataille de Frideberg, le Roi ſe rendit en Bohème, & s'approcha des bords de la Metau; mais le prince Charles s'était campé très-avantageuſement derrière Kœnigsgræz, ſur le bord de l'Adler, de manière qu'il avait cette ville en front, & que les flancs & la queue étaient défendus par des marais, des bois & des montagnes. Le Roi campa près de Cralowelhota. Le 26 juin, il envoya delà le lieutenant-général de Naſſau avec un corps de 8 bataillons & de 15 eſcadrons, dans la haute-Siléſie, pour délivrer ce pays des incurſions

continuelles des troupes légères autrichiennes, & reprendre Cofel, s'il était poffible.

CET habile général dirigea fa marche vers Reichenftein. Cette marche fit craindre aux ennemis qui fe trouvaient dans la baffe-Siléfie, qu'on ne leur coupât les communications; & tous fe retirèrent à Neuftadt. Mais lorfque Naffau eut raffemblé tous les renforts qui lui étaient deftinés, il s'avança contre Neuftadt, attaqua vivement l'ennemi, lui prit plus de 200 chevaux de houfards, & le força à quitter la ville & à fe retirer vers Jægerndorf. Alors Naffau s'établit près de Neuftadt, & fit des préparatifs pour reprendre Cofel. L'ennemi qui avait raffemblé dans cette contrée un corps de troupes confidérable, fit plufieurs efforts contre les poftes pruffiens de Ziegenhalz & Falkenberg; mais il fut vivement repouffé par le lieutenant-colonel de Kalkreuth & le major de Queis. Il fit auffi fur l'aile gauche des pruffiens des tentatives qui ne réuffirent pas mieux. Partout il fut repouffé avec perte. Naffau loin de faire attention à ces efcarmouches, fit des mouvements vers Freudenthal, Wurbenthal & Engelsberg, pour faire accroire à l'ennemi qu'il voulait tenter d'entrer dans la Moravie de ce côté, & lui faire prendre

le change ſur le deſſein qu'il avait d'aſſiéger Coſel. Lorſque tout fut préparé pour le ſiége, il ſe mit en marche, & s'avança droit vers Léobſchutz; mais tout d'un coup, il tourna à droite, & parut devant Coſel le 26 août; au moment où le major-général de Hautcharmoi ſe montra de l'autre côté avec un corps de troupes & des bateaux chargés de proviſions. Il ſe campa avantageuſement, & ſe fortifia de manière qu'il était impoſſible d'approcher de la fortereſſe, & que l'armée ennemie forte de 20,000 hommes, ne pouvait riſquer de faire lever le ſiége, ſans s'expoſer à un danger évident. Dans la nuit du 31 août au 1 ſeptembre, la fortereſſe fut priſe; & le baron de Flandrini qui y commandait, fut priſonnier avec ſa garniſon.

Après la priſe de Coſel, le général de Naſſau ſe poſta entre Jægerndorf & Neuſtadt dans les environs de Hohenplotz & Roſwalde; & il s'y fortifia de manière à couvrir la baſſe-Siléſie, & à pouvoir en même tems obſerver l'ennemi. Au mois d'octobre, le Roi lui envoya un renfort, commandé par le major-général de Winterfeld; alors il fit un mouvement en avant, pour chaſſer l'ennemi de toute la Siléſie; il mit

des garnifons à Troppau & Jægerndorf, ainfi qu'à la forterefle de Grætz. Le 20 octobre, il attaqua le corps ennemi près de Hultfchin, il lui tua 100 hommes, & l'obligea à fe retirer vers Tefchen & la Moravie. Après cela, il leva dans la Moravie des contributions & des vivres, & s'avança dans cette province jufqu'à Borowa. Mais l'ennemi reçut des renforts confidérables de fon armée principale; & au milieu de novembre, fes troupes légères parurent en grand nombre dans les environs de Schweidnitz, & dans les endroits habités des montagnes de Siléfie, & tirèrent par-tout de grandes contributions. Ces circonftances obligèrent le général de Naffau à fe retirer de Troppau vers la baffe-Siléfie, & c'eft ce qu'il fit le 19 novembre; renonçant au projet d'entrer plus avant dans la Moravie. Après quelques efcarmouches qui tournèrent à l'avantage des Pruffiens, il parvint à chaffer de la baffe-Siléfie tous les partis ennemis qui s'y trouvaient. Au milieu de décembre, le Roi lui ordonna de retourner dans la haute-Siléfie, de s'y établir d'une manière folide, & de chaffer les ennemis qui y fefaient de nouvelles incurfions depuis fon départ. Il alla jufqu'à Neiffe, mit de nouveau des garnifons

à Oppeln & Patſchau ; & le 26 décembre, il ſe préparait à attaquer l'ennemi, lorſqu'il apprit que l'on avait fait la trève qui fut ſuivie de la paix. Il reçut ordre de ſuſpendre les hoſtilités contre les troupes & les pays Autrichiens. Le ſeul échec des Pruſſiens dans cette entrepriſe, c'eſt qu'un détachement commandé par le colonel de Krumenau & le major de Hirſch, exigeant des contributions dans la Moravie, ne prit pas aſſez de précautions, fut attaqué le 7 novembre auprès de Bentſch, & battu par un corps d'ennemis ſupérieur en nombre.

PENDANT l'été, les deux grandes armées étaient reſtées en Bohème, aſſez près l'une de l'autre ; mais il n'y eut que quelques eſcarmouches entre des petits partis ; & il eſt très-vraiſemblable que les démarches que feſait alors le Roi d'Angleterre pour amener à la paix les puiſſances ennemies, furent en partie cauſe qu'il n'y eut point d'action déciſive. Le 19 juillet, le Roi paſſa l'Elbe près de Lochanitz, & campa près de Chlom, environ à deux lieues de la grande armée ennemie. Mais il n'y eut point de bataille. Les chefs de l'armée ennemie qui avaient une quantité prodigieuſe de troupes légères, s'occupèrent uniquement à empêcher

le Roi de trouver des vivres & du fourage, afin de l'obliger à quitter la Bohème ſans livrer bataille. Lorſque le prince Charles eut reçu des renforts, il paſſa l'Adler, & établit ſon camp près d'Aujeſt dans une ſituation fort avantageuſe; car ſon aile gauche était appuyée ſur l'Elbe. Le Roi ſe plaça non moins avantageuſement près de Jaromirs. Les deux armées avaient envoyé des détachements en Saxe. La plus grande partie des Saxons auxiliaires étaient retournés dans leur patrie, & le Roi avait envoyé deux détachements dans le duché de Magdebourg, pour renforcer l'armée que le prince d'Anhalt commandait dans cette province. Le général de Naſſau était auſſi parti pour la Siléſie avec un corps conſidérable; de ſorte que l'armée du Roi était beaucoup plus faible que celle des ennemis. Ajoutez à cela les détachements continuels qu'il était obligé d'envoyer à la queue de l'armée, pour faciliter l'accès des convois de vivres qu'on ne pouvait amener qu'à la pointe de l'épée. Il y eut pendant l'été pluſieurs eſcarmouches peu conſidérables dont je ne parlerai point, pour paſſer à la deſcription de la bataille de Soor.

Le Roi manquait de vivres ; il fallait fe battre pour chaque botte de paille ; l'automne qui approchait, commençait à gâter les chemins, & Frédéric ne poffédait en Bohème aucune place tenable. Toutes ces confidérations l'engagèrent à quitter le 18 feptembre, le camp de Jaromirs, & à venir s'établir près de Staudenz. Le prince Charles le fuivait, & afin de cacher fes mouvements aux Pruffiens & d'être inftruit des leurs, il fit entourer l'armée du Roi par fes troupes légères. Il réfolut d'attaquer & de forcer le Roi à une bataille, perfuadé que la victoire pouvait lui procurer de grands avantages, & que fa défaite ne pouvait être de grande conféquence; parce que le Roi ferait toujours obligé de quitter la Bohème. Il crut qu'il fuffirait, pour être vainqueur, d'attaquer les Pruffiens à l'improvifte. Il prit bien toutes fes mefures, fit une marche forcée, pour attaquer le Roi dans le camp de Staudenz du côté de Praumitz ; & le matin du 20 feptembre, il parut à une demi-lieue du camp Pruffien. L'attaque fut vive & précipitée. Les Pruffiens furpris, bien inférieurs en nombre, & placés dans des collines entrecoupées par des chemins creux, des petits marais & des bofquets, ne

perdirent point courage, & les ennemis furent battus.

Les connoiſſeurs admirent le plan des Autrichiens pour cette bataille. Le général Nadaſti qui avait tourné autour du camp Pruſſien, devait l'attaquer en queue, pendant que la principale attaque ſe ferait faite en tête. Les paſſages de la Siléſie étaient garnis de troupes hongroiſes, & les Pruſſiens étaient enfermés de tous côtés. Le prince Charles avait garni quelques hauteurs avantageuſes ſituées vis-à-vis du camp Pruſſien, d'où il fit ſur l'aile gauche, une attaque des plus vives qui empêcha la cavalerie de ſortir du camp au moment de l'attaque. Le Roi avait chargé un officier de couvrir le camp & les bagages. Il ne le fit point. Lorſqu'on lui en fit des reproches, il répondit : *Comment peut-on ſonger à des bagages, lorſqu'il s'agit d'une bataille & de l'honneur ?* Nadaſti occupé à piller ces bagages, laiſſa aux Pruſſiens le tems de ſe former en ordre de bataille. Cette imprudence lui coûta la victoire. Ils firent à leur tour de vives attaques, forcèrent les ennemis à quitter les poſtes avantageux des montagnes, & reſtèrent maîtres du champ de bataille. 6000 Autrichiens furent tués ou faits priſonniers, on

leur prit 21 canons & 12 drapeaux ; & ils furent obligés de ſe retirer juſqu'à Jaromirs. (47)

MALGRÉ cet avantage, Frédéric ne jugea pas à propos de reſter plus longtems dans la Bohême, pays ruiné depuis quelques années, par les armées. Il conduiſit ſon armée en Siléſie par les chemins creux de Schazlar. La ſaiſon ne permettait plus aucune entrepriſe de part ni d'autre. Les montagnes étaient déjà couvertes de neige, & les chemins ſi mauvais qu'on perdit pluſieurs chariots de bagages. Les ennemis firent encore une attaque ſur l'arrière-garde, tuèrent 40 Pruſſiens & en bleſsèrent 250. Enfin le 16 octobre, l'armée Pruſſienne campa entre Liebau & Schazlar. Le Roi cantonna ſes troupes de manière que la cavalerie ſe trouva dans la plaine de Schweidnitz & Strigau, & l'infanterie au pied des montagnes de Siléſie. Après cela il confia le commandement de l'armée au prince héréditaire de Deſſau, & prit la route de Berlin, où il arriva le 1 novembre.

LES troupes pruſſiennes étaient cantonnées de manière à pouvoir ſe raſſembler en peu de tems. Le Roi qui était bien inſtruit des projets de ſes ennemis, s'occupa à des préparatifs propres à les prévenir.

Marie-Thérèse n'avait point renoncé au projet de reconquérir la Siléſie. C'eſt ce qui lui avait fait éluder des propoſitions de paix qui lui avaient été faites cette année, comme nous le verrons bientôt. Elle eſpérait voir l'Impératrice de Ruſſie & la république de Pologne entrer dans l'alliance de Varſovie.

On avait admiré le courage avec lequel cette princeſſe, cinq ans auparavant, avait réſolu de défendre ſes états contre la France, la Pruſſe, la Bavière & d'autres puiſſances; quoiqu'elle n'eût ni troupes, ni argent, ni alliés. Alors on eſt étonné de la hardieſſe du plan dont elle oſait entreprendre l'exécution. Le voici.

Marie-Thérèse avait deſſein d'attaquer le Roi de Pruſſe dans ſes propres états. Le prince de Lorraine devait entrer par la Luſace dans la Marche de Brandebourg; tandis qu'une autre armée entrerait dans la Siléſie, & que 10,000 hommes commandés par le général Grün, ſe joindraient aux Saxons, prendraient Magdebourg & s'avanceraient contre Berlin.

Les ſecours que la Reine attendait des Hollandais devaient donner beaucoup de poids à ſes eſpérances. Son armée montait à 200,000 hommes, celle de ſes alliés n'était pas moins

considérable ; & le parti contraire était soutenu par 400,000 hommes Français, Prussiens, Bavarois, Espagnols, Napolitains & autres. Voilà donc 800,000 hommes prêts à s'égorger & à s'exterminer, au milieu de cette partie de la terre que l'on nomme policée ; & dans un siècle auquel on n'a pas rougi de donner le nom de siècle de philosophie.

Ce spectacle donné par des chrétiens, toucha le Turc Mahomet V (48). Il voulut mettre la paix entre eux. Il fit des représentations aux différentes cours, & offrait sa médiation. Ces démarches extraordinaires surprirent l'Europe, sans avoir aucun effet ; & la guerre continua même au milieu des rigueurs de l'hiver.

Frédéric sut bientôt dissiper les projets de son ennemi. Il s'avança contre les Autrichiens qui étaient entrés le 20 novembre en Lusace, sous la conduite du prince Charles, & qui s'étaient cantonnés dans une vaste étendue, n'attendant que le corps du général Grün, pour commencer l'exécution de leurs entreprises.

Le 23 novembre, il passa près de Lauban, la rivière de Queis, qui sépare, en cet endroit, la Silésie de la Lusace. On avait laissé croire à l'ennemi que les Prussiens se retireraient dans

la Siléſie, pour couvrir la Moravie. Le mouvement inattendu, ſe fit ſi promptement, que l'armée combinée n'eut pas le tems de ſe préparer à la défenſe. Trois régiments de cuiraſſiers Saxons, & un régiment d'infanterie de Saxe-Gotha, commandés par le général Buchner, furent attaqués & défaits près de Hennersdorf par l'avant-garde du Roi, qui fit 1000 priſonniers. Le Roi qui ſuivait l'avant-garde avec le corps de l'armée, s'avança droit ſur les Autrichiens qui ſe retirèrent derrière Neiſſe, abandonnèrent Gœrlitz & ſes magaſins à la défenſe d'une faible garniſon, & reprirent la route de Bohème par Zittau, non ſans perdre une grande partie de leurs bagages. Le Roi s'empara des magaſins de Gœrlitz; & fit la garniſon priſonnière; prit pareillement les magaſins de Guben; & après ces expéditions, il fit repoſer ſon armée qui était très-fatiguée, & établit ſon quartier-général à Gœrlitz. Son armée était cantonnée vers Lauban, Gœrlitz, Zittau & Bautzen. Là il voulait attendre des nouvelles de l'armée qui était en Saxe, ſous la conduite du prince de Deſſau. Il fit auſſi retourner Winterfeld en Siléſie avec un renfort, pour reprimer avec plus de force, les incurſions des troupes légères

ennemies. Mais lorſque la grande armée autrichienne retourna de Bohème en Saxe par le cercle de Leutmeritz, il fut néceſſaire de renforcer l'armée du prince d'Anhalt. En conſéquence, on lui envoya le lieutenant-général de Lewald avec 10 bataillons & 30 eſcadrons; & le Roi lui-même entra en Saxe avec l'armée par Kœnigsbruck & Meiſſen.

Dès les années 1743 & 1744, le Roi de Pologne, en qualité d'Electeur de Saxe, avait fait une alliance étroite avec la Reine de Hongrie & lui avait envoyé en Bohème une armée de 24,000 hommes de troupes auxiliaires. Il ſembla même à la diète de Grodno, que l'on voulait engager la nation polonoiſe à commander *la Poſpolite* ou arrière-ban; & à prendre part aux troubles qui s'étaient élevés dans ſon voiſinage. Le prince Lubomirski en fit la propoſition. Wallenrodt, miniſtre de Pruſſe à la diète, fit des repréſentations contraires, & détourna la république de ſe mêler dans cette guerre. Enfin la rupture de l'aſſemblée détruiſit les eſpérances de quelques grands, prêts à ſoutenir le parti des Autrichiens. La Saxe s'unit plus particulièrement encore avec la Reine de Hongrie par le quadruple alliance conclue à Varſovie, où

la Grande-Bretagne & les Etats-généraux avaient promis des subsides, pour mettre sur pied & entretenir 30,000 hommes. C'est en conséquence de cette union, que les troupes auxiliaires de Saxe s'étaient réunies, avec l'armée hongroise qui entrait en Silésie. La mort de l'Empereur Charles VII, arrivée le 20 janvier, ayant mis fin à l'union de Francfort, le Roi de Prusse fit déclarer à la cour de Dresde, que si les troupes saxonnes entraient dans la Silésie, il regarderait cette démarche comme une véritable attaque, & qu'il se croirait obligé d'user de représailles. Ces représentations n'ayant point arrêté les Saxons, le Roi publia au mois d'août 1745 un manifeste, où il exposait les raisons qu'il avait de traiter la Saxe en ennemie. (49) En même tems, le prince d'Anhalt-Dessau eut ordre de rassembler les régiments qui se trouvaient dans la province, on lui envoya un renfort de la Silésie, après quoi, il alla camper près de Dieskau sur les frontières de la Saxe. La cour de Saxe assembla d'abord ses troupes auprès de Merfebourg, puis après avoir rappellé de Bohême les troupes auxiliaires qu'elle avait dans l'armée autrichienne, elle fit camper l'armée entière près de Leipzic. Cependant le Roi d'Angleterre

travaillait à faire la paix, & l'on attendait que l'Impératrice de Ruſſie ſe déclarât, ſelon la promeſſe qu'elle avait faite de donner du ſecours, au cas que l'on attaquât la Saxe. Ces deux circonſtances retardèrent les hoſtilités. Au mois d'octobre, les deux armées ſe ſeparèrent. Ce repos apparent fut interrompu au mois de novembre, lorſque l'armée autrichienne entra dans la Luſace, pour faire une entrepriſe contre cette province. Le but des ennemis était d'empêcher le Roi de compléter ſon armée pendant l'hiver, comme il avait fait en 1744; & de l'attaquer dans ſes provinces héréditaires. Le Roi qui n'ignorait pas leurs deſſeins, raſſembla en diligence ſes troupes diſperſées dans la Siléſie & le duché de Magdebourg, s'avança en Luſace contre les Autrichiens, & ordonna au prince d'Anhalt d'entrer dans les pays de l'électorat de Saxe.

Ce prince entra en Saxe le 29 novembre. Les régiments ſaxons retranchés dans le camp de Leipzic, ſous les ordres du comte Renard n'oſèrent ſe défendre, Leipzic fut priſe. Le prince s'empara enſuite ſans aucune perte de la ville de Torgau, & du poſte de Meiſſen qui était fort important à cauſe de l'Elbe. Après

cela, il facilita la jonction avec le général Lewald que le Roi lui envoyait avec un renfort, & en même tems, il ſe plaça avantageuſement près de Neuſtadt. L'armée ſaxonne renforcée par le corps de Grun, s'était campée avantageuſement près de Keſſeldorf, & attendait l'ennemi dans cette poſition qui couvrait la ville de Dreſde.

Cependant Frédéric avait ſouvent propoſé la paix. Quand on lit les lettres qu'il écrivit à ce ſujet juſqu'au 11 décembre à M. de Villiers, ambaſſadeur Anglois à la cour de Saxe, on eſt enchanté de ſa conduite; on ne peut s'empêcher de lui déſirer la victoire; & de voir ſon ennemi un peu humilié. A la fin, Auguſte prêta l'oreille à ſes propoſitions; mais deux jours trop tard pour empêcher le carnage qui ſe fit le 15 décembre. Depuis le 1 décembre, Auguſte était à Prague. La lettre par laquelle M. de Villiers, donne avis au Roi des diſpoſitions d'Auguſte eſt du 13; le Roi la reçut le 15, le jour même de la bataille de Keſſeldorf. Une nuit plutôt, cette lettre ſauvait la vie à 10,000 hommes. (50)

Le prince d'Anhalt attaqua donc les Saxons le 15 décembre, & après une bataille ſanglante; il remporta une victoire complette. Les ennemis qui avaient l'avantage de la poſition, repouſsèrent deux

deux fois les aſſaillants qui voulaient s'emparer du village de Keſſeldorf. Mais au milieu des cris de victoire, les grenadiers Autrichiens & Saxons, abandonnèrent les poſtes de Keſſeldorf qui leur avaient été confiés, & pourſuivirent les Pruſſiens. Auſſitôt le prince envoie ſur eux les dragons de Bonin & les cuiraſſiers de Stille, qui les culbutèrent avec eux pêle mêle dans le village. Cet avantage décida de la victoire.

Elle fut complète pour les Pruſſiens. Les Autrichiens qui ne purent avoir part à la bataille à cauſe d'un marais qui les retenait, ſuivirent les débris de l'armée. Cette victoire coûta au Roi 4000 hommes qui furent tués ou bleſſés. 3000 Saxons reſtèrent ſur le champ de bataille, autant furent bleſſés, & 5000 faits priſonniers. Parmi ces derniers on comptait quatre généraux. (51)

On remarque que le Roi de Pruſſe & le prince Charles de Lorraine furent ſimples ſpectateurs de cette bataille, chacun avec ſon armée. Le dernier qui, quelque tems auparavant, s'était rendu de Bohème en Saxe, était devant les portes de Dreſde le jour du combat, aſſez près de l'armée ſaxonne. Le Roi était allé à ſa ren-

contre jusqu'à Misnie, & ils attendaient l'un & l'autre l'issue de la bataille.

Le lendemain, les débris de l'armée vaincue allèrent rejoindre l'armée autrichienne près de Dresde. Frédéric réunit la sienne aux vainqueurs & marcha vers cette ville. Le prince Charles n'avait d'autre parti à prendre que de risquer une bataille, ou de se jetter dans la ville, ou enfin d'abandonner la Saxe. Il préféra le dernier ; & le 17 décembre, il retourna en Bohème par Pirna avec son armée & celle des Saxons.

La garnison & les habitants de Dresde évitèrent un siége en ouvrant volontairement leur portes, & en offrant une somme au vainqueur. Frédéric alla au château, voir les enfants du Roi de Pologne qu'on y avait laissés, & les embrassa tendrement; il défendit de causer le moindre désordre ; & le même jour, il offrit la paix à Auguste du milieu de sa capitale. (52) La ville s'apperçut à peine qu'elle eût changé de maître. Les Saxons accoutumés aux plaisirs, prirent part aux fêtes de la victoire. On les vit assister au *Te Deum*, aux bals & à l'opéra, comme s'ils eussent été charmés de la victoire. Les apparences de la paix justifièrent cette

conduite. Si la fortune ne se fût pas déclaré pour Frédéric, il y a lieu de croire que la guerre aurait duré beaucoup plus longtems.

La modération du Roi au milieu des succès les plus brillants, ne laissait plus à Auguste & à Marie-Thérèse aucun prétexte plausible de refuser la paix qu'il leur offrait. Peu de jours après, elle se fit par l'entremise du Roi d'Angleterre. Frédéric la signa à Dresde le 25 décembre. Il se contenta d'un million d'écus, & d'une nouvelle cession de la Silésie ; de son côté il reconnut pour Empereur François Etienne, époux de la Reine. Pour se faire une idée des négociations de cette paix, il faut remonter jusqu'à la convention d'Hanovre faite le 26 août 1745 entre l'Angleterre & la Prusse. Le Roi d'Angleterre irrité contre les Français, qui promettaient des secours au prétendant, voulait faire la paix en Allemagne, afin de pouvoir plus aisément se venger de la couronne de France. Cette convention devait servir de base pour appaiser les troubles qui régnaient entre les cours de Prusse, de Hongrie & de Pologne. Il était si déterminé à poursuivre ce dessein, que lorsque la Reine de Hongrie refusa d'accéder à cette convention, il cessa de lui

payer les ſubſides. Frédéric qui ne ſongeait point à faire de nouvelles conquêtes, & qui voulait faire la paix ſur le pied de la convention d'Hanovre, & garder la Siléſie, perſiſta conſtamment dans ſes principes lorſque la Reine de Hongrie, voulant tenter encore le ſort des armes, le força à la bataille de Soor, & ſe prépara à de nouvelles attaques. Le comte de Podewils, miniſtre de Pruſſe, eut ordre exprès d'écrire à M. de Villiers, & de le prier de faire tout ſon poſſible, pour engager la cour de Dreſde à faire la paix; & le Roi feſait toutes ces démarches dans un tems où il avait chaſſé ſes ennemis de la Luſace, & que l'armée du prince d'Anhalt était déjà en Saxe. Lorſqu'il fut maître de Dreſde; il continua de propoſer la paix; & ne demanda que ce qu'il avait demandé avant ſes derniers ſuccès. (53)

TELLE fut la fin de cette guerre qui apprit aux Saxons, combien il eſt dangereux de ſe méler dans les querelles de ſes voiſins. L'année 1745 nous offre quelques événemens politiques dont nous allons reprendre le fil.

LA mort de Charles VII ſemblait devoir finir la guerre, ou dumoins changer les intentions du Roi. Ses liaiſons avec l'Empereur étant finies,

il ne pouvait plus la continuer qu'en qualité de puiſſance auxiliaire ; mais la Reine de Hongrie avait formé le projet de reconquérir la Siléſie, & elle rejettait toutes les propoſitions qui tendaient à faire la paix ſur le pied du traité de Breſlau, & à laiſſer au Roi la poſſeſſion de la partie de la Siléſie qu'on lui avait cédée. La quadruple alliance faite à Varſovie, ſemblait faciliter l'exécution de ce projet. Un autre deſſein non moins important occupait la cour de Vienne, c'était de faire paſſer de nouveau la couronne impériale dans la maiſon d'Autriche. Il ſemblait qu'on pouvait en venir à bout ſans le conſentement de l'Electeur de Brandebourg & de l'Electeur palatin ; car en feſant la paix avec le nouvel Electeur de Bavière, on s'était aſſuré de la pluralité des voix. Le Roi envoya des ambaſſadeurs à Francfort pour aſſiſter à l'élection. Mais voyant qu'il n'était ſoutenu que par le ſeul Electeur palatin, il ſe contenta de ſignifier au collége des Electeurs, un mémoire par lequel il déclarait, qu'avant que de pouvoir procéder à l'élection, il fallait délibérer ſur les points ſuivants :

1° Si les Electeurs à qui appartenait l'élection avaient été convoqués, & avaient comparu.

2° S'IL y avait en liberté & fureté entière à l'égard de l'endroit de l'élection.

3° SI l'on n'avait point affectué la pluralité des voix par des promeffes contraintes, traités ou autres chofes contraires au ferment des Electeurs. A ces articles, il ajouta une proteftation contre l'ouverture des conférences pour l'élection. On n'eut égard ni aux articles, ni à la proteftation. Les ambaffadeurs de Brandebourg & du palatinat demandèrent que l'on retardât l'élection de quelques femaines, on les refufa encore ; de manière que ne voyant plus aucune reffource pour empêcher l'élection qui était faite à la pluralité des voix, ils partirent de Francfort. Le grand duc de Tofcane fut élu ; mais les deux Electeurs oppofants ne le reconnurent qu'à la paix de Drefde.

LA France avait en Allemagne une armée nombreufe commandée par le prince de Conti ; & elle avait déclaré que fon unique but était de foutenir & défendre les droits & les libertés de l'Empire ; & d'en éloigner les malheurs qui pourraient réfulter d'une élection forcée. Mais la Reine de Hongrie renforça tellement fon armée, qu'elle força le prince de Conti à fe retirer au delà du Rhin, & à laiffer le champ

libre à l'armée autrichienne. Cette retraite est fameuse. Il n'aurait manqué au prince de Conti que des renforts suffisants; mais alors la France songeait plutôt à faire des conquêtes dans les Pays-bas, au lieu que Marie-Thérèse négligeait la guerre des Pays-bas & d'Italie, & portait toute son attention sur l'élection de l'Empereur, & la conquête de la Silésie.

Frédéric qui pensait que la France aurait pu le soutenir dans l'expédition de Bohème, était mécontent de cette puissance. Après la mort de l'Empereur; il n'était pas éloigné de faire la paix. Mais les cours de France & de Bavière, l'engagerent à continuer la guerre. Marie-Thérèse, en refusant de faire le traité sur le pied de la paix de Breslau, avança les desseins des deux cours. De cette manière, le Roi resta lié avec la France, & lorsque la Bavière eut fait la paix avec l'Autriche, & que la retraite du prince de Conti, eut laissé tomber tout le poids de la guerre sur Frédéric, ce prince n'en resta pas moins fidèle à ses engagements; & on ne put l'engager à se tourner contre cette puissance.

Dans le courant de l'année 1745, Frédéric eut des négociations importantes avec la cour

de Russie. Elles tendaient à empêcher les troupes auxiliaires assemblées en Livonie, de faire une irruption dans la Prusse ; au cas que le Roi attaquât la Saxe. Il eut le bonheur de persuader au ministère Russe, que la Saxe & l'Autriche l'avaient attaqué, & qu'en conséquence, ce n'était plus le cas où la Russie était obligée à des secours. Enfin la paix fut faite avant que les troupes Russes fussent en état de faire quelqu'entreprise.

JUSQU'AU milieu de la même année, Frédéric travailla à détourner la cour électorale de Saxe de faire marcher ses troupes contre la Silésie; & en même tems, il tenta avec la cour de France, d'engager le Roi de Pologne à recevoir la dignité impériale. Mais Auguste ayant persisté dans son union avec l'Autriche, Frédéric commença la guerre de Saxe dont nous avons vu l'issue.

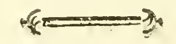
LES démêlés de la Prusse avec la maison électorale de Hanovre, au sujet de la principauté d'Ostfrise, continuoient toujours. Le Roi fit exposer dans un écrit les droits sur lesquels étaient fondées ses prétentions. Il demanda l'investiture de cette principauté, & l'Electeur de Bavière la lui conféra en qualité de vicaire

de l'Empire. La cour électorale de Brunſwic proteſta. D'un autre côte, le Roi d'Angleterre qui travaillait ſans relâche à faire la paix entre la Pruſſe & l'Autriche, parvint enfin à conclure au mois d'août, la convention de Hanovre qui ſervit dans la ſuite de fondement à la paix; & c'eſt par ſes ſoins, comme nous l'avons vu, que fut faite la paix de Dreſde.

Les Etats-généraux de Hollande, en accédant à la quadruple alliance, s'étaient éloignés de la Pruſſe. Non-ſeulement, ils promirent des ſecours à ſes ennemis, au cas que le Roi attaquât la Saxe; mais ils refusèrent auſſi leur médiation pour la paix. Cependant ils ne fournirent aucun ſecours; parce que les Français leur donnaient aſſez d'affaires chez eux; & qu'ils auraient pu les punir de manquer à la Pruſſe.

Du reſte, la bonne intelligence avait règné entre les états de l'Empire & les autres puiſſances de l'Europe. On avait ſeulement fait de vives repréſentations à l'Electeur de Mayence, parce qu'il avait fait inviter à la dernière élection la Bohème qui avait été exclue. Il s'éleva auſſi à Francfort quelques différens avec le directoire évangélique. L'Electeur de Brandebourg demandait à l'ambaſſadeur de l'Electeur de Saxe, qu'il

y eût une conférence entre les ambaſſadeurs des princes de la religion évangélique, pour convenir de ce qu'on inféreroit dans la capitulation du nouvel Empereur, au ſujet des états évangéliques. L'ambaſſadeur de Saxe refuſa d'y conſentir, ce qui engagea celui de Brandebourg à former dans ſon propre logement, la conférence qu'il jugeait néceſſaire.



QUATRIÈME PÉRIODE,

depuis la paix de DRESDE, jufqu'au commencement de la guerre de fept ans.

1745-1756.

CETTE période ne fut marquée par aucune guerre, Frédéric montra au milieu de la paix, qu'il eft des génies que la nature a rendus propres à toutes les efpèces de gloire, & qui n'ont qu'à vouloir pour faire de grandes chofes, dans tous les genres. Il mit à profit tous les inftans de loifir que lui laiffa la paix, pour fe difpofer de plus en plus à faire la guerre. Aucun homme ne fentit mieux que lui que toutes les branches de l'adminiftration fe commuiquent, dépendent les unes des autres, & concourent enfemble à donner une bafe folide à un état. Perfuadé qu'un inftant de négligence ou de découragement dans une feule partie, pouvait lui faire

perdre le fruit de ſes peines & de ſes victoires, il travailla ſans relâche à élever contre ſes ennemis une barrière inſurmontable. Il connut en quoi conſiſte la véritable force des états, & il porta des ſoins infatigables ſur l'agriculture, la population, les finances, les impôts, la légiſlation, le commerce. Tous ces ſoins ne lui firent point perdre de vue les négociations. Nous nous bornerons ici à décrire cette partie de ſon adminiſtration, parce qu'elle a un rapport plus eſſentiel à la guerre de ſept ans dont nous parlerons enſuite; & qu'elle nous offre le fil le plus propre à nous y conduire. Nous réunirons dans le ſecond tome, tout ce qui a rapport aux autres parties de l'adminiſtration ou de la vie privée & littéraire de ce grand Roi.

La paix de Dreſde donna lieu à un grand nombre de négociations. Le Roi fit demander à l'Empire la garantie de cette paix; mais il trouva des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu. La Reine déclara que cette garantie ne pourrait avoir lieu à moins que l'Empire ne renouvellât en même tems celle de la pragmatique-ſanction. Le Roi répondit que la garantie de ce dernier traité, n'avait rien de

commun avec celle de la paix de Drefde. On n'entendit point ces raifons, & ce ne fut qu'en 1751, à la paix d'Aix-la-Chapelle, que cette garantie fut affurée.

On fit les mêmes démarches à la cour de Londres, & on fut plus heureux. La garantie fut accordée fans difficulté, par un acte particulier du Roi d'Angleterre.

On ne put engager la cour de Ruffie ni les Etats-généraux à fuivre cet exemple; on découvrit dans la fuite, les motifs qui avaient engagé la première à ce refus. En effet, le 22 mai 1746, la Ruffie avait conclu avec l'Impératrice-Reine un traité dont un article fecret était contraire aux deffeins de la Pruffe. (54)

La Suède accorda non-feulement la garantie l'année fuivante, mais elle conclut auffi un traité d'alliance & de garantie réciproque avec la Pruffe.

Les mauvais bruits que l'on avait fait courir pour éloigner la Pologne du parti du Roi, furent diffipés par des affurances contraires; & la République crut, ou parut croire qu'on n'avait aucun mauvais deffein fur fes états.

La cour de Drefde remplit les conditions du traité de Drefde. Des commiffaires du Roi fe

trouvèrent à Leipzic à la foire de Pâques 1746, & reçurent le million d'écus ſtipulé. On établit auſſi une commiſſion pour arranger l'échange du village de Schildo dont il eſt parlé dans le même traité. Mais on ne put rien finir, parce que l'équivalent que le Roi voulait donner à la cour de Saxe ne paraiſſait pas ſuffiſant à cette dernière.

CEPENDANT les troupes vidèrent la Saxe. Le 26 janvier 1746, il n'y avait plus que deux bataillons de grenadiers, deſtinés à couvrir le lazaret qui ſe trouvait à Meiſſen; & au printems, ils ſortirent également de la province.

FRÉDÉRIC avait promis de reconnaître l'élection de François, il remplit auſſi cet article; & envoya à cet effet, un acte authentique à la diète de Ratisbonne. L'Empereur, de ſon côté donna au Roi de Pruſſe un privilège de *non appellando*, pour tous ſes états ſitués dans l'Empire.

QUELQUES propoſitions de la diète de Ratisbonne occupèrent auſſi le cabinet de Berlin pendant l'année 1746. L'Empereur voulait qu'on aſſemblât une armée impériale pour l'envoyer ſur les frontières de la France, Frédéric conſeilla de s'en tenir à la neutralité, pour

empêcher une armée françaiſe d'entrer en Allemagne.

Il était queſtion auſſi de faire une capitulation perpétuelle pour l'Empereur. Mais l'ordre Teutonique voulait qu'on y inſérât ſes prétentions ſur la Pruſſe ; & Frédéric déclara qu'il ne ſouffrirait jamais qu'on la fît à cette condition.

Dans la même année, Frédéric fit des repréſentations à la cour impériale, au ſujet des griefs que les proteſtans de Hongrie expoſaient contre cette cour. Mais on dédaigna d'y faire attention, & l'on blâma les proteſtans d'avoir eu recours à une protection étrangère, au mépris de leur ſouverain.

Malgré toutes les peines que ſe donnait le Roi de Pruſſe pour établir la paix ſur des fondements ſolides ; on ne ceſſait de lui prêter de mauvaiſes intentions. Au mois de novembre, il parut à Nuremberg un ouvrage (55) où l'on combattait fortement les droits & les prétentions de la maiſon de Brandebourg. On débita que la cour de Vienne y avait part. Il ſe vendait publiquement à Vienne, à Ratisbonne & ailleurs. L'envoyé Pruſſien fit des repréſentations à la cour Impériale, on les écouta peu, il les renouvella, & enfin on fit confiſquer,

pour la forme, les exemplaires que l'on trouva chez les libraires. Il était trop tard, toute l'Allemagne l'avait lu, on en avait fait une feconde édition à Francfort. On fe plaignit à Ratisbonne; on voulait qu'il fût brûlé par le bourreau; mais la diète attendit que la cour de Vienne lui eût donné l'exemple. L'exemple ne fe donna point, & le livre ne fut brûlé ni à Vienne ni à Ratisbonne.

FRÉDÉRIC nourriffait auffi des ennemis dans fon fein. On en découvrit plufieurs dans fes propres états qui furent convaincus de forger de fauffes nouvelles, d'entretenir des correfpondances criminelles, & de travailler à femer la défiance & les inimitiés. On en mit plufieurs à Spandau, parmi lefquels fe trouva le réfident d'une cour d'Allemagne. Le plus coupable fut décapité. C'était un confeiller privé du Roi, nommé Ferber, qui devait fa fortune à Frédéric-Guillaume.

LE Roi fit deux voyages dans cette année, l'un à Pyrmont au mois de mai, & l'autre en Siléfie au mois de juillet.

DANS l'année 1747, on continua de folliciter à la diète de Ratisbonne la garantie de la paix de Drefde; mais ce fut auffi inutilement que l'année précédente. AU

Au mois de mai, l'alliance dont nous avons déjà parlé, fut conclue avec la Suède. Il avait été queſtion d'inviter l'Impératrice de Ruſſie à y accéder; mais ſes engagements avec l'Autriche, l'en éloignaient. Cette alliance cauſa même des différents entre la cour de Pétersbourg & celle de Berlin; & les envoyés furent rappellés de part & d'autre. La cour de Ruſſie croyait que cette alliance à laquelle la France venait d'accéder, n'avait d'autre but, que de procurer une autorité ſans bornes au ſucceſſeur du Roi de Suède, lorſque ce dernier ſerait mort; & que la cour de Pruſſe employerait toute ſa puiſſance pour faire exécuter ce projet en faveur du prince de Suède ſon parent. D'après ces idées ou plutôt ſur ces prétextes, la Ruſſie fit de grands préparatifs de guerre; mais cette conduite était une ſuite de l'alliance conclue avec la cour de Vienne, & le but commun était d'arrêter les progrès de la maiſon de Pruſſe.

L'ANNÉE ſuivante, (1748) le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin à la guerre qui avait duré pluſieurs années entre l'Impératrice-Reine, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne & la Hollande d'une part; & les Rois d'Eſpagne & de France de l'autre. Le Roi de Pruſſe qui depuis

la paix de Drefde avait fait fon poffible pour réunir ces puiffances ; reçut de la part des parties contractantes, la garantie de la Siléfie & du comté de Glatz. (56) Cet événement applanit beaucoup les difficultés que la maifon d'Autriche avait fait naître pour empêcher la garantie des états de l'empire.

La cour de Ruffie continua fes préparatifs de guerre, & l'on vit naître deux partis oppofés; la France, la Suède & la Pruffe d'un côté, & de l'autre l'Impératrice Reine, la Ruffie & la Grande-Bretagne. Les troupes Ruffes qui devaient s'oppofer aux Français, étaient déjà dans le cercle de Franconie; mais après la paix d'Aix-la-Chapelle, elles reçurent ordre de fe retirer, & allèrent prendre leurs quartiers d'hiver en Bohème & en Moravie. Mais les généraux avaient ordre de faire obferver la difcipline la plus févère en paffant vers les frontières de la Pruffe; & l'on n'en vint point encore aux hoftilités dans le cours de cette année.

Cependant la Ruffie fefait toujours des préparatifs, & ils continuèrent dans l'année 1749. On augmenta les troupes qui étaient en Livonie, on envoya du canon dans cette

province, tout paroiſſait annoncer une attaque prochaine. Les mêmes préparatifs ſe feſaient en Finlande, contre les frontières de la Suède, la guerre paroiſſait inévitable. La France & la Pruſſe déclarèrent que les ſoupçons de la Ruſſie n'étaient point fondés, & que leur alliance n'avait pour but aucune révolution dans le gouvernement de Suède. Le Roi de Pruſſe écrivit même au Roi d'Angleterre, (57) pour l'engager à étouffer le feu de la guerre qui brillait déjà ſous la cendre. En même tems, il ſe mit en état de repouſſer toute attaque imprévue que l'on pourrait tenter contre ſes frontières; & il fit ſavoir ſes intentions à toutes les cours étrangères. De cette manière, cette année fut encore tranquille, les apparences de la paix furent gardées; on cherchait un moment favorable pour attaquer le Roi de pluſieurs côtés; & il n'était pas venu.

Au milieu de tous ces mouvements, la cour de Vienne n'eut garde de reſter tranquille. Elle ſuivit l'exemple de ſes voiſins, réforma la conſtitution de ſes troupes, les exerça ſans ceſſe, créa de nouveaux régiments & introduiſit les principes de la tactique pruſſienne. Frédéric ſavait les inſinuations que les miniſtres

Autrichiens fesaient à la cour de Pétersbourg. (58) Une lettre de l'envoyé d'Autriche à Pétersbourg, adressée à l'envoyé de la même cour à Berlin, tomba entre ses mains. (59) Dès que la cour de Vienne sut que le Roi était instruit de tout, elle désapprouva la conduite de son envoyé; mais Frédéric n'en fut pas dupe, il sentit ce qu'il devait attendre, & il se tint sur la défensive.

En 1750 commencèrent en Allemagne de longues négociations pour l'élection d'un Roi des Romains. Alors aussi les différens entre le Roi de Prusse & la cour de Russie furent portés au point, que les ambassadeurs des deux cours se retirèrent sans prendre congé. Au mois de novembre, le comte de Puebla, envoyé de la cour de Vienne à Berlin, annonça à cette cour, que l'Empereur & l'Impératrice espéraient de l'amitié du Roi de Prusse, que si l'on procédait à l'élection d'un Roi des Romains, il la faciliterait par son suffrage électoral. Quelque tems auparavant, l'envoyé d'Angleterre à Berlin, avait fait aussi des ouvertures relatives au même objet. Le Roi d'Angleterre en qualité d'Electeur de Brunswic & Lunebourg, les deux Electeurs ecclésiastiques de Mayence & de

Trève & celui de Bavière, étaient déjà convenus de cette élection ; de forte qu'il ne s'agissait plus que d'y faire consentir l'Electeur palatin & ceux de Saxe, de Cologne & de Brandebourg. Frédéric déclara que l'Empereur jouissant d'une santé parfaite & étant à la fleur de son âge, que d'ailleurs la paix règnant en Europe & dans l'empire d'Allemagne ; on n'avait point pour cette élection les motifs indiqués par la capitulation Impériale pour la nécessité d'une élection de cette nature. En conséquence il conseillait de ne rien précipiter, & d'attendre pour cette élection la majorité de l'Archiduc Joseph. Frédéric fit connaître ses intentions aux autres Electeurs, par des lettres qu'il leur écrivit. Le Roi d'Angleterre & les Electeurs de Bavière & de Mayence répondirent, que le tems où l'Europe se trouvait en paix, était le plus propre à faire une élection ; que la santé de l'Empereur ne fesait point craindre qu'il mourût avant la majorité du roi des Romains, & qu'à tout événement, il vaudrait encore mieux pour l'Empire, avoir un Empereur mineur, que de n'en point avoir du tout. On disputa longtems, on produisit des raisons pour & contre; & l'opposition du Roi de Prusse

augmenta le mécontentement de la cour de Vienne qui croiſſait de jour en jour.

Le 2 décembre, l'envoyé de Ruſſie à la cour de Pruſſe, ſe retira de Berlin ; & auſſitôt le Roi rappella le ſien de Pétersbourg. La cour de Ruſſie dit pour ſes raiſons 1°) que ſon envoyé était peu conſidéré & même mépriſé à Berlin. 2°) Qu'on avait refuſé de publier dans la gazette de Berlin que la cour de Ruſſie rappellait ſes ſujets qui étaient au ſervice des puiſſances étrangères ; 3°) qu'on avait arrêté deux officiers pruſſiens qui étaient ſujets de la Ruſſie, & qu'on refuſait de les mettre en liberté, à moins que la cour de Pétersbourg ne fît élargir pareillement le capitaine de Stackelberg, officier pruſſien, qu'elle tenait aux arrêts. La cour de Pruſſe répondit, que ſi un envoyé ne ſavait pas ſe faire eſtimer par ſa conduite, cela ne devait point troubler la bonne intelligence des cours ; que les ſujets Ruſſes que l'on avait envoyés au ſervice de Pruſſe, n'avaient pas été donnés ſous condition qu'on pourrait les retirer quand on le jugerait à propos ; que le capitaine de Stackelberg avait été arrêté, ſous prétexte qu'il voulait enrôler, au lieu que les deux lieutenants de Kurſel & de Reutern,

avaient été mis aux arrêts parce qu'ils avaient voulu quitter la Pruffe, fans avoir obtenu leur congé. Il eft aifé de voir que la Ruffie cherchait des prétextes de rupture. Le comte de Beftuchew grand chancelier de l'Empire excitait toutes ces chicanes, & la haine perfonnelle que l'Impératrice avait conçue contre Frédéric les fomentait fans ceffe. (60)

AU mois de juillet de la même année, (1750) le Roi reçut une ambaffade finguliére. Le Chan de Crimée ayant entendu parler des grandes qualités de Frédéric, lui envoya un ambaffadeur nommé Muftapha ; (61) pour l'affurer qu'il était prêt à lui rendre tous les fervices qui dépendaient de lui. On raifonna beaucoup fur cette ambaffade, on prétendit que le Roi avait conclu avec le Chan une alliance fort utile, au cas d'une rupture avec la Ruffie.

ENFIN en 1751, la diète de l'Empire accorda au Roi de Pruffe la garantie de la paix de Drefde, qu'il demandait depuis 1746.

LES négociations au fujet de l'élection d'un Roi des Romains continuèrent toujours : le Roi déclara que cette élection ne pouvait avoir lieu fans conteftation, à moins que les prétentions de l'Electeur palatin ne fuffent décidées par la

médiation de la Pruſſe & de la France; & que l'Impératrice & ſes alliés, ne garantiſſent le repos du Nord. Le Roi de ſon côté offrait de garantir, avec ſes alliés, la conſtitution de la Suède. Après cela, le Roi demandait que l'on délibérât ſur la tutelle du Roi des Romains, au cas qu'il vint à monter ſur le trône avant ſa majorité. La cour de Vienne rejetta ces propoſitions, & les affaires n'avancèrent point.

Un nouveau différent s'éleva cette année entre les cours de Ruſſie & de Berlin, au ſujet du commerce de Danzig. Quelques négocians Ruſſes furent retenus à Kœnigsberg avec leurs marchandiſes. La cour de Pruſſe défendit que cela arrivât dans la ſuite. Mais cette défenſe n'empêcha point le collége de commerce de Pétersbourg, d'ordonner que les marchandiſes Ruſſes paſſeraient dorénavant par mer, ou par la Pologne, & ne toucheraient plus les frontières Pruſſiennes.

Les principales négociations de la Pruſſe en 1752 roulèrent encore ſur l'élection d'un Roi des Romains. La cour Impériale & l'Electeur d'Hanovre travaillèrent avec ardeur à réunir toutes les voix en faveur de l'archiduc Joſeph, & l'on ſe flattait que toutes les difficultés étaient

levées. Cependant l'élection n'eut point encore lieu, & l'on vit au contraire augmenter les obstacles. Les anciennes maisons princières, soutenues par le Roi & l'Electeur palatin, demandèrent à participer à l'élection, & le Margrave de Brandebourg-Anspach adressa une lettre circulaire à toutes ces maisons, pour leur proposer de déclarer au directoire de Mayence, que le collége des princes, ne consentirait point à l'élection d'un Roi des Romains, avant que l'on eût décidé, dans les trois colléges de l'Empire, *si cette élection étoit nécessaire?* Cette lettre fit beaucoup de bruit; & occasionna de grands mouvemens. La plupart des maisons princières, pensaient qu'il fallait profiter de l'occasion pour soutenir leurs droits. Mais tous leurs efforts ne firent qu'augmenter les difficultés de l'élection, sans leur procurer aucun avantage.

FRÉDÉRIC travailla aussi dans le cours de cette année à faciliter le commerce entre les sujets de l'Autriche & les siens; pour cet effet, il envoya à Vienne Dewitz, vice-président de Poméranie. Mais les négociations ne réussirent point, & la cour de Vienne, loin d'écouter ses propositions, augmenta l'année suivante les droits & les impôts dont le Roi se plaignait.

Depuis quelques années, il y avait des différens entre la cour de Londres & celle de Pruſſe, au ſujet de quelques vaiſſeaux pruſſiens que les Anglois avaient pris pendant la dernière guerre, au mois de novembre 1752. Le Roi de Pruſſe avait fait préſenter à la cour de Londres, un mémoire où il déclarait que n'ayant reçu encore aucune ſatisfaction à cet égard, il était réſolu de retenir le payement des ſommes qu'il avait promis d'acquitter ſur la Siléſie. Au commencement de l'année ſuivante, (1753) les négociations continuèrent. Le Roi d'Angleterre avait établi une commiſſion, pour examiner les raiſons du Roi de Pruſſe. Elle décida, & ſa déciſion fut communiquée au Roi. Frédéric n'était point ſatisfait. Il nomma des conſeillers pour examiner l'affaire ; & répliqua. Cette correſpondance n'aboutit à rien. L'affaire ne fut termnée qu'en 1756, où de plus grands intérêts firent évanouir les petits.

Des gens mal intentionnés avaient fait courir le bruit qu'au printems de l'année 1753, le lieutenant-général de Bredow devait faire une irruption dans la Hanovre du côté d'Halberſtadt, avec un corps conſidérable de Pruſſiens. On

s'était servi des différens qui régnaient entre les deux cours, pour donner à ces bruits quelque ombre de vraisemblance. Mais le Roi les dèsapprouva positivement, & déclara qu'il était très-éloigné de troubler le repos de l'Allemagne, de quelque manière que ce pût être.

En 1754, le Roi acheta de la princesse douairière d'Orange, les seigneuries de cette maison situées en Hollande. Il paya pour ces biens 705,000 florins de Hollande.

Dans la même année, les négociations continuèrent au sujet de l'élection d'un Roi des Romains; mais toujours avec aussi peu de succès.

En 1755, les affaires de l'Europe étaient très-embrouillées; ou commençait à voir éclater le mécontentement des différentes cours les unes contre les autres; & on prévoyait une rupture prochaine. La France & l'Angleterre se disputaient quelques lieues de terrain dans le Canada, pays ou deux cens lieues de terres, n'en valent pas deux de celles d'Europe. Sans déclarer positivement la guerre, on en vint à des hostilités. La France qui soutenait que l'Angleterre les avait

commencées ; augmenta ses troupes de terre, & témoigna qu'elle avait dessein d'attaquer les états du Roi d'Angleterre en Allemagne. Le Roi d'Angleterre, soutenu par son parlement, travaillait à mettre son électorat à l'abri des attaques dont on le menaçait. Il s'allia avec la Russie & la Hesse. On était sur le point de voir paraître en même tems en Allemagne les Français & les Russes. Le Roi de Prusse qui n'ignorait pas l'union des cours de Pétersbourg, de Dresde & de Vienne, qui avaient conjuré sa perte, sentit alors redoubler le danger ; & tâcha de le détourner. Pour y parvenir, il déclara qu'il traiterait en ennemis, toutes les troupes françaises qui paraitraient en Allemagne. Cette menace changea la scène. Les troupes Russes qui étaient assemblées en Livonie, où le voisinage de la Prusse, semblait les faire soupçonner d'un double projet, ne purent plus rien faire pour le Roi d'Angleterre. Ce prince s'était adressé à la cour de Vienne pour demander du secours ; mais on avait refusé de prendre part à cette guerre contre la France, sous prétexte de la nécessité où l'on était de se défendre contre la Prusse qui fesait des préparatifs. L'Angleterre n'ayant aucun avantage à espérer de son union avec les cours de

Pétersbourg & de Vienne, & prévoyant que les Hollandois prendraient le parti de la neutralité ; se trouvait abandonnée à elle-même. Dans cette circonstance, Frédéric lui offrit ses secours en Allemagne. On n'eut garde de refuser un allié si puissant ; & le traité fut conclu au commencement de l'année suivante.

REMARQUES

ET

ANECDOTES.

REMARQUES,

ANECDOTES,

PIECES JUSTIFICATIVES

& autres particularités.

---

(1) FRÉDÉRIC I, rendit le cercle de Schwibus à l'Autriche auſſitôt après la mort de ſon père. Quelques-uns de ſes conſeillers lui ayant fait des répréſentations à ce ſujet, il leur répondit: *Je tiens ma parole; mais ce que je fais aujourd'hui ne peut point lier mes ſucceſſeurs; je leur laiſſe le ſoin de faire valoir leurs droits ſur la Siléſie.*

(2) Ce Chapelain ſe nommait *Urſinus.* Le Roi l'ennoblit le jour de ſon couronnement ſous le nom *d'Urſinus de Bœr*, & il lui donna entre autres le droit de porter la ſainte ampoule dans ſes armes.

(3) Nous allons rapporter les patentes qui furent données alors au préſident; elle don-

neront un échantillon de l'efpèce de plaifanterie qui règnait à la cour de Frédéric-Guillaume.

„ FRÉDÉRIC-GUILLAUME par la grace de „ Dieu Roi de Pruffe, &c. à tous ceux qui ces „ préfentes lettres verront, favoir fefons à tout „ le monde favant, que nous avons nommé „ préfident de notre fociété des fciences, le „ noble, fage & expérimenté comte de Stein, „ en confidération de fes connoiffances étendues „ & célèbres au loin, dans les antiquités, „ les monnoies nouvelles & anciennes; dans la „ phyfique, mécanique, botanique, hidraudique, „ pneumatique, ftatique, ainfi que dans la „ cabale, dans la connoiffance des bons & des „ mauvais efprits; de même que dans la „ doctrine des préadamites &c.... Ordonnons „ auffi audit préfident d'obferver les révolutions „ particulières qui arriveront dans le ciel; com- „ me, par exemple, lorfque Mars aura jetté „ un regard malin fur le foleil; ou qu'il for- „ mera un quarré avec Saturne, Vénus & Mer- „ cure; ou lorfque le Zodiaque fe fera reculé; „ ou lorfque, felon le fyftème de Defcartes, „ un tourbillon fe fera ufé & abforbé, & qu'il „ y aura à craindre un nombre infini de „ comètes. Nous voulons que, dans tous ces

„ cas, le dit préſident s'aſſemble auſſitôt avec „ les autres membres de l'académie, pour „ conférer ſur ces évènements, rechercher les „ cauſes de ces déſordres, & aviſer aux „ moyens d'y remédier. . . . . Nous lui or- „ donnons auſſi de travailler de tout ſon „ pouvoir à détruire entièrement tous les eſprits „ lutins, fardadets, revenants, cochemars, loups- „ garous, eſprits maudits, & autres ſuppôts „ de ſatan; & nous promettons de donner ſix „ écus de récompenſe à ceux qui nous appor- „ teront un de ces mauvais eſprits mort ou „ vif. &c.....

Frédéric-Guillaume donna un jour à ſes académiciens la queſtion ſuivante à réſoudre: *Quelle eſt la raiſon phyſique pour laquelle deux verres pleins de vin de champagne choqués l'un contre l'autre, ne rendent pas un ſon ſi fort & ſi clair que lorſqu'ils ſont pleins de tout autre vin; & pourquoi ce ſon eſt-il tout-à-fait ſourd, & étouffé?*

Les académiciens répondirent, que comme ils n'étaient pas aſſez riches pour acheter du vin de champagne, ils ne pouvaient ni obſerver, ni expliquer ce phénomène. Alors le Roi leur envoya une douzaine de bouteilles de vin de

champagne. Mais ils les burent & ne répondirent plus.

(4) Le Roi qui prenait les Hollandois pour modèles dans plusieurs actions de sa vie privée, n'avait d'autre récréation que dans cette espèce de tabagie. On voit dans une chambre du château de Berlin un tableau qui représente une de ces assemblées. Le Roi est au milieu; & la Reine à côté de lui, allume sa pipe avec un morceau de papier. Autour du couple royal, sont les ministres & les généraux, avec leurs cordons & leurs pipes; placés selon leurs rangs.

On voit encore à Berlin & à Potzdam deux petits pavillons dans lesquelles il fesait ces tabagies hollandaises. Le premier est à Berlin sur le bord de la Sprée, dans la promenade dite *Lustgarten*, à côté de l'église du château, à Potzdam, il y a une grande pièce d'eau qui a conservé le nom de quartier-hollandais. Au milieu de cette pièce est un petit bâtiment quarré destiné au même usage. C'est dans ces pavillons que le Roi tenoit ses conseils de guerre, & tous les jours après dîné, il y allait boire de la bierre & fumer avec ses généraux. On y servait une espèce de soupé, composé de bœuf salé, de jambon & de grosse viande froide, & la bierre était la seule boisson qui paroissait sur la table.

(5) Quand le Roi Frédéric-Guillaume avait fait ſa revue, il allait ſe promener à pied par la ville. Alors tout le monde s'enfuyait au plus vite. Il ne pouvait pas ſouffrir ſur-tout une femme dans les rues. Quand il en rencontrait quelqu'une, il la renvoyait chez elle, avec une paire de ſoufflets ou quelque coup de canne ou de pied; en diſant: *que fait ici cette gueuſe? les honnêtes femmes reſtent dans leur ménage.*

Un beau jour d'été, il ſurprit pluſieurs femmes qui ſe promenaient derrière le château dans une place publique nommée *jardin du Roi;* mais qui n'eſt qu'une grande place d'exercice. A cette vue, il appella des ſoldats, envoya chercher des balais, & obligea les belles dames à balayer la place pendant une demi-heure.

Il ne pouvait ſouffrir non plus que les miniſtres de la parole de Dieu vinſſent voir la parade; & quand il en appercevait quelques-uns, il les renvoyait à coups de canne lire la bible & faire des ſermons.

(6) Il y avait déjà longtems que les cours d'Allemagne avaient pris la langue & les mœurs françaiſes. Ce goût augmenta ſenſiblement ſous le règne de Louis XIV. Les guerres que ce monarque fit d'abord ſur les frontières de l'Alle-

magne, puis dans l'Allemagne même, la révocation de l'édit de Nantes qui fit paſſer dans ce pays plus de la moitié des réfugiés, les arts & les ſciences portés alors au plus haut point de perfection par les Français, l'urbanité, la politeſſe & les graces de ce peuple qui l'avaient fait prendre pour modèle chez preſque toutes les nations de l'Europe ; tout concourait à donner à la langue françaiſe, la monarchie univerſelle dans le monde littéraire.

Le grand Electeur avait reçu dans ſes états plus de vingt mille Français, qu'il avait diſtribués ſagement dans les villes & les villages, pour y réparer le vide que la guerre de trente ans avait fait dans la population. Les réfugiés apportèrent dans le pays la langue, les mœurs, les arts & les manufactures de leur patrie.

Sous le règne de Frédéric I, on ajouta au goût des choſes utiles venues de la France, le goût exceſſif de toutes les brillantes bagatelles qui naiſſent dans ce royaume, ſpectacles, habits, meubles, cuiſiniers, gouverneurs & gouvernantes, tout était français. Frédéric naquit donc au milieu d'un monde français ; & il lut peu d'ouvrages allemands, dans un tems, où il était difficile d'en trouver de ſupportables.

(7) On a dit que Frédéric avait deſſein d'aller en Angleterre, & qu'il voulait épouſer une princeſſe de cette cour. Le Roi crut d'abord que la princeſſe qui épouſa depuis le prince héréditaire de Bareith était du complot, & dans le premier accès de ſa colère, il la jetta à coups de pied, par une fenêtre qui s'ouvrait juſqu'au plancher. La Reine qui était préſente retint la princeſſe par ſes juppons.

(8) Un des généraux de ce prince, s'étant plaint à lui d'une ſentence que la chambre de juſtice venait de rendre dans une affaire qui le regardait, le Roi ſe rendit auſſitôt dans la ſalle d'audience où le tribunal était aſſemblé ; & là, commençant par le préſident, il diſtribua des coups de canne à tous les juges, en les apoſtrophant de *coquins* & de *canaille*. C'était une vraie ſcène de comédie, de voir tous ces graves magiſtrats, courant de tous côtés dans la ſalle pour eſquiver la canne du Roi qui les pourſuivait. Cette manière de traiter les officiers de juſtice a laiſſé dans l'eſprit des tribunaux du Brandebourg, certaines traces qui s'effaceront difficilement.

(9) Cette fille fut mariée depuis à un directeur de voitures publiques. Le Roi Frédéric II

lui a fait une penſion de cinq à ſix cents livres, pour lui faire oublier l'outrage qu'elle avait eſſuyé à cauſe de lui.

(10) Rheinsberg appartient maintenant au prince Henri de Pruſſe, frère aîné du feu Roi, qui y paſſe les trois quarts de l'année, & qui n'oublie rien pour y fixer tous les charmes des beaux-arts.

(11) Le mérite de Frédéric II n'échappa point à l'œil pénétrant du prince Eugène; & il prédit qu'il ſerait un jour un grand capitaine.

Le prince royal étant allé reconnaître les lignes de Philipsbourg, & paſſant à ſon retour par un bois fort clair, était accompagné par le canon des lignes, qui grondait ſans ceſſe. Quelques boulets fracaſsèrent pluſieurs branches autour de lui ſans que ſon cheval ſortît du pas, & que la main qui tenait la bride, changeât un ſeul inſtant de mouvemens. Il continuait de parler tranquillement à quelques généraux qui l'accompagnaient, ſans montrer la moindre altération.

Frédéric n'étant encore que prince royal, ſoupait un jour chez le Feld-maréchal Grumkow; on vint à parler du jeune Prince Eugène qui était mort ſur le Rhin, & on demanda ſi ce

prince ſerait devenu un jour un grand homme. Le prince décida que non, parce qu'il n'aurait jamais ſu ſe faire un ami qui eût oſé lui dire la vérité.

(12) Quoique Frédéric II fut franc-maçon, il ne voulait pas que les uſages de la maçonnerie s'étendiſſent hors de la loge. Quelques maçons lui ayant envoyé un placet pendant la guerre de la ſucceſſion de Bavière, s'avisèrent de joindre à leurs ſignatures, leurs titres & grades dans l'ordre. Auſſitôt le Roi renvoya le placet au lieutenant de police ; & fit enjoindre à ces meſſieurs de ne plus ſe ſervir de ces titres.

Un tapiſſier qui travaillait un jour dans les appartements du Roi, voulut ſe faire connaître à lui pour franc-maçon ; mais Frédéric lui tourna le dos & ſe retira.

(13) Frédéric écrivait à M. Suhm, envoyé de Saxe à Pétersbourg, qui avait vécu familièrement avec lui à Rheinsberg.

„ Il y a eu ces jours paſſés de nouvelles „ tracaſſeries. Le tout vient d'une jalouſie que „ Bredow (*) a contre Wolden. (**) Le premier

(*) Ancien gouverneur du Pr. R.

(**) Maréchal de la cour du Pr. de P.

„ a trouvé le moyen d'infinuer au Roi que
„ j'étais un homme fans religion, que Manteufel
„ (*) & vous aviez beaucoup contribué à me
„ pervertir, & que Wolden était un fou qui
„ fefait le bouffon chez nous, & qui était mon
„ favori. Vous favez que l'accufation d'irreli-
„ gion eft le dernier réfuge des calomniateurs,
„ & que cela dit, il n'y a plus rien à dire. Le
„ Roi a pris feu, je me fuis tenu ferré, mon
„ régiment a fait merveille, & le maniement
„ des armes, un peu de farine jettée fur la
„ tête des foldats, des hommes de fix pieds
„ paffés, & beaucoup de recrues ont été
„ des arguments plus forts que ceux de mes
„ calomniateurs. Tout eft tranquille à préfent,
„ & l'on ne parle plus de religion, de Wolden,
„ de mes perfécuteurs, ni de mon régi-
„ ment, &c. „

Lorfque Frédéric-Guillaume fouffrait de la goutte, il avait des colères dont les accès étaient quelquefois fort plaifants. Son médecin lui avait dit que c'était une chofe fort utile

(*) C'eft ce célèbre Manteufel qui fut depuis premier miniftre de la cour de Saxe, & auquel fuccéda le comte de Brühl.

pour ſa ſanté de laiſſer un libre cours à ſa colère. Le cocher de Sa Majeſté était chargé d'exciter ces criſes ſalutaires, & de s'expoſer à en reſſentir les effets. Pour cela il ſe cartonnait bien les épaules, & lorſque le Roi commençait à ſe fâcher, il lui répondait groſſièrement; alors le monarque furieux prenait ſa canne & le frappait à tour de bras tant qu'il avait de forces.

Dans ſes accès de goutte, il s'occupait ordinairement à peindre à l'huile; & ſes grenadiers lui ſervaient de modèle; lorſque le portrait était plus pâle ou plus rouge que l'original, il prenait un pinceau, barbouillait de rouge le portrait ou les joues du grenadier, & admirait enſuite comme il avait ſaiſi la reſſemblance. On voit encore au château de Berlin quelques-uns de ces tableaux, au bas deſquels on lit: *Frider. Wilhelmus in tormentis pinxit.*

(14) Voici les dernières volontés de Frédéric-Guillaume au ſujet de ſon enterrement.

„ Mon cher fils, voici une inſtruction que je vous laiſſe ſur la manière dont je veux que l'on traite mon corps, lorſque le Très-Haut m'aura retiré de ce monde. 1) Dès que je ſerai mort, il faudra laver mon corps, lui mettre une chemiſe blanche, & l'étendre enſuite ſur

une table de bois, puis on me fera la barbe, on me nettoiera, & l'on me couvrira d'un drap. On me laiſſera quatre heures dans cet état. 2) Après cela mon corps ſera ouvert en préſence du lieutenant-général de Buddenbrock, du colonel de Derſchau, du lieutenant-colonel d'Enſidel, du major de Bredow, des capitaines de Prinzen & de Hake, du lieutenant de Winterfeld, de tous les médecins & chirurgiens de régiments qui ſe trouveront dans la ville, & de mon valet-de-chambre. On examinera avec ſoin de quelle maladie je ſuis mort, & quel eſt l'état de toutes les parties de mon corps. Je défends expreſſément que l'on détache aucune partie de mon corps; on aura ſoin ſeulement d'en faire ſortir autant qu'il ſera poſſible l'eau & autres humeurs; après quoi, on le lavera bien proprement, puis on me mettra mon meilleur habit. 3) A ma mort, on donnera les uniformes & les chapeaux neufs. Le lendemain, on aſſemblera mon régiment, les bataillons ſe formeront; le premier bataillon formera le front vers le château, l'aile droite ſera du côté de la rivière à l'endroit où le mur commence; le ſecond bataillon ſera auprès, & le troiſième derrière le ſecond. Tout ſera

complet, & chaque grenadier aura deux cartouches. On mettra des crêpes aux drapeaux, & les tambours feront garnis de drap noir. Les fifres & les hautbois feront auſſi garnis de crêpes. Chaque officier aura un crêpe au chapeau & au bras. 4) Le char funèbre que l'on prendra des écuries de Berlin, fera placé vers *l'eſcalier verd*, la tête des chevaux tournée vers la rivière. Huit capitaines me porteront dans le char funèbre; après cela, ils retourneront chacun à fa diviſion. Ces mêmes huit capitaines me tireront auſſi du char funèbre pour me porter dans l'égliſe. 5) Dès que le char partira, le régiment fe préparera à la marche, les tambours battront la marche des morts, & les hautbois jouiront le cantique connu *O Haupt voll Blut und Wunden*. Après cela le char funèbre avancera jufqu'à la porte de fer. Là, il s'arrêtera; tout le régiment défilera devant le char. Le premier bataillon fe placera devant l'égliſe, le fecond après, puis le troiſième. Lorſqu'ils auront défilé, le corps fuivra. Mes deux fils Guillaume & Henri, reſteront au régiment. Vous, comme mon fils aîné, avec le petit Ferdinand, vous marcherez en ordre derrière le char, ainſi que tous les généraux

& autres officiers qui se trouveront présents; & qui n'étant point du régiment, voudront suivre le convoi. Les deux aumôniers Cochius & Oesfeld suivront aussi, parce qu'ils sont de mon régiment. 6) Alors le corps sera porté dans l'église par les huits capitaines de mon régiment, dont j'ai déjà parlé, & ils entreront par la porte, par laquelle j'entrais ordinairement à l'église. On mettra sur le cercueil ma plus belle épée d'ordonnance, ma plus belle écharpe, une paire d'éperons dorés & un casque doré. On trouvera tout cela dans l'arsenal. Quand les capitaines m'auront porté dans l'église de la manière que je l'ai dit, le cercueil sera déposé, un peu avant la voute, & alors les hautbois & l'orgue joueront un morceau de musique composée par l'organiste Sidon, & pendant ce tems là les capitaines qui m'auront porté, retourneront à leurs divisions. Les généraux & quelques officiers de l'état-major, voudront bien me rendre quelques-uns des derniers honneurs, & me porter dans le caveau. Alors quatre canons que l'on fera venir de Berlin & que l'on placera vers le plantage, feront chacun douze décharges coup sur coup. 7) Je défends qu'on me fasse une oraison funèbre; mais après

la décharge, les bataillons feront rompus, les grenadiers porteront les drapeaux, où vous l'ordonnerez, mon fils, les compagnies marcheront vers les quartiers de leurs capitaines. On diftribuera à chaque grenadier deux gros, comme dans le tems des exercices. 8) Le foir on donnera un feftin dans la grande falle du jardin à tous les généraux, aux officiers de mon régiment & aux officiers étrangers qui auront été à la cérémonie. On mettra en perce la meilleure pièce de vin de Rhin que j'ai dans ma cave; & à ce repos on ne boira que du bon vin. 9) Quinze jours après on me fera une oraifon funèbre dans toutes les églifes de mes états; & on prendra pour texte *Ich habe einen guten Kampf gekæmpft* (bonum certamen certavi.) On prêchera fur ce texte le matin, puis ou chantera le cantique, *Wer nur den lieben Gott læßt walten.* On ne dira pas un mot de ma vie, de mes actions, ni rien de perfonnel; mais on dira au peuple que je fuis mort comme un grand pécheur, & que j'ai demandé pardon à Dieu. En général dans ces oraifons funèbres, je ne veux point être rabaiffé. Mais je ne veux pas non plus être loué. 10) On ne donnera point d'habit de deuil

à mes domeſtiques, ils porteront ſeulement un crépe au chapeau; & du reſte on ne fera aucune autre cérémonie à cauſe de moi. Je ne doute point, mon très-cher fils, que vous n'exécutiez les dernières volontés que je vous fait ſavoir ici, fidèlement & avec la plus grande exactitude; du reſte je ſuis juſqu'à la mort votre fidèle père & votre affectionné Roi

Potzdam le 29 mai 1740.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

AUTRES

Autres ANECDOTES *& particularités, relatives à la première Période de la Vie de* FRÉDÉRIC II.

PENDANT le féjour de Frédéric à Cuftrin, le préfident de la chambre fit au Roi le rapport fuivant.

„ J'ai l'honneur d'envoyer à votre Majefté „ trois relations de la chambre des guerres & „ domaines de la nouvelle Marche. Deux ont „ été copiées de la propre main de S. A. R. „ le prince de Pruffe; & il n'a fait que figner „ la troifième. „

Le Roi écrivit en marge

Il ne fuffit pas que Fritze (*) *figne, il faut qu'il travaille lui-même.*

L'infortune de Catt condamné à perdre la tête pour avoir voulu accompagner Frédéric dans fes voyages, était âgé de 22 ans, & lieu-

(*) Diminutif de Frédéric comme Jannot de Jean.

tenant dans le régiment des gens-d'armes. Son père & fon grand-père étaient encore vivants. Le premier était général & le fecond feld-maréchal-général au fervice du Roi. Le Roi fit juger d'abord le jeune de Catt par le confeil de guerre. On le condamna à la fortereffe. Le vindicatif Frédéric-Guillaume qui fentait qu'après fa mort, fon fils dédommagerait amplement de Catt de cette punition, changea de fa propre autorité la peine de cet infortuné, & prononça la fentence fuivante.

„ Le lieutenant de Catt ayant été jugé par „ un confeil de guerre, a été condamné par le „ dit confeil à être enfermé dans une fortereffe. „ Mais Sa Majefté ne voit pas pourquoi on a „ prononcé une fentence fi douce, pour un „ crime fi atroce; & à l'avenir elle ne peut „ plus avoir que peu ou point de confiance „ dans la fidélité de fes officiers & de fes „ confeillers. Mais Sa Majefté a auffi été à „ l'école, & elle a appris le proverbe: *Fiat* „ *juftitia & pereat mundus.* Or afin que „ perfonne ne s'ingère plus d'en agir ainfi, & „ qu'on ne puiffe pas s'appuyer d'un tel exemple, „ Sa Majefté fe trouve obligée de *prononcer* „ *elle-même* la fentence; & de donner un

„ exemple de juftice. Or comme il s'agit ici
„ d'un crime de lèze-majefté, d'autant plus
„ grave qu'il a été commis par un des officiers
„ de l'armée, qui doivent tous être fidèles à Sa
„ Majefté, & fur-tout par un officier du corps
„ des gens-d'armes, auquel eft confié la garde
„ du corps de Sa Majefté & de fa famille, ce ne
„ ferait point une peine au-deffus de fon crime
„ de le condamner à être déchiré avec des
„ tenailles ardentes, puis pendu à un gibet ;
„ cependant Sa Majefté, ayant égard à fa famille,
„ a bien voulu mitiger cette peine, & le con-
„ damner à être décapité.

Berlin ce 2 novembre 1730.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

La Reine, toute la maifon royale, les parens de l'infortuné & plufieurs autres perfonnes fe jettèrent en vain aux pieds de ce Roi pour demander grace ; Frédéric-Guillaume fut inflexible. Le jeune de Catt écrivit au Roi & à fes parens des lettres qu'on ne peut lire fans attendriffement. La fentence fut exécutée à Cuftrin le 7 novembre, dans la cour du gouvernement. Lorfqu'on vint chercher Frédéric dans fa prifon pour le mener à l'exécution de

ſon ami, il ne doutait point qu'on ne vint le prendre pour le mener au ſupplice ; car l'officier qui exécutait l'ordre ne pouvait retenir ſes larmes. Lorſqu'il fut vers la fenêtre ſous laquelle était dreſſé l'échaffaut, & qu'il vit ſon ami entre les mains du bourreau, il tendit les mains vers lui en criant, *Catt! Catt!* & auſſitôt, il tomba ſans connaiſſance.

Jamais prince ne reçut peut-être une leçon plus utile. Frédéric II eut toute ſa vie horreur des peines de mort. Elles furent très-rares ſous ſon règne.

Frédéric a gliſſé ſur cet événement dans les mémoires de Brandebourg. Voici ce qu'il dit de ſon père :

„ Auſtère dans ſes mœurs, rigoureux ſur „ celles des autres, ſévère obſervateur de la „ diſcipline militaire, gouvernant ſon état par „ les mêmes loix, que ſon armée ; il préſumait „ ſi bien de l'humanité qu'il prétendait que ſes „ ſujets fuſſent auſſi ſtoïques qu'il l'était... Nous „ avons paſſé ſous ſilence les chagrins domeſti- „ ques de ce grand prince. On doit avoir „ quelqu'indulgence pour les fautes des enfants, „ en faveur des vertus d'un tel père. „

Ne pourrait-on pas dire aujourd'hui : *Il faut pardonner la févérité du père en faveur des vertus d'un tel fils.*

Lorfque l'Empereur eut obtenu, par le moyen de Seckendorf, qu'on ne ferait point périr Frédéric, le Roi dit avec colère : l'*Autriche verra un jour quel ferpent elle rechauffe dans fon fein.*

Voltaire accufe Frédéric d'avoir été ingrat envers Seckendorf qui lui avait fauvé la vie, & d'en avoir fait un portrait affreux. Voici quelques fragments qui pourraient faire démêler la principale caufe de la haine qu'il avait contre ce comte.

Fragment d'une lettre de Frédéric, encore prince royal, à Suhm, du 15 nov. 1737.

„ Vous ferez fans doute informé de la chute „ de Seckendorf, jufte punition de toutes les „ méchancetés & de toutes les mauvaifes ac- „ tions qu'il a commifes. A la fin, il a fon „ tour, & après avoir été pendant un tems „ infini l'idole de la fortune, il devient la proie „ de fes ennemis dans la décrépitude. On „ l'accufe de chofes horribles, & toutesfois „ vraifemblables, puifqu'elles ont beaucoup

„ de rapport avec ſon caractère. On l'accuſe „ d'avoir laiſſé manquer de tout l'armée impériale pour aſſouvir ſon avarice ſordide. Il n'y „ a pas d'exactions qu'on ne lui impute. Ses „ ennemis rejettent ſur lui le mauvais ſuccès „ de la dernière campagne, & la prêtraille „ anime tous les dévots contre lui, à cauſe de „ la religion. Après tout il me fait pitié. Il eſt „ vrai qu'une proſpérité continuelle avait rendu „ Seckendorf d'une hauteur inſupportable; *il „ eſt vrai que tous les chagrins qu'il m'a cauſés „ méritaient rétribution.*

On lit dans un ouvrage attribué à Frédéric.

„ Le Roi ſéduit par les invitations de Seckendorf, s'était rendu à Prague auprès de „ l'Empereur, il n'en rapporta que les regrets „ d'avoir donné le ſpectacle d'un inférieur qui „ va voir ſon ſupérieur, que la certitude que „ les promeſſes qu'on lui avait faites étaient „ vaines, & *que le projet de marier ſon fils „ à la niéce de l'Impératrice.* „

Voici comme il peint le même Seckendorf dans les mémoires de Brandebourg:

„ D'abord après l'avènement de George II „ au trône (1726), le comte de Seckendorf

„ vint à Berlin. Il fervit comme général en „ même tems l'Empereur & la Saxe. Il était „ d'un intérêt fordide : fes manières étaient „ groffières & ruftres. Le menfonge lui était fi „ habituel qu'il en avait perdu l'ufage de la „ vérité. C'était l'ame d'un ufurier, qui paffait „ tantôt dans le corps d'un militaire, tantôt „ dans celui d'un négociateur. Ce fut cepen- „ dant de ce perfonnage que fe fervit la Pro- „ vidence pour rompre le traité d'Hanovre „ (1727). Il s'empara de l'efprit du Roi „ (Frédéric-Guillaume) avec tant d'adreffe qu'il „ le difpofa à figner à Wufterhaufen un traité „ avec l'Empereur, &c.

Frédéric-Guillaume qui traitait fon fils à la militaire, l'envoyait quelquefois aux arrêts; & défendait qu'on lui donnât autre chofe que du pain & de l'eau. Un cuifinier qui avait pitié de lui, & qui efpérait, fans doute, recevoir une bonne récompenfe; lui envoyait régulièrement de quoi bien manger. Il fut trompé dans fes efpérances. Quand Frédéric fut monté fur le trône, le cuifinier fut le premier des domeftiques de fon père qu'il renvoya, fous prétexte

qu'il n'avait pas exécuté fidèlement les ordres de fon père. On prétend cependant qu'il fut récompenfé d'une autre manière; mais on ne dit pas comment.

Une autrefois que le prince était aux arrêts, l'officier chargé de veiller fur lui, avait ordre d'ôter la lumière de fa chambre, dès que huit heures feraient fonnées. Son père qui connaiffait fon goût pour l'étude, voulait augmenter par là fa punition. A huit heures, l'officier fe préfente. Le prince le prie inftamment de lui laiffer la lumière encore une demi-heure, pour achever la lecture d'un livre qu'il avait à la main. Non, répondit l'officier, je ne peux. Il éteignit la chandelle, mais auffitôt il la ralluma, en difant: on m'a ordonné de la fouffler, mais on ne m'a pas défendu de la rallumer. Lorfque Frédéric fut monté fur le trône, cet officier ne reçut aucune récompenfe. Il penfait avec raifon qu'un homme capable d'éluder les ordres de fon père, n'aurait pas été plus fidèle à remplir les fiens dans des occafions femblables. Mais cette raifon n'était guère concluante, pour ceux qui s'étaient expofés à être punis pour lui plaire.

Sous le règne actuel on a vu arriver une disgrace politique de la même nature. Frédéric avait défendu que le prince royal, actuellement règnant, fût instruit des affaires du cabinet. Un homme osa instruire le prince. Au commencement de son règne, on paya ses soins d'une manière brillante; mais bientôt on craignit d'être mal obéi par un homme qui avait pu manquer à un Roi, auquel il devait toute sa fortune.

Frédéric passant quelques jours à Bonn avec son père; l'Electeur Clément-Auguste de la maison de Bavière les traita avec toute la magnificence possible. On leur donna entre autres un bal. Frédéric-Guillaume etait toujours fort mal habillé; car il portait un uniforme aussi longtems qu'il pouvait; & quand il se fesait faire un habit neuf, on y mettait les boutons du vieux. Le prince royal n'était guère plus élégant; d'ailleurs il était fort triste & ne trouvait aucun plaisir à tous les divertissemens. Le Roi s'en étant apperçu, lui demanda la raison de sa tristesse & pourquoi il ne dansait pas. Frédéric baissa les yeux & regarda son habit

tout ufé. Màis le vigoureux monarque, répondit en lui appliquant un ample fouflet, devant toute la compagnie, & le pouffa au milieu de la falle en lui difant; *allons*, *allons*, *marche!* Des larmes coulèrent des yeux du prince; mais il fallut prier une dame, & danfer avec elle.

Le Roi Frédéric-Guillaume qui était fort avare, donnait peu d'argent au prince Frédéric fon fils; de forte que ce dernier était obligé d'avoir recours à des emprunts. Quand il fut monté fur le trône, il ne paya point fes dettes, en difant : *Je vous apprendrai à prêter à un prince royal !* Quelques-uns de ceux qui lui avaient prêtés eurent des places, ou quelques autres dédommagements; mais plufieurs perdirent tout.

Sur la fin du règne de fon père, M. de Suhm négociait pour lui en Ruffie des emprunts du duc de Biron, favori de l'Impératrice Anne. Voici des fragmens de lettres relatifs à cette affaire.

De M. Suhm, au prince royal,
du 21 mars 1738.

„ Vous recevrez au mois de mai une remife. Ce fera apparemment la même fomme que

l'année paſſée. Vous pouvez juger que le duc a envie de vous être utile ; car c'eſt un effort qu'il fait, ayant de terribles dettes à payer pour ſes prédéceſſeurs. Il eſt vrai qu'il a une grande reſſource. (l'Impératrice) C'eſt ſans doute là qu'il faut puiſer à l'avenir. Elle y eſt toute diſpoſée. Elle vous aime & vous eſtime véritablement, & ſe fera un plaiſir de vous rendre ſervice ; perſuadée qu'entre gens de même ſorte & qui penſent grandement, on peut s'entr'aider ſans conſéquence. Il ne s'agit que de la manière. Elle ne voudrait pas vous offrir ces reſſources, afin que vous ne puiſſiez pas penſer qu'elle exigeât de vous d'autres ſentimens que ceux qu'elle croit mériter d'ailleurs. Je n'ai pu que louer cette délicateſſe, & j'ai en même tems fait le portrait de votre caractère qui l'a convaincue que vous penſiez auſſi grandement qu'elle. Elle a ſouhaité que vous lui écriviſſiez un mot en allemand ; j'ai proteſté que cela ne ſe pouvait abſolument point, quoiqu'elle ait donné ſa parole de me remettre votre lettre auſſitôt qu'elle l'aurait lue. Là-deſſus j'ai dit que je vous propoſerais de me charger de l'affaire, tout comme ſi c'était en mon nom. Si vous n'avez donc pas de ſcrupule ſur ce ſujet, envoyez-moi un

mémoire figné, ou une lettre par laquelle vous me laiffez maître d'arranger la chofe; mais en me recommandant bien férieufement de m'y prendre avec toute la prudence poffible, & de manière à ne laiffer prife à aucune mauvaife interprétation; vous réfervant expreffément de vous en prendre à moi, en cas que vous foyez le moins du monde compromis dans cette affaire, ou qu'il s'y trouve la moindre irrégularité, parce que vous vous êtes fait une loi de ne jamais hafarder en votre vie la moindre démarche qui pût avoir feulement l'apparence de n'être pas abfolument conforme à votre gloire, & à votre devoir, ou feulement à la bienféance. Vous terminerez enfin la lettre par quelques mots gracieux envers le duc, & par quelques affurances de votre confiance envers moi, &c. „

Réponfe du Prince royal.

„ Votre lettre m'a fi fort embarraffé que j'ai pris du tems pour y répondre; je n'ai pu me refoudre à fuivre les propofitions que vous me faites. L'idée de gueufer de l'argent eft diamétralement oppofée à ma façon de penfer. Si j'avais pu refter fur le même pied avec le

duc, j'aurai accepté le parti. Mais la différence eſt très-grande. Je peux avoir des obligations à un duc; mais jugez des ſuites envers une Impératrice. Je ſuis court d'argent. Les recrues renchériſſent, & il faut en faire. Donnez-moi un bon conſeil; & je vous rendrai ma réſolution, lorſque je ſerai de retour de Weſel, le premier d'août. Je me confie à votre amitié & fidélité. Adieu.„

Dans la ſuite le prince devint moins ſcrupuleux, il écrit le 2 déc. 1739, au même Suhm:

„ J'écrirai à l'Impératrice dès que vous m'aurez envoyé le modèle de la lettre avec les titres. Il me faudrait 24 mille écus par an. Si vous pouvez réuſſir, vous en prendrez deux mille ſur ce nombre tous les ans; que le marché ſoit conclu s'il ſe peut vers le mois d'avril. „

Lorſque M. de Suhm fut envoyé en Ruſſie en qualité d'ambaſſadeur de la cour de Dreſde, Frédéric lui écrivit:

Le 25 novembre 1736.

„ Permettez-moi de vous dire que votre cour
„ s'eſt fort trompée, dans le choix qu'elle a
„ fait de vous pour remplacer le comte de
„ Linar. Il faut à cette cour barbare, de ces

„ hommes qui fachent bien boire & f..... vigoureufement. (*) Je ne crois pas que vous „ vous reconnaiffiez à ces traits, &c. „

Un certain Defchamps, prêtre français à Rheinsberg, qui avait été difciple de Wolf, s'était avifé de traduire la logique de ce philofophe, & de la dédier au prince royal. Suhm que le prince avait chargé de traduire Wolf, en fut un peu jaloux; & en fit des efpèces de plaintes à Frédéric. Le prince royal qui n'a jamais aimé les prêtres, n'avait pas befoin des infinuations de Suhm pour être prévenu contre Defchamps. Il répondit à Suhm:

„ Je vous avoue, que l'épitre dédicatoire de „ M. Defchamps m'a paru bien platte. Eft-il „ permis de donner de la forte à quelqu'un „ de l'encenfoir au milieu de la phyfionomie, louer une perfonne que l'on dit ne „ point connaître, n'eft-ce pas faire l'éloge „ d'un héros de roman, d'un être imaginaire, „ qui n'a de réalité que dans le cerveau de „ l'auteur?... Lorfque le traducteur me l'en-

(*) Les éditeurs des lettres de M. Suhm ont remarqué ici que cette cour a bien changé depuis un demi-fiècle.

„ voya (la traduction) je le fis remercier du „ bel ouvrage qu'il avait bien voulu me dédier, „ mais je lui fis dire en même tems, que sensible à la bonne volonté qu'il m'avait témoignée dans sa dédicace, je croirais le payer „ d'ingratitude, si je ne lui disais naturellement que je souhaiterais pour l'amour de lui „ qu'il eût changé l'épitre dédicatoire. „ Le petit prêtre prit fort mal les effets de la reconnoissance du prince royal; il avait espéré quelque récompense moins philosophique de ses louanges. Pour s'en venger, il tâcha de tourner en ridicule les gens de lettres que Frédéric honorait de sa confiance. En 1740, Voltaire étant venu à Berlin, Deschamps fit son portrait dans un ouvrage en lettres qu'il publiait alors, & lui donnait la figure la plus laide & la plus ridicule. Le Roi ne dédaigna pas de battre le petit Deschamps avec les armes qu'il employait contre ses amis. Il fit représenter dans son château, une comédie dont il était l'auteur, & où le pauvre Deschamps n'était pas épargné. Dans une des scènes, un libraire dans son magasin, indiquait les livres dont il avait eu bon débit; puis montrant une grande pile de volumes entassés: il disait: *C'est la philosophie*

de Deſchamps ; je la vends à l'aune. Deſchamps eut la ſottiſe d'être aſſez ſenſible à cette mauvaiſe plaiſanterie royale, pour partir ſans rien dire. Il eſt mort à Londres en 1760.

Le prince royal écrivit 1736 à M. Suhm.

„ Je crois que vous ne ſerez pas fâché que je vous diſe deux mots de nos paſſe-tems champêtres ; car avec les perſonnes qui nous ſont chères, l'on aime à entrer juſques dans les plus petits détails. Nous avons partagé nos occupations en deux claſſes, dont la première eſt celle des utiles, & la ſeconde celle des agréables. Je compte au rang des utiles l'étude de la philoſophie, de l'hiſtoire & des langues ; les agréables ſont la muſique, les tragédies & les comédies que nous repréſentons, les maſcarades & les cadeaux que nous donnons. Les occupations ſérieuſes ont cependant toujours la prérogative de paſſer avant les autres, & j'oſe vous dire que nous ne feſons qu'un uſage raiſonnable des plaiſirs, ne les prenant que pour délaſſer l'eſprit & pour tempérer la moroſité & la trop grande gravité philoſophique, qui ne ſe laiſſe pas facilement dérider le front par les grâces. Notre malheureuſe condition d'hommes nous fait paſſer par un chemin fort

étroit,

étroit, aux deux côtés duquel il y a deux précipices que l'on nomme les *abus*. Il y a excès de ſageſſe, & excès de folie. Le ridicule en eſt à peu-près égal. Et pour éviter les petites maiſons, l'on doit être ſoigneux d'éviter également ces deux extrêmes; mêlant le badin au ſérieux & les plaiſirs à l'auſtérité. „

Dans une autre lettre il lui demande des détails ſur le gouvernement de la Ruſſie. Deux hommes l'occupaient alors, Pierre I & Charles XII, je voudrais ſavoir, dit-il :

1) Si au commencement du règne du Czar Pierre I, les Moſcovites étaient auſſi brutes qu'on le dit ?

2) Quels changements principaux & utiles le Czar a fait dans la religion ?

3) Dans le gouvernement qui tient à la police générale ?

4) Dans l'art militaire ?

5) Dans le commerce ?

6) Quels ouvrages publics commencés ? quels achevés ? quels projettés ? comme communications de mers, canaux, vaiſſeaux, édifices, villes, &c.

7) Quels progrès dans les ſciences ? quels établiſſements ? quel fruit en a-t-on tiré ?

8) Quelles colonies a-t-on envoyées ? & avec quel ſecours ?

9) Comment les habillements, les mœurs, les uſages ont-ils changé ?

10) La Moſcovie eſt-elle plus peuplée qu'auparavant ?

11) Combien d'hommes à peu-près ? *& combien de prêtres ?*

12) Combien d'argent ?

M. de Suhm diſait un jour au prince royal, que s'il conſervait ſeulement la moitié de tous les grands ſentimens qu'il avait, il ſerait toujours un grand Roi. Le prince répondit, je ſerais au déſeſpoir de changer jamais de façon de penſer; mais cela ne prouve rien pour mon état futur;

Tel brille au ſecond rang qui s'éclipſe au premier.

Le prince royal était fort aimé des ſoldats de ſon régiment ; & il ne craignait pas qu'il leur prît envie de déſerter. A une revue, le Roi qui connoiſſait preſque tous les ſoldats de ce régiment, s'apperçut qu'il manquait deux Suiſſes qui étaient très-beaux hommes. Il demanda où ils étaient. Ils m'ont demandé

un congé de femeftre, dit le prince; ils ont témoigné tant d'envie de revoir leur patrie que je n'ai pu m'y refufer. Le Roi fe mit en colère, fit des reproches au prince, en difant qu'ils ne reviendraient pas. Frédéric affura qu'ils reviendraient. En effet à la revue fuivante, ils étaient revenus, & avaient amenés avec eux quelques beaux hommes qui s'engagèrent dans le régiment du prince.

Lorfque le prince royal reçut le régiment de Golz, il pria fon père de faire mettre fur les uniformes de l'argent, au lieu de l'or que portaient les officiers. Le Roi y confentit. Lorfque les nouveaux uniformes furent faits, le prince invita tous les officiers de fe rendre dans une prairie près de Rupin, où il fe divertiffait quelquefois avec eux. Ils y trouvèrent un grand bucher allumé, fe placèrent autour, & prirent des rafraichiffemens que Frédéric leur fit préfenter. Lorfqu'ils furent bien en train, le prince royal leur dit: *Meffieurs, puifque nous voici tous affemblés, il faut que nous rendions les derniers honners à l'uniforme du régiment de Golz.* En difant ces mots, il ôte fon habit

& ſa veſte, & les jette dans le feu, ainſi que ſon chapeau. Tous les officiers furent obligés de ſuivre cet exemple, bon gré, malgré. Ce ne fut pas tout, le prince prit un canif, coupa tout le drap des culottes, ne laiſſa que la doublure & jetta le reſte dans le feu. Les officiers ſe trouvèrent fort embarraſſés; mais il fallut faire comme le prince; ce qui fit rougir pluſieurs d'entre eux dont la doublure n'était pas dans le meilleur état. La choſe ſe fit en ſilence & avec un peu de honte; mais enfin tous partirent à la fois d'un grand éclat de rire, & quand on eut bien ri, Frédéric fit apporter les habits neufs.

Lorſque Frédéric était encore en exil à Cuſtrin, il aimait la chaſſe avec autant de paſſion que ſon père. Sa charge de conſeiller de guerre & des domaines l'obligeait d'aller de tems en tems dans quelques villes & villages, dont l'inſpection dépendait de ſon département. Il voyageait dans une chaiſe, & mettait ordinairement un fuſil chargé dans ſa voiture; afin d'avoir le plaiſir de tirer ſur la route le gibier qui pourrait ſe préſenter à lui. Dans un de ces voyages, il lui arriva de

laiſſer tomber un de ſes gants ; il ſe baiſſe pour le ramaſſer, touche au fuſil, ſans le vouloir ; le coup part, perce ſon chapeau & lui effleure l'oreille. Effrayé du danger qu'il avait couru, il ſaute de voiture, briſe ſon fuſil contre un arbre, quoiqu'il lui eût coûté fort cher, & jure qu'il ne chaſſera de ſa vie. Il a tenu parole.

(15) Jordan fut nommé conſeiller-privé ; mais on lui donna un cercle d'affaires propres à lui bien faire gagner ſa penſion. Kaiſerling fut colonel & aide-de-camp, & fut obligé de s'appliquer ſérieuſement aux connoiſſances de ſon état. Chaſot eut un corps de chaſſeurs. Enfin il les plaça tous de la manière la plus propre à tirer parti de leurs talents.

Suhm, qui était en Ruſſie, fut rappellé ; mais il mourut en route, à Varſovie. Il recommanda au Roi ſes quatre enfants & ſa ſœur qui leur ſervait de mère, depuis ſon veuvage. Frédéric les appella à Berlin & eut ſoin d'eux.

L'aîné des fils de M. Suhm étant lieutenant dans les armées du Roi, eut la jambe emportée à la bataille de Prague. Le Roi le fit alors maître des poſtes à Deſſau. Il eſt mort dans cette ville en 1785 & a laiſſé trois fils porte-enſeignes

dans les troupes du Roi. Il les a recommandés, en mourant, au Roi, qui lui répondit:

„ Ce n'eſt qu'avec bien de la peine que j'ap-
„ prends par votre lettre du 12 que vous touchez
„ à votre dernier moment. Le nom de Suhm
„ m'eſt effectivement cher. J'ai connu quelques-
„ uns de cette famille qui ſe diſtinguaient par
„ leur mérite, & qui s'étaient concilié mon
„ eſtime. Votre père & vous-même y appartenez,
„ & vos fils y auront également part s'ils
„ marchent ſur leurs traces & imitent leurs
„ exemples. Je ſuis bien aiſe de vous donner
„ encore ce témoignage conſolant avant de
„ deſcendre du théâtre de ce monde, où vous
„ avez joué le rôle d'un parfaitement honnête
„ homme, qui eſt bien le plus glorieux pour les
„ mortels. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous
„ rétabliſſe, & vous ait en ſa ſainte & digne
„ garde.

Potzdam ce 16 mai 1783.

FRÉDÉRIC.

Suhm était mort lorſque ſa veuve reçut cette lettre. Elle avait beſoin de quelque choſe de plus que des *témoignages honorables* que le Roi donnait à la probité de ſon mari ; car on ne

vît pas avec les compliments des Rois. Elle écrivit une lettre touchante à ce monarque pour lui demander des fecours pour l'éducation de fa famille. Il lui répondit :

„ La nouvelle de la mort de votre mari, „ maître des poftes à Deffau, m'a fait beaucoup „ de peine. La dernière lettre que je lui ai „ adreffée, il n'y a guère longtems, fur fon lit „ de mort, vous en aura déjà prévenu. Je l'efti- „ mais pour fon mérite, ainfi que pour les „ fervices qu'il m'a rendus tant dans le militaire „ que dans le civil, & je prends par cela même „ une part bien fincère à fa perte. Vos fils, „ s'ils marchent fur les traces de leur père, „ auront en tems & lieu, part à ma bienveillance „ & protection. Et pour vous, je vous fouhaite „ toutes les confolations néceffaires dans votre „ jufte douleur ; priant fur ce, Dieu, qu'il „ vous ait en fa fainte & digne garde, &c.

(16) C'était le miniftre Reinbeck, confeiller du confiftoire qui avait été chargé d'écrire à Wolf, fous le règne précédent, pour l'inviter à revenir ; c'eft à lui que s'adreffa auffi Frédéric II, pour le rappeller ; voici la lettre qu'il lui écrivit à ce fujet.

Mon cher conseiller Reinbeck.

„ Vous n'avez qu'à écrire encore une fois au
„ conseiller de régence Wolf, pour lui deman-
„ der, s'il ne voudrait pas à présent se resoudre
„ à entrer à mon service; & que je lui ferais
„ des conditions raisonnables

Je suis votre affectionné Roi

FRÉDÉRIC.

Plus bas au lisait de la propre main
du Roi.

„ Je vous prie de faire tout votre possible
„ au sujet de Wolf. Un homme qui cherche
„ la vérité & qui l'aime doit être précieux dans
„ toutes les sociétés humaines. Je crois que
„ vous aurez fait une conquête dans le pays
„ de la vérité; si vous pouvez l'engager à
„ revenir.

6 juin 1740.

FRÉDÉRIC.

Quoique Frédéric témoignât la plus grande admiration pour Wolf, & qu'il lui écrivît des lettres pleines d'éloges, il ne laissait pas de se divertir quelquefois à ses dépends, & l'appellait un compilateur de fatras.

Dès qu'il fut monté ſur le trône, il écrivit auſſi à Suhm d'amener avec lui *Euler.* Un des plus ſavants mathématiciens de l'Europe, né en Suiſſe, & alors au ſervice de Ruſſie.

„ Amenez Euler, ſi vous pouvez, dit il „ dans une lettre, on lui donnera mille écus „ de penſion ou douze cents. „

(17) Voici une des affaires qui occupèrent le Roi au commencement de ſon règne. Guillaume, Landgrave de Heſſe-Caſſel, en qualité de comte de Hanau, avait quelques démêlés avec l'Electeur de Mayence. Celui-ci voulant employer contre lui une violence injuſte; le Landgrave s'adreſſa au Roi & lui demanda ſa protection. Le 19 juin 1740, le Roi écrivit une lettre à l'Electeur pour l'avertir de ceſſer ſes hoſtilités; & lui déclara qu'il était prêt à ſecourir dans le beſoin, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui était attaché à ſa maiſon par des pactes de confraternité. Cette lettre fit effet, l'Electeur prit des ſentiments plus doux & plus chrétiens, & tout s'arrangea à l'amiable.

(18) Un tailleur de Strasbourg auquel le Roi avait commandé des habits à la françaiſe, ayant appris que le prétendu comte était le Roi de Pruſſe, refuſa de recevoir ſon payement

en difant qu'il était trop payé par l'honneur d'avoir travaillé pour Sa Majefté.

Le Roi a écrit une relation de ce voyage, moitié profe & moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont & de Chapelle. Voici quelques endroits de cette relation rapportés par Voltaire,

„ Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéreffés,
De la faim nous voyant preffés,
Dans une chaumière infernale;
En nous empoifonnant nous volaient nos écus.
O fiècle différent du tems de Lucullus!

Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés; ce n'était pas tout, nous effuyâmes encore bien d'autres accidents; & il faut affurément que notre équipage ait un air bien fingulier, puifqu'à chaque endroit où nous paffâmes on nous prit pour quelqu'autre.

Les uns nous prenaient pour des Rois,
D'autres pour des filoux courtois,
D'autres pour gens de connoiffance;
Par fois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait,
En badaux curieux remplis d'impertinence.

Le maître de poſte de Kehl nous ayant aſſuré qu'il n'y avait point de ſalut ſans paſſe-port; & voyant que le cas nous mettait dans la néceſſité abſolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti; à quoi les armes pruſſiennes que j'avais ſur mon cachet, nous ſecondèrent merveilleuſement. Nous arrivâmes à Strasbourg, & le corſaire de la douane & le viſiteur parurent contens de nos preuves.

Ces ſcélérats nous épiaient,
D'un œil le paſſe-port liſaient,
De l'autre lorgnaient notre bourſe;
L'or qui toujours fut de reſſource,
Par lequel Jupin jouiſſait,
De Danaé qu'il careſſait:
L'or par qui Céſar gouvernait
Le monde heureux ſous ſon empire.
L'or plus Dieu que Mars & l'amour
Le même or ſut nous introduire
Le ſoir dans les murs de Strasbourg, &c.

(19) Le tableau que fait Voltaire de l'état où il trouva le Roi auprès de Clèves, eſt peut-être un peu chargé; mais le fond eſt certainement vrai, & caractériſe la ſimplicité de ce prince qui feſait tout par lui-même, & ne gâtait point ſes miniſtres.

„ De Strasbourg, dit Voltaire, il fut voir ſes états de la baſſe-Allemagne, & me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles; nous lui préparions une belle maiſon, mais étant tombé malade dans le petit château de Meuſe, à deux lieues de Clèves; il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui rendre mes très-humbles hommages. Maupertuis qui avait déjà ſes vues & qui était poſſédé de la rage d'être préſident d'une académie, s'était préſenté de lui-même, & logeait avec Algarotti & Kaiſerling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un ſoldat pour toute garde, le conſeiller-privé Rambonet, miniſtre d'état, ſe promenait dans la cour en ſoufflant dans ſes doigts; il portait de grandes manchettes de toile ſale, un chapeau troué, une vieille perruque de magiſtrat, dont un côté entrait dans une de ſes poches, & l'autre paſſait à peine l'épaule, on me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'état importante, & cela était vrai.

„ Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majeſté; il n'y avait que les quatre murailles, j'apperçus dans un cabinet à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds & demi

de large, ſur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu, c'était le Roi qui ſuait & qui tremblait ſous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, & commençai par lui tâter le pouls, comme ſi j'avais été ſon premier médecin. L'accès paſſé, il s'habilla & ſe mit à table. Algarotti, Kaiſerling, Maupertuis & le miniſtre du Roi, auprès des Etats-généraux, nous fumes du ſouper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté & des androgines de Platon.

„ Le conſeiller Rambonet était pendant ce tems là monté ſur un cheval de louage, il alla toute la nuit & le lendemain arriva aux portes de Liége, où il inſtrumenta au nom du Roi ſon maître; tandis que deux mille hommes de troupes de Wéſel mettaient la ville à contribution. „

(20) La nouvelle de la mort de l'Empereur Charles VI, arriva à Rheinsberg, dans un tems où le Roi était au lit, & dans un accès de fièvre. Ses courtiſans qui ſavaient qu'il était déja occupé avec ardeur des ſuites de cette mort, & qui connoiſſaient la vivacité de ſon tempérament, craignaient que cette nouvelle ne fît ſur lui une impreſſion nuiſible à ſa ſanté. On dé-

libera longtems fur la manière de la lui annoncer. Enfin on réfolut d'en charger fon valet-de-chambre. Celui-ci prit beaucoup de précautions pour préparer le Roi. On vit qu'on s'était trompé ; & qu'on pouvait s'épargner toutes ces craintes. On n'apperçut aucun changement fur fa phyfionomie, aucune altération dans fes traits. Il lut les lettres de fon envoyé à Vienne, & fe fit répéter ce que le courier avait dit des circonftances de cette mort. Après cela il fe leva, fit écrire au général Schwérin & au comte de Podewils, fon miniftre des affaires étrangères, de fe rendre à Rheinsberg. Il eut avec eux des entretiens fecrets, & auffitôt on fit des préparatifs de guerre. L'énigme paroiffait d'autant plus inexplicable, que Frédéric II fut le premier à reconnaître Marie-Thérèfe, fille aînée de l'Empereur, comme légitime héritière de tous les états autrichiens. Il fit même affurer par écrit la cour de Vienne, qu'il était réfolu, comme il l'avait promis à garantir la pragmatique-fanction. En même tems, il commandait à 30,000 hommes de fe tenir prêts à marcher, & il fefait faire des recrues de tous côtés. Aucun de fes généraux, ni de fes miniftres ne fut un mot de fon projet.

(21) L'inſtruction qui fut remiſe entre les mains du comte de Gotter, peut nous donner une idée de la manière dont ce prince feſait traiter les affaires étrangères par ſes ambaſſadeurs. Elle porte ce qui ſuit:

„ Vous direz à la cour où vous êtes. 1) Que je ſuis prêt de garantir de toutes mes forces les états que la maiſon d'Autriche poſſéde en Allemagne, contre quiconque voudrait les attaquer. 2) Que j'entrerai là-deſſus dans une alliance étroite avec la cour de Vienne, celle de Ruſſie & les puiſſances maritimes. 3) Que j'emploierai tout mon crédit à faire parvenir le duc de Lorraine à la dignité impériale & à ſoutenir ſon élection *contra quoscunque*. Je pourrais même dire, ſans riſquer trop, que je me fais fort d'y réuſſir. 4) Pour mettre la cour où vous êtes, en état & bonne poſture de défenſe, je lui fournirai d'abord en argent comptant deux millions de florins. Vous ſentez bien que pour des ſervices auſſi eſſentiels, il me faut une récompenſe proportionnée & une fureté convenable pour le dédommagement de tous les riſques que je cours, & du rôle dont je veux bien me charger. En un mot, c'eſt la ceſſion entière & totale de toute la Siléſie que je

demande d'abord pour prix de mes peines, & des dangers que je veux bien riſquer dans la carrière où j'entre, pour la conſervation & la gloire de la maiſon d'Autriche.

FRÉDÉRIC.

(22) Louis de Halle, chancelier du Roi de Pruſſe, avait la réputation de trouver, d'expliquer, de contourner & même de fabriquer des titres.

(23) Le marquis de Beauveau envoyé auprès de Frédéric pour le complimenter, croyait qu'il allait ſe déclarer contre la France, en faveur de Marie-Thérèſe, qu'il voulait appuyer l'élection de François de Lorraine époux de cette Reine, & qu'il pouvait y trouver de grands avantages. Ce qui pouvait confirmer cette opinion, c'eſt que trois mois auparavant, il avait envoyé à Voltaire un écrit politique de ſa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle & la déprédatrice de l'Allemagne.

Il partit le 15 décembre pour la conquête de la Siléſie, avec la fièvre quarte. En montant à cheval, il dit au marquis de Beauveau: *je vais jouer votre jeu; ſi les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis, l'hiſtoire de cette conquête ; il l'a montrée toute entière à Voltaire, qui a tranſcrit les paſſages ſuivants :

„ Que l'on joigne à ces conſidérations des „ troupes toujours prêtes d'agir ; mon épargne „ bien remplie, & la vivacité de mon caractère ; „ étaient des raiſons que j'avais de faire la „ guerre à Marie-Thérèſe Reine de Bohème & „ de Hongrie.....

„ L'ambition, l'intérêt, le déſir de faire „ parler de moi, l'emportèrent, & la guerre „ fut réſolue. „

Voltaire avait retranché ce paſſage en corrigeant l'ouvrage.

Les troupes étant aſſemblées près de Croſſen, le Roi ſe mit à la tête de l'armée & parla ainſi aux généraux & aux officiers.

MESSIEURS

„ Je ne vous regarde pas comme mes ſujets ; „ mais comme mes amis. Les troupes du „ Brandebourg ſe ſont toujours diſtinguées par „ leur bravoure, & ont donné dans pluſieurs „ occaſions des preuves de leur courage. Je „ ſerai préſent à toutes les expéditions. Vous „ combattrez ſous mes yeux, & je récompen-

„ ſerai non-ſeulement en père, mais encore „ en ſouverain, tous ceux qui ſe diſtingueront „ par leur zèle pour mon ſervice.

(24) Voltaire étant un jour à Potzdam appuyé ſur une table de marbre, diſait en parlant du Roi, il reſſemble à cette table : *dur & poli.*

Cette politeſſe de Frédéric n'était guère que pour les étrangers, & ceux dont il voulait tirer quelques ſervices, ou qu'il avait intérêt de ménager. En général, il aimait beaucoup à tourner les autres en ridicules, à leur montrer ſa ſupériorité, & ſouvent même il diſait de but en blanc des duretés à des gens qui ne les méritaient pas. On en verra pluſieurs exemples dans les anecdotes de ſa vie privée.

(25) Le Roi fit diſtribuer de l'argent aux ſoldats qui avaient aſſiſté à cette action & écrivit au prince Léopold la lettre ſuivante :

„ Je vous remercie mille fois de la belle „ action que vous venez de faire, & qui im„ mortaliſera votre nom. La reconnaiſſance „ que j'en ai, ſera éternelle ; & redoublera „ l'amitié que j'ai toujours eue pour vous. Je „ ſalue le prince Charles & tous nos braves „ officiers, dites-leur de ma part, que je ne „ les oublierai de ma vie, & que dans toutes

„ les occaſions, j'aurai ſoin de les avancer
„ préférablement aux autres. „

FRÉDÉRIC.

(26) Frédéric regardait la diſcipline & la ſubordination comme l'eſſentiel dans la conduite d'une armée. Avec un cœur ſenſible, il a fait pour établir ou conſerver ces qualités, des actions qui paraîtront cruelles à bien des gens. Mais quand il était une fois perſuadé de la néceſſité d'une choſe, & qu'il avait fait ſon plan; il étouffait dans ſon ame tous les ſentimens qui auraient pu en arrêter l'exécution.

Dans la première guerre de Siléſie, le Roi voulant faire, pendant la nuit, quelques changements dans le camp, défendit ſous peine de la vie, de garder, à une certaine heure, du feu ou de la lumière dans les tentes. Il fit lui-même la ronde. En paſſant devant la tente du capitaine de Zietern, il y apperçut de la lumière. Il entre, & trouve le capitaine occupé à cacheter une lettre. Il venait d'écrire à ſa femme qu'il aimait tendrement. *Que faites-vous là?* lui dit le Roi, *ne ſavez-vous pas l'ordre?* Zietern ſe jette à genoux & demande grâce; mais il ne peut ni ne veut nier ſa faute. Aſſeyez-vous, lui dit le Roi, & ajoutez à votre lettre

quelques mots que je vais vous dicter. L'officier obéit, & le Roi dicte : *demain je périrai sur un échaffaut.* Zietern écrivit, & le lendemain il fut exécuté.

(27) Le Roi qui croyait la bataille perdue s'était sauvé jusqu'à Oppeln. Un housard autrichien le poursuit & était près de l'atteindre, lorsque tout-à-coup le Roi tourne son cheval, laisse approcher le housard & lui dit : *laisse-moi, housard, je t'en tiendrai compte.* Le housard reconnoissant le Roi d'après des portraits, est saisi de respect & de surprise, il laisse tomber son sabre & répond : *tope, après la guerre. A revoir*, dit le Roi. Ce housard fut dans la suite lieutenant-général au service de Prusse, chef d'un régiment de housards & chevalier du grand ordre du Roi de Prusse. Il se nomme Paul Werner.

(28) Le maréchal Schwérin était entré en 1720 au service de la Prusse, en qualité de général-major. Il avait été au service de la Hollande & du duc de Mecklenbourg, & avait appris l'art de la guerre dans les Pays-Bas & l'Allemagne, sous Marlborough & Eugène. Il fut blessé à cette bataille.

(29) Après la bataille, un général Autrichien écrivit une lettre où il s'exprime ainsi sur le compte des Prussiens :

„ Je n'ai jamais vu de ma vie rien de si excellent que l'armée prussienne. Elle garde un ordre merveilleux dans la bataille. Leurs rangs & leurs lignes étaient si bien fermés, & les évolutions se fesaient avec tant d'égalité & de précision, qu'on eût dit qu'ils fesaient l'exercice à la parade. Leur feu était si prompt & si égal, qu'il ressemblait à des coups de tonnerre. „

Frédéric était caché dans un moulin près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était au désespoir, couché sur un grabat ; lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, & lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide-de-camp. Les mauvais plaisants ont répété à ce sujet ce qu'on à dit d'un général Français, qui s'était aussi caché dans un moulin pendant une bataille, où ses troupes furent victorieuses. *Il s'est couvert de gloire... & de farine.*

Maupertuis avait suivi le Roi à la bataille de Molwitz, non sur un âne, comme le dit Voltaire, mais sur un cheval. Il monta sur un

arbre pour voir la bataille. Pendant qu'il était occupé à obferver les deux armées, un parti de houfards autrichiens s'avança à bride abbatue vers l'endroit où il était. Le pauvre académicien tranfi de frayeur, defcendit de fon arbre, & remonta fur fon cheval, pour s'éloigner au plus vîte ; mais l'animal qui avait appartenu à un houfard, n'eut pas plutôt apperçu la troupe ennemie, qu'il prit le galop & courut, malgré les efforts du préfident, rejoindre fes anciens camarades. Les houfards voyant le pauvre académicien tranfi de peur, lui ôtèrent l'habit verd dont il était couvert, lui prirent fa montre, fa bague, une tabatière d'argent, & le couvrirent d'un de leurs vieux manteaux, qui était en lambeaux. Heureufement il fut reconnu par le prince de Lichtenftein qui l'avait vu à Paris, & qui le tira des mains des houfards. (V. la note 30.)

Après cette bataille, le Roi dit dans une lettre au prince d'Anhalt : *Il y a deux jours que je n'ai ni mangé ni dormi.*

(30) Marie-Thérèfe répondit aux attentions du Roi, à l'égard de l'évêque de Siléfie, en lui renvoyant M. de Maupertuis, préfident de fon académie.

(31) Extrait des préliminaires.

Art. I. Il y aura une paix inviolable entre le Roi & l'Impératrice.

II. Les deux parties contractantes ne donneront aucun secours aux ennemis de l'une & de l'autre, & ne feront avec eux aucune alliance qui puisse être contraire à ces préliminaires, & dérogeront même à celles qui pourraient avoir été faites par le passé, en tant qu'elles seraient opposées aux présens engagements ; & tâcheront de détourner autant qu'il sera possible, la seule voie des armes exceptée, les dommages dont l'une ou l'autre des deux parties est, ou pourrait être menacée par quelqu'autre puissance.

III. Il y aura de part & d'autre une amnistie générale.

IV. Toutes les hostilités cesseront de part & d'autre à compter du jour de la signature des préliminaires ; & seize jours après les troupes du Roi doivent être retirés dans les pays de sa domination.

V. L'Impératrice cède au Roi la haute & la basse-Silésie, à l'exception de la principauté de Teschen, de la ville de Troppau, de ce qui est au-delà de la rivière d'Oppau, & des hautes montagnes ailleurs dans la haute-Silésie; aussi bien que de la seigneurie de Hennersdorf & des

autres diſtricts qui ſont partie de la Moravie quoiqu'enclavés dans la haute-Siléſie.

L'Impératrice cède auſſi au Roi, le comté de Glatz avec la ville & le château, en toute ſouveraineté & indépendance.

De ſon côte, le Roi renonce à perpétuité à toutes les prétentions qu'il pourrait avoir eues & avoir contre la Reine de Hongrie & de Bohème.

VI. Le Roi laiſſera dans la Sileſie la religion catholique *in ſtatu quo.*

VII. Le Roi ſe charge du ſeul paiement de la ſomme hypothéquée ſur la Sileſie aux marchands anglais.

VIII. Tous les priſonniers de part & d'autre ſeront élargis ſans rançon, & toutes contributions ceſſeront en même tems.

IX. Tout ce qui regarde le commerce ſera réglé dans le futur traité de paix.

X. On fera ſigner le traité de paix formel dans 4 ſemaines au plus tard.

XI. On comprend dans les préliminaires, le Roi d'Angleterre, l'Impératrice de Ruſſie, le Roi de Dannemark, le Etats-généraux des Provinces-unies des Pays Bas, la maiſon de Wolfenbuttel, l'Electeur de Saxe; à condition que ſeize jours après que la ſignature des prélimi-

naires lui fera annoncée, il retire fes troupes de l'armée françaife, de la Bohème & des autres pays appartenant à la Reine de Hongrie & de Bohème.

XII. L'échange des ratifications fe fera à Breflau dans 8 ou 10 jours; à compter du jour de la fignature.

(32) Dans le traité de paix, les articles du traité préliminaire font énoncés avec de plus grands détails, & de plus :

Article VIII. On nommera des commiffaires de part & d'autre pour régler le commerce entre les états & fujets réciproques, les chofes reftant fur le même pied, où elles étaient avant la préfente guerre, jufqu'à ce qu'on foit convenu autrement.

IX. Le Roi promet de payer les fommes hypothéquées fur la Siléfie aux fujets d'Angleterre & de Hollande, & la Reine fe charge des fommes hypothéquées fur la Siléfie aux Brabançons.

XI. La Reine de Hongrie & de Bohème fera renoncer les états de Bohème à tout droit de relief fur les états, villes & diftricts de la maifon de Brandebourg.

XII. La Reine s'engage à obliger les états de Bohème à renoncer à tous les états de la couronne de Bohème, cédés au Roi par le traité.

Quelque tems avant que de conclure cette paix, on prétend que le Roi avait appris que la cour de France avait fait à la Reine de Hongrie des propofitions fecrettes de paix, & que les généraux avaient ordre de ne rien rifquer, & de ne point fe joindre aux Pruffiens. La paix que conclut le Roi fut donc regardée comme une rufe qui prévenait une rufe. On a penfé que c'était par Pallant, général Autrichien, que le Roi fit cette découverte. Voici ce qu'en dit une lettre de Breflau datée du 8 juillet 1743.

„ Le Roi de Pruffe ayant été voir le général
„ Pallant qui avait été bleffé & fait prifonnier
„ à la bataille de Chotufitz ; ce général laiffa
„ échapper dans les entretiens qu'il eut avec
„ Sa Majefté, qu'il mourrait content s'il pou-
„ vait réconcilier *S.* M. P. avec la Reine. Il
„ affura en même tems le Roi, qu'il ne pouvait
„ pas manquer d'être la dupe de la France,
„ & qu'il en parlait avec la conviction la plus
„ certaine.

„ Le Roi feignit de l'incrédulité, & dit qu'il
„ avait des preuves du contraire. Le général

„ Pallant répondit ſur le champ que ce qu'il „ avançait était ſi vrai, qu'il ne demandait „ que ſix jours, pour convaincre le Roi ; & „ que Sa Majeſté avait déjà été trop généreuſe „ pour accepter les propoſitions du Cardinal. „ Le Roi le ſomma de ſa parole & ſe retira,

„ Le général Autrichien dépêcha auſſitôt „ un exprès à Vienne, qui revint au bout de „ quelques jours. M. Pallant en fit avertir le „ Roi qui vint le trouver. Dans cette viſite, „ après quelques compliments, le Baron de „ Pallant lui remit une lettre en le priant de „ la lire avec attention. Le Monarque la lut „ & pâlit en la liſant. C'était une lettre du „ cardinal à la Reine de Hongrie, par laquelle „ Son éminence offrait à cette princeſſe, que „ le Roi de France lui garantirait la Siléſie & „ la Moravie, ſi elle voulait céder à l'Empereur „ la Bohême avec une partie de la haute- „ Autriche. „

Le Roi de Pruſſe, après avoir lu cette lettre, demanda au général s'il pouvait la garder quelques jours. Pallant y conſentit. Le Roi de retour chez lui, dit en préſence de quelques-uns de ſes généraux : *Le cardinal me prend pour un ſot, il veut me tromper, mais j'y mettrai ordre.*

Sa Majefté donna auffitôt ordre au comte de Podewils, fon premier miniftre, de traiter de la paix avec Mylord Hintford.

Dès que le Roi avait eu la promeffe du général; il avait annoncé fa victoire au maréchal de Broglie : dans les termes fuivans :

„ Je fuis quitte envers mes alliés, M. le „ maréchal ; car mes troupes viennent de rem„ porter une victoire complette ; c'eft à vous „ à en profiter inceffamment, fans quoi vous en „ pourrez répondre envers vos alliés. Je prie „ Dieu, M. le maréchal, qu'il vous garde „ *Fédéric.* „ Le Style de cette lettre furprit le maréchal de Broglie & caufa beaucoup d'inquiétude au maréchal de Belle-ifle. Elle redoubla lorfqu'ils virent arriver un courier anglais, que M. de Chevert, commandant à Prague, avait fait arrêter à fon paffage dans cette ville, & qu'il envoyait à leur quartier-général. Ce courier interrogé, répondit qu'il venait de Vienne & qu'on y regardait, ainfi que dans le camp du Roi de Pruffe où il avait paffé, la paix comme affurée entre Sa Majefté pruffienne & la Reine de Hongrie. Cette circonftance détermina le maréchal de Belle-ifle à fe rendre au camp du

Roi de Pruſſe, pour ſavoir du monarque même, ſi en effet les bruits qui ſe répandaient étaient fondés. Il y arriva le 2 juin. Le Roi lui parla ſans détour & lui dit : „ Je crois, M. le Maréchal, „ que le traité dont vous me parlez eſt à peu-près „ conclu. J'ai preſcrit des conditions de paix „ à la Reine de Hongrie, elle les accepte. Ayant „ tout ce que je veux, je fais la paix, & tout „ le monde en ferait autant, s'il ſe trouvait „ dans mon cas. Mais ſi j'abandonne l'alliance „ de l'Empereur, je ne quitte pas pour cela les „ interêts de ce prince; mais la Reine de Hon- „ grie en accordant tout ce que je lui demande, „ ne me laiſſe plus aucune raiſon de lui faire „ la guerre.„ *Comment*, dit le maréchal, *oſeriez-vous*, Sire, *abandonner le meilleur de vos alliés, & tromper un monarque auſſi reſpectable que le Roi de France?* Le Roi ne répondit d'abord à ce diſcours inſolent que par un regard majeſtueux & plein d'indignation. Enſuite il lui dit : *& vous, oſez-vous me parler ainſi?* A ces mots, Frédéric tire de ſa poche la lettre du cardinal & la porte ſous les yeux de Belle-iſle en lui diſant, *liſez!* Après avoir lu, le maréchal confus, ſe retira en maudiſſant le cardinal. (*Voyez la note* 40.)

(33) Extrait de la convention de Klein-Schnellendorf, ſignée le 9 octobre 1741.

1) Il eſt libre au Roi de Pruſſe de prendre la ville de Neiſſe par manière de ſiège.

2) Le commandant aura ordre de remettre la place après un ſiège de 15 jours.

5) Après cette priſe, S. M. le Roi de Pruſſe n'agira plus offenſivement ni contre la Reine de Hongrie, ni contre le Roi d'Angleterre, ni contre aucun des alliés préſens de la Reine juſqu'à la paix générale.

6) Le Roi de Pruſſe ne demandera jamais plus de la Reine de Hongrie que la baſſe-Siléſie avec la ville de Neiſſe.

7) On tâchera de faire un traité définitif vers la fin du mois de décembre qui vient.

8) Le comte de Neuperg a déclaré au nom de la Reine de Hongrie, qu'elle cédera ſans difficulté au Roi de Pruſſe par le traité à faire vers la fin du mois de décembre prochain, toute la baſſe-Siléſie juſqu'à la rivière de Neiſs, la ville de Neiſſe incluſivement, & de l'autre côté de l'Oder juſqu'aux limites ordinaires du duché d'Oppeln, avec toute ſouverainité & indépendance.

9) Le 16 de ce mois, le maréchal de Neuperg se retirera avec toute son armée vers la Moravie, & delà où il voudra.

10) Le château d'Ottmachau sera vidé en même tems que l'armée de la Reine se retirera.

12) Une partie de l'armée du Roi de Prusse prendra les quartiers d'hiver dans la haute-Silésie jusqu'à la fin du mois d'avril 1742.

17) De part & d'autre on fera sortir quelques petits partis pour continuer les hostilités *pro forma*, & on conviendra pendant l'hiver de quelle manière s'y prendre le printems futur, en cas que le traité ou la paix générale n'ait pu se faire avant ce tems-là.

18) Ces présents articles seront gardés comme un secret inviolable.

(34) Cet ouvrage est de Jean Pierre de Ludewig, conseiller-privé & chancelier de la régence de Magdebourg; il a pour titre.

Catholica religio in tuto: vicinia regni Poloniæ in tuto, vindicatis Silesiæ Ducatibus adversus austriacam vim.

(35) Le titre de cet ouvrage est: *Summaria recensio pretensionum sacræ regiæ majestatis Prussiæ, sacri romani Imperii Electoris & Marchionis Brandenburgensis, in quibusdam*

Silesiæ & Lusatiæ tractibus, filo historico deducta, interprete Rudolph. August. Noltenio, &c.

(36) Le Roi étant à Pirmont, envoya à Cassel le général comte de Schmettau, demander en mariage la fille unique du Landgrave, Marie-Amélie, pour le margrave Charles de Brandebourg. Elle fut accordée; mais sa mort qui arriva le 19 nov. 1744, empêcha la célébration.

(37) Le prix excessif des denrées peut donner une idée de l'état où se trouvèrent les assiégés. On payait 22 sols la livre de chair de cheval; & il y eut 8000 chevaux de mangés. Un lièvre coûtait 45 sols, une oie 24 livres, soixante œufs quinze francs, une vache 20 louis, un bœuf 50 louis, &c.

(38) Ce traité d'union comprend quatre articles. Par le I on détermine le but du traité qui est la conservation & le maintien de la paix en Allemagne.

Le II, dit que les alliés se réuniront auprès de l'Impératrice, pour l'engager à reconnaître l'Empereur.

Le III, parle d'arranger les contestations au sujet de la succession d'Autriche & d'établir une trève en Allemagne.

Le

Le IV porte la garantie réciproque de tous les états que poſſédent les parties contractantes.

Le V promet aſſiſtance & ſecours mutuel, à celle des parties contractantes qui ſerait attaquée dans ſes états à cauſe de cette union.

(39) Dans cet écrit le Roi donne pour raiſon de ſa conduite, la néceſſité d'appaiſer les troubles de l'Empire ; d'y rétablir l'ordre & la paix, d'y remettre les loix en vigueur. Il y reproche à la Reine de Hongrie les cruautés que ſes troupes ont exercées dans les provinces héréditaires de l'Empereur, le deſſein de détruire la liberté germanique & de donner des fers à l'Allemagne ; il dit que depuis un ſiècle, la maiſon d'Autriche a pris pour principe fondamental de ſa politique, de ſoumettre tous les princes de l'Empire ſous le joug du deſpotiſme ; *& il apporte pour exemple la conduite de la cour de Vienne depuis deux ans.*

L'Allemagne, dit-il, eſt inondée de troupes étrangères, que l'on a entretenues à grands frais, aux dépends d'un grand nombre de princes de l'Empire, qui ne prennent aucune part à ces différens. On a fait paſſer des armées nombreuſes par des provinces neutres de l'Empire, ſans avoir envoyé auparavant des lettres de réqui-

ſition, ſelon l'uſage. La Reine a conclu des alliances pour dédommager certaines puiſſances des grands ſecours extraordinaires qu'elles lui fourniſſent. Ses généraux ont voulu s'emparer de force des villes impériales ; ſes miniſtres ont travaillé à détacher du chef de l'Empire, les Electeurs & les autres princes, par des promeſſes, des menaces & autres voies illicites. On a voulu jetter du ridicule & du mépris ſur la perſonne ſacrée de l'Empereur. Le but de la cour de Vienne eſt de ravir de force la couronne impériale, pour la mettre ſur la tête d'un prince qui ne réſide pas même dans l'Empire. Ce ſerait une honte pour les Electeurs, que la Reine de Hongrie les privât de la liberté de l'élection, & des droits dont ils ont toujours joui, ſelon la conſtitution de l'Empire, &c.

(40) Article ſecret de l'union de Francfort, publié par la cour de Vienne, & nié par celle de Pruſſe.

„ D'autant que l'éloignement que la cour de Vienne & ſes alliés ont témoigné, juſqu'à préſent pour le rétabliſſement du repos & de la tranquillité dans l'Empire, ne donne que trop de ſujet de craindre, que bien loin de ſe prêter à des voies amiables conformement au but du

traité entre.... Elle, on rejettera ou éludera tout au moins l'effet que l'on devait s'en promettre, il fera indifpenfable de recourir à des moyens plus forts & plus efficaces : S. M. le Roi de Pruffe, toujours animé du défir de coopérer à la pacification de l'Allemagne ; après mûres réflexions, a confidéré qu'il ne pouvait point y avoir d'expédients plus courts & plus décififs que de promettre & de s'engager ; ainfi qu'elle promet & s'engage par le préfent article féparé, de fe charger de faire l'expédition de la conquête de toute la Bohème, & de mettre en poffeffion de cette couronne, Sa Majefté Impériale, & de la lui garantir pour elle, fes fucceffeurs & fes héritiers à l'infini ; S. M. Imp. touchée de la plus vive reconnaiffance, cède à cette condition, dès à préfent, à S. M. Pr. irrévocablement & à perpétuité pour elle, fes héritiers & defcendants à l'infini, de la manière la plus forte & la plus authentique, les droits qui lui appartiennent fur les cercles, feigneuries & villes, ci-après nommées, favoir : la ville & tout le cercle de Kœnigsgrætz en fon entier. En outre, S. M. Imp. cède à S. M. le Roi de Pruffe les cercles de Bunzlau & de Leutmeritz, enforte que tous les pays qui fe trouvent fitués

entre les frontières de la Siléſie & la rivière de l'Elbe, ainſi que, depuis la ville & le cercle de Kœnigsgrætz, juſqu'aux confins de la Saxe, appartiendront à S. M. le Roi de Pruſſe; de manière que le cours de l'Elbe ſera la barrière des deux états; ainſi ce qui ſe trouvera ſitué ſur l'autre bord de cette rivière, & en dedans de la Bohême reſtera à S. M. Impériale; quand même ce ſerait des dépendances des cercles cédés à S. M. Pruſſienne, à l'exception de la ſeigneurie & ville de Partuwitz, & de la ville de Collin, que S. M. Imp. cède dès à préſent à S. M. Pr. pour elle, &c. S. M. Imp. s'engage à la même ſusdite condition, dès à préſent, de garantir S. M. Pr. pour elle, &c. les pays qu'elle lui a cédé, ou lui cède en vertu de ce préſent article, bien entendu, que la Bohême, ſur le pied qu'elle doit demeurer à S M. Imp., ne pourra plus être ſuſceptible d'aucun démembrement. De plus, S. M. Imp. cède à la même ſusdite condition à S. M. Pr. irrévocablement & à perpétuité pour elle, &c. les droits qui lui appartiennent ſur la haute-Siléſie. Elle s'engage en outre, de la lui garantir, auſſitôt que S. M Pruſſienne en aura fait la conquête, & s'en ſera miſe en poſſeſſion; de même que S. M. Pr. promet de garantir à

S. M. Impériale la haute-Autriche pour elle, &c.; auſſitôt que S. M. Imp. en aura fait la conquête, & s'en ſera miſe en poſſeſſion, &c. „

Ce n'eſt pas la ſeule fois dans cette guerre que les puiſſances nièrent des démarches qu'on leur attribuait. Charles VII ſe trouvant dans un beſoin preſſant, avait propoſé de ſéculariſer quelques évêchés & chapitres, tels que Salzbourg, Paſſau, &c. & de s'emparer de leurs biens. Ce deſſein le rendit l'objet du courroux du Pape & du clergé. Il ne trouva d'autre moyen pour les appaiſer que de déclarer que cette idée ne lui était jamais venue. Louis XV, que la guerre obligeait à mettre de nouveaux impôts, déſirait la paix; le cardinal Fleuri écrivit, dit-on, au général Kœnigsek, la lettre dont nous avons parlé, où il s'excuſait & rejettait la conduite de la cour de France ſur le maréchal de Belle-iſle. En effet, on montra une lettre de cette nature; mais le cardinal nia publiquement qu'il eût jamais écrit rien de ſemblable. Voltaire dit dans le *ſiècle de Louis XV*, que ce déſaveu ne trompa perſonne.

(41) Il eſt aiſé de s'imaginer qu'un corps de troupes pourſuivi par une armée conſidérable, & par des eſſaims de troupes légères, obligé

de traverser un pays plein de montagnes, par des chemins incommodes, & dans une saison pluvieuse, ne peut faire une telle retraite sans beaucoup de difficultés & de pertes. Il faut cependant que le Roi n'ait pas jugé le mal si grand qu'on se l'imaginait généralement; car il parut si content de la conduite du général de Nassau qui avait couvert la marche, que dès qu'il arriva au camp, il ôta son propre cordon de l'aigle noir, & le lui passa au cou.

(42) Dans cet écrit, on assure aux Hongrois qu'on n'a autre chose en vue dans cette guerre, que le maintien de la paix dans l'Empire, & le soutien de la dignité impériale. Que le Roi de Prusse ne songe point à faire de nouvelles conquêtes; ni à s'enrichir aux dépends de l'Impératrice-Reine. Que toute cette guerre ne regarde que le bien de l'Empire, & point du tout le royaume de Hongrie. En conséquence, on espère que la noble nation hongroise, ne se portera point à des hostilités & des ravages contraires à la bonne amitié, & à la bonne intelligence qui doit régner entre des voisins; on prie ensuite la nation, de ne point faire d'incursions ni de ravages dans les états de

Sa Majeſté ; & on l'aſſure ſi elle veut y conſentir qu'elle n'a rien à craindre des troupes pruſſiennes ; que ſi au contraire, elle ſe porte à quelques hoſtilités, on exercera contre le royaume de Hongrie & ſes habitans, tout ce que permettent de juſtes repréſailles, &c.

(43) La Reine rapelle dans cet écrit aux habitans de la Siléſie, la douceur & la bonté, avec leſquels ils ont été gouvernés par ſes prédéceſſeurs ; elle leur promet les mêmes ſoins, les mêmes égards, la même douceur. Elle promet de les ſoutenir dans tous leurs droits & privilèges ; offre d'écouter toutes leurs plaintes, & de redreſſer tous les griefs qu'ils pourraient lui préſenter ; & elle promet ſa protection & ſes grâces particulières à ceux qui ſe diſtingueront par leur zèle & leur attachement à ſon ſervice. Elle défendit auſſi d'obéir aux lettres avocatoires que le Roi publia dans le même tems.

(44) La réponſe du Roi eſt à peu-près de la même nature que celle de la cour de Vienne. On y prodigue aux Siléſiens les careſſes & les menaces ; & on déclare qu'on regardera comme des traîtres tous ceux qui entretiendront quelque correſpondance, ou intelligence avec les ennemis du Roi.

(45) *Lettre d'un officier pruſſien ſur la bataille de Landshout.*

Pour vous mettre au fait de la petite action de Landshout, dont vous me demandez le détail, il faut que je remonte plus haut, & vous faſſe ſouvenir, que le colonel Winterfeld, ayant été rappellé de la haute-Siléſie, fut détaché de l'armée du Roi avec 1500 houſards & quatre bataillons de grenadiers, vers les montagnes de Schmiedeberg & Hirſchberg, pour faire tête à une troupe de Boſniâques & de Lycaniens, qui y ravageaient le pays. Il les atteignit bientôt, les défit & les diſperſa totalement; mais les ennemis en furent ſi piqués, qu'ils réſolurent de prendre leur revanche le plutôt qu'il ſerait poſſible, d'autant plus que leur but principal était de percer avec toute leur armée par Landshout, & ce pays montagneux limitrophe de la Bohème. On chargea de cette expédition le lieutenant-général comte de Nadaſti, qui avait ſous lui le prince Eſterhaſi, & le colonel Pataſchutz, commandant de la troupe Boſniaque, ſi maltraitée par le colonel Winterfeld. Ce dernier ne reſpirait qu'une vengeance meurtrière, & avait juré par tous ſes ſaints, qu'il prendrait les

Pruſſiens ou ſe ferait prendre ; engagement dont il a rempli une partie comme vous allez voir.

Pendant que l'ennemi feſait ſes diſpoſitions, & qu'il avait pris poſte à Friedland & Schœmberg, Winterfeld s'avança de Hirſchberg vers Landshout, tandis que le lieutenant-général du Moulin marchait vers le même endroit avec deux bataillons de grenadiers, dix eſcadrons de Mœllendorf dragons, & 300 houſards de Schweidnitz. Le 20 mai, Winterfeld s'établit à Landshout. Les dix eſcadrons commandés par le major-général de Stille, ſe cantonnèrent à Giesmandorf, & du Moulin à Reichenau avec les grenadiers & les houſards. Les premiers à un mille, les autres à deux mille de Landshout.

On y ſéjourna le 21, parce que l'ennemi ne remuait point, & que nos avis portaient que ſon deſſein était de nous donner le change pour tomber ſur le magaſin de Schweidnitz, où il n'y avait que deux bataillons. Le lieutenant-général s'aboucha le 22, avec Stille & Winterfeld, ſur le parti qu'on aurait à prendre, & on convint que le lieutenant-général avec les dragons, grenadiers & houſards qu'il avait amenés, s'approcherait le lendemain de Schweidnitz, pendant que Winterfeld, avec quatre

bataillons & 1400 houſards continuerait d'obſerver ce qu'il y avait d'ennemis à Schœmberg & Friedland.

Le 23, à 3 heures du matin, Winterfeld envoya un chaſſeur au général de Stille, le prier de ſuſpendre ſa marche, parce qu'il avait des raiſons pour croire qu'on viendrait l'attaquer; mais il lui fit dire en même tems, de ne pas quitter ſes quartiers, juſqu'à ce qu'on ſerait mieux éclairci, ce dont il ne manquerait pas de l'avertir, en cas que ſa préſence devint néceſſaire. Stille envoya d'abord le même meſſager à du Moulin. Il fit ſonner à cheval, ſortit de ſes cantonnemens, forma ſes eſcadrons ſur le grand chemin de Landshout, & attendit des avis plus précis. Entre 5 & 6 heures, on crut entendre quelques coups de canon, mais faiblement & à grands intervalles; le vent contraire, nous dérobant le bruit des décharges. Cependant Winterfeld était attaqué dans toutes les formes. Il était ſorti de Landshout à la petite pointe du jour avec trois bataillons, pour ſe poſter ſur les hauteurs qui ſont immédiatement devant la ville du côté de Liebau & de Griſſau, par où l'ennemi devait néceſſairement venir; ſes houſards campaient en avant,

près de Reichen-Hennersdorf, & étaient à cheval au front de leur camp, lorſqu'ils virent défiler vis-à-vis d'eux un gros de houſards avec quelqu'infanterie & grand nombre de pandours. La partie n'étant point égale pour nos houſards, ils furent obligés de ſe replier vers nos grenadiers, ſur quoi les pandours ſe gliſſant par le village, entrèrent dans le camp abandonné, & mirent le feu aux huttes de paille, pendant que d'autres troupes de houſards & d'infanterie continuaient à ſe couler le long de la montagne, derrière les grenadiers, à cauſe que ceux de l'ennemi étaient du triple plus forts & ſoutenus de l'infanterie hongroiſe; auſſi celle-ci, dans la perſuaſion que Winterfeld plierait toujours, s'aviſa de deſcendre dans la vallée, & fit mine de l'attaquer ſur les hauteurs. Elle avait du canon, & s'avançait en aſſez bon ordre, lorſque Winterfeld fit à ſon tour deſcendre à ſa rencontre les houſards, du canon & quelques compagnies de grenadiers, leſquels feſant un feu réglé par pelotons, réuſſirent ſi bien, qu'un bataillon de Haller hongrois ſe retira en confuſion, & que l'autre ſe jetta derrière un rideau pour ſe mettre à couvert. Cependant ils ne quittèrent pas tout-à-fait la partie; mais ils

ſe réunirent en ordre de bataille au pied de la montagne, par laquelle ils étaient venus. D'un autre côté, les pandours gagnèrent un petit bois, vis-à-vis les hauteurs du flanc de nos bataillons, & tuèrent & bleſsèrent quelque monde. Ils eurent même l'audace de grimper ces hauteurs à quatre pattes, de lâcher leurs coups à brûle pour point, & de ſe rejetter enſuite en-bas, où ils n'avaient rien à craindre. Un parti de Tolpatſches & de houſards paſsèrent en même tems les fauxbourg de Landshout, & ſe répandirent ſur les collines de l'autre côté de la ville, de ſorte que les affaires ne prenaient pas un trop bon tour, nos grenadiers n'oſant pas s'éloigner de leur poſte, ni les houſards ſe remettre en activité. Ce fut donc très-à propos que le major-général de Stille arriva avec ſes dragons. Le premier effet de cette arrivée fut que dès que leur tête parut, tout ce qui était déjà en deça de la ville ſe replia vers le gros de la troupe, & que l'infanterie ennemie quitta tout de bon la vallée pour ſe remettre ſur la crête de la montagne, en ſe couvrant de trois lignes de houſards, qui feſaient au-delà de 300 chevaux. Dès que les dragons eurent paſſé les fauxbourg & joint le bataillon de Winterfeld,

on les rangea en bataille ſur l'aile droite vis-à-vis de l'ennemi. Nos houſards furent mis ſur une ligne devant les dragons, & le ſignal s'étant donné, on s'ébranla, puis on s'élança à toute bride en deſcendant les hauteurs ſur leſquelles nous étions, & en remontant à pleine courſe celle où ſe tenait l'ennemi. Les houſards autrichiens ne voulurent point faire l'expérience de l'impétuoſité de ce choc, & regagnèrent le ſommet de la montagne, dans l'eſpérance que leur infanterie & leurs pandours poſtés dans les bois, nous arrêteraient par leur feu. Mais quoique ceux-ci fiſſent ſur nous une décharge générale, & que la montagne que nous montions fût eſcarpée, nous ne nous arrêtâmes point, & nous y fûmes auſſitôt que les fuyards, de ſorte que tout fut enfoncé & culbuté. Cinq cens furent ſabrés; ſoixante & deux, parmi leſquels ſe trouva le colonel Pataſchutz, furent faits priſonniers, & le reſte entièrement diſperſé. Nous les pourſuivîmes juſque dans la plaine de Griſſau, & nous aurions pris tout le gros détachement, ſi les étangs, digues & autres défilés, qui ſont près de l'abbaye, ne nous euſſent empêchés de pouſſer notre pointe. On a trouvé & ramaſſé au-delà de mille fuſils, ſabres, &c.

le long du chemin de leur fuite, & les payſans nous ont rapporté depuis, que Nadaſti avait envoyé en Bohème vingt-trois chariots chargés de bleſſés.

Après ce coup, nous ſommes reſtés tranquilles à Landshout juſqu'au 26; mais apprenant que la tête de l'armée ennemie entière, tant Autrichienne que Saxonne, n'était qu'à une grande lieue de nous, nous nous ſommes retirés la nuit du 27, à Schweidnitz, ſans être inquiétés dans notre retraite, &c.

Du camp ſous Schweidnitz, 29 mai 1745.

(46) A cette bataille, le prince de Pruſſe, frère du Roi, marchait au milieu du feu à la tête de ſa brigade; le marquis de Valori, envoyé de France, qui était auprès du Roi, en paraiſſant étonné, le prince répondit: *on ne ſaurait être mieux qu'avec de tels camarades, mais il faut leur montrer què l'on eſt digne d'eux.*

Louis XV avait envoyé au Roi un officier nommé de La Tour, pour lui annoncer la victoire de Fontenoi: Cet officier fut témoin de la bataille de Strigau, ou Hohenfriedberg, & Frédéric écrivit au Roi de France: *j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous aviez tirée ſur moi à Fontenoi.*

On lit dans Voltaire : „ Cet officier rencontra „ le Roi de Pruſſe au fond *de la baſſe-Siléſie* „ *du côte de Ratibor* , dans une gorge de „ montagne, près d'un village, *Frideberg.* „ C'eſt là qu'il vit remporter à ce monarque „ une victoire ſignalée contre les Autrichiens. „ Un auteur allemand remarque, au ſujet de ce paſſage que Frideberg eſt au pied des montagnes de Bohème, dans la baſſe-Siléſie ; & Ratibor dans la haute-Siléſie ſur l'Oder, à plus de 40 lieues de Frideberg.

Le Roi dit à La Tour, avant la bataille : vous voulez donc voir, à qui reſtera la Siléſie ? Non, répondit La Tour, je veux ſeulement être témoin de la manière dont Votre Majeſté punit ſes ennemis & défend ſes états.

A la fin de cette bataille, le général Goſler, à la tête du régiment de Bareith dragons, fit une attaque vraiment héroïque. Le Roi, pour récompenſer ce régiment, lui donna un diplôme, dans lequel toutes les circonſtances de cette attaque ſont detaillées, & où tous les officiers qui y ont contribué, ſont nommés avec des éloges dignes de leur bravoure. Ce diplôme eſt toujours gardé par le commandant du régiment.

Le major de Chafot, qui était alors dans ce régiment, fe diftingua particulièrement. Le Roi pour le récompenfer, ajouta à fes armes l'aigle pruffienne, avec les mots *Friedberg 76*, pour marquer le nombre de drapeaux que l'on avait pris fur les ennemis dans cette bataille.

Dans la même bataille, on prit quelques généraux, parmi lefquels il fe trouvait un nommé *Rœmer* (mot allemand qui fignifie *Romain.*) Le lendemain de la bataille, ils furent tous invités à dîner chez le Roi. *A préfent*, dit le Roi, *que j'ai battu une fois votre armée, je vous battrai par-tout où je vous trouverai.* Le général Rœmer répondit: *Sire, Annibal battit quatre fois les Romains, mais la cinquième il fut battu, & la guerre fut terminée.* Oui, répondit Frédéric, *mais Annibal ne commandait pas des Pruffiens; & il n'avait contre lui que des Romains.* (*)

(*) Pour bien fentir cette réponfe, il faut fe fouvenir que le mot ROEMER dont le Roi fe fervit en Allemand pour défigner les ROMAINS, fefait allufion au nom du général.

Réflexions

Réflexions d'un officier Pruſſien, ſur la bataille de Hohen-Friedberg.

On ne peut que louer infiniment la conduite que le Roi de Pruſſe a tenue avant & le jour de cette mémorable action. La ſituation des affaires demandait quelqu'évènement déciſif. En ſe tenant ſur la défenſive, & ſe bornant à empêcher les ennemis de pénétrer en Siléſie à travers les montagnes; il aurait été obligé de ſacrifier bien du monde, & d'énerver ſes provinces & ſes finances, parce que ſon armée aurait été obligée de ſubſiſter à ſes propres dépends, & tout cela encore au riſque de ne pas réuſſir; car l'ennemi était ſupérieur ou paſſait pour l'être. Il avait derrière lui toutes les forces de la Bohème, & ſuppoſé même que la campagne eût pu ſe paſſer en petite guerre, ſon expérience dans ce genre d'eſcrime & la ſupériorité de ſes troupes légères, ne nous feſaient pas eſperer par-tout des ſuccès égaux. Il faut de plus ajouter à ces conſidérations, que le Roi ayant beſoin de toutes ſes troupes pour faire tête au prince Charles de Lorraine & au duc de Weiſſenfels, devait abandonner les hauteurs de Siléſie, d'où le corps des inſurgents pouvait ſe répandre par-tout, & rendre notre

ſubſiſtance très-difficile, d'autant plus qu'il venait de ſurprendre la fortereſſe de Coſel. Il était donc abſolument néceſſaire d'amener le plutôt poſſible les ennemis à une bataille, afin de parvenir au but déſiré, c'eſt-à-dire, de les chaſſer de la Siléſie, & de tranſporter le théâtre de la guerre en Bohème. Ainſi le Roi fit un coup de maître, en feignant de craindre la ſupériorité de l'armée combinée, & en feſant courir le bruit qu'il ne l'attendrait point dans le voiſinage de Schweidnitz, mais qu'il prendrait un poſte sûr entre Breſlau & Glogau, ſur la rivière de l'Oder, pour la commodité de ſes convois. En conſéquence de ces faux bruits, il fit évacuer les montagnes, la haute-Siléſie & le pays de Glatz, raſſembla tous ces différens corps, & ſe tint clos & couvert dans ſon camp entre Schweidnitz & Striegau, uſant de toutes les précautions imaginables, pour dérober à la connoiſſance de l'ennemi, & ſes véritables deſſeins & le nombre de ſes troupes; bien perſuadé que le prince Charles une fois deſcendu dans la plaine, il ne tiendrait qu'à nous de le forcer à en venir aux mains.

L'évènement a juſtifié le ſage parti que le Roi a pris; & s'il faut être grand capitaine pour

imaginer de beaux projets & pour en dreſſer les plans, il ne faut pas l'être moins pour mettre les mouvements à profit dans l'exécution, & agir avec vigueur & dextérité. C'eſt en cela que Frédéric a fait connaître encore l'étendue de ſes lumières. Lorſqu'il vit que ſon ſtratagème réuſſiſſait, & que le prince Charles & le duc de Weiſſenfels donnaient dans le panneau, il ſaiſit le moment favorable avec une promptitude merveilleuſe; & ſuppoſant avec raiſon, que l'armée combinée deſcendue des montagnes avec le ſoleil couchant, n'aurait pas le tems de s'arranger pendant la nuit, il l'attaque & la ſurprend au lever de l'aurore, & remporte une victoire complète.

Il n'en eſt pas de même de l'armée combinée & de ſa conduite. La cour de Vienne, dans le deſſein de reprendre la Siléſie, avait cru pouvoir terminer la guerre dans cette ſeule campagne.

Je ne prétends pas décider ſi l'endroit par lequel le prince Charles entama la Siléſie, était, ou non, le plus convenable à ſes deſſeins. C'eſt à ceux qui ont plus d'expérience que moi dans cette grande partie de la guerre, à décider cette queſtion. Cependant il me ſemble que la

Saxe étant entièrement dans les intérêts de la cour de Vienne, & presque sur le point d'éclater contre nous, on ne pouvait mieux choisir que de nous attaquer de ce côté, & qu'on n'a manqué que dans la manière de s'y prendre. N'aurait-il pas été plus à propos de ne pas se presser de descendre sitôt les montagnes ? N'aurait-on pas mieux fait de s'établir le long de la Lusace, de nous donner des inquiétudes perpétuelles, & de faire pendant ce tems-là, agir de tous côtés les troupes légères, pour nous harceler & rendre nos convois plus difficiles ?

On m'objectera qu'une grande armée comme celle du prince Charles, était difficile à nourrir, & qu'en suivant ces idées, le prince risquait de manquer du nécessaire, parce que ses magasins de Bohème n'étaient pas trop bien pourvus.

Mais tout le monde sait que la Saxe avait assez de quoi fournir, que cette puissance n'attendait qu'un moment favorable pour lever le masque, & qu'elle tenait un train d'artillerie tout prêt pour le prétendu siège de Glogau; ainsi que perdait-on à jouer au plus sûr, en nous tenant quelque tems en échec, & en sortant ensuite tout à coup par un autre débouché,

plus haut ou plus bas ? Car il nous aurait été presqu'impossible de faire face à tous ces débouchés, à moins que de diminuer nos forces, qui, indépendamment de cette raison, n'auraient été que trop dispersées par les fréquentes escortes & détachements, si les troupes hongroises avaient bien fait leur devoir. Mais peut-être que le prince de Lorraine avait des ordres précis du conseil de guerre de Vienne, de brusquer les affaires & de tenter la fortune d'un combat ? Dans ce cas, la faute retombe encore sur lui. Car apparemment le conseil de guerre ne donnait ces ordres, que conséquemment aux rapports que le général fesait à la cour de la situation des deux armées : & lui de son côté, s'était tellement aveuglé sur les avis faux, mais flatteurs de notre diligence à éviter sa rencontre, qu'il ne prit pas le tems de s'en défier, & se fonda sur des suppositions dont lui & sa cour furent les dupes.

Tout ceci cependant n'est rien, en comparaison de ce qu'il fit la veille du combat. Il sortit des gorges des montagnes vers le soir, & nous savons de bonne part, que plusieurs régiments de son armée n'arrivèrent dans la plaine que bien avant dans la nuit, lorsque nous étions déjà en pleine marche pour aller

l'attaquer. Pourquoi ne fit-on pas cette manœuvre de meilleure heure ? on aurait eu le tems de fe mettre en bataille, & l'on n'aurait pas mal fait de s'y tenir pendant toute la nuit. Au lieu de cela, on arrive au milieu des ténèbres qui empêchent les arrangements néceffaires, on met les chevaux au piquet, & on prend du repos, comme fi l'ennemi était éloigné de 20 lieues. Je paffe fous filence ce qu'on dit d'un dîner trop long, que le prince doit avoir donné ce jour-là au duc de Weiffenfels, & qui fufpendit, dit-on, pour quelques heures, l'activité des généraux ; j'aime mieux attribuer cette anecdote à la malice des ennemis du prince.

Au refte je n'ignore pas qu'on rejette la caufe du malheur que produifit cette fécurité déplacée, fur le peu de vigilance du général Nadafti. Mais il eft sûr, que la fituation de notre camp & nos précautions empêchaient ce général de nous obferver de près ; circonftance feule qui aurait dû faire penfer au prince de Lorraine, que les chofes n'étaient pas telles qu'il fe les imaginait.

D'un autre côté, toute l'armée avait la tête pleine de préjugés fur le compte des Pruffiens. On répétait fans ceffe aux fimples foldats que les Pruffiens affaiblis & découragés par la

dernière campagne, lâcheraient pied par-tout, & que les Autrichiens n'auraient d'autre peine que de piller à leur gré la Siléfie. Que durent penfer ces gens endormis par ces idées flatteufes, lorfqu'à leur réveil, ils virent devant eux une armée formidable de ces mêmes Pruffiens, qui loin de fe faire relancer, avançaient d'une contenance ferme & d'un pas rapide, pour leur faire fentir le contraire? De pareilles furprifes font toujours funeftes; & s'il eft bon d'infpirer quelquefois de la confiance au foldat; on ne doit pas dumoins la fonder fur des principes dont l'illufion peut fe diffiper fi promptement. Dans ce cas même, les Autrichiens n'avaient pas pour eux l'expérience. Nous les avions battus dans plus d'une rencontre, & dans celle-ci, ils fe trouvèrent bientôt à même de fe convaincre que les idées dont les berçaient leurs généraux, n'étaient que des chimères. Les généraux eux-mêmes furent pris au dépourvu; les foldats furpris & conflernés, que pouvait-on attendre d'une telle fituation, finon la confufion & la défaite?

Il faut cependant rendre juftice à ces mêmes généraux, & dire qu'ils firent des efforts dignes de gens de cœur & de réfolution, en tâchant

de mettre à profit & le terrain & leurs forces. Mais notre vivacité devança l'effet de leurs soins trop tardifs, avec trois fois plus de valeur encore, ils n'auraient jamais pu éviter leur défaite. Ils sentirent par leur propre expérience la vérité de l'axiome: *à la guerre on ne fait jamais des fautes impunément.*

(47) La bataille de Soor fait le plus grand honneur à Frédéric II. Il avoue lui-même qu'il avait fait une faute auparavant ; c'était de détacher un corps de troupes de son armée pour l'envoyer dans la haute-Silésie. *J'aurais mérité, d'être battu à Soor*, dit-il dans une instruction à ses généraux, *& je l'aurais été sans l'habileté de mes généraux & le courage de mes troupes.*

Mais qu'on se représente ce prince surpris par une armée de 40,000 combattants, environné de tous côtés par des essaims de troupes légères, & n'ayant à leur opposer que dix-huit à dix-neuf mille hommes. Le danger ne le trouble point, il conserve tout le sang-froid de la réflexion. Il n'a qu'un instant pour se former, & il l'emploie si bien que sa disposition passe pour un chef-d'œuvre. Il profite des fautes de l'ennemi ; & remporte une victoire complète sur des troupes qui se rejouissaient déjà de sa défaite.

Dans la liſte des priſonniers faits par les Autrichiens à cette bataille, on trouve le ſecrétaire du cabinet du Roi, quelques pages, domeſtiques & valets de bagages. Les Autrichiens avaient pris auſſi la caiſſe militaire, qui était peu conſidérable, & même les bagages du Roi. Frédéric qui n'avait ni plume ni encre, écrivit avec du crayon à ſon miniſtre à Breſlau: *J'ai battu les Autrichiens, j'ai fait des priſonniers, chantez le Te Deum.*

FRÉDÉRIC.

Après la bataille, le Roi fit remercier l'armée en ces termes: „ Sa Majeſté remercie tous les „ officiers & ſoldats de la bravoure, de la fidé„ lité & de la bonne volonté avec leſquelles ils „ l'ont ſervi à la bataille de Soor. Sa Majeſté „ ne manquera pas autant qu'il ſera poſſible de „ manifeſter dans toutes les occaſions, ſa re„ connoiſſance à ſes braves officiers, & d'avoir „ ſoin de leur avancement & de leur fortune. „ Elle eſt auſſi dans la ferme confiance que „ tant qu'il vivra encore un ſeul de ces dignes „ officiers, on verra toujours ſubſiſter la gloire „ des armes pruſſiennes, & la ſureté de la „ patrie. „

(48) Le grand-Visir, par ordre du grand-Turc, invita à une conférence extraordinaire, les ministres des princes chrétiens qui se trouvaient à Constantinople. Il leur peignit avec chaleur les ravages & les malheurs de la guerre, & ajouta que le grand-Seigneur son maître, après avoir considéré ce que souffrirait le commerce si les princes chrétiens vivaient en guerre, il avait résolu de leur offrir sa médiation; qu'il leur avait écrit sur ce sujet; & qu'il espérait en recevoir une réponse telle qu'il la désirait.

Le grand-Visir fit entendre à M. de Benkler, ministre de la Reine de Hongrie, „ que son „ maître ne pouvait voir qu'avec déplaisir la „ guerre présente, non-seulement parce qu'il „ vivait en bonne intelligence avec plusieurs „ des puissances belligérantes; mais aussi parce „ que le commerce des Turcs en souffrait beau- „ coup; & qu'il était même à craindre que la „ continuation de ces troubles ne le ruinât „ entièrement. „

Ensuite il se tourna vers M. des Bordes, secrétaire d'ambassade de Hollande, & lui dit: „ N'est-il pas honteux que vous autres chré- „ tiens, qui voulez passer pour les vrais croyants, „ ayez banni du milieu de vous, tout esprit

„ de paix, & que nous autres Musulmans que „ vous nommez infidèles, nous nous voyons „ obligés de vous inspirer des sentimens que „ vous devriez avoir. Le grand-Seigneur mon „ maître est touché des malheurs qui désolent „ l'Europe, & il m'a chargé d'offrir sa haute „ & puissante médiation à vos maîtres & aux „ autres puissances chrétiennes, & de leur re- „ commander la paix. Je dois donc vous dé- „ clarer de la part de Sa Hautesse, que ses „ sujets souffrent beaucoup de ces guerres, & „ qu'en conséquence il désire de les voir finies.„

En même tems il donna à chacun des ministres & résidents étrangers, un long écrit aussi singulier par le style que par les idées, & qui commençait par la création du monde. Voici ce qu'il portait en substance:

„ Dieu après avoir créé le monde, a aussi „ fait l'homme, pour mettre la dernière main „ à un si bel ouvrage; & lui a donné avec les „ qualités de l'esprit & du corps, une puissance „ entière sur la terre & sur la mer. L'homme, „ pour se procurer une vie agréable, s'appli- „ que aux arts & aux métiers. Il faut employer „ beaucoup de modération pour bien gouver- „ ner le corps du genre humain. Ceux qui

„ ſont récalcitrants doivent être ramenés à la „ raiſon par la guerre & par les armes. Mais „ dès qu'on remarque que les affaires vont „ leur train, il faut ſonger à faire la paix, „ qui eſt la ſource de tout bonheur. Quoique „ l'homme ait une horreur naturelle pour „ les armes, les princes ſont cependant „ ſouvent obligés de les prendre. Mais quelques „ juſtes que ſoient leurs querelles, il faut „ pourtant qu'ils les finiſſent bientôt, parce que „ la guerre a de triſtes ſuites.... La Porte „ Ottomane a eſpéré que les puiſſances chré- „ tiennes ſeraient enfin laſſes de la guerre; „ mais elle apprend par ſes ambaſſadeurs, que „ des armées nombreuſes vont entrer en cam- „ pagne au commencement du printems. Or, „ comme il ne peut en réſulter que de grands „ maux, on fait les répréſentations ſuivantes „ aux ambaſſadeurs chrétiens, qui ſe trouvent „ à la très-gracieuſe cour de l'invincible Empe- „ reur, qui eſt le tréſor de Dieu, & un modèle „ de la majeſté d'Alexandre le grand.

„ 1) Que ces guerres répandent tant de ſang „ humain.

„ 2) Qu'elles cauſent le malheur de tant „ de pauvres jeunes filles, qui ſont expoſées „ à être déshonorées.

„ 3) Qu'elles arrêtent le commerce & la
„ nourriture d'une grande multitude d'hommes.

„ Dans l'eſpérance que les princes chrétiens
„ ſe laiſſeront toucher par ces repréſentations,
„ on offre de ſe rendre médiateur entre eux,
„ &c.

A cette pièce on avait joint en même tems certaines propoſitions touchant le congrès & les articles préliminaires : en voici les principaux articles.

„ 1) Le grand-Seigneur veut en même tems
„ admettre dans la médiation l'Impératrice de
„ Ruſſie, la couronne de Suède, la république
„ de Veniſe & la Hollande.

„ 2) Veniſe ſera le lieu du congrès, parce
„ que cette ville eſt ſituée de manière à faire
„ paſſer commodément des nouvelles ſures
„ de l'état des négociations à Conſtantinople, &
„ dans les capitales des autres princes chrétiens.

„ 3) La ſublime Porte donnera des pleins-
„ pouvoirs à deux miniſtres qui réſideront
„ pendant quelques années à Vienne & à Paris,
„ & auxquels la politique des chrétiens ſera
„ connue. On leur joindra encore un homme
„ habile.

„ 4) Si le grand Pontife des chrétiens, en„ voyait au congrès un de ses apôtres, pour „ faciliter l'ouverture de la paix par ses répré„ sentations; la Porte est toute prête aussi à y „ envoyer pareillement un Dervis ou moine „ mahométan de l'ordre du Mufti, qui ne fera „ point de difficulté de conférer avec le prêtre „ chrétien.

„ 5) Les puissances belligérantes qui enver„ ront leurs ministres au congrès, leur donneront „ les ordres les plus précis & les plus détermi„ nés, afin qu'on ne perde pas le tems à de„ mander de nouvelles instructions.

„ 6) Tous les princes & états, qui n'ont „ pris aucune part à cette guerre, mais qui „ font cependant quelques autres prétentions, „ pourront envoyer leurs ambassadeurs au con„ grès; afin d'éviter les nouvelles disputes qui „ pourraient résulter de ces prétentions.

Voici la substance des articles préliminaires.

„ 1) On commencera par établir une trève „ générale sur terre & sur mer.

„ 2) Chaque partie conservera les conquêtes „ qu'elle aura faites dans cette guerre.

„ 3) La France laissera ses troupes dans les „ places autrichiennes qu'elle a prises au nom de

„ l'Empereur Romain, & elle ne ſera point forcée „ de les retirer de l'Empire, juſqu'à ce que la „ paix ait été généralement conclue & établie.

„ 4) Dans la future élection d'un Empereur, „ on procédera à *l'unanimité* & non à la *plu-* „ *ralité* des voix ; condition ſans laquelle „ l'élection ſera nulle.

„ 5) Par cette raiſon, cette élection ſera „ différée juſqu'après la concluſion de la paix.

„ 6) Les parties belligérantes, s'engageront „ d'avance à recevoir volontairement les pro- „ poſitions de paix qui leur ſeront faites par „ les arbîtres & médiateurs.

„ 7) Si elles s'y refuſaient, ces dernières „ raſſembleraient toute leur puiſſance, pour „ forcer la partie qui ferait difficulté, à faire la „ paix, & à payer tous les frais & dépenſes.

„ 8) Mais ſi la paix eſt conclue, les puiſ- „ ſances conciliées s'arrangeront pour dédom- „ mager la Porte des frais d'ambaſſade & autres „ dépenſes.

„ 9) De ſon côté, la ſublime Porte, ne re- „ fuſera point la médiation d'une puiſſance chré- „ tienne entre elle & la Perſe. „

On ne douta point à Vienne, ni à la Haye, que cette démarche du grand-Turc ne fût une

fuite des intrigues fecrettes de la France dans le Divan.

Lorfque l'abbé de Ville, miniftre de France à la Haye, reçut la nouvelle de ces propofitions du grand-Turc, il demanda un entretien au penfionnaire Fagel. *Avouez, monfieur*, lui dit l'abbé, *que la conduite du grand-Turc eft bien touchante, & que le Turc a des fentimens vraiment chrétiens. Oui*, répondit Fagel, *mais il y a des pays où en voulant paffer pour très-chrétien, on ne ceffe d'agir comme des Turcs.*

(49) La cour de Pruffe dit dans cet écrit, que *fi la probité était bannie de la terre, elle devrait fe retrouver chez les fouverains.* Beau principe ! elle étale après cela fa conduite à l'égard de la Saxe, accufe l'Autriche de ne faire aucune différence entre les puiffances belligérantes & les puiffances auxiliaires, & en conclut qu'elle était fondée à en agir de même envers la Saxe. Cependant elle détaille les voies de douceur qu'elle a employée vis-à-vis du Roi de Pologne, auffitôt après la mort de l'Empereur Charles VII, elle remarque qu'elle n'a laiffé échapper contre la Saxe aucun indice d'aigreur de haine ou de vengeance. On parle enfuite de *la Providence qui gouverne les Empires, & qui*

par

par la ſageſſe entière à ſon gré, les actions des hommes, & ſe fait un plaiſir de diſſiper les deſſeins des ſuperbes qui ſe confient & ſe glorifient dans leurs propres forces.

Enfin cette cour, pour donner ſur le champ une preuve de ſa modération & de ſa douceur; pour montrer qu'elle eſt incapable de laiſſer échapper contre la Saxe, *le moindre indice de haine, de colère, d'animoſité, de vengeance;* accuſe cette même Saxe *de jalouſie, d'injuſtice, de cruauté, d'animoſité, d'ambition démeſurée;* réproche à ſes miniſtres *des vues particulières & des intérêts perſonnels*, & traite de *ridicule* la conduite qu'ils ont tenue, & les raiſons qu'ils ont déduites.

La cour de Saxe répondit à ce mémoire, au mois de ſeptembre, on ne finirait point ſi on voulait faire des extraits de toutes ces diſputes de plume, qui ne décident rien, & dont ſe moquent les ſouverains mêmes au nom deſquels elles ſont faites.

(50) Nous donnerons ici les principales pièces des négociations de paix; elles peindront une partie du caractère de Frédéric. La lettre dont il eſt particulièrement queſtion ici, eſt celle

du 13 décembre 1745, & qui eſt l'avant-dernière de cette collection.

Lettre du comte de Podewils, Miniſtre du cabinet de Sa Majeſté Pruſſienne, à M. de Villiers, Miniſtre plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne à la Cour de Saxe.

De Berlin le 28 novembre 1745.

MONSIEUR

C'eſt par un ordre exprès du Roi mon maître que j'ai l'honneur de vous écrire celle-ci.

„ S. M. eſt perſuadée que vous êtes pleinement informé, monſieur, de tous les ſoins infatigables que S. M. Britannique s'eſt bien voulu donner juſqu'ici; pour rétablir la paix en Allemagne, & une bonne harmonie entre le Roi mon maître & les cours de Vienne & de Dreſde, par la convention conclue & ſignée à Hanovre le 26 août, n. ſt. de l'année courante, entre le Roi mon maître & S. M. Britannique, & ratifiée de part & d'autre.

„ Vous ne ſauriez ignorer non plus, monſieur, la modération que le Roi mon maître a témoignée immédiatement après la ſignature de cette convention, puiſque, ſans attendre que les cours

de Vienne & de Drefde euffent déclaré qu'elles la voulaient accepter, S M. dans le deffein de montrer fes grands égards & fon attention infinie pour S. M. Britannique, a bien voulu fufpendre les effets de fon jufte reffentiment contre l'invafion hoftile des troupes faxonnes en Siléfie, en ordonnant à S. A. S. le prince d'Anhalt, dès que la nouvelle de la fignature de convention d'Hanovre nous fut parvenue, de ne point entrer en Saxe, quoiqu'il fe trouvât fur le point de le faire avec une armée bien fupérieure à celle que la cour de Drefde lui pouvait alors oppofer.

„ C'eft dans les mêmes fentimens de modération, & pour témoigner d'autant plus les difpofitions pacifiques du Roi, que S. M. nonobftant le refus des cours de Vienne & de Drefde, d'acquiefcer à un accommodement auffi jufte & équitable, que celui qui eft ftipulé dans la convention d'Hanovre, a bien voulu furfeoir conftamment toutes les hoftilités contre la Saxe, auxquelles l'invafion de la Siléfie l'avait affez autorifé. Et le Roi, pour convaincre encore plus S. M. Britannique, & toutes les puiffances bien intentionnées, de fon défir pour la paix & le prompt rétabliffement d'une bonne union & harmonie avec la cour de Drefde, eft allé plus

loin, & pour ne plus donner ombrage à la Saxe, il a fait retirer la plus grande partie de l'armée de S. A. le prince d'Anhalt, des frontières de la Saxe, ayant fait déclarer à votre cour, monſieur, auſſi bien qu'à celle de Ruſſie, qu'il ne tiendrait jamais à S. M. de donner les mains à un prompt accommodement avec S. M. le Roi de Pologne, & d'accepter les bons offices que S. M. l'Impératrice y voulait employer, de concert avec S. M. Britannique.

„ Mais comme, malgré toutes ces démarches les plus amiables & les plus pacifiques du Roi mon maître, la cour de Dreſde, bien loin d'y répondre en aucune façon, avait pris la funeſte réſolution d'appeller deux armées autrichiennes dans le cœur de la Saxe, pour traverſer d'un côté, avec leurs forces réunies, la Luſace, & pénétrer de là, non-ſeulement en Siléſie, mais auſſi dans les anciens états héréditaires de S. M. tandis que l'armée ſaxonne proche de Leipſic, était deſtinée à faire, de concert avec le corps de troupes autrichiennes, qui eſt ſous les ordres du général comte de Grune, une invaſion dans le pays de Magdebourg, & même tout droit vers cette capitale.

„ Le Roi s'eſt vu forcé à regret, & bien malgré lui, de prendre les meſures les plus vigoureuſes, que les loix divines & humaines permettent & ordonnent même pour détruire des deſſeins ſi dangereux, & pour ne point attendre dans le cœur de ſes états, des ennemis acharnés à ſa perte, & qui s'avançaient de tous côtés pour l'écraſer. C'eſt dans cette fâcheuſe néceſſité que S. M. s'eſt trouvée obligée d'aller au devant de l'armée combinée autrichienne & ſaxonne en Luſace, pour lui couper le chemin, & l'empêcher de percer dans le cœur des états héréditaires du Roi. La Providence qui juſqu'ici a donné des marques de ſa protection ſi viſibles au Roi, contre tant d'ennemis conjurés contre lui, a bien voulu bénir encore cette fois les juſtes armes de S. M.; & elle a non-ſeulement eu le bonheur de défaire entièrement à ſon entrée en Luſace, le corps de troupes auxiliaires ſaxonnes, qui feſaient l'avant-garde de l'armée autrichienne, après avoir fait plus de mille priſonniers, parmi leſquels ſe trouvent une centaine d'officiers avec le général de Buchner, le colonel Obyrn & d'autres officiers de marque, outre quatre pièces de canon, trois drapeaux, deux étendarts, & deux paires de timbales; mais

de plus, S. M. ayant marché enſuite du côté de Gœrlitz, pour attaquer l'armée autrichienne, celle-ci n'a pas trouvé à propos de l'attendre, mais après avoir abandonné ſon corps de troupes auxiliaires ſaxonnes, & un grand magaſin à Gœrlitz, dont nos troupes ſe ſont emparé, en y feſant encore 200 hommes & pluſieurs officiers du régiment des gardes ſaxonnes, priſonniers; le prince Charles, s'eſt retiré avec tant de diligence & de déſordre vers Zittau & les frontières de la Bohème, que ſes troupes ont même pillé tous les villages ſaxons où elles avaient cantonné.

„ Cependant & malgré tous ces avantages qui rendent le Roi maître de toute la haute-Luſace, & qui feront, s'il plaît à Dieu, ſuivis bientôt de plus conſidérables encore; S. M. eſt toujours prête à ſe réconcilier ſincèrement avec S. M. le Roi de Pologne, à oublier tout le paſſé, & à retirer inceſſamment toutes ſes troupes des états de Saxe, auſſitôt qu'il aura plu à ce prince d'accéder formellement à la convention d'Hanovre, de renvoyer les troupes autrichiennes, & de ne leur plus accorder jamais aucun paſſage par ſes états pour faire la guerre au Roi mon maître, ni en Siléſie, ni

dans aucune autre province de la domination du Roi.

„ S. M. dans les termes où elle en eſt avec le Roi votre auguſte maître, croit pouvoir s'adreſſer hardiment à un miniſtre auſſi éclairé & auſſi bien intentionné que vous l'êtes, monſieur, pour vous prier, ainſi qu'il m'a expreſſément ordonné de le faire de ſa part, de vouloir bien informer ſans perte de tems, de ces ſentimens de modération & de ces diſpoſitions pacifiques, Son excellence, M. le comte de Brühl, & même S. M. le Roi de Pologne, & de nous faire ſavoir au plutôt les réſolutions & la réponſe de la cour, où vous êtes, ſur tout cela.

„ Le Roi m'enjoint expreſſément de vous dire, monſieur, que vous pouvez compter ſur ſa parole, & que vous n'aurez jamais aucun démenti à craindre ſur tout ce que je viens de vous mander de la part de S. M. & par ſes ordres exprès.

„ Mais vous pouvez bien juger auſſi, monſieur, que le Roi ne ſaurait diſcontinuer de profiter de ſes avantages, & de les pouſſer auſſi loin qu'il eſt poſſible, pour prévenir les dangereux deſſeins de ſes ennemis, juſqu'à ce qu'il aura plu à la cour où vous êtes, d'accéder purement

& ſimplement à la convention d'Hanovre, du 26 d'août de l'année préſente.

„ Au reſte, comme juſqu'à préſent on a fait un aſſez mauvais uſage à Dreſde de toutes les ouvertures qui ont été faites de notre côté pour un accommodement, j'oſe me flatter, que vous ne donnerez point de copie de ma lettre au miniſtère de Saxe. Il y aura d'autres moyens, pour le raſſurer ſur la ſincérité & la bonne foi du Roi, ſi l'on eſt diſpoſé, autant que S. M. l'eſt, à écouter la voix de la modération & de la réconciliation.

„ J'eſpère que vous voudrez bien m'honorer d'une prompte réponſe, par l'envoi d'une eſtafette ; & je ſuis charmé que cette occaſion me procure celle de vous aſſurer de la plus parfaite conſidération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. „

H. C. de PODEWILS.

Réponſe de M. de Villiers à M. le Comte de Podewils.

De Dreſde le 30 novembre 1745.

MONSIEUR,

„ Je reçus hier à 10 heures du ſoir l'honneur de la lettre de votre excellence du 28 du cou-

rant. Celui que S. M. le Roi de Pruſſe me fait en me choiſiſſant pour l'inſtrument d'un ouvrage auſſi important que celui de couronner ſes victoires par une paix équitable, m'animera à y travailler conformément aux inſtructions, que j'ai depuis quelque tems reçues là-deſſus du Roi mon maître, avec autant de zèle que d'impartialité. Je commençai, dès le ſoir même du 29, à m'acquitter de ce devoir. Je fis rapport du contenu de la lettre de votre excell. à M. le comte de Brühl, qui me promettait, en montrant une diſpoſition agréable aux intérêts des deux cours, d'en faire autant au Roi ſon maître, d'aſſembler un conſeil d'état & de donner une réponſe aujourd'hui. Son excell. n'a rien omis, & la réſolution de cette cour ſur ce que j'ai eu l'honneur de propoſer de la part de S. M. pruſſienne, porte en ſubſtance

I) Que le Roi de Pologne n'eſt point éloigné d'accéder à la convention d'Hanovre, mais qu'il faut néceſſairement en communiquer avec la cour de Vienne, comme la partie principale; ce qu'on va faire inceſſamment.

II) Que le Roi de Pologne s'engage de faire ſortir les troupes d'autriche de ſon pays, entrées ſur des lettres réquiſitoriales, auſſitôt que

Sa Majesté le Roi de Prusse, selon sa propre déclaration, fera rétrograder & sortir son armée de tous les états du Roi de Pologne.

III) Que le Roi de Pologne s'engage de ne plus permettre aucun passage aux troupes d'Autriche, dans le but d'attaquer S. M. Prussienne, soit en Silésie, soit dans son électorat.

„ Je laisse à la pénétration supérieure de votre excell. de décider, si les engagements du Roi de Pologne ne paroissent pas d'une nature à l'empêcher, tel que soit son désir de rétablir une parfaite harmonie entre les deux cours, à parler plus cathégoriquement, & encore moins à accéder à la convention d'Hanovre, avant que celle de Vienne, qui devrait être une partie principale contractante, ne l'accepte. Ma sincérité m'oblige à avouer à votre excellence, que malgré mon envie extrême de mériter la confiance dont un aussi grand Roi, que celui que vous servez, monsieur, m'honore, je n'oserais me mêler de cette commission, à l'exclusion de la maison d'Autriche. Mais les sentimens de S. M. Prussienne sont trop marqués dans la lettre obligeante & instructive de votre excellence, pour n'avoir pas lieu d'espérer que la disposition, que la cour de Dresde témoigne,

dans ſa réponſe, ſera regardée comme un grand acheminement à la paix ſi déſirée & ſi néceſſaire, pour ſauver tous les états des bien-intentionnés de l'Europe.

„ Votre excellence peut être aſſurée que je ne donnerai point de copie de ſa lettre à cette cour. Le premier témoignage de ſon opinion en ma faveur, m'eſt trop flatteur, pour que j'en faſſe un autre uſage que celui que vous voulez bien me preſcrire; mon étude ſera de paraître digne des ordres que votre excell. me donne, & de profiter de toutes les occaſions, pour faire voir la parfaite conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Tho. VILLIERS.

Lettre de M. de Villiers à Sa Majeſté le Roi de Pruſſe.

De Dreſde le 30 nov. 1745.

SIRE,

„ Me trouvant honoré d'une lettre de M. le comte de Podewils, miniſtre d'état de votre Majeſté, par laquelle il me charge, par les gracieux ordres de votre Majeſté, de certaines inſinuations à faire à cette cour, tendant au but ſalutaire du rétabliſſement de la paix, je n'ai pas manqué de m'en acquitter avec tout l'em-

preſſement que l'importance du ſujet exige ; auſſi ai-je la ſatisfaction de pouvoir aſſurer votre Majeſté, que les propoſitions généreuſes qu'elle a fait faire à Sa Majeſté polonaiſe, ont été reçues avec des ſentimens qui y répondent. La réponſe qu'on m'a donnée conſiſte en ce I., &c. (*)

„ J'en ai inceſſamment fait part à Son excell. M. le comte de Podewils ; mais pour gagner du tems, & pour épargner une plus grande effuſion de ſang, je n'ai pas voulu manquer d'en rendre auſſi compte à votre Majeſté, en lui propoſant, par ordre de cette cour, de ceſſer de part & d'autre toutes les opérations & exactions militaires.

„ Je n'oſe répréſenter à un prince ſi éclairé, combien un pareil témoignage d'amitié tendra à la conſolider ; je me bornerai à obéir aux ordres de votre Majeſté, & à montrer la vénération avec laquelle je prends la liberté de me déclarer,

SIRE

De Votre Majeſté

le plus obéiſſant & dévoué ſerv.

VILLIERS.

(*) M. de Villiers répéte ici les 3 articles que l'on a lus dans la lettre précédente.

Réponse de S. M. le Roi de Prusse à M. de Villiers.

Du quartier de Gœrlitz, le 1 déc. 1745.

MONSIEUR,

„ Je crois que l'Angleterre & toute l'Europe doit être convaincue de ma modération. Si le Roi de Pologne ne m'avait pas forcé par ses mauvais procédés d'entrer dans son pays, je ne m'y ferais jamais porté; mais indépendamment de tous les avantages que toute l'Europe voit que j'ai sur mes ennemis, je suis porté à souscrire à un accommodement.

„ Cependant ayant trop appris à connaître par l'expérience combien la cour de Dresde se sert de ses avantages, je ne puis faire cesser les hostilités, ni retirer mes troupes de ce pays; avant que le Roi de Pologne n'acquiesce purement & simplement à la convention d'Hanovre. Vous pouvez être persuadé que j'en attends la nouvelle avec toute l'impatience imaginable, & que du moment que je l'aurai, je prendrai des arrangemens en conséquence. Vous sentez vous-même que ce que vous m'écrivez, n'est pas suffisant pour arrêter les progrès d'une armée

victorieuse ; & que la cour de Dresde paraît se réserver une porte de derriere, en attendant le consentement de la cour de Vienne. Pour peu que je voie plus de sincérité de leur part, & que vous vouliez, au nom du Roi d'Angleterre, me garantir les suites, je suis prêt à me prêter à tous les arrangements pacifiques que vous pourrez prendre, pour rétablir une paix solide & bien durable entre nos deux cours.

„ Je ne vous demande qu'une réponse cathégorique là-dessus, moyennant laquelle le Roi de Pologne verra que je ne souhaite moi-même que la conservation de ses sujets, & le rétablissement d'une amitié durable avec mes voisins. Il ne dépendra que de lui de la cultiver à l'avenir, & d'en retirer plus d'avantages que de celle de ses autres alliés.

„ Je vous prie de vous employer, avec toute la dextérité que je vous connais, à finir cette négociation, qui répond si bien aux intentions du Roi votre maître, en rétablissant la paix de l'Allemagne, & en appaissant une guerre entre deux voisins, qui ne laisserait pas d'être ruineuse & funeste aux deux parties belligérantes.

„ Vous pouvez compter que de votre négociation dépendra le ſort de la Saxe. „

Je ſuis avec des ſentimens d'eſtime,

Monſieur,

Votre bien affectionné

FRÉDÉRIC.

P. S. Je ſuis dans l'intention de faire la paix ſelon la convention d'Hanovre ; j'ai chaſſé les Autrichiens de la Saxe, ainſi il ne s'agit plus de les renvoyer. Mais que le Roi de Pologne ſe déclare, ſous la garantie de l'Angleterre, d'accepter cette convention, ou avec la cour de Vienne, ou ſéparément; alors les hoſtilités ceſſeront. Vous ſentez bien que je veux des ſûretés, & que ce que je demande eſt conforme à la juſtice & au bon ſens, & je veux agir à jeu sûr.

Lettre de M. de Villiers à Sa Majeſté le Roi de Pruſſe.

De Dreſde le 4 déc. 1745.

SIRE,

„ Je reçus le deux du courant les ordres de Votre Majeſté du premier; & pour m'y conformer, ſans perte de tems, je priai les miniſtres d'état chargés du ſoin de ce gouverne-

ment, pendant l'abſence de leur ſouverain, de s'aſſembler.

„ Je leur fis rapport des déclarations de votre Majeſté touchant le rétabliſſement d'une parfaite harmonie entre les deux cours ; & dans cet inſtant je reçois de leur part la déclaration ci-jointe. J'oſe avancer, Sire, que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi, pour qu'elle fût conforme aux déſirs que votre Majeſté a daigné me marquer, non-ſeulement pour le rétabliſſement d'une amitié ſolide entre les deux cours, mais auſſi pour remettre la tranquillité en Allemagne ; & que l'intention de cette cour répond parfaitement à ces principes.

„ Il faut que j'avoue à votre Majeſté que je ne ſuis pas autoriſé de garantir formellement cette déclaration au nom du Roi mon maître, n'ayant des inſtructions que de m'exercer avec toute l'activité poſſible, pour exhorter cette cour à conſentir elle-même à la convention ſignée à Hanovre le 26 d'août, n. ſt., 1745, & à perſuader celle de Vienne de l'accepter.

„ Je ne ſaurais les outre-paſſer ; mais je puis déclarer que le Roi mon maître n'a rien plus à cœur que de voir l'accompliſſement de cette convention.

„ Je

„ Je puis auſſi ajouter que je ſuis convaincu que le Roi de Pologne eſt ſincèrement intentionné d'y accéder purement & ſimplement, & de vivre dans une parfaite amitié avec votre Majeſté. Si c'eſt trop préſumer que d'offrir mes ſentimens, je péche par trop de zèle.

„ Je ſens que je ne ſaurais mieux montrer que par le ſilence, la vénération avec laquelle je ſuis

SIRE

De Votre Majeſté

VILLIERS.

Déclaration du Miniſtère de Dreſde, telle qu'elle a été remiſe à M. de Villiers. Du 3 décembre 1745.

Nous ſouſſignés miniſtres d'état de S. M. le Roi de Pologne, ſommes très-obligés à M. l'envoyé d'Angleterre, de la communication de la déclaration ultérieure de S. M. Pruſſienne, concernant la réconciliation propoſée par M. le comte de Podewils.

Nous regrettons cependant en même tems beaucoup, de ce que les trois points énoncés dans la première déclaration donnée d'ici à M. l'envoyé, n'ont point été auſſi bien reçus qu'on

l'avait efpéré. Mais pour lever au poffible tout doute, nous ne balançons pas un moment, dans l'abfence du Roi notre maître, de déclarer en fon nom, que S. M. eft non-feulement difpofée, mais prête à rétablir la bonne harmonie entre elle & S. M. pruffienne fur le pied de la convention arrêtée à Hanovre le $\frac{13}{26}$ d'août de l'année courante 1745.

En échange de quoi, elle fe promet de la part de S. M. pruffienne, fuivant la déclaration déjà faite, qu'elle fera ceffer dès à préfent toute hoftilité & pourfuite de marche, qu'elle n'exigera plus aucune livraifon ou contribution nouvelle ou ancienne, & bonifiera toutes celles qui pourraient déjà avoir été levées; qu'elle retirera auffi dès à préfent toutes fes troupes des états du Roi, & ne les arrêtera fous quelque prétexte que ce foit; qu'elle évacuera tous les forts & places, & les rendra dans l'état qu'elles étaient avant leur occupation; qu'elle relâchera & fera reftituer toutes les caiffes faifies, foit royales ou particulières; qu'elle ne permettra pas qu'aucun tort foit fait dans la retraite, ni aux perfonnes qui font au fervice du Roi, ni aux vaffaux, ni à aucun fujet, foit en leurs perfonnes, foit en leurs biens, &

qu'elle relâchera enfin ſans rançon tous les priſonniers faits ſur les troupes du Roi. Ecrit à Dreſde ce 3 décembre 1745.

Signé

De GERSDORF.
Le Comte de ZECH.
Le Comte de HENNIKE.
De REX.

Réponſe de S. M. le Roi de Pruſſe à la lettre précédente de M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 5 déc. 1745.

MONSIEUR,

„ Je ne ſais qui, de moi ou des Saxons, vous ſera le plus obligé du rétabliſſement de la paix. Le mal que je fais à mes voiſins ſe fait très-à contre cœur: je ſuis forcé d'en venir à cette extrémité, mais je procure en même tems toutes les facilités qui dépendent de moi, au Roi de Pologne, pour ſortir d'embarras.

„ Il ſera donc néceſſaire, pour mettre radicalement fin à cette funeſte guerre, que le Roi de Pologne expédie inceſſamment des pleins-pouvoirs à un de ſes miniſtres, pour lequel je vous envoie le paſſe-port ci-joint. J'ai expédié

mes ordres à mon miniſtre du cabinet, le comte de Podewils, de ſe rendre inceſſamment ici, après quoi l'on pourra dreſſer la convention convenablement ; & dès qu'elle ſera ratifiée du Roi de Pologne, j'évacuerai ſon pays, ſes forteresſes, & ferai ceſſer les hoſtilités.

„ Quant à l'article de la ceſſation des contributions, & de l'indemniſation du dommage fait, les contributions ne peuvent ceſſer qu'après que le Roi de Pologne aura ratifié les préliminaires dreſſés par nos miniſtres. Et je peux auſſi peu indemniſer le Roi de Pologne des dommages de ſes ſujets, que lui & la Reine de Hongrie m'indemniſeront de ceux qu'ils m'ont faits & font encore actuellement en Siléſie.

„ Vous me ferez plaiſir, monſieur, d'accompagner le miniſtre ſaxon, chargé des pleins-pouvoirs de ſon maître ; cela me procurera la ſatisfaction de voir un homme que j'eſtime beaucoup, & qui, rempli des véritables ſentimens qu'un miniſtre doit avoir, procure la paix & la tranquillité aux nations, en éteignant le flambeau de la diſcorde & de la guerre.

„ Je crois de plus que vous n'aurez point de tems à perdre pour être muni de votre cour des pouvoirs dont vous avez beſoin pour la

garantie de la Grande-Bretagne, & de faire que M. de Beſtucheff, & le miniſtre de Hollande agiſſent en conſéquence.

„ Je regarde cette paix-ci comme la baſe de la pacification de l'Allemagne. Ou la Reine de Hongrie y accédera d'abord, ou elle ne tardera pas de le faire.

„ J'ai appris d'ailleurs avec douleur que le Roi de Pologne a quitté ſa capitale. C'eſt un affront qu'il fait à ma façon de penſer. Je l'ai toujours eſtimé perſonnellement, & dans le plus grand acharnement de la guerre, on aurait reſpecté ſon caractère & ſa famille. Vous pouvez aſſurer ce prince de la cordialité & de la ſincérité de mes ſentimens, & qu'il ne tiendra qu'à lui, que déſormais les deux cours vivent dans la plus étroite amitié. Je vous prie d'être aſſuré des ſentimens d'eſtime avec leſquels, &c.

FRÉDÉRIC.

Lettre de M. de Villiers à S. M. le Roi de Pruſſe.

De Prague le 9 décembre 1745.

SIRE

„ Pour exécuter moins mal les ordres de votre Majeſté, je me ſuis rendu auprès du Roi

de Pologne. C'eſt pourquoi je n'ai reçu qu'hier ceux dont votre Majeſté m'honore du 5 du courant. Je les ai communiqués ſur le champ au comte de Brühl ; & pour mieux convaincre Sa Majeſté polonaiſe des ſentimens de votre Majeſté à ſon égard, j'ai même pris la liberté de lui donner un extrait de la lettre de votre Majeſté, croyant que ſes expreſſions d'amitié auraient trop perdu par un rapport de ma part. Si en cela j'ai ſurpaſſé ſes intentions, ce n'eſt qu'en les voulant mieux accomplir. Il ſuffit que je les ſache, pour les obſerver religieuſement. Le comte de Brühl vient de me donner pour réponſe le mémoire ci-joint. Votre Majeſté a montré tant d'empreſſement à rétablir la tranquillité en Allemagne, elle entend ſi bien ſes intérêts, & elle voit ſi clairement toutes les circonſtances qui y ont rapport, qu'il ne m'eſt pas permis d'alléguer mes raiſons là-deſſus. J'oſe ſeulement répéter que cette cour ſouhaite ardemment le rétabliſſement de la bonne harmonie avec celle de votre Majeſté, & de parvenir au but général que votre Majeſté ſe propoſe. Il eſt donc à eſpérer qu'étant d'accord ſur les principes, on le ſera ſur les moyens, & que le petit retardement dans l'envoi d'un miniſtre, n'en

caufera prefque aucun dans l'avancement de l'ouvrage, quoique le moindre délai ne faurait qu'affliger ceux qui fouhaitent véritablement le bien.

„ Mon efpérance eft dans la grandeur d'ame de votre Majefté. Sa modération ne lui fera pas moins de gloire que fes victoires. Je dis peut-être trop, quoique je fupprime plus que je ne dis. Je ne faurais exprimer l'impatience que j'ai de faire ma cour à votre Majefté, & de mériter ce qu'elle a bien voulu dire fur mon fujet. J'efpère qu'elle paraîtra par mon zèle pour mon fervice, & par la dévotion avec laquelle je fuis,

SIRE

De Votre Majefté, &c.

VILLIERS.

P. S. Je n'ai pas manqué de marquer à ma cour ce que votre Majefté m'a fait l'honneur de me dire, touchant la garantie de la Grande-Bretagne. Je fuivrai avec la même exactitude les ordres de votre Majefté, par rapport à M. de Beftucheff, & au miniftre de Hollande.

Mémoire de la Cour de Dresde.

Prague le 9 décembre 1745.

Sur ce que M. l'envoyé d'Angleterre a communiqué de la réponse reçue de S. M. Prussienne, & dont rapport a été fait au Roi de Pologne, S. M. a ordonné de faire connaître au dit ministre britannique qu'elle avait espéré, après avoir de son côté apporté tant de facilité pour le rétablissement d'un accommodement, & de la bonne harmonie avec S. M. Prussienne, en se déclarant prête d'accéder à la convention d'Hanovre, que le dit Roi ne refuserait pas d'accepter les conditions ajoutées à cette déclaration amiable; c'est-à-dire, la cessation des hostilités, de l'exaction des contributions demandées, & la restitution de celles qui ont déjà été levées.

Ce refus ne saurait qu'être d'autant plus sensible à S. M. Polonaise, puisqu'il fait entrevoir la ruine de son pays, vu sur-tout la rigueur avec laquelle on presse le paiement des contributions exigées, sans parler du monde qu'on enlève par force, des recrues qu'on exige du pays, & des autres molestations sans nombre qu'on exerce malgré l'union des Electeurs, des pactes de famille, qui subsistent entre les deux maisons, & contre toutes les loix de l'Empire.

S. M. Polonaiſe ne demande pas mieux que de ſe réconcilier ſincèrement avec S. M. Pruſſienne, & elle ſouhaiterait que cela pût ſe faire conjointement avec S. M. l'Impératrice. Le moyen d'y parvenir n'eſt pas, ſi l'on veut, au préalable ruiner la Saxe d'une façon que de longues années elle, ne pourra s'en relever.

C'eſt pouſſer les choſes tellement à bout, que ruine pour ruine ; S. M. Polonaiſe n'a pas beſoin d'entrer dans un tel accommodement, devant en ce cas, plutôt ſacrifier juſqu'au dernier homme, & attendre à s'en dédommager dans la ſuite par le ſecours de ſes alliés & de tout l'Empire.

D'ailleurs ſi S. M. Pruſſienne, qui connaît la ſource de cette guerre, avait voulu, ou voulait encore entrer dans les juſtes déſirs de S. M. Polonaiſe, l'envoi d'un miniſtre muni des pleins-pouvoirs néceſſaires, pour arrêter l'accommodement entre les deux cours, n'aurait pas ſouffert la moindre difficulté ; & le Roi eſt tout prêt d'en expédier un auſſitôt que Sa Majeſté Pr. voudra ſe déclarer plus favorablement ſur les points ci-deſſus mentionnés, & donner inceſſamment les ordres néceſſaires pour ménager le pays.

Le Roi eſt du reſte fort ſenſible aux ſentiments d'eſtime que S. M. pruſſienne proteſte lui porter. Il y répondra toujours parfaitement, & n'oubliera ſur-tout jamais les égards dus à tout ſouverain, & plus encore aux têtes couronnées.

Auſſi S. M. qui juge des autres ſouverains par elle-même, n'aurait-elle jamais quitté ſa capitale & ſon pays, pour ſe refugier ici, ſi elle n'avait craint, qu'on n'aurait pas plus de ménagement dans une guerre ouverte, qu'on n'en a eu dans les écrits qui l'ont précédée.

D'ailleurs elle répond à la politeſſe de S. M. par toute la reconnaiſſance poſſible, & ne manquera pas, après la réitération de ces dignes ſentimens pour la ſureté de ſa capitale, d'y retourner.

Requérant ainſi M. l'envoyé d'Angleterre, de faire part du contenu de ce mémoire à S. M. pruſſienne; on préparera éventuellement tout pour l'expédition d'un miniſtre; dans l'attente d'une réponſe favorable.

Fait à Prague ce 19 décembre 1745.

Réponſe de S. M. le Roi de Pruſſe, à M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 11 décembre 1745.

MONSIEUR,

„ Je ne puis aſſez me louer de l'empreſſement & de l'activité que vous témoignez pour propoſer des paroles de paix & d'accommodement au Roi de Pologne. Autant que j'ai lieu d'être ſatisfait, monſieur, de votre conduite; autant ſuis-je étonné que vous, par vos ſoins infatigables, & moi avec tant de modération, & les avantages de la fortune, nous ne puiſſions fléchir l'eſprit irréconciliable de la cour de Dreſde.

J'avoue qu'il était difficile de prévoir qu'une cour, qui ſe croit obligée d'abandonner ſa capitale, voulût preſcrire des loix dures, dans le tems qu'on lui demande ſincèrement ſon amitié, & la paix. Il dépendra du Roi de Pologne de la faire toutes fois & quant il voudra. Je ſuis de mon côté les loix de la guerre, & je vous répète ce que je vous ai dit dans ma lettre précédente, que du jour de la ſignature du traité par le Roi de Pologne, on fera ceſſer les hoſtilités, & les contributions ultérieures.

„ Si la fortune avait favorifé les armes de mes ennemis , je ne fais point fi l'on fe ferait contenté de faire contribuer mon pays , & fi on n'y aurait pas tout mis à feu & à fang , en me demandant le facrifice des provinces entières. Après cela , vous avouerez que mon procédé eft bien plus humain; & que fi j'ai eu le bonheur de déranger les projets dangereux , que les cours de Vienne & de Drefde avaient formés contre moi , je n'ufe en tout cela que des droits de la guerre , & comme c'en eft l'ufage par toute l'Europe. S'il eft vrai , que le Roi de Pologne veut éviter la ruine de fes états héréditaires , il me femble que le moyen le plus sûr pour la prévenir , eft d'accepter la paix , que j'offre fi cordialement à ce prince. Car fans haine & fans animofité particulière , tout le monde conviendra , que quatre-vingt mille hommes dans un pays , comme la Saxe , ne peuvent pas manquer de le ruiner à la longue.

„ Mes mains font innocentes de tout le mal qui arrivera , & j'en attefte le ciel , & les yeux de toute l'Europe , que fi le Roi de Pologne perfifte dans fon irréconciliation , perfonne ne pourra trouver à redire , que de mon côté je me porte aux plus grandes extrémités. Pour

l'amour de l'humanité, monſieur, employez tous vos ſoins pour que deux maiſons voiſines ne ſe déchirent point. Soyez l'organe de mes ſentimens, comme vous êtes le dépoſitaire de mes interéts, & ſauvez la Saxe de ſes calamités préſentes & du dernier des malheurs qui la menace. Je ſuis, &c.

P. S. Le comte de Podewils eſt ici depuis hier; il attendra encore pour voir, s'il n'y aura pas moyen de porter le miniſtère ſaxon à des ſentimens plus juſtes & plus équitables. Que le Roi de Pologne profite donc de mes diſpoſitions, & qu'il ne me pouſſe point à bout.

Je vous enverrai demain mes remarques ſur le mémoire du comte de Brühl, vous en ferez l'uſage que vous trouverez le plus convenable; & en cas que vous les croyiez moins propres à radoucir les eſprits qu'à les aigrir, il dépendra de vous de n'en point faire uſage à la cour.

En attendant, je pars pour donner une nouvelle activité à mes opérations, & pourvoir à mes propres ſuretés, ſoit en écraſant mes ennemis, ou en les obligeant à faire une paix raiſonnable. Quoiqu'il puiſſe arriver; j'aurai toujours beaucoup de reconnaiſſance pour vos

bons procédés; & ſi je puis vous être utile à votre cour, j'employerai chaudement tout mon crédit, pour vous prouver que vous n'avez pas ſervi un ingrat.

De Prague le 13 décembre 1745.

Lettre du Comte de Podewils à M. de Villiers.

Bautzen, le 12 décembre 1745.

MONSIEUR,

„ J'ai l'honneur de vous communiquer, par ordre du Roi mon maître, les réflexions ci-jointes ſur le mémoire que la cour de Saxe vous a remis, en date de Prague du 9 de ce mois. Je ſuis perſuadé, monſieur, qu'un miniſtre auſſi éclairé & auſſi bien intentionné que vous l'êtes, en fera le meilleur uſage du monde.

„ Il me ſemble que le prompt envoi d'un miniſtre muni de pleins-pouvoirs ſuffiſants de la cour où vous êtes, pour la concluſion de la paix, avancerait de beaucoup un ouvrage ſi ſalutaire, & rapprocherait peut-être les eſprits.

„ Serait-il poſſible que l'on méconnût aſſez ſes véritables intérêts en Saxe, pour pouſſer le Roi à bout par la demande extraordinaire de la ceſſation des hoſtilités & des contributions, avant la ſignature du traité de paix? S'eſt-on

jamais avisé de vouloir donner de cette façon-là des loix au vainqueur ; & ne doit-on pas profiter en Saxe de la modération du Roi, de vouloir bien, malgré ses avantages, s'en tenir au simple rétablissement de la paix qu'on offre, & qu'on tient en main, à la cour où vous êtes, en fesant cesser tous les mouvements de la guerre, du jour même de la signature de la paix ?

„ Au reste, monsieur, il paraît qu'on veut surprendre votre religion par des imputations mal-fondées, que le Roi veut la ruine de la Saxe, dont les habitans ne sauraient assez reconnaître le bon ordre & l'exacte discipline que S. M. fait observer à ses troupes dans tout le pays qu'elle occupe, à la honte des alliés de la Saxe, qui l'ont ravagé par-tout où ils sont venus. Vous sentirez bien qu'on s'y prend tout autrement, quand on veut ruiner un pays. Mais les contributions & l'entretien de l'armée sont une partie trop essentielle des loix de la guerre, qu'on nous a forcés de faire, pour y pouvoir trouver à redire tant qu'elle subsiste, sur-tout quand on est le maître, comme on l'est en Saxe, de les finir d'un jour à l'autre.

„ Enfin redoublons nos soins pour jetter par la paix avec la cour où vous êtes, les fondements de la tranquillité de l'Allemagne, & pour nous acquitter dignement l'un & l'autre de la tâche la plus glorieuse de notre ministère, qui est de contribuer autant qu'il dépend de nous au bonheur des nations. Mon séjour en ce pays-ci ne sera pas long, je serais au désespoir, si mon voyage devenait entièrement infructueux; & si je devais me voir privé de la satisfaction, de vous assurer de bouche qu'on ne saurait rien ajouter aux sentimens de considération & d'estime, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Le Comte de PODEWILS.

Remarques sur le mémoire de la Cour de Dresde.

Si le Roi a continué jusqu'ici de donner des preuves de sa modération & de son désir sincère, de parvenir au rétablissement d'une paix solide & d'une bonne union & harmonie avec la cour de Dresde, par un traité duement conclu, signé & ratifié entre les deux puissances belligérantes, ainsi que l'usage & la nécessité, aussi bien que la sureté des deux cours l'exigent, S. M. ne s'est

point

point attendue, qu'au lieu d'envoyer ici un miniſtre chargé des pleins-pouvoirs ſuffiſants, pour achever d'autant plus promptement un ouvrage ſi ſalutaire, & finir les calamités d'une guerre, que la cour de Dreſde s'eſt attirée par ſa propre faute, on voudrait les prolonger par la demande exorbitante & inuſitée des reſtitutions & des redreſſements préalables de toutes inconvénients, qui ſont les ſuites ordinaires & inſéparables d'une guerre, à laquelle on a forcé le Roi par la conduite qu'on a tenue à Dreſde à ſon égard, ainſi qu'il eſt connu de toute l'Europe.

On devrait ſavoir bon gré à la façon de penſer du Roi, & reconnaître comme la marque la plus éclatante de ſa modération & de ſes ſentiments pacifiques; que S. M., au lieu d'inſiſter ſur une indemniſation pleine & entière de l'invaſion & des ravages, faits par l'armée combinée autrichienne & ſaxonne en Siléſie, par les contributions & fourages qu'on y a extorqués aux habitans, & par la ruine des plus riches contrées de ce duché, veut bien oublier tout le paſſé, & ne demande que la ſimple paix & la ſureté de ſes états contre un voiſin qui, non content d'avoir envahi la Siléſie, était ſur le

point d'en faire autant, avec les ſecours étrangers qu'il avait appellés dans le cœur de ſes pays, pour tomber ſur les anciens états héréditaires de S. M., le fer & le feu à la main.

Si donc le Roi renonce généreuſement à la juſte demande contre la Saxe, de toute indemniſation pour le paſſé, à plus forte raiſon, celle-ci le doit-elle faire dans le cas préſent, où elle ne ſaurait ignorer que les loix de la guerre autoriſent pleinement les inconvénients dont on ſe plaint.

Tout ce qu'on peut exiger avec juſtice & raiſon d'un vainqueur en pareille occaſion, c'eſt de faire ceſſer les hoſtilités, les contributions & l'entretien des troupes du jour même de la concluſion & de la ſignature de la paix.

Tel eſt l'uſage une fois établi & conſtamment pratiqué entre tous les ſouverains qui ſont en guerre, & dans tous les traités de paix qu'on conclut.

Vouloir s'en écarter & inſiſter opiniâtrement ſur le contraire, c'eſt autant que de refuſer tout accommodement raiſonnable.

C'eſt la ſituation où les deux cours ſe trouvent, & les offres du Roi ſur cet article, juſtifient autant ſa conduite que le refus de la cour

de Drefde, d'y acquiefcer, fait douter de fa fincérité pour un prompt accommodement. On a mauvaife grâce, à Drefde, d'en vouloir appeller à l'union des Electeurs, aux pactes de famille, qui fubfiftent entre les deux maifons, & aux loix de l'empire. Ces barrières refpectables auraient dû arrêter & empêcher la cour de Saxe d'attaquer la première les états du Roi, & de leur préparer la ruine totale dont elle les a menacés affez publiquement. C'eft pour le Roi comme partie lézée & attaquée, que ces engagements & ces loix parlent contre fes ennemis & agreffeurs qui, après lui avoir fait tout le mal poffible, & manqué celui qu'ils lui avaient préparé, doivent reconnaître leur tort, & fe trouver bien heureux qu'on veut fe contenter de paffer l'éponge fur tout le paffé, & donner la main à une abolition réciproque de toute indemnifation. Cela fe peut-il appeller pouffer les chofes à bout du côté du Roi, & en vouloir à la ruine totale d'un pays, que S. M. fouhaite avec tant d'ardeur de prévenir par une prompte conclufion de la paix, & par la ceffation totale de toute hoftilité & contribution, du jour même de la fignature de la paix.

A qui en fera la faute, fi la Saxe continue de fouffrir les calamités d'une guerre défenfive, de la part du Roi, qui offre & qui preffe de les finir par le fimple rétabliffement de la paix, fans exiger le moindre facrifice ou dédommagement? Qui fera caufe de la prolongation des troubles? Eft-ce celui qui infifte fur un prompt racommodement pour les faire ceffer, ou celui qui les fait accrocher à des conditions que l'ufage de toutes les guerres du monde n'admet point, & que les avantages du Roi rendent d'une nature à ne devoir pas même être propofées, fi on a fincèrement envie de fe racommoder avec lui?

Au refte, fi S. M. le Roi de Pologne fouhaite, comme le mémoire l'infinue, de fe réconcilier fincèrement, de concert avec la cour de Vienne, avec le Roi, S. M. n'en fera jamais éloignée, & l'on fe fouviendra qu'on a laiffé le choix à la cour de Drefde de fe racommoder, ou conjointement ou féparément de celle de Vienne, avec le Roi, qui de fon côté a apporté tant de facilités pour l'une ou pour l'autre, qu'on peut hardiment défier toute l'Europe de pouvoir faire le moindre reproche à la pureté de fes fentimens là-deffus.

Enfin, il faut eſpérer que la cour de Dreſde, feſant réflexion ſur la ſituation préſente de ſes affaires, & ſur la dure néceſſité où elle a réduit le Roi, d'uſer de ſes avantages pour ſe procurer toutes les ſuretés imaginables, ne voudra plus différer l'envoi d'un miniſtre autoriſé, pour conclure promptement une paix ſi déſirée & ſi néceſſaire au bien des états réciproques, ſans accrocher davantage une œuvre ſi ſalutaire, à des demandes incompatibles avec les loix de la guerre & l'uſage pratiqué conſtamment en pareille occaſion. Ce ſera la pierre de touche de la ſincérité de la cour de Dreſde ; & ſi elle refuſe, on n'en ſaurait inférer d'autres conſéquences ; ſinon qu'elle veut amuſer le Roi, lui faire perdre ſes avantages préſents, & gagner aſſez de tems pour exécuter les vaſtes projets qu'on avait médités contre les états de S. M., & que la Providence divine & les glorieux ſuccès des armes du Roi, ont juſqu'ici fait échouer ſi heureuſement.

Lettre de M. de Villiers à S. M. le Roi de Pruſſe,

De Prague le 13 décembre 1745.

SIRE,

„ En conſéquence des ordres de votre Majeſté, du 11 du courant, j'ai de nouveau

représenté ici ses sentimens pour la paix & pour la personne du Roi de Pologne, & je n'ai pas manqué non plus de faire voir la résolution où est votre Majesté, de continuer les opérations jusqu'à ce que l'accommodement soit assuré; & les malheurs qui en résulteront à la Saxe, quoique menée sans haine ou animosité, & par des troupes dont la discipline, aussi-bien que la bravoure, fait l'admiration de toute l'Europe. J'ai encore pris la liberté de me servir d'un extrait de la lettre de votre Majesté, pour rendre avec précision & énergie ce qu'elle désire pour le bien de l'Allemagne ; & le comte de Brühl vient de me dire, de faire savoir à votre Majesté, que le Roi son maître a toujours l'esprit sincèrement porté à se réconcilier avec votre Majesté, & qu'il enverra M. de Saul ce soir à Dresde, pour instruire son cabinet sur les instructions à donner au ministre qui sera employé pour cette négociation, & qu'on l'expédiera sans perte de tems.

„ Le Roi de Pologne souhaite que j'aille avec lui, mon obéissance à ses ordres sera accompagnée du plus grand empressement à faire ma cour à votre Majesté. Le comte de Brühl croit que ledit ministre pourra partir vers samedi

ou dimanche. En attendant on reconnaît la néceſſité de faire vivre les troupes; mais on ſe flatte que celles de votre Majeſté n'exigeront rien de plus.

„ Comme cette réponſe paraît un achemi-nement à l'objet principal de votre Majeſté, je la lui communique, ſans attendre les remarques qu'elle a eu la bonté de dire qu'elle m'enverrait ſur le mémoire de cette cour, du 9 du courant.

„ Ses expreſſions pleines d'indulgence m'enhardiſſent à offrir à ſa conſidération, ſi ce ne ſerait pas le moyen de perfectionner plutôt cet ouvrage, & de le rendre plus ſolide, que d'engager la cour de Vienne à y entrer. Les diſcours que j'ai eus avec le comte de Harrach, depuis que je ſuis ici, me donnent lieu d'eſpérer que l'on trouverait de la facilité du côté de ſa maîtreſſe, prête à vivre dans une parfaite amitié avec votre Majeſté; pourvu que l'on puiſſe obtenir, à ce qu'il dit, quelque adouciſſement aux articles de la convention d'Hanovre. L'approbation de votre Majeſté augmenterait, ſi cela ſe pouvait, mon zèle pour ſon ſervice; c'eſt une récompenſe bien au-delà de mon mérite. L'étude de mes jours ſera de la

conferver, & de montrer la parfaite dévotion avec laquelle je fuis

SIRE

De Votre Majefté

le plus foumis & le plus fidèle ferv.

Th. VILLIERS.

Réponfe de Sa Majefté le Roi de Pruffe, à M. de Villiers.

De Drefde le 18 déc. 1745.

MONSIEUR,

„ J'ai été fort furpris de recevoir des propofitions de paix le jour d'une bataille, & j'ai été convaincu fuffifamment du peu de fincérité des miniftres faxons, par le retour du prince Charles de Lorraine en Saxe. La fortune, qui a fecondé ma caufe, m'a mis en état de reffentir ces fortes de procédés bien vivement; mais bien loin de penfer de cette façon-là, j'offre encore pour la dernière fois mon amitié au Roi de Pologne. Mes fuccès ne m'aveuglent point; & quoique j'aurais raifon d'être enflé de ma fituation, je fuis toujours dans les fentimens de préférer la paix à la guerre; & j'attends que M. de Bulow, M. de Rex ayent leurs

pleins-pouvoirs, pour que le comte de Podewils, qui arrivera ce foir ou demain, puiffe entrer d'abord en conférence avec eux.

„ D'ailleurs, je ne puis pas vous cacher ma furprife, de ce qu'un miniftre Anglais puiffe me confeiller de me départir d'un traité que j'ai fait avec le Roi fon maître, & que la Grande-Bretagne a garanti.

„ Vous me verrez plutôt périr, moi & toute mon armée, que de me relâcher fur la moindre minutie de ce traité. Si la Reine de Hongrie veut donc enfin faire une fois la paix, je fuis prêt de la figner, felon la convention d'Hanovre; & fi elle le refufe entièrement, je me verrai en droit de hauffer mes prétentions contre elle.

„ Apportez-moi donc les dernières réfolutions du Roi de Pologne, & que je fache, s'il préfère la ruine totale de fon pays à fa confervation, les fentiments de la haine à ceux de l'amitié; & en un mot, s'il aime mieux attifer l'embrafement funefte de cette guerre, que de rétablir la paix avec fes voifins, & pacifier l'Allemagne. Je fuis avec toute l'eftime poffible, &c.

FRÉDÉRIC.

(51) *Relation de la bataille de Keſſelsdorf.*

Le quatorzième décembre on ſe mit en marche en quatre colonnes, & l'on ſe porta près du village de Rœhrsdorf, en ordre de bataille.

Le lendemain 15, on continua la marche en quatre colonnes, & on laiſſa à gauche la petite ville de Wilsdorff. L'avant-garde toute compoſée de houſards, commença à eſcarmoucher en cet endroit avec le corps de Sybilsky, & après une bonne demi-heure de marche, on apperçut l'armée ennemie en front de bandière ſur les hauteurs de Bennerich & Keſſelsdorf, de façon que l'aile droite était devant Bennerich & la gauche derrière Keſſelsdorf, que le comte de Rontowsky avait garni de ſept à huit bataillons de grenadiers, tant Autrichiens que Saxons, & d'un bon nombre de canons. Toute ſa première ligne, & la plus grande partie de la ſeconde, ſavoir depuis l'aile gauche juſqu'au centre, était infanterie. Le reſte de la ſeconde ligne, comme auſſi la troiſième toute entière, conſiſtait en cavalerie. Les batteries du front & des flancs de Keſſelsdorf, étaient ſoutenues à la droite par douze eſcadrons de dragons, & à la gauche par le corps de Sybilsky & quelques com-

pagnies de grenadiers, poſtés dans des ravins & chemins creux. L'aile gauche commença derrière le village, tirant vers celui de Zœlmen : elle était encore couverte par une grande batterie; le centre derrière Zœlmen avait devant ſon front, un marais & deux batteries. La droite devant le village de Bennerich, était fortifiée d'une batterie & du vallon de Ztſchou, qui rendait ſon abord preſqu'impoſſible. Un peu plus haut, à droite, entre les villages d'Ockerwitz & Briſewitz, ſe tenait le corps du comte de Grune, à l'exception de deux régiments de cavalerie, ſavoir Bentheim & Hohenzollern; leſquels feſaient l'aile droite de la ſeconde ligne des Saxons.

Le prince d'Anhalt ayant examiné la poſition de l'armée ennemie, ſe détermina pour l'attaque de la gauche; bien sûr de la victoire, s'il pouvait parvenir à s'emparer du poſte de Keſſelsdorf, & gagner moyennant cela, le flanc. Conſéquemment à ce deſſein, il rangea ſon armée, de ſorte que la droite de ſa cavalerie paſſait le front du village, entre le chemin des princes & le bois des allouettes (Lerchenbuſch); que toute l'infanterie formait deux lignes entre ce petit bois & le grand bouleau, par le chemin

de Wilsdrouff; & que la cavalerie de la gauche rempliſſait l'entre deux du chemin & du village de Rœtſch, feſant auſſi front de toute l'étendue de l'armée ſaxonne, & ne s'embarraſſa guères du corps du comte de Grune qui, à force de chercher un poſte inacceſſible, s'était tellement couvert de ravins, marais & défilés, qu'il lui était impoſſible d'en ſortir pour faire un mouvement en avant. Il était alors deux heures après midi, & le peu de durée du jour ne permettant pas des arrangements ſuperflus, le prince ſe hâte de commencer l'attaque du village par trois bataillons de grenadiers, ſous les ordres du major-général de Hertzberg, ſuivis de trois bataillons du régiment d'Anhalt, & ſoutenus par cinq eſcadrons de Stille cuiraſſiers. Ils y allèrent en braves gens : mais le feu de trente canons bien ſervis, & celui de ſept bataillons de grenadiers, dont le village était garni, fut ſi meurtrier, qu'on fut obligé de faire un peu à droite, pour ne pas ſacrifier toute la troupe d'un ſeul coup. On recommença pourtant la même attaque, mais elle fut encore malheureuſe ; ce qui enhardit les grenadiers ennemis à en ſortir, pour mieux pouſſer les aſſaillans, ou peut-être pour

ſe ſaiſir de leurs pièces de campagnes. Tant il y a que cette ſaillie cauſa leur perte & le ſalut des Pruſſiens. Car le prince ayant ordonné aux dragons de Bonin, de ſe précipiter bride abbatue ſur les grenadiers; ils en eurent bientôt raiſon, les culbutèrent, entrèrent pêle-méle avec eux dans le village, & y firent une horrible boucherie, pendant que quelques bataillons s'emparèrent des batteries & de tout ce poſte, & que le régiment de Stille cuiraſſiers, laiſſant Keſſelsdorf à droite, chaſſa des défilés & des hauteurs, ce qu'il y avait d'infanterie ou de cavalerie, & parvint juſque ſur le flanc de leur armée.

Sur ces entrefaites, tout notre front ſe porta en avant, & l'affaire devint à peu-près générale. L'aile droite de notre infanterie paſſa le village & ſes environs, pouſſa les régiments de l'ennemi qu'elle avait devant elle, & mit la confuſion dans toutes ſes deux lignes, d'autant plus que la cavalerie de cette même droite, achevait non-ſeulement de gagner le flanc, mais auſſi de tourner ſur leurs derrières, n'ayant rencontré que peu de vigueur dans la plupart des eſcadrons ennemis, qui dès les premiers chocs, plièrent & prirent le large. Ce mouve-

ment fut accompagné de celui du centre & de l'aile gauche. On détacha de cette dernière quelques bataillons, qui se postèrent vers Zœlmen, & s'y maintinrent malgré la difficulté du terrain & du feu terrible de l'artillerie saxonne, qui battait leurs flancs. Peu après, toute la ligne s'avança à travers les marais entre Kessels-dorf, Zœlmen & Bennerich, attaqua le centre & la droite de l'ennemi, & les mit en déroute sans trouver beaucoup de résistance; leur aile gauche y étant déjà pleinement. Il restait encore cinquante escadrons sur les hauteurs derrière Zœlmen, qui auraient pu causer quelque mal, s'ils s'étaient jettés sur nos bataillons, lesquels ayant passé les ravins derrière le rivage à la hâte & sans se rallier, montaient vers ces hauteurs par troupes débandées. Mais le feu quoiqu'irrégulier qu'ils firent, en se portant rapidement vers cette cavalerie, la déconcerta tellement, qu'elle fit volte face, & ne songea qu'à se sauver; tandis que le corps du comte de Grune ayant été jusqu'ici tranquille spectateur, rétrograda de même, & alla grossir le nombre des fuyards. Ainsi la défaite des ennemis fut entière.

(52) (Voyez page 296, note 50, *Lettre du Roi de Prusse à M. de Villiers*, de Dresde le 18 décembre 1745.)

(53) Voici un extrait des articles du traité de la paix de Dresde; entre le Roi de Prusse & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Article I.

Il y aura une paix solide & une réconciliation & amitié sincère & union étroite & bon voisinage, entre S. M. le Roi de Prusse, d'un côté, & S. M. le Roi de Pologne, de l'autre; de sorte que les deux hautes parties contractantes cultiveront entre elles une bonne harmonie, & parfaite intelligence, en tâchant d'avancer leurs intérêts réciproques & d'écarter tout ce qui pourrait les troubler ou y donner atteinte.

Art. II.

Il y aura aussi entre leurs susd. Majestés & leurs états une amnistie générale, & un oubli éternel de tout ce qui s'est passé à l'occasion de la présente guerre, & il n'en sera plus fait mention ni demandé dédommagement; mais toutes les prétentions réciproques, occasionnées par les deux dernières guerres, après la mort de Charles VI, entre leurs Majestés le

Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, ſoit par l'entrée ou paſſage des troupes de part & d'autre dans les états réciproques, avant ou pendant cette guerre, ſoit pour d'autres exactions, contributions, fourages, magaſins ou excès, & autres dommages, de quelque nature & quelque nom qu'ils puiſſent être, demeureront entièrement éteintes, annullées & anéanties, de ſorte qu'il n'en ſera jamais plus fait mention.

Art. III.

Toutes les hoſtilités & opérations militaires, de part & d'autre, ceſſeront entièrement à compter du jour de la date du préſent traité de paix, ſi elles n'ont pas déjà ceſſé; & quant aux contributions, les états de Saxe, & la ville de Leipſic, ſous la garantie ſpéciale & la plus prompte exécution de S M. le Roi de Pologne, s'engagent ſolemnellement & fermement de payer à Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, outre les contributions ou telle autre ſomme, qu'elle a tirée déjà, ſous quelque prétexte, que ce puiſſe être, juſqu'au 22 de ce mois, des pays appartenants à S. M. le Roi de Pologne, encore la ſomme d'un million d'écus d'allemagne, à raiſon de 24 gros l'écu; laquelle ſomme ſera payée à Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, tout

à la

à la fois, en argent comptant, & en bons ducats & louisd'or, à la prochaine foire de Pâques de Leipſic de l'année 1746, avec les intérêts de cinq pour cent, à compter depuis le 23 de ce mois, juſqu'au terme du paiement, & ſa dite Majeſté le Roi de Pologne s'engage & promet de tenir la main, comme garant de ce paiement, pour qu'il ſe faſſe dans le terme ſtipulé, ſans le moindre rabais, liquidation, compenſation ou exception, de quelque nom, prétexte, ou nature que ce puiſſe être; moyennant quoi, S. M. le Roi de Pruſſe a fait ceſſer, depuis le 22 de ce mois; toutes les contributions & demandes en argent, recrues, chevaux, chariots & valets, dans tout l'électorat de Saxe, ſes dépendances, & nommément la haute & baſſe-Luſace, le tout en conformité de l'acte d'aſſurance, donné par le conſeil d'état de S. M. le Roi de Pologne, daté de Dreſde le 21 de ce mois, lequel acte ſera reſtitué au dit miniſtère, après le paiement fait de la dite ſomme d'un million d'ecus d'Allemagne. Mais ſi contre toute attente, & par l'impoſſibilité que les ordres de S M. de Pruſſe, quoiqu'expédiés & partis déjà le 21 de ce mois, n'aient pu parvenir aſſez à tems en certains endroits

éloignés, il devrait être arrivé que par ignorance, on eût contrevenu le 22 ou 23 de ce mois aux fufdits ordres, & demandé & pris par ci par là quelqu'argent, la difpofition de ce qui eft ftipulé ci-deffus, n'en reftera pas moins dans toute fa valeur, fans qu'on en puiffe prendre le moindre prétexte de l'invalider.

Les armées de S. M. le Roi de Pruffe évacueront entièrement tous les états & pays héréditaires, villes, places & forts, appartenants à S. M. le Roi de Pologne, dans l'état où elles fe trouvaient, par rapport à leurs fortifications, défenfes & enceintes, lorfqu'elles furent occupées, en reftituant les armes aux bourgeoifies de ces places, excepté celles qu'on a trouvées de l'armée de S. M. le Roi de Pruffe, & qu'on a achetées des déferteurs des troupes pruffiennes, dans l'efpace de 15 jours au plus tard, à compter de celui de l'échange des ratifications du préfent traité, & on commencera par évacuer la ville de Drefde, d'abord après l'échange des ratifications; & celle de Leipfic, le huitième jour après, &c.

Art. IV.

Tous les prifonniers, officiers & foldats faxons, y compris les cadets & les milices du pays, feront relâchés fans rançon, & leurs armes

rendues après la ratification du présent traité, excepté ceux qui ont pris service dans les troupes de S. M. le Roi de Prusse, mais on rendra les miliciens, qui sont établis & possessionnés dans le pays.

Art. V.

S. M. le Roi de Pologne s'engage pour elle & ses successeurs & héritiers des deux sexes, à perpétuité, d'accéder & d'accepter purement & simplement, la convention arrêtée à Hanovre le 26 du mois d'août, nouveau stile, de cette année, entre S. M. le Roi de Prusse & S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, pour le rétablissement de la paix en Allemagne.

Art. VI.

S. M. le Roi de Pologne s'engage & promet également de fournir dans l'espace de trois semaines, à compter de la date de ce présent traité, de la part de S. M. la Reine son épouse, pour elle & ses héritiers de l'un & de l'autre sexe, un acte solemnel de cession des droits éventuels, qu'ils pourraient vouloir prendre un jour, en vertu de la sanction-pragmatique, de la maison d'Autriche, & comme héritiers éventuels de cette maison, après son extinction, à tous les états & pays cédés par la cour de

Vienne, par le traité de Breſlau de l'an 1742, à S. M. le Roi de Pruſſe, ſes ſucceſſeurs & héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à perpétuité; promettant de plus de ne jamais inquiéter S. M. le Roi de Pruſſe, ſes ſucceſſeurs & héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à perpétuité, dans la tranquille & paiſible poſſeſſion des ſuſdits états & pays cédés par le traité de Breſlau, ſous quelque prétexte, nom ou titre que ce puiſſe être, ni directement, ni indirectement; comme auſſi de donner toujours à S. M. le Roi de Pruſſe, & ſes héritiers & ſucceſſeurs, les mêmes titres à l'égard de ces états, qui ſont ſtipulés dans le ſuſdit traité de Breſlau.

Art. VII.

Pour obvier à toutes les conteſtations & diſputes, qui ſe ſont ſouvent élevées entre S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, à l'occaſion du péage de Fürſtenberg ſur l'Oder & du paſſage de Schildo; S. M. le Roi de Pologne cède pour lui & ſes héritiers, &c. à S. M. le Roi de Pruſſe ſes héritiers, &c.; contre un équivalent de quelques parcelles de la Siléſie enclavées dans la Luſace, ou tel autre équivalent en terres & ſujets (& les hautes parties contractantes nommeront des commiſſaires pour

régler l'affaire & achever le troc , dans l'espace de fix femaines , à compter du jour de la fignature du préfent traité , de manière qu'aucune des h. p. contr. ne perde par ce troc.) la ville & le péage de Fürftenberg fur l'Oder, avec fes dépendances & le village de Schildo; fauf les droits des particuliers & le *dominium utile* qu'ils y pourraient avoir ; de forte que les deux rives & bords de l'Oder, de ce côté-là, appartiendront déformais à S. M. le Roi de Pruffe, fes fucceffeurs, &c. fans que S. M. le Roi de Pologne & fes fucceffeurs y puiffent jamais rien prétendre, ou vouloir établir un autre péage fur l'Oder, ou en incommoder en quoi que ce puiffe être, le libre cours ; de même que S. M. le Roi de Pruffe ne pourra jamais rien prétendre fur l'equivalent qu'il cédera au Roi de Pologne.

Art. VIII.

La religion proteftante fera maintenue & confervée dans tous les états & provinces de l'électorat de Saxe, y compris la haute & baffe-Luface, auffi bien que dans tous les états & provinces de S. M. le Roi de Pruffe, fuivant la teneur de la paix de Weftphalie, fans qu'on y puiffe jamais faire la moindre innovation.

Art. IX.

Le cartel conclu l'an 1741 à Breſlau, entre leurs Majeſtés le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſubſiſtera dans toute ſa vigueur & ſera religieuſement obſervé de part & d'autre.

Art. X.

On redreſſera réciproquement & de bonne foi tous les abus, qui ſe ſont gliſſés dans le commerce au préjudice des pays, états & ſujets reſpectifs des deux puiſſances contractantes, ſoit en les aboliſſant entièrement de part & d'autre, ſoit en convenant amiablement par une convention ultérieure.

S. M. le Roi de Pruſſe accordera auſſi le libre paſſage ſur les paſſe-ports de S. M. le Roi de Pologne, & ſur ceux de la cour pour la Siléſie en Pologne, tant pour ce que S. M. fera venir de Pologne en Saxe, que pour ce qu'elle y enverra.

Art. XI.

Tous les vaſſaux & ſujets de S. M. le Roi de Pruſſe, de même que ceux qui ſont dans ſon ſervice, ſoit militaire ou civil, & qui ont des capitaux ſur la Saxe, feront fidèlement rem-

bourſés de leurs capitaux & intérêts, aux termes échus, ſuivant la teneur de leurs obligations.

Art. XII.

S. M. le Roi de Pologne, agira par rapport à la maiſon électorale Palatine, en conformité du XIme article de la convention d'Hanovre (*) du 26 d'août de l'année préſente.

Art. XIII.

S. M. l'Impératrice de toutes les Ruſſies, S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, & leurs Hautes-Puiſſances les Etats-généraux des Pays-Bas, ſeront invités par les deux parties contractantes, de vouloir bien garantir ce traité de paix, de réconciliation & d'amitié ; mais il ne ſubſiſtera pas moins dans toute ſa vigueur & dans tous ſes points & articles, quand même ces garanties ne pourraient pas être obtenues.

Art. XIV.

Le préſent traité de paix ſera ratifié de part & d'autre, & les ratifications expédiées & échangées dans l'eſpace de 8 ou 10 jours, à compter de la date de la ſignature de ce traité, ou plutôt ſi faire ſe peut.

(*) Voyez ci-après la convention d'Hanovre.

V 4

Extrait du traité de paix entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse.

Dresde le 25 décembre 1745.

Art. I.

Il y aura paix & amitié constante & inviolable entre les parties contractantes, &c.

Art. II.

Les articles préliminaires de la paix de Breslau du 11 juin 1742, & le traité définitif de la même paix signé à Berlin, le 28 juillet de la même année; comme aussi le récès des limites de l'année 1742, & la convention des articles préliminaires de la paix, signée à Hanovre le 26 d'août de la présente année, serviront de fondement & de base au présent traité définitif de paix, entre S. M. l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse, &c. tous les precédents traités allégués ci-dessus étant renouvellés par celui-ci, & confirmés de nouveau, de la manière la plus forte & la plus solemnelle, avec toutes les renonciations, faites par des actes solemnels, tant de la part des princes de la maison R. de Pr. & Elect. de Brand., que de la part des états de Bohème, lesquels actes de part & d'autre sont censés subsister

à jamais &c.... Et comme S. M. l'Imp. Reine renonce à toutes les prétentions qu'elle pourrait avoir ou former contre les états de S. M. le R. de Pruſſe, & ſur tous ceux qui lui ont été cédés par le traité de Breſlau, comme auſſi à toute indemniſation & dédommagement, des pertes & dommages qu'elle & ſes états & ſujets pourraient avoir ſouffertes dans la préſente dernière guerre, & à toutes ſortes de prétentions ou autres demandes, pour les arrérages des contributions tant anciennes que modernes, &c. Dans les états de S. M. le Roi de Pruſſe & nommément dans ceux qui lui ont été cédés par le traité définitif de la paix de Breſlau, répétant tout ce qui a été ſtipulé dans l'article V de ce traité, pour abolir de part & d'autre toutes les prétentions de quelque nature qu'elles puiſſent être. S. M. l'Imp. Reine renonce de même à toute les expectances & ſurvivances, que feu l'Empereur Charles VI pourrait avoir données ſur des fiefs, terres, &c. dans les états & pays cédés par le traité de Breſlau.

S. M. le Roi de Pruſſe renonce également à toutes prétentions ſur les états & pays de S. M. l'Impératrice-Reine, comme auſſi à toute indemniſation ou dédommagement, des pertes

& dommages soufferts dans la présente dernière guerre, &c.

Art. III.

Il y aura de part & d'autre un oubli éternel, & une amnistie générale de toutes les hostilités, pertes, dommages & torts commis des deux côtés, &c.

Art. IV.

Toutes les hostilités de part & d'autre, cesseront de part & d'autre, tant en Silésie que dans le comté de Glatz & en Bohème & Moravie, le 28 de ce mois; & S. M. l'Impératrice-Reine promet de faire évacuer, dans le terme de douze jours après la signature du présent traité, tous les pays, villes, places, &c. de tous les états cédés pas le traité de Breslau, à S. M. le Roi de Pr.; & S. M. le Roi de Pr. fera retirer ses troupes dans le même terme, des états & pays appartenants à l'Impératrice; remettant tout sur le même pied réglé par le récès des limites fait après la paix de Breslau.

S. M. l'Imp. Reine fera aussi restituer, d'abord après l'échange des ratifications de ce traité de paix, à S. M. le Roi de Pr. la baronie de Tournhout, située dans le Brabant, avec ses dépendances, &c.

Art. V.

Tous les prisonniers faits pendant la dernière guerre, seront incessamment relâchés de part & d'autre sans rançon, & échangés en bonne foi.

S. M. l'Imp. Reine fera également remettre en liberté, par l'amirauté d'Ostende, tous les sujets, matelots & vaisseaux des sujets de S. M. le Roi de Pr. pris par les armateurs de cette ville, avec toutes les personnes, effets & marchandises, qui se sont trouvés à bord de ces vaisseaux.

Art. VI.

S. M. l'Imp. R. & S. M. le R. de Pr. s'engagent mutuellement de favoriser le commerce entre leurs états, pays & sujets respectifs.

Art. VII.

S. M. le R. de Pr. s'engage d'accéder par sa voix électorale, à l'élection faite du nouveau chef de l'Empire, & de reconnaître le grand-duc de Toscane, dans la qualité d'Empereur; comme aussi l'activité de la voix électorale de Bohème.

Art. VIII.

Les deux parties contractantes se garantiront mutuellement leurs états; l'Imperatrice-Reine,

tous ceux du Roi de Prusse sans exception; & le Roi de Prusse tous ceux que l'Impératrice-Reine possède en Allemagne.

Art. IX.

S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, outre la garantie particulière de ce traité dans toute son étendue, travaillera avec les parties contractantes, à se faire garantir par les Provinces-Unies, & tout l'Empire, & de faire comprendre, inclure & garantir dans le futur traité de paix général, & par toutes les puissances qui y prendront part, tous les états & pays du R. de Pr., & en particulier le traité de paix de Breslau, & le présent traité, ainsi que les états & pays de S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohème.

Art. X.

S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, doit être compris dans cette paix sur le pied de la convention d'Hanovre, du 26 d'août de l'année présente.

Art. XI.

Le Roi de la Grande-Bretagne, comme Elect. de Brunswick-Lunebourg, sera compris dans cette paix; de même que la maison de Hesse-Cassel, avec tous ses pays & états en Allemagne.

Art. XII.

S. Alt. Elect. Palatine eſt nommément & ſpécialement incluſe & compriſe dans ce traité de paix, avec tous ſes pays & états, elle ſera rétablie dans tous ſes pays & états héréditaires, &c. auſſitôt que la ſuſdite Alt. Elect. aura fait à l'égard de Sa Majeſté l'Empereur, & de la voix de Bohème, les mémes déclarations que S. M. le Roi de Pruſſe, Electeur de Brandebourg, veut bien faire à cet égard dans le préſent traité.

Art. XIII.

Le préſent traité ſera ratifié, & les ratifications échangées dans le terme de 10 jours, à compter de la date de ſa ſignature, &c.

Extrait de la convention d'Hanovre du 26 août 1745, *entre le Roi de la Grande-Bretagne & le Roi de Pruſſe.*

Cette convention était deſtinée à ſervir de baſe au traité de Dreſde; voici la ſubſtance des articles qu'elle contient:

I. Que la convention reſtera ſecrette, juſqu'à la concluſion du traité de paix.

II. Le Roi de Pruſſe conſervera la Siléſie, ainſi qu'elle a été cédée par le traité de Breſlau.

III. Le Roi d'Angleterre garantira au Roi de Pruffe la Siléfie, & promet de la faire garantir par les Etats-généraux, lefquels la feront comprendre dans la future paix générale, & par l'Empire.

IV. Le Roi de Pologne donnera au Roi de Pruffe un acte de ceffion fur la Siléfie.

V. Le Roi de Pruffe s'engage de donner fa voix électorale au duc de Tofcane, pour la dignité Impériale, après la fignature de la paix.

VI. La Reine de Hongrie & le Roi de Pruffe fe garantiront mutuellement leurs états.

VII. L'on travaillera à moyenner un échange entre quelques parcelles de la Siléfie, enclavées dans la Luface contre le péage de Fürftenberg, qui reviendra au Roi de Pruffe.

VIII. Tous les prifonniers feront relâchés fans rançon.

IX. La ville de Cofel fera remife entre les mains du Roi de Pruffe; avec fes fortifications, munitions & canons.

X. L'Impératrice-Reine & le Roi de Pruffe ne mettront point d'entraves au commerce de leurs fujets réciproques.

XI. Le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Brunfwick-Lunebourg; & le Roi

de Pologne, comme Electeur de Saxe, feront compris dans cette paix ; & toutes prétentions réciproques entre le Roi de Pologne & le Roi de Pruffe, feront annullées. La maifon élect. Palatine fera auffi comprife dans cette paix ; ainfi que celle de Heffe-Caffel.

XII. S. M. Britannique, auffitôt après la fignature de la convention, fera expédier fecrettement des couriers à Vienne, pour preffer cette cour de faire ceffer les hoftilités tant en Bohême & en Siléfie qu'en Saxe.

XIII. La préfente convention fera ratifiée, &c.

(54) Ce traité conclu à Pétersbourg eft d'autant plus important, qu'il a fervi de prétexte à la rupture du Roi de Pruffe, qui a commencé la guerre de fept ans. Il porte en fubftance.

2) Si l'une des parties contractantes eft attaquée par qui que ce puiffe être, l'une des parties enverra du fecours à l'autre, à fa réquifition.

3) Si l'une des parties contractantes, vient à être attaquée, l'autre lui enverra dans le terme de trois mois un fecours de 30,000 hommes.

15) Les parties contractantes ont concerté d'inviter conjointement à l'acceffion de la préfente alliance, non-feulement le Roi & la

république de Pologne, mais auſſi d'autres états, & particulièrement le Roi de la Grande-Bretagne, en qualité d'Electeur de Brunſwick-Lunebourg; en cas qu'elles jugent à propos de le faire.

16) Si la république ne voulait pas accéder à cette alliance, on ne laiſſera pas d'y inviter le Roi de Pologne, en qualité d'Electeur de Saxe.

Article ſecret de l'union de Pétersbourg.

Sa Majeſté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohéme, déclare, qu'elle obſervera religieuſement & de bonne foi, le traité de paix conclu entre elle & S. M. le Roi de Pruſſe, à Dreſde le 25 décembre 1745; & qu'elle ne ſera point la première à ſe departir de la renonciation qu'elle a faite à ſes droits ſur la partie cédée du duché de Siléſie & du comté de Glatz.

Mais ſi, contre toute attente, & les vœux communs, le Roi de Pruſſe était le premier à s'écarter de cette paix, en attaquant hoſtilement, ſoit S M. l'Imperatrice-Reine, ſoit S. M. l'Imp. de Ruſſie, ou bien la république de Pologne, dans

dans tous lesquels cas, les droits de S. M. l'Impératrice-Reine, sur la partie cédée de la Silésie & du comté de Glatz; par conséquent aussi les garanties renouvellées dans le second & troisième article, de la part de l'Impératrice de Russie, auraient de nouveau lieu, & reprendraient leur entier effet; les deux parties contractantes sont convenues expressément, que dans ce cas, mais pas plutôt, ladite garantie sera remplie entièrement & sans perte de tems, & elles se promettent solemnellement, que pour détourner le danger commun d'une pareille aggression hostile, elles uniront leurs conseils, enjoindront la même confidence réciproque à leurs ministres dans les cours étrangères, se communiqueront confidemment ce que de part & d'autre on pourrait apprendre des desseins de l'ennemi; & enfin l'Impératrice-Reine tiendra prêt dans les comtés adjacents de Hongrie, un corps de 20,000 hommes d'infanterie, & de 10,000 hommes de cavalerie, & que l'Impératrice de Russie tiendra prêt un pareil corps en Livonie, Esthonie & autres provinces voisines; de façon qu'en cas d'une attaque hostile de la part de la Prusse, soit contre l'une, soit contre l'autre partie, ces 30,000 hommes pourront &

devront aller au fecours de la partie attaquée, en deux, ou tout au plus tard, en trois mois, à compter du jour de la réquifition faite.

Mais comme il eft facile de prévoir que 60,000 hommes ne fuffiront pas pour détourner une pareille attaque, pour recouvrer les provinces cédées par la paix de Drefde, & pour affurer en même tems la tranquillité générale pour l'avenir, les deux parties contractantes fe font en outre engagées, d'employer pour cet effet, le cas exiftant, non-feulement 30,000 hommes, mais même le double, favoir 60,000 hommes de chaque côté, d'affembler ce corps avec autant de célérité que la diftance des provinces les moins éloignées le permettra. Les troupes de l'Impératrice de Ruffie feront employées par terre & par mer, felon ce qui fera trouvé le plus convenable ; mais celles de l'Impératrice-Reine ne feront employées que fur terre. Chaque partie commencera à faire du côté de fes propres états, une diverfion dans ceux du Roi de Pruffe ; mais enfuite on tâchera de fe joindre & de pourfuivre les opérations conjointement. Mais avant que cette jonction fe faffe, il fe trouvera un général de part & d'autre, dans les deux armées refpectives, tant pour concerter

les opérations, que pour en être témoin oculaire, & pour se communiquer, par ce canal, les avis qu'on aura à se donner.

L'Impératrice de Russie, en promettant un si puissant secours à l'Impératrice-Reine, n'a aucun dessein de faire des conquêtes à cette occasion; mais comme elle veut bien faire agir son corps de 60,000 hommes, tant par mer que par terre, & que l'équipement d'une flotte causerait des dépenses considérables, de sorte qu'en partageant, ainsi les forces de l'ennemi, on aurait lieu de regarder le corps Russien comme fort excédent le nombre de 60,000 hommes; l'Impératrice-Reine s'engage & promet que pour témoigner d'autant plus efficacement sa reconnaissance, elle payera à l'Impératrice de Russie la somme de deux millions de florins du Rhin, dans un an, à compter du jour qu'elle aura la Silésie en son pouvoir, sans pouvoir en décurter quelque chose, sous titre de ce qu'on aura tiré du pays ennemi.

Ce quatrième article séparé & secret, aura la même force, que s'il était inséré mot pour mot au corps du traité, &c.

(55) Cet ouvrage allemand eſt intitulé: *Politiſche Hiſtorie der Staatsfehler*, &c. c'eſt-à-dire, *hiſtoire politique des fautes qu'ont faites les puiſſances de l'Europe, à l'égard des maiſons de Bourbon & de Brandebourg*, &c. On l'a attribué à Moſer, un des plus célèbres publiciſtes de l'Allemagne.

(56) Ces garanties ſont aſſurées dans les articles XX des préliminaires, & XXII du traité de paix, en ces termes:

Article XX des préliminaires de la paix d'Aix-la-Chapelle

„ Le duché de Siléſie & le comté de Glatz, tels que S. M. pruſſienne les poſſède aujourd'hui, ſeront garantis à ce prince, par toutes les puiſſances & parties contractantes, dans les préſents articles préliminaires. „

Article XXII du traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

„ Le duché de Siléſie & le comté de Glatz, tels que S. M. pruſſienne les poſſède aujourd'hui, ſont garantis à ce prince par toutes les puiſſantes parties contractantes du préſent traité. „

(57) *Lettre au Roi de la Grande-Bretagne, touchant les troubles qui se sont élevés dans le Nord.*

Le 18 Mars 1749.

Monsieur mon frère,

„ Nous sommes tous deux également intéressés à ce qui concerne la tranquillité du Nord. Il se répand un bruit, par toute l'Europe, que cette tranquillité risque d'être troublée. Quant à moi je n'y trouve dans le fond rien d'apparence, & il me semble qu'il n'y a qu'une certaine défiance réciproque, & qu'un soupçon mal fondé, qui puisse rendre ce bruit vraisemblable.

„ Mais puisque les moindres reproches tirent à conséquence, lorsqu'ils s'accumulent, & qu'il ne faut rien négliger pour le maintien de la paix, & que d'ailleurs tout paraît important à ceux qui veillent à sa conservation, je m'adresse à votre Majesté, dont je suis assuré que les sentimens à ce sujet sont les mêmes, afin que nos efforts communs puissent y contribuer avec plus d'efficace.

Les soupçons que les voisins de la Suède ont conçu de cette cour, se rapportent uniquement à deux griefs. Le premier, qui est visiblement mal fondé, regarde les dangereux projets, qu'on parait

vouloir attribuer à cette puiſſance, contre ſes voiſins. Votre Majeſté eſt trop judicieuſe pour n'en pas reconnaître la fauſſeté au premier inſtant. Le ſecond roule ſur le changement, qui arrive actuellement dans la forme du gouvernement en Suède, dont on rejette la cauſe ſur le prince, ſucceſſeur à la couronne. La déclaration que ce prince & le ſénat ont fait dernièrement à la cour de Ruſſie à ce ſujet, eſt, ſelon moi, ſi claire, ſi formelle & ſi prudente, qu'elle ne laiſſe plus rien à déſirer aux puiſſances qui s'intéreſſent à la conſervation de la régence actuelle.

J'ai fait voir au comte de Kaiſerling, ambaſſadeur de Ruſſie à ma cour, l'original de l'alliance défenſive que j'ai faite avec la Suède, à laquelle la France a acquieſcé, & dont j'ai fait remettre ſur le champ une copie au miniſtère de votre Majeſté à Londres. Ce traité ne tend à aucune innovation ; cependant il oblige la France & moi, à maintenir la ſucceſſion qui a déjà été réellement établie en Suède, & à nous oppoſer enſemble contre tous ceux qui voudraient nous attaquer.

Mais, à Dieu ne plaiſe, que je préſume des puiſſances amies de ſi mauvaiſes intentions &

des desseins si pernicieux. Cependant je prie votre Majesté d'unir ses efforts aux miens, afin de porter les deux parties à des éclaircissements, qui pourront nous être à tous deux également salutaires. Que votre Majesté daigne faire attention à tous ces articles allégués, & employer son crédit & ses bons offices pour étouffer ce feu encore caché sous la cendre, qui, s'il venait à s'embraser, mettrait toute l'Europe en flammes.

Prêt & disposé à tout, je m'offre avec plaisir d'entrer dans toutes les mesures que votre Majesté jugera convenables au maintien de la paix, & je proteste que Sa Majesté très-chrétienne, qui est aussi zélée que moi, à la conservation de la paix en Europe & de la tranquillité des provinces du Nord, joindra ses efforts aux nôtres, pour concourir efficacement à ce but.

L'occasion qui se présente à votre Majesté est une des plus favorables, à augmenter la gloire de son gouvernement, à maintenir le bonheur de ses états, & à réitérer par des preuves authentiques, la sincérité des soins qu'elle se donne pour le soutien du repos public en Europe.

Je ſuis avec des ſentiments de la plus parfaite eſtime, & de l'amitié la plus ſincère.

Monſieur mon frère,

De Votre Majeſté, le fidèle frère

FRÉDÉRIC.

(58) La cour de Pruſſe s'en plaint dans le mémoire raiſonné qu'elle fit au commencement de la guerre ſuivante, pour juſtifier ſa conduite à l'égard de la Saxe. Voici ce qu'elle dit à ce ſujet :

„ Les miniſtres autrichiens & ſaxons ont travaillé de concert & ſous main, pour préparer les moyens qui pourraient faire exiſter le cas de l'alliance ſecrette de Pétersbourg. On avait établi dans ce traité pour principe, que toute guerre entre le Roi & la Ruſſie autoriſeraient l'Impératrice-Reine à reprendre la Siléſie. Il ne fallait donc qu'exciter une pareille guerre. Pour parvenir à ce but, on n'a pas trouvé de moyen plus propre que de brouiller le Roi ſans retour avec Sa Majeſté l'Impératrice de Ruſſie, & d'irriter cette princeſſe par une infinité de fauſſes inſinuations, & par les impoſtures & les calomnies les plus atroces, en prêtant au Roi toutes ſortes de deſſeins, tantôt contre la

Ruſſie & la perſonne de l'Impératrice même, tantôt ſur la Pologne, & à l'égard de la Suède....

On voit par une dépêche du comte de Vicedom, miniſtre de Saxe à Pétersbourg, datée du 18 avril 1747, que le baron de Pretlak, miniſtre de Vienne, ſe félicite d'avoir trouvé moyen par des communications confidentes de la part de ſa cour, au ſujet de pluſieurs menées du Roi de Pruſſe déſavantageuſes à Sa Majeſté Impériale ; de lui inſpirer des ſentiments, qui avaient pouſſé ſon inimitié au ſuprême degré, & que les deux miniſtres de Vienne & de Saxe ſe concertaient ſur les moyens de faire un accommodement entre l'Impératrice-Reine & la France, pour que la première puiſſe faire tête au Roi de Pruſſe.

Dans une dépêche du 6 juillet 1747, le comte de Bernes marque à l'Impératrice-Reine, le raiſonnement qu'il avait tenu au miniſtre de Ruſſie le comte Kaiſerling, pour l'animer à mettre plus de vivacité dans ſes rapports, & à exagérer les arrangements militaires du Roi de Pruſſe.

Le ſieur de Weingarten, ſécrétaire d'ambaſſade de la cour de Vienne à Berlin, mande au comte d'Uhlefeld, le 24 août 1745, qu'à la

réquisition du comte de Bernes, résidant alors à Pétersbourg, il avait engagé le ministre de Russie à Berlin, d'écrire à sa cour, que le Roi de Prusse fesait de nouveaux préparatifs de guerre, qui ne tendaient qu'à procurer la souveraineté au prince successeur de Suède.

Le 12 décembre 1749, le comte de Bernes écrivit de Pétersbourg au comte de Peubla à Berlin, qu'il devait faire glisser au ministre de Russie, le sieur Grofs, qu'il se tramait quelque chose en Suède, contre la vie & la personne de l'Impératrice de Russie, à quoi la cour de Prusse avait sa bonne part; & que lorsque le sieur Grofs lui en ferait la confidence, il devait lui confirmer la vérité de cette découverte.„

(59) Il est question ici de la lettre dont il est parlé ci-dessus; la voici:

Lettre du Comte de Bernes au Comte de Peubla, datée de Pétersbourg le 12 déc. 1749.

„ J'ose vous faire, dans le plus grand secret, la réquisition qui suit:

On souhaite que vous fassiez glisser à l'oreille de M. de Grofs, ministre de Russie, mais cela avec tant de précaution, qu'on ne puisse jamais soupçonner que la chose vient de vous, qu'il

ſe machine en Suède des choſes contre la perſonne de l'Impératrice, auxquelles la cour de Pruſſe a ſa bonne part.; & comme ledit miniſtre ne manquera probablement pas de vous faire confidence de cette découverte, vous êtes prié de lui répondre, que n'en ſachant rien, vous feriez des recherches, & de la lui confirmer enſuite comme choſe que vous auriez appriſe par perquiſition. „

(60) Frédéric, qui aimait à plaiſanter, s'était égayé ſouvent aux dépends de l'Impératrice Eliſabeth ; quelques alluſions à l'épouſe de l'Empereur Claude, étaient revenues aux oreilles de cette princeſſe, & elle en avait conçu contre Frédéric une haine, qui influa plus ſur ſa conduite que les motifs politiques.

Les plaiſanteries de Frédéric ſur cette princeſſe lui coûtèrent fort cher, & il ſentit trop tard que :

„ *Le mal qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.*

(61) Cet ambaſſadeur arriva à Berlin au mois de juillet, & eut auſſitôt audience.

Il repartit de Berlin au mois d'août, & s'en retourna par la Siléſie & la Pologne.

Autres anecdotes & particularités, relatives aux trois dernières périodes contenues dans ce volume.

Lettre de Frédéric II, à M. de Dankelman son Ministre à Mayence.

Berlin, le 11 Mars 1741.

„ Malgré la modération avec laquelle j'ai agi jusqu'à présent à l'égard de la cour de Vienne; quoique j'age fais tout mon possible dans différents tems, pour amener un accommodement, & engager cette cour à reconnaître mes droits incontestables; ladite cour s'est comportée d'une manière bien différente à mon égard. Elle oublie tous les égards que les puissances se doivent les unes aux autres; même en tems de paix; & elle agit avec si peu de prudence, & d'une manière si peu convenable, soit dans ses écrits soit dans ses entretiens avec ses ministres, qu'il n'y a point d'exemple d'une colère & d'une animosité portée à un si haut point. Cependant comme je suis accoutumé à l'orgueil de la cour de Vienne, & à l'indiscrétion qui dirige sa conduite envers les autres cours, même en tems de paix, j'ai méprisé jusqu'à présent cette conduite inouie chez les nations sages, qui au

milieu des plus grands débats, gardent toujours une certaine décence. Mais la cour de Vienne pouſſant les choſes à des extrémités horribles, & oubliant des droits reſpectés par les peuples les plus ſauvages, a envoyé dans mon camp des émiſſaires, des eſpions, & des aſſaſſins, pour épier tous mes deſſeins, me trahir, me livrer aux partis ennemis, & même attenter à ma vie. Ce qui rend toutes ces complots plus atroces, c'eſt l'aveu d'un aſſaſſin, qui dit avoir été obligé de prêter ſerment en préſence du duc de Lorraine, dans le conſeil de guerre de la cour. J'ai eu peine moi-même à le croire. J'avoue que j'en ſuis fâché pour l'amitié que je porte au duc de Lorraine; je n'aurais jamais cru qu'il eut été capable de ſe porter à des actions qui doivent couvrir de honte la cour de Vienne, aux yeux de tout l'univers. Cependant je me vois forcé, de faire connaître des actions ſi peu convenables à la gloire de la maiſon d'Autriche, & à l'auteur d'un projet ſi condamnable. Et comme la choſe n'eſt malheureuſement que trop vraie & trop bien prouvée, j'ai voulu vous en donner avis, afin que vous le faſſiez ſavoir à la cour où vous êtes. »

Cette lettre, qui eſt imprimée dans plusieurs recueils allemands, paraît réellement inconcevable. Eſt-il poſſible que le ſage Frédéric ait pu regarder une choſe comme prouvée, par l'aveu d'un miſérable, qui aura voulu intéreſſer des puiſſances dans ſon crime, dans l'eſpoir chimérique de retarder peut-être le moment de ſon ſupplice, ou d'acquérir une célébrité, qui fait ſouvent le dernier objet des vœux de ces ſortes de ſcélérats. En ſuppoſant un prince capable de tels complots, eſt-il probable qu'il prenne pour complice un conſeil de guerre tout entier ? Et peut-on ſe figurer que ce conſeil faſſe prêter à un ſcélérat, un ſerment de la nature qu'on le ſuppoſe ici ? Lorſque deux princes ſont en guerre n'envoient-ils pas des eſpions les uns chez les autres ? N'en ont-ils pas même en tems de paix ? Frédéric n'en avait-il point dans le camp de ſes ennemis ? Eſt-il étonnant que parmi ces malheureux qui ſont toujours des ames de boue, il s'en ſoit trouvé un qui ait cru faire ſa fortune par un attentat de cette nature ?

Lettre de Frédéric II, à ſon envoyé à Ratisbonne, du 11 *Mars* 1741.

Ayant appris que la cour de Vienne, confondue par la juſtice de ma cauſe, & qui n'a plus aucune eſpérance, d'engager d'autres puiſſances dans ſes querelles, a recours aux menſonges les plus groſſiers, qu'elle travaille à exciter contre moi tous mes voiſins, & qu'elle tâche de noircir ma conduite dans l'Empire & au dehors; voulant faire croire à tout le monde, que non content de faire valoir mes juſtes prétentions ſur la Siléſie, je veux encore faire naître des droits ſur pluſieurs autres ſouverainetés & états de l'Empire; diſant entre autres que je l'ai déjà fait contre l'Electeur de Cologne, au ſujet de l'évêche de Hildesheim, & que j'ai exigé de l'évêque de Bamberg & Würzbourg, une certaine partie de ſes états, en menaçant en cas de refus, de m'en emparer les armes à la main:

En conſéquence, j'ai jugé néceſſaire pour mes intérêts, de vous faire ſavoir par la préſente, que tout ce bruit qu'on a fait courir à cet égard, eſt abſolument faux; & que je n'y ai jamais penſé en aucune manière.

Je ne désire rien tant que de pouvoir conserver la paix & la bonne intelligence avec tous mes voisins, & particulièrement avec ceux de l'Empire ; & je suis si éloigné de former sur les autres états, des prétentions injustes & chimériques, que je n'épargnerais point ceux qui croiraient se faire un mérite auprès de moi, en me découvrant des droits auxquels je n'aurais pas pensé. Preuve de cela, c'est que dernièrement encore j'ai fait confisquer un écrit & procéder criminellement contre un auteur ; parce qu'il avait tâché de prouver les droits de ma maison sur toute la Lusace. (*)

(*) On voit ici un trait tout-à-fait dans le caractère de Frédéric II. Prouver les droits de la maison de Brandebourg sur la Lusace, ne devait pas être assurément un crime à Berlin ; si Frédéric avait des raisons de supprimer l'ouvrage, il devait du moins savoir gré à l'auteur de sa bonne intention ; mais il s'agissait d'en imposer à l'Europe ; il s'agissait de détruire toutes les idées désavantageuses, toutes les craintes que pouvait inspirer l'invasion subite de la Silésie ; il s'agissait d'empêcher toutes les puissances de le regarder comme l'ennemi commun, & de se liguer pour le détruire. Quand il était question de choses de cette nature, Frédéric ne négligeait pas la moindre circonstance pour parvenir à son but.

Vous

Vous ne manquerez point de faire ufage de tout ceci, à l'endroit où vous êtes, pour prévenir les infinuations malignes, que mes ennemis veulent infpirer de tous côtés contre moi; dans le deffein d'élever autant de troubles qu'ils pourront, aux dépends de la vérité & de tout ce qu'il y a de facré.

Extrait d'un refcrit du Roi adreffé à fon envoyé à la Haie, du mois de mai 1742.

Je ne fais où le Lord Stair a appris que les cours de Verfailles & de Drefde font mécontentes de moi. Jamais la bonne intelligence n'a été fi bien établie. Les opérations de cette campagne ont été concertées entre nous d'un commun accord. Si le Lord Stair fonde une partie de fes négociations fur cette prétendue méfintelligence, il court grand rifque de fe tromper.

On trouve l'anecdote fuivante dans une lettre de Pohrlitz, du 12 mars 1742.

„ Le colonel Fouquet étant entré à Cremfitz avec fix compagnies de grenadiers, avait

poſté une ſentinelle ſur les murailles près de la maiſon d'un curé. Le bon-homme ſe trouvant incommodé par les fréquents, *qui va là* ? que cette ſentinelle répétait à chaque inſtant, réſolut de dégoûter les ſoldats de ce poſte. Pour cet effet, il ſe déguiſa en diable; prit un maſque noir, des cornes, des griffes, une queue de ſerpent, des pieds de vache, &c., & s'avança vers la ſentinelle, en grattant contre la muraille avec une fourche qu'il avait à la main. Le grenadier frappé de cette apparition reſta cependant à ſon poſte. Il ſe tint coi, en regardant fixement le prétendu diable, pour obſerver ſes mouvements. Celui-ci qui crut avoir réuſſi dans ſon deſſein, s'avança tout près du grenadier, & lui préſenta ſa fourche en criant d'une voix rauque, *tu mourras de ma main.* Alors le ſoldat ſurmontant toute crainte; banda ſon fuſil, & ſe préparait à tirer ſur le prétendu démon. Celui-ci ayant entendu craquer le funeſte inſtrument, ſe ſauva au plus vîte. Le grenadier entièrement raſſuré par cette retraite, ſuit le ſpectre, & le voit entrer dans la maiſon du curé, auſſitôt il appelle ſes camarades, & leur conte la choſe. On force la porte du curé, & on le ſurprend avec ſes habits infernaux dont

il n'avait pas eu le tems de ſe défaire. On ſe ſaiſit de lui, on le mène au premier corps de garde, & le lendemain il fut conduit à la grand-garde avec ſes habits de diable, à la vue de toute la ville. Le clergé fit beaucoup de bruit, mais le général lui fit comprendre, que ce curé s'était comporté d'une façon indigne de ſon état. Enfin ce pauvre prêtre fut condamné à être enfermé pendant quelque tems dans un couvent, & le clergé fut obligé de payer 90 ducats d'amende. On diſtribua cet argent aux ſoldats pour avoir des guêtres; & ils diſaient en plaiſantant, que le diable avait pris ſoin de leur chauſſure. „

Dans la campagne de 1744, Trenk (*) aſſure, dans l'hiſtoire de ſa vie, que Frédéric prit les

---

(*) Le baron de Trenk, ancien favori de Frédéric II, vient de publier en allemand ſa vie, qui offre une ſuite d'avantures plus extraordinaires les unes que les autres. On prendrait cette hiſtoire pour un roman, ſi la plupart des faits qu'elle contient, n'étaient atteſtés par pluſieurs perſonnes encore vivantes. Il eſt peu de mémoires plus intéreſſants & plus curieux.

armes à regret. Voici quelques particularités que raconte cet homme extraordinaire, qui était alors aide-de-camp du Roi, & jouiſſait de ſa confiance.

„ Lorſqu'il fut queſtion de ſe retirer de la Bohème, le Roi était à Collin avec le quartier-général, & le ſecond & troiſième bataillon des gardes. Nous n'avions avec nous que 4 canons de campagne; notre eſcadron était dans le faux-bourg. Vers le ſoir, nos avant-poſtes furent repouſſés dans la ville, les houſards y entraient les uns après les autres. Tous les environs four-, millaient de troupes légères ennemies; & mon commandant m'envoya au Roi pour lui demander ſes ordres.

„ Après l'avoir cherché bien longtems, je le trouvai ſur la tour de l'égliſe, une lunette à la main. Jamais je ne l'ai vu ſi inquiet, & ſi irréſolu que ce jour-là. L'ordre fut de nous retirer, de traverſer la ville, & de reſter prêts dans le fauxbourg oppoſé, les chevaux ſellés & bridés.

„ A peine y entrions-nous, qu'il ſurvint une pluie & une obſcurité profonde. Vers les 9

heures du soir, Trenk (*) parut avec ses pandours. Il s'avançait avec la musique des Janissaires, & mit le feu à quelques maisons. On nous apperçut & on commençait à nous tirer par les fenêtres; la confusion était générale. La ville était si pleine, que nous ne pouvions y entrer. Les portes étaient fermées, & nos petites pièces de campagne tiraient de ce côté. Trenk avait fait écouler l'eau des fossés; & à minuit, nos chevaux étaient dans l'eau jusqu'au ventre; & nous étions sans défense.

„ Il est certain que dans cette nuit, le Roi & nous tous aurions été pris, si Trenk avait assiégé la ville, comme il en avait le projet. Mais il avait eu un pied fracassé par un boulet de canon. On l'emportat & le feu des pandours cessa. Le lendemain le corps de Nassau vint à notre secours. Nous quittâmes Collin. Pendant la marche, le Roi me dit : *votre pendart de cousin aurait pu nous jouer un beau tour, cette nuit; mais les déserteurs ont dit qu'il était tué.*

„ A la bataille de Soor, le Roi avait envoyé tant de détachements en Saxe, & ça & là en

(*) Officier autrichien, cousin germain de l'auteur.

Siléſie & en Bohème, qu'il ne lui reſtait pas plus de 26,000 hommes. Le prince Charles qui, malgré toute ſon expérience, ne jugeait l'ennemi que par le nombre, avait enfermé les régiments poméraniens & brandebourgeois, avec une armée de 86,000 hommes, dans le deſſein de ſurprendre notre petite armée, & de nous faire tous priſonniers.

„ Or, on verra par mon récit fidèle, comme le projet de cette ſurpriſe dut reſter ſecret. Vers les minuit, le Roi vint lui-même dans ma tente, & éveilla de la même manière tous les officiers. En même tems, il ordonna de ſeller ſans bruit, de laiſſer tous les bagages, & de ſe mettre en ordre de bataille au premier clin-d'œil. Cependant les chevaux reſtèrent à leurs places, & les hommes dans leurs tentes, tout prêts à ſe mettre en ſelle.

„ Le lieutenant de Pannewitz & moi, accompagnâmes le Roi à cheval. Il porta lui-même ſes ordres dans toute l'armée, & on attendit le point du jour avec impatience.

„ Vers le défilé où le Roi ſavait d'avance, que devait ſe faire l'attaque, on plaça dans le

plus grand ſilence, 8 pièces de campagne, derrière une petite colline. Il eſt donc clair que le Roi était inſtruit de tout le plan de l'ennemi. On retira même les avant-poſtes qui étaient vers la montagne, afin de confirmer l'ennemi dans l'eſpoir de nous ſurprendre tous endormis & ſans armes.

„ A la pointe du jour, le feu de l'artillerie tonna tout au tour du camp, de toutes les hauteurs occupées, & la cavalerie ennemie s'avança par le défilé.

„ Dans le moment nous parûmes en ordre de bataille; & en moins de 10 minutes, nous fondîmes à bride abbatue ſur l'ennemi, qui commençait à ſe former gravement devant le défilé, & qui fut d'autant plus ſurpris, qu'il s'attendait lui-même à nous ſurprendre, (*) & qu'il comptait ne trouver aucune réſiſtance.

(*) Il paraît par la relation de M. Trenk, que les Pruſſiens ne furent point ſurpris, comme on l'a écrit preſque généralement. Nous verrons probablement dans l'hiſtoire des guerres du Roi, écrite par lui-même, ce qu'il faut croire de ces différentes relations.

Nous les repoussâmes dans le défilé ; aussitôt le Roi fit jouer ses huit pièces de campagne, qui firent un carnage affreux, dans une troupe pressée; en une demi-heure, le plan des ennemis fut détruit, & la bataille gagnée.

„ Nadasti, Trenk & les troupes légères, qui devaient nous attaquer par derrière, s'amusèrent à piller le camp, personne ne put arrêter l'avidité des Croates ; & pendant ce tems-là nous battions l'ennemi. On vint dire au Roi que l'ennemi était entré dans le camp & le pillait. *Tant mieux*, dit-il, *ils nous laisseront faire.* Trenk prit la tente du Roi & sa vaisselle d'argent.

„ En 1746, on fit à Vienne un procès criminel à Trenk, où on l'accusait d'avoir pris le Roi dans son lit, & de l'avoir laissé échapper pour de l'argent. On fit plus encore ; ses ennemis payèrent une fille publique de Brünn, qui se dit fille du Feld-maréchal Schwérin, & assura devant le conseil de guerre, qu'elle était couchée avec le Roi, lorsque Trenk était entré dans sa tente; qu'il les avait pris tous deux, & leur avait ensuite rendu la liberté. Trenk fut condamné à la forteresse, où il mourut en 1749.

Le comte de Brühl avait fait démolir quelques fortifications de la ville de Drefde, pour agrandir fes jardins. Lorfque les Pruffiens fe préfentèrent devant les portes de Drefde, le commandant fe rendit auffitôt en difant, *qu'il ne pouvait pas fe défendre dans un jardin de plaifance.*

Le Roi étant à Glatz, apprit que la comteffe de Grun, femme d'un lieutenant-colonel de la garnifon, avait fait vœu de donner une belle robe à la Madone des jéfuites, fi le blocus de la ville était bientôt levé. Auffitôt, il fit acheter de la plus belle étoffe que l'on pût trouver, en fit faire une robe de la taille de la Vierge, & l'envoya aux jéfuites, en leur fefant dire, qu'ayant appris le vœu inutile de madame la comteffe, & fachant fon monde auffi bien qu'elle, il ne voulait pas que Notre-Dame y perdît quelque chofe, & qu'ainfi il lui offrait en effet ce que mad. de Grun avait promis envain. Les pères jéfuites, charmés de ce préfent, vinrent en cérémonie remercier Sa Majefté. Ils citèrent longtems ce trait, & montrèrent la robe aux étrangers comme une preuve fenfi-

ble de la piété du Roi ; on prétend même, qu'ils conçurent quelqu'efpérance de voir un prince fi dévot à la Vierge , embraffer un jour la religion romaine.

On montre à Berlin le tambour que Ziska, fameux chef des Huffites, fit faire, dit-on, avec fa peau, pour effrayer encore les ennemis après fa mort. Le Roi le fit tranfporter à Berlin, de Glatz où il était auparavant. On apporta auffi de cette ville la cotte de mailles de Valafca, ancienne fouveraine du comté de Glatz, payenne & célèbre dans l'hiftoire de ce pays, par fes prétendus fortilèges.

Lorfque Frédéric fut à Breflau, & qu'il vit le magnifique collège des jéfuites de cette ville, bâti par l'Empereur Léopold, il s'écria; *quelle folie ! faut-il s'étonner après cela, que Léopold manquât fi fouvent d'argent pour payer fes troupes ?*

En 1755, les Corfes laffes de gémir fous le joug des Gènois, réfolurent de choifir un

autre ſouverain, & leur choix tomba ſur Frédéric, dont la renommée avait porté la gloire juſque dans leur iſle. Le Roi refuſa leur propoſition; il ſavait le peu d'avantages qu'il y avait à poſſéder des états diſperſés; & il avait aſſez d'affaires ſur les bras, & de projets en tête, ſans s'expoſer à de nouvelles querelles. Il répondit à la confiance des Corſes, en donnant avis de leur démarche à la république de Gènes. La république touchée de cette conduite, lui adreſſa une lettre de remerciment, où elle lui demande en même tems ſon amitié, & la permiſſion d'avoir recours à lui, en cas de beſoin.

Les Corſes furent auſſi ſurpris que fâchés que le Roi ne répondît point à leur propoſition. Parli, chef des mécontens, fit aſſembler les principaux de l'iſle, & leur fit un diſcours où il dit entre autres :

„ Comme il nous eſt impoſſible de vivre „ plus longtems ſous le joug du gouvernement Gènois, nous vous avons fait connaître, que nous voudrions nous mettre ſous „ la domination d'une autre puiſſance, qui „ nous prît ſous ſa protection, & nous gou-

„ vernât ſelon les loix de la religion & de
„ la juſtice. Nous nous ſommes adreſſés au
„ ſage monarque qui règne en Europe avec
„ tant de gloire. Mais, hélas! notre dé-
„ marche a été inutile, & nous n'avons plus
„ rien à eſpérer de ce côté.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS CE I. VOLUME.

A.

C.

G.

H.

I.

K.

L.

N.

O.

P.

S.

T.

U.

W.

V.

